

Enquête de la dynamique d'une unité polylexicale

Vers une typologie des
variantes de la construction nominale *mise en N*

Camilla Skogseth Clausen



Dissertation for the degree of philosophiae doctor (PhD)
at the University of Bergen

2016

Dissertation date: 24.11.2016

© Copyright Camilla Skogseth Clausen

The material in this publication is protected by copyright law.

Year: 2016

Title: Enquête de la dynamique d'une unité polylexicale : Vers une typologie des variantes de la construction nominale *mise en N*

Author: Camilla Skogseth Clausen

Print: AiT Bjerch AS/University of Bergen

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mes directeurs de thèse pour m'avoir encadrée au cours de ce travail de thèse avec leurs compétences, leurs conseils avisés et leur engagement personnel :

D'abord, merci à Odile Halmøy qui m'a encadrée et soutenue les premières années avec son grand enthousiasme et vif intérêt pour mon projet d'étude.

Ensuite, merci à Harald Ulland pour toutes les discussions et les commentaires qui ont souvent fini par mettre en évidence d'intéressants aspects ou d'introduire d'un nouvel angle de vue.

Finalement, merci à Anje Müller Gjesdal pour son zèle et le sens du détail, pour son vif encouragement et toutes les discussions, les relectures et les nombreux commentaires.

Merci à vous tous pour croire en moi et mes capacités d'arriver à bout de cette étude !

Je tiens à remercier tous les collègues au Département de langues étrangères pour leur soutien et leurs encouragements au cours de ces années. À l'équipe d'Arena Romanistica pour le temps débordé de travail mais pleins d'expériences et de sentiments de réussite.

Un énorme merci à Sébastien pour tes encouragements et ton soutien, pour avoir géré le quotidien, les enfants et la maison pour que je puisse travailler. Merci pour les discussions philo-linguistiques. Merci pour avoir supporté mes réflexions à haute voix autour des variantes *mise en N*, pour avoir fait semblant de t'intéresser ; pour m'avoir aidée avec des problèmes techniques d'ordinateur malgré ta phobie non-Linux ; pour les heures passées à des corrections et des relectures, et pour tes conseils au cours de la rédaction de cette thèse. Et, surtout, pour m'avoir fait rire et m'avoir remonté le moral quand le but était trop loin et la tâche me semblait insurmontable.

En uendelig stor takk til mine foreldre som har støttet meg i løpet av hele dette lange prosjektet på alle mulige måter. Med moralsk støtte og gode råd, med kaffe, middag, lunsj, barnevakt, levering og henting til og fra skole og barnehage, maling, snekring og jeg vet ikke hva. Uten dere hadde det bare ikke gått!

En stor takk til all familie og venner for all støtte og alle positive oppmuntringer, for all pep talk, spesielt i innspurtsfasen. Nå kan jeg endelig være sosial igjen!

Tusen takk til Mina for å ha troen på mamma og « boken », og til Elise for å være en så eksemplarisk baby med godt sovehjerte. Dere har gitt meg uendelig mange nødvendige pusterom og pauser fra avhandlingsjobbingen. Dere er de beste!

Og til slutt, en klapp på skulderen til meg selv for å stå løpet ut.

- I did it, I did it, I did it, yeah!

Abstract

In this study I have examined the French nominal multi-word unit *mise en N* and its many variants in a dynamic perspective on the basis of data collected from French language online newspapers between 2006 and 2007.

In its most general sense, *mise en N* means ‘the action of putting somewhere, or the result of this action’ and is closely related to the verb *mettre* and the multi-word verb construction *mettre en N* (‘to put’/‘to put somewhere’). It is a common and productive lexical form used in specialised as well as in general language. As an old lexical construction stretching back to Latin through Middle and Old French, it has a wide range of semantic content and features, and can be interpreted in different ways. However, existing studies of *mise en N* often consider its variants either as fixed expressions or as intrinsically belonging to the verb category.

The objective of this study was to show that the scope of *mise en N* is much wider than this and that its variation can be seen as a result of the dynamic properties inherent to the construction that *mise en N* represent. To do this, the construction was studied from a nominal perspective as a proper lexical unit, where its variants were considered as multi-word nouns denoting an action; and, due to its many variants, it was also studied through an approach which included dynamic or unstable linguistic features, by considering *mise en N* as a nominal multi-word construction.

I therefore adopted a multi-methodological approach where 247 variants of the *mise en N* construction were studied in a dynamic corpus of data derived from online newspapers through the linguistic search engine GlossaNet. The variants were analysed in different perspectives (semantic content, morphosyntactic properties, frequency of use) and various linguistic and lexicographic sources (traditional dictionaries, online and dynamic dictionaries, term bases, the Web) were used to complement and evaluate the corpus findings. The analysis was based on a set of morphosyntactic, morphological and semantic evaluation criteria, and was systematised in an analyse table inspired by the lexicon grammar model developed by Maurice Gross (1975). Our analyses resulted in 271 identified *mise en N* variants, that

is variants identified with a specific meaning and set of properties and thus provided with an individual entry in the table.

Our findings show that *mise en N* can be seen as having a double lexical status: *mise en N* as a fixed multi-word expression (*unité figée*); and *mise en N* as a fixed multi-word construction (*construction figée*).

As a fixed expression, a *mise en N* variant has become a part of the lexicon as a regular lexical unit, with a fixed form and meaning. The fixed *mise en N* variants were grouped in a separate category labeled *locutions figées* (LF).

As a fixed construction, I consider *mise en N* as a lexical pattern that can be used to create other variants, and that can perhaps also explain its continuous variation and productivity. In addition it can be considered to have a more functional role which might indicate an ongoing grammaticalisation process. The analyses identified four types of *mise en N* constructions:

- type A where *mise en N* is linked to the verb *mettre* in a locative sense ('to put (something) somewhere'), ex. *mise en pots*;
- type B including *mise en N* variants linked to the causative verbs *rendre/faire devenir* ('to make (someone/something) become'), ex. *mise en accessibilité*;
- type C including variants linked to the factitive verb *faire* ('to make (someone/something) do'), ex. *mise en circulation* ;
- type D including a heterogenous group of *mise en N* that can be linked to a variety of verbs, ex. *mise en emploi*, *mise en peinture*, *mise en tourisme*.

The types can also be characterised by the type of action they imply. Type A and B would have an affected object with a passive function, the affected objet of type C would be active; however, type D can be said to denote the sense of action more generally, i.e. providing the sense of action and of duration to something that is lacking it, or where the sense of action is ambiguous, as in the case of action nouns that can be interpreted as an process, an event or as the result of the action.

Table de matières

REMERCIEMENTS	2
ABSTRACT	4
TABLE DE MATIERES	6
CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES ET ABREVIATIONS.....	11
1 INTRODUCTION GENERALE	13
1.1 PRESENTATION	13
1.2 L'OBJET D'ETUDE ET LES OBJECTIFS.....	13
1.3 DELIMITATION DE L'ETUDE	16
1.4 LE PLAN.....	18
2 MISE EN N : ETAT DES LIEUX.....	21
2.1 DES IDEES REÇUES DE MISE ET MISE EN N.....	21
2.2 UN COMPTE RENDU LEXICOGRAPHIQUE	23
2.3 UN COMPTE RENDU ETYMOLOGIQUE ET L'EVOLUTION DE MISE/METTRE.....	26
2.3.1 <i>mise</i>	26
2.3.2 <i>mettre</i>	28
2.4 MISE EN N DANS DES RESSOURCES LINGUISTIQUES EN LIGNE	31
2.4.1 <i>Mise en N dans des dictionnaires en ligne</i>	32
2.4.2 <i>Mise en N dans des bases de données terminologiques</i>	34
2.5 ETUDES ANTERIEURES SUR LA CONSTRUCTION MISE EN N.....	38
2.5.1 <i>Mise en N comme construction dé participiale</i>	38
2.5.2 <i>Mise comme supplétif à mettre</i>	40
2.5.3 <i>Mise en N en lexique-grammaire</i>	41
2.6 RECAPITULATION ET PRECIS SUR LA PROBLEMATIQUE ET LES HYPOTHESES SUR MISE EN N.....	44
3 VERS UN DISPOSITIF THEORIQUE POUR L'EXAMEN DE LA CONSTRUCTION NOMINALE MISE EN N 48	
3.1 INTRODUCTION.....	48
3.2 LE STATUT D'UNITE POLYLEXICALE	49
3.2.1 <i>Unité lexicale - monolexicale ou polylexicale</i>	49
3.2.2 <i>La catégorisation problématique d'unités polylexicales</i>	50

3.2.3	<i>Les unités polylexicales et le figement</i>	52
3.2.3.1	Figement total ou relatif	53
3.2.3.2	Degrés et portées de figement	54
3.2.3.3	Unités polylexicales comme constructions figées.....	55
3.2.4	<i>L'unité polylexicale et la structuration sémantique</i>	58
3.2.4.1	Sens compositionnel/sens non-compositionnel	58
3.2.4.2	Sens transparent/sens opaque	59
3.2.4.3	Endocentrique/exocentrique	60
3.2.4.4	Déterminant + substantif-tête	60
3.2.4.5	Structures interdépendantes	61
3.3	LE SEMANTISME DES NOMS D'ACTION : AMBIGUÏTE ET POLYVALENCE.....	63
3.3.1	<i>Une question de conceptualisation et de sens superposés</i>	63
3.3.2	<i>L'interprétation du nom d'action comme procès, événement ou résultat</i>	66
3.3.3	<i>Le nom d'action comme situation et 'le fait de V'</i>	67
3.3.4	<i>Le nom d'action et les caractéristiques de l'action</i>	69
3.3.4.1	L'expression des valeurs spatio-temporelles de l'action.....	69
3.3.4.2	L'expression de valeurs spatio-temporelles dans le champ nominal.....	76
3.3.4.3	L'expression de la causativité de l'action.....	80
3.4	DES UNITES POLYLEXICALES COMME MECANISMES DYNAMIQUES DANS LE LEXIQUE	82
3.4.1	<i>Unités polylexicales par rapport à la dérivation</i>	82
3.4.2	<i>La dynamique dans le caractère figé d'unités polylexicales</i>	87
3.5	RECAPITULATIONS.....	89
4	UNE APPROCHE MULTIMETHODOLOGIQUE	91
4.1	COMMENT ETUDIER DES PHENOMENES LEXICAUX DYNAMIQUES?	91
4.1.1	<i>Vers une conception large de corpus</i>	91
4.1.2	<i>Les données textuelles du Web : corpus ou sources de corpus?</i>	94
4.2	LA CONSTITUTION DU CORPUS DYNAMIQUE DE MISE EN N	95
4.2.1	<i>GlossaNet – générateur de données textuelles électroniques</i>	96
4.2.2	<i>Configuration de requête</i>	97
4.2.3	<i>Sources de bruits et nettoyage des données brutes</i>	99
4.2.3.1	Doublons	99
4.2.3.2	L'accès aux hyperliens.....	99
4.2.3.3	Vérification manuelle des données.....	100
4.3	OUTILS ET DISPOSITIFS D'INVESTIGATION.....	101
4.3.1	<i>Ressources lexicographiques et terminologiques</i>	101
4.3.1.1	Trésor de la Langue Française Informatisé.....	101

4.3.1.2	Wordreference et Linguee	103
4.3.1.3	IATE, FranceTerme, TermSciences	103
4.3.2	<i>Corpus de l'Est Républicain 1999, 2002, 2003</i>	104
4.3.3	<i>Unitex : outil concordancier</i>	104
4.3.4	<i>Le Web : observatoire et terrain d'expérimentation</i>	107
4.3.5	<i>Evaluation de données par des locuteurs natifs</i>	108
4.4	APPROCHES D'ANALYSE.....	109
4.4.1	<i>Sources d'inspiration</i>	109
4.4.2	<i>Analyse sous forme de table</i>	110
4.4.3	<i>Critères d'évaluation</i>	113
4.4.3.1	Les critères syntaxiques	113
4.4.3.2	Les critères morphologiques	115
4.4.3.3	Des critères sémantiques du composant N.....	115
4.4.3.4	Les exemples.....	116
5	RESULTATS ET DISCUSSIONS	118
5.1	PRESENTATION ET DESCRIPTION MORPHOSYNTAXIQUE DES <i>MISE EN N</i>	118
5.1.1	<i>Les fonctions syntaxiques de mise en N</i>	119
5.1.1.1	Complément verbal.....	119
5.1.1.2	Complément prédicatif	119
5.1.1.3	Complément adnominal.....	119
5.1.2	<i>Le nombre</i>	120
5.1.3	<i>Le déterminant</i>	120
5.1.4	<i>Le nom N</i>	121
5.1.4.1	Le nombre	121
5.1.4.2	Nom+Extension	121
5.2	SUR LA VARIATION, LA FREQUENCE ET LA REPRODUCTIBILITE DE <i>MISE EN N</i>	123
5.3	DESCRIPTION DE L'EMPLOI ACTUEL ET DU SEMANTISME DE <i>MISE EN N</i>	128
5.3.1	<i>Les observations sur l'emploi de mise en N</i>	128
5.3.2	<i>Le sens dynamique des mise en N</i>	130
5.3.2.1	<i>Mise en N</i> interprétée comme procès, événement, ou résultat	131
5.3.2.2	Sens littéral/figuré, sens général/spécialisé.....	132
5.3.2.3	Complément animé/inanimé	133
5.3.2.4	Le N au pluriel	134
5.3.3	<i>Mise en N et l'interprétation du N</i>	136
5.3.3.1	Le N à plusieurs acceptions et à différentes conceptualisations.....	136
5.3.3.2	Superposition des sens et interdépendance	140

5.3.4	<i>La variation dans les rapports mise en N ⇔ N_V/V_N : des degrés de correspondance..</i>	142
5.3.5	<i>Les caractéristiques de l'action mise en N</i>	144
5.3.5.1	<i>Mise en N comme perfective, télique et locative.....</i>	145
5.3.5.2	<i>Mise en N et l'inchoatif</i>	146
5.3.5.3	<i>Mise en N et le duratif.....</i>	147
5.3.5.4	<i>La combinaison de valeurs spatio-temporelles.....</i>	149
5.3.5.5	<i>Mise en N définie par la situation résultante</i>	152
5.4	VERS UNE TYPOLOGIE DES MISE EN N	155
5.4.1	<i>Table de synthèse.....</i>	156
5.4.2	<i>Type A: mise en N_locatif/mettre Prép N.....</i>	157
5.4.3	<i>Type B: mise en N_causatif/rendre/faire devenir N_A.....</i>	160
5.4.4	<i>Type C: mise en N_factitif /faire N_V.....</i>	163
5.4.5	<i>Type D : mise en N_actionnel/V_x N.....</i>	164
5.4.6	<i>Mise en N figées.....</i>	166
5.5	COMMENTAIRES ET BILAN	168
5.5.1	<i>Le N impossible – existe-t-il?.....</i>	168
5.5.2	<i>Mise en N comme construction interdépendante.....</i>	169
5.5.3	<i>Le caractère autonome de mise en.....</i>	171
5.5.4	<i>Mise en N comme dérivation alternative.....</i>	174
5.5.5	<i>Le double statut de mise en N.....</i>	177
5.5.5.1	<i>Mise en N : unité figée et construction figée</i>	178
5.5.5.2	<i>Mise en N : unités lexicalisées et unités grammaticalisées</i>	180
6	CONCLUSION GENERALE	182
	BIBLIOGRAPHIE	190
	REFERENCES LEXICOGRAPHIQUES ET TERMINOLOGIQUES	196
	DICTIONNAIRES PAPIER.....	196
	DICTIONNAIRES CONSULTABLES EN LIGNE	196
	RESSOURCES TERMINOLOGIQUES	197
	RESSOURCES DE DONNÉES TEXTUELLES ELECTRONIQUES	197
	ANNEXES.....	198
	ANNEXE I : MISE EN N REPEREES A L'AIDE DE GLOSSANET.....	198
	ANNEXE II : QUESTIONNAIRE CONCERNANT LE(S) SENS ET L'EMPLOI DE QUELQUES VARIANTES MISE EN N.	202
	ANNEXE III : <DET> MISE EN <N> ETIQUETEES DANS UNITEX.....	207

ANNEXE IV : <DET> MISE EN <N> : PROPRIETES SYNTAXIQUES	209
ANNEXE V : MISE EN N REPEREES DANS LE CORPUS EST REPUBLICAIN	231
ANNEXE VI : LA CHRONOLOGIE D'ENREGISTREMENTS DICTIONNAIRIQUES DE MISE EN N/METTRE EN N.....	233
ANNEXE VII : LA TABLE D'ANALYSE DES VARIANTES MISE EN N REPEREES	239

Conventions typographiques et abréviations

A : Adjectif ou syntagme adjectival

A_N : Adjectif ou syntagme adjectival morphologiquement apparenté à un nom

DET : Déterminant

N : Nom ou syntagme nominal

N_A : Nom ou syntagme nominal morphologiquement apparenté à un adjectif

N_act : nom d'action

N_conc : nom concret

N_état : nom d'état

N_sit : nom de situation

N_V : nom ou syntagme nominal morphologiquement apparenté à un verbe

N_X : nom résiduel

V : verbe ou syntagme verbal

V_N : verbe ou syntagme verbal morphologiquement apparenté à un nom

V_{op} : verbe opérateur

V_{Npp} : participe passé du verbe morphologiquement apparenté à un nom

V_{pp} : participe passé

V_{supp} : verbe support

V_X : n'importe quel type de verbe

X : complément

X_{hum} : Complément humain

X-_{hum} : Complément non humain

° : indique la non attestation, par exemple que l'unité lexicale ou la phrase qu'il précède n'a pas été attestée.

* : indique l'inacceptabilité, par exemple que l'unité lexicale ou la phrase qu'il précède n'est pas accepté.

? : indique la doute sur l'acceptabilité, voire l'attestation de l'unité ou de la phrase qu'il précède.

§ : Les citations des articles en ligne sans pagination, sont marquées par leur numéro de paragraphe.

nda : Note de l'auteur

DAF (1 à 8) : Dictionnaire de l'Académie (éditions 1 à 8)

DHLF : Dictionnaire historique de la langue Française

GL : Grand Larousse

GR : Grand Robert

NTF : Thresor de la langue françoise

TLF : Trésor de la Langue Française

TLFi : Trésor de la Langue Française Informatisé

1 Introduction générale

1.1 Présentation

Nous proposons ici l'étude d'un phénomène linguistique dans l'optique de la dynamique lexicale, une notion qui englobe nombre de notions et phénomènes. D'une part, elle évoque aussi bien la créativité lexicale et la construction du lexique, ainsi que les divers procédés concernés comme la dérivation, la (re)motivation, l'analogie, le figement. D'un autre côté, elle est liée à l'instabilité, l'ambiguïté, la polyvalence sémantique qui peuvent résider tant dans les mots (simples ou complexes) eux-mêmes que dans les manières de s'exprimer. La dynamique reflète également l'acte de communiquer et concerne, par là, l'économie linguistique et le fait que le locuteur peut se servir du système langagier pour véhiculer son message de la façon qu'il considère selon la situation la plus appropriée ou la plus économique. Or, ce qui est efficace change selon la situation de communication, les moyens de communication, selon le type de communicateur, selon le type de récepteur de message, et selon le type de message. Cette conception de la dynamique lexicale, et le mouvement du lexique qui en découle, constituent le point de départ de la présente étude.

1.2 L'objet d'étude et les objectifs

Dans cette étude, nous allons étudier comment la dynamique lexicale s'exprime à travers la construction nominale [DET mise en N] (dorénavant *mise en N*) à travers la diversité de forme, de sens et d'emploi.¹ Elle offre diverses réalisations comme :

*mise en examen, mise en œuvre, mise en application, mise en gaz, mise en fête, mise en Bourse, mise en écoute, mise en rayon, mise en portefeuille, mise en classement, mise en zone 30 km/h.*²

¹ Notre étude est en partie basée sur les idées et hypothèses issues de notre travail de mémoire (Clausen, 2005a).

² Il s'agit d'exemples tirés du corpus dynamique *GlossaNet* auquel nous avons eu recours pour la présente étude, présenté ci-dessous dans le chapitre 4, accessible sur <http://glossa.fltr.ucl.ac.be>.

Notre objet d'étude est une ancienne construction lexicale française qui est toujours courante et productive, et ne se restreint pas à un niveau de langue ou domaine particuliers. Sa variation, sa productivité et son emploi et sens divers sont bien documentés aussi bien dans des ouvrages dictionnaires dits classiques (tels *Le Robert*, *Larousse* et le *Trésor de la Langue Française*), dans des dictionnaires en ligne, dans des bases de données terminologiques, que dans des recherches sur des moteurs de recherches en ligne.³ Quant à son statut lexical, une variante de cette construction peut bien être qualifiée comme nom composé (*mise en jeu*, *mise en conformité*), mais comme on va le voir dans les parties suivantes, elle est en général conçue comme la nominalisation de *mettre en N* (*mise en place – mettre en place*, *mise en scène – mettre en scène*). C'est ce qu'indiquent les dictionnaires et des études qui ont déjà abordé le sujet. À titre d'exemple, le linguiste suédois Alf Lombard (1930), qui l'a étudié dans le cadre de constructions nominales françaises, l'a décrite comme une forme déparicipiale, c'est-à-dire un participe passé nominalisé, qui garde la structure verbale et les particularités verbales telles les valeurs aspectuelles. D'une date plus récente, Barbaud (1995, 1997) considère *mise* comme ayant les mêmes propriétés lexicales et argumentales que *mettre*, et qu'il s'agit tout simplement d'une forme supplétive au verbe. Ainsi *mise* n'est pas un nom déverbal véritable, mais représente tout simplement un participe passé à la tête d'un groupe nominal. Il s'ensuit que, selon Barbaud, étudier *mise* n'a donc pas de sens puisqu'il s'agit de la même entrée lexicale que *mettre*. Finalement, *mise en N* apparaît dans des études réalisées dans le cadre du lexique-grammaire et la description du lexique par des propriétés syntaxiques et transformationnelles (par exemple M. Gross (1981, 1986), Vivès & G. Gross (1986), G. Gross (1988), G. Gross (1996a, b)). On traite alors de *mise en N* par

³ Il s'agit par exemple des ouvrages dictionnaires classiques comme *Dictionnaire de l'Académie*, *Grand Larousse*, *Grand Robert* et d'autres plus anciens; le dictionnaire numérique *le Trésor de la langue Française Informatisé*; de dictionnaires en ligne comme *Wordreference* et *Linguee*; la base de données terminologique *InterActive Terminology for Europe* (IATE). Nous évoquons les diverses ressources dans les chapitres 2 et 4. Par ailleurs, nous renvoyons à la bibliographie pour l'ensemble des ressources lexicographiques auxquelles nous avons eu recours.

rapport à des opérations de restructurations syntaxiques, comme nominalisation de *mettre en N*. La construction *mise en N* sert aussi à illustrer le degré et portée du figement, et la dissociation des composants du groupe figé.

Les critiques que l'on peut porter à toutes ces observations sont, d'une part, la focalisation sur *mise* comme issue de *mettre* ; d'autre part, sur *mise en N* comme expression figée, et, finalement, l'absence de discussions profondes sur la variation et le rôle du constituant N. Par exemple, Barbaud tire ses conclusions sur *mise* sans prendre en compte le complément *SP*. Si l'on demande ensuite l'avis de locuteurs, certaines variantes de la construction *mise en N* peuvent être jugées inacceptables par des locuteurs francophones (*mise en fête: pour moi, « mettre en fête » ça ne veut rien dire. Je dirais « organiser une fête », cf. 4.3.5 et l'Annexe II*), tandis que des dictionnaires peuvent remarquer que « *mise en N* sont tous des *mettre en N* » (*Dictionnaire Historique de la Langue Française, DHLF, cf. ch. 2*).

De notre côté, nous tâcherons de partir d'un point de départ plus objectif. C'est-à-dire, au lieu de juger d'emblée de leur acceptabilité, nous choisissons comme point de départ leur existence, le fait que leur emploi soit attesté. Que certaines variantes soient moins fréquentes devient alors, pour nous, moins pertinent puisque c'est la construction et sa dynamique – syntaxique et sémantique - qui s'expriment à travers de multiples emplois qui nous intéressent. Si sa variation et sa productivité ne représentent pas quelque chose de nouveau, il ne semble pas, à notre connaissance, qu'une étude systématique de ces aspects ait été réalisée. Cela dit, une telle étude n'aurait peut-être pas été possible sans les outils de recherche disponibles aujourd'hui, tels les logiciels ou systèmes de veille lexicale automatisée, les ressources lexicales numérisées, la masse de données textuelles en ligne, et les nombreux outils de traitement de textes, de nettoyage et d'analyse syntaxique (des développements que décrivent par exemple Fairon, Naets, Kilgarriff, de Schryver (2007), Habert (2008), McEnery & Hardie (2012), Baroni, Chantre, Kilgarriff, Sharoff (2008), Sag et al. (2012), Tanguy (2013)).

Dans ce contexte, notre objectif est, dans un premier temps, de montrer que *mise en N* est plus qu'une nominalisation de *mettre en N*, et que son emploi et son utilité

font partie d'une dynamique qui découle de la construction nominale elle-même. Nous parlons non seulement de la dynamique de la construction elle-même, c'est-à-dire sa variation et sa productivité, mais aussi celle qui s'exprime à travers les rapports qu'elle entretient avec d'autres constructions nominales et verbales. D'autre part, nous avons comme objectif d'examiner la régularité et tendances éventuelles dans cette dynamique. D'abord, est-ce que la construction *mise en N* s'interprète selon un patron spécifique ? Et est-ce que ce patron est stable ? Mais aussi, en la sortant du cadre de *mettre*, discernera-t-on plusieurs possibilités, des liens avec d'autres types de verbes ou d'autres constructions lexicales ?

1.3 Délimitation de l'étude

La présente étude se limitera à la construction *mise en N* au lieu de la construction générale [DET *mise* PREP (DET) N] qui comprend d'autres prépositions : *à, dans, hors, sur*

mise à plat, mise à l'eau, mise dans le commerce, mise hors l'eau, une mise hors service, la mise sur le marché, la mise sur pied, la mise sur toile, la mise sur orbite.

Non seulement elle est nettement plus fréquente que les autres prépositions,⁴ mais il y a également des liens parfois très étroits entre *en* et d'autres prépositions, ce dont on peut trouver des traces dans des vieilles expressions (TLFi : *en* a le sens de *sur* dans

⁴ La comparaison du nombre d'occurrences des chaînes *une mise en* et *une mise à* dans les corpus du journal *Est Républicain* montre que la première est environ 4 fois plus fréquente. Nous renvoyons à 4.3.2 pour une présentation de ces corpus.

être/se mettre en selle, et le même emploi que à : *aller à/en bicyclette*)⁵. Ceci mériterait, selon nous, une étude à part consacrée aux différences et aux similarités de leurs emplois et leurs sens. Dans cette étude, nous évoquerons d'autres prépositions que *en* quand elles entretiennent un rapport avec une variante *mise en N*. Nous n'allons pas non plus inclure des analyses comparatives entre *mise en N* et des constructions similaires comme *prise Prép N*, *entrée Prép N*, sauf en guise d'illustration. Là aussi, il y a une différence importante en ce qui concerne le nombre d'occurrences.⁶

Les *mise en N* auraient également pu être comparées à des variantes du type *remise en N* comme

mise en question/remise en question ; mise en forme/remise en forme/ mise en état/remise en état.

Mais comme cela aurait rajouté un élément sémantique à la construction et ainsi un niveau d'analyse de plus, nous avons préféré les laisser à l'écart de l'étude actuelle. En outre, si nous partons ici du postulat qu'une unité *mise en N* ne s'emploie pas nécessairement en vertu d'une variante *mettre en N*, cela ne veut pas dire que *mettre* ne sera pas inclus dans nos discussions. Plutôt, nous étudierons aussi bien des rapports entre *mise en N* et *mettre en N* que les rapports éventuels entre *mise en N* et d'autres verbes et d'autres constructions lexicales.

⁵ Le TLFi offre la remarque suivante (nos soulignements en gras) : *Vx*. [Dans qq. expr. vieilles ou figée *en = sur*] *Mitre en tête. Casquette en tête* (BALZAC, *Honorine*, 1843, p. 368). *Il entre en scène* (GREEN, *Journal*, 1946, p. 63). *Se promener en mer* (GRACQ, *Syrtes*, 1951, p. 109). *Christ né de Marie et mort en croix* (TEILHARD DE CH., *Milieu divin*, 1955, p. 141). *Mettre en chantier* (GOLDSCHMIDT, *Aventure atom.*, 1962, p. 250) [...] **Rem. Dans ces expr., en possède un des sens de la prép. lat. *in = sur*. In aram** « sur l'autel ». C'est sur ce modèle que l'on dit couramment *être en selle, en croupe : Il a fait sa promenade en croupe* (SAINT-EXUP., *Citad.*, 1944, p. 936), *en bicyclette, en moto : Je pars la semaine prochaine, en moto* (BEAUVOIR, *Mandarins*, 1954, p. 202), à côté de *être à bicyclette, à moto : En auto, en carriole, à vélo, à motocyclette, à pied* (ID., *ibid.*, p. 228) constr. plus littér. bâtie sur le modèle de la loc. *à cheval*, „anciennement *en cheval, refaite par contamination de à pied*” (A. Rigaud ds *Vie lang.*, 1967, p. 595). **Les loc. formées avec *en* sont jugées fam. par certains grammairiens** (cf. DUPRÉ, 1972, pp. 814-815) **à cause du sens attribué à la prép.** „On ne peut dire : *aller en bicyclette*... puisque *en* a le sens de *dans*” (M. RAT, *Parlez français*, Paris, Garnier, 1940, p. 2). **De fait, le fonds TLF donne 120 ex. de *aller à bicyclette* et 34 ex. de *en bicyclette*, loc. pourtant la plus répandue dans la lang. orale.**

⁶ Dans les corpus d'*Est Républicain*, la suite '*une mise en*' est environ 3 fois plus fréquente que '*une prise de*' et environ 5 fois plus fréquente qu'*'une prise en*'.

Finalement, notre point de départ est le constat strictement formel que *mise en N* est une séquence appartenant à la catégorie nominale, composée d'au moins trois items, des unités graphiques distinctes, juxtaposées et séparées par des blancs : *DET + mise + en + N*. Ensemble, ils forment une unité composée d'un premier nom avec déterminant (DET+N0), d'une préposition (Prép) et d'un second nom sans déterminant (N1).

À notre avis, cette délimitation du domaine de recherche rendra l'étude plus fructueuse car elle permet des analyses plus fines de cette construction. Cela dit, tous les points évoqués sont des aspects qui méritent d'être examinés ultérieurement.

1.4 Le plan

Nous commençons, dans le chapitre 2, par les fondements et la problématique de la présente étude. Nous y proposons un compte rendu historique et sémantique des unités lexicales *mise*, *mise en N*, et *mettre* dans une perspective historique à partir des recensements lexicographiques et étymologiques dans de nombreuses ressources dictionnairiques, abordant ses premiers enregistrements jusqu'aux emplois actuels.

Ensuite, nous présentons quelques travaux qui ont déjà traité de cette construction et dans quels cadres théoriques elle a été abordée jusque-là. À la base de ces comptes rendus, nous offrons finalement une récapitulation et précision des hypothèses et des questions sur la construction *mise en N* et son emploi que nous allons étudier et poursuivre dans la présente étude.

Dans le chapitre 3 sera dressé le dispositif théorique sur lequel nous nous sommes appuyée pour cette étude. L'unité polylexicale, le champ nominal et la dynamique lexicale sont des notions complexes dénommant des phénomènes qui englobent plusieurs aspects. Nous avons divisé ce chapitre en trois parties selon ces notions.

Nous commençons par le statut lexical des unités polylexicales, leur catégorisation problématique et les difficultés qui se présentent pour un traitement unifié de ce type d'unité lexicale, comme le degré de figement et la structuration du sens.

Dans la deuxième partie, nous discutons du sémantisme des noms d'action. D'abord en évoquant l'importance de la conceptualisation dans le calcul du sens du nom, et peut-être particulièrement lorsqu'il s'agit des noms d'action qui se prêtent à des interprétations et susceptibles d'assumer un rôle plus ou moins nominal ou verbal. Ensuite, nous discutons de l'expression nominale de l'action et ses particularités (par rapport à l'expression de l'action dans le champ verbal).

Dans la dernière partie du cadre théorique nous discutons des unités polylexicales par rapport au caractère dynamique du lexique et la possibilité de les considérer comme mécanismes dynamiques.

L'étude d'un phénomène dynamique a fait appel à une multiméthodologie que nous présentons dans le chapitre 4. Nous discutons d'abord de méthodologies pour étudier des phénomènes lexicaux dynamiques, notamment face aux progrès technologiques liés aux outils informatisés disponibles et développés pour les recherches linguistiques. Sera ensuite présentée la constitution du corpus de *mise en N* que nous avons établi à l'aide du moteur de recherche linguistique GlossaNet, en rendant compte du processus de son assemblage, des sources de bruit et du nettoyage. Nous présentons par la suite les outils et dispositifs d'investigation et d'analyses auxquels nous avons eu recours selon notre approche multiméthodologique.

La dernière partie de ce chapitre aborde l'approche d'analyse et ses fondements, ainsi qu'une présentation du procédé d'analyse et les critères d'évaluation sur lesquels elle s'est appuyée.

Le chapitre 5 aborde les résultats de nos études suivis par des commentaires et discussions de ceux-ci. Nous commençons par la présentation morphosyntaxique des variantes *mise en N* répertoriées. Ensuite nous présentons la variation en discutant de la fréquence d'occurrences et de la reproductibilité d'unités lexicales.

La troisième partie décrit l'emploi et le sémantisme de la construction *mise en N* tels que nous les avons observés à travers nos données. Nous traiterons d'abord de la construction *mise en N* globalement et ses diverses interprétations, tel le degré de

spécialisation et/ou de figement. Ensuite nous focaliserons sur les composants et sur divers rapports entre les composants : le type de N et ses rapports entre *mise en* ; l'influence réciproque entre *mise (en)* et le N ; et des rapports entre *mise en N* et d'autres noms d'action, et entre *mise en N* et d'autres verbes que *mettre*.

La diversité de *mise en N* et ses variantes semblent, selon nous, offrir une certaine régularité que nous exposons sous forme d'une typologie. Enfin, nous allons voir les conclusions qu'il est possible tirer de l'inventaire fait de *mise en N* et ses variantes, et de son emploi actuel, et quelles pistes de recherches ultérieures se présentent dans son sillage.

2 *Mise en N* : Etat des lieux

2.1 Des idées reçues de *mise* et *mise en N*

La construction *mise en N* est une ancienne construction de la langue française qui est toujours d'un usage très courant. Pour des francophones, des variantes de cette construction sont considérées aussi bien courantes que vieilles ; les unes peuvent évoquer tantôt des propos comme « on ne dit pas ça » ou que « ce n'est pas un mot », les autres « on ne peut pas dire *mise en N*, parce qu'il n'y a pas de *mettre en N* ». ⁷ Ce lien jugé plus ou moins indissociable entre *mettre en N* et *mise en N* est également présent dans les dictionnaires.

Tous les dictionnaires usuels de la langue française offrent des remarques sur les rapports entre *mettre* et *mise*. Nous avons examiné plusieurs dictionnaires ⁸ pour repérer les diverses informations concernant la construction, notamment par le recensement de l'entrée de *mise*, substantif féminin, et de *mettre*.

Le *Trésor de la langue française* (1985) n'offre pas d'entrée à part pour le nom *mise*, mais remarque par rapport à *mettre* que :

« 1. Dans la langue soutenue et notamment dans la langue écrite, on emploie souvent un verbe plus précis que *mettre* ou *se mettre* (...). 2. *Mettre* et *se mettre* entrent dans de très nombreuses locutions et constructions dont la langue fournit par ailleurs des verbes synonymes. »

⁷ Nous renvoyons au sondage, figurant dans l'Annexe II, que nous avons effectué auprès de quelques locuteurs français natifs concernant l'emploi de quelques *mise en N*.

⁸ Le site web *Dictionnaires d'autrefois*, conçu au sein du projet ARTFL, permet des recherches dans des anciens dictionnaires français. Les dictionnaires consultés sont le *Thresor de la langue françoise* de Jean Nicot (1606), considéré comme le premier dictionnaire avec définitions des mots (en latin) ; ensuite, le dictionnaire de P. Richelet (1680) et celui de A. Furetière (1690) (le 1^{er} dictionnaire français encyclopédique ; le dictionnaire le *Dictionnaire de l'Académie* (les éditions proposées dans la base de données ARTFL : 1694, 1798, 1835 et 1932-35) ; le *Dictionnaire critique de la langue française* de J.-F. Feraud (1787-1788). Nous avons également consulté *Le Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^{ème} au XV^{ème} siècle* de F. Godefroy (1880-1895), le *Petit dictionnaire de l'ancien français* de H. Van Daele (1901), le *Glossaire de la Chanson de Roland* de de J. Bédier (1927), ainsi que le dictionnaire d'E. Littré (1872-77). Parmi les dictionnaires « classiques » de nos jours, nous avons consulté le *Grand Robert* (1989), le *Dictionnaire Historique de la Langue Française* (1992) ; le *Grand Larousse* (2001) et *Le Trésor de la langue française Informatisé*. Nous renvoyons aux références des ressources dictionnaires et électroniques incluses après la bibliographie.

Dans *Le Robert historique de la langue française* (1992), on trouve le nom *mise* dans la rubrique de *mettre*, introduit comme le dérivé le plus fécond du verbe :

« *mise*, dès le XII^{ème} siècle (1180-1190), réalise également l'idée d' «action de mettre en prison », emploi aujourd'hui disparu, et, plus largement, exprime l'action de mettre quelque chose quelque part (1262). Certains emplois particuliers du verbe *mettre* se retrouvent (...) dans les syntagmes figés (...). Certains de ces syntagmes (avec *en*) correspondent à *metteur en...*, **tous à *mettre en***⁹...(...) L'usage actuel du mot consiste surtout en syntagmes correspondant à des emplois du verbe *mettre* avec *à* et *en*. »

Le Grand Robert de la langue française (2001) en offre une remarque au début de l'entrée de *mise* :

« [Action de mettre ; son résultat]. Cette définition théorique est trop large ; comme *metteur*, *mise* ne s'emploie que dans quelques usages du verbe *mettre*. Cependant, la **nominalisation *mettre/mise*** tend à devenir plus fréquente, notamment dans des syntagmes techniques et scientifiques. Seules les emplois les plus usuels sont répertoriés ci-dessous ; d'autres sont possibles, mais *mise* « action de mettre » n'est pas normal en emploi libre (*la mise d'une assiette sur la table par qqn*, par exemple, ne se dit guère).

Le Grand Larousse de la langue française (1989) dispose aussi d'une entrée lexicale à part pour le nom *mise*. Une remarque concernant la liaison avec le verbe *mettre* se présente à la fin :

« La plupart des locutions verbales formées à partir du v. *mettre*, suivi d'une préposition et d'un substantif, donnent naissance à un syntagme nominal de même structure, dont on trouvera généralement la signification à l'entrée du substantif complément de *mise* : *mettre à jour* -> *mise à jour* ; *mettre en place* -> *mise en place* ».

C'est au vu de telles remarques, outre des jugements de locuteurs natifs, que nous avons cherché une connaissance plus profonde. Dans les sections qui suivent, nous porterons d'abord l'attention sur sa présence dans des dictionnaires, ensuite nous offrirons un compte rendu étymologique de *mise* et de *mettre*. Si nous portons l'attention à sa présence dans des ouvrages dictionnaires, c'est parce que cela peut nous dire quelque chose sur son rôle lexical, c'est-à-dire comment on a considéré et considère *mise en N* en tant qu'unité lexicale (voire unité *lexicalisée*) et, en particulier, en tant qu'unité plus ou moins autonome.

⁹ C'est nous qui soulignons.

2.2 Un compte rendu lexicographique

Quand on lit un article dictionnaire sur *mise* (dorénavant MISE pour indiquer l'article dictionnaire), les unités lexicales listées qui sont conformes à la construction *mise en N* sont généralement nombreuses. Cependant, cela n'a pas toujours été le cas. Un recensement de MISE dans divers ouvrages lexicographiques du XVII^e siècle jusqu'à nos jours, du latin via l'ancien français et vers le français moderne montre comment cette partie s'est progressivement établie au cours des siècles.

Dans ses premiers enregistrements, l'entrée MISE ne comprenait pas de constructions nominales *mise en N*. Le premier dictionnaire français monolingue signé Pierre Richelet (1680) (*Dictionnaire françois contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue française*) définit *mise* comme « la dépense qu'on fait en employant et en fournissant quelque argent ou autre chose » et comme « débit, cours de la monnoie » (1680 : 271) :

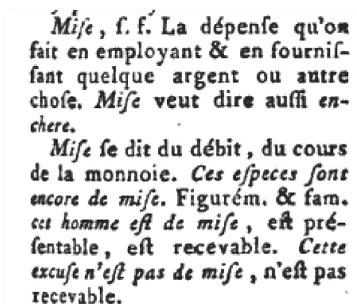


Fig. 1 : Extrait du *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue française*.¹⁰

C'est chez Antoine Furetière dans son *Dictionnaire Universel* de 1690, le premier dictionnaire français encyclopédique (précédant l'ouvrage plus connu de Diderot & d'Alembert intitulé le *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*

¹⁰ Les images sont tirées des ouvrages numérisés consultables en ligne sur *Gallica*, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France et de ses partenaires, accessible sur : <http://gallica.bnf.fr/>, et sur le site *Dicfro*, accessible sur : <http://www.micmap.org/dicfro/dictionaries>.

(1751-1772)), que l'on note l'introduction dans l'entrée MISE du sens 'action par laquelle on met, on fait passer quelque chose' (Furetière, 1690 : 641) :

MISE. subst. fem. Despense d'un compte. Les deux parties d'un compte, sont la *mise* & la *recepte*. Quand la *recepte* excède la *mise*, le comptable est redevable. On dit des articles legers, qu'on n'en fait *recepte* ni *mise* : ce qui se dit aussi au figuré de toutes les choses qu'on veut mépriser.

Mise, signifie encore, Action par laquelle on met, on fait passer quelque chose. Les monnoyes descriées, ne sont plus de *mise*. On dit au figuré, qu'un homme est de *mise*, pour dire, qu'il a de la mine, de la capacité, qu'il peut trouver aisément de l'Employ, qu'il peut rendre de bons services.

Mises, signifie aussi enchere. La dernière *mise* ou enchere de cette terre est à tant. Il faut faire une nouvelle *mise* pour l'emporter.

Fig. 2 : Extrait du Dictionnaire Universel (1690) d'Antoine Furetière.

D'après nos recherches, la variante *mise en possession* semble être la première variante *mise en N* enregistrée comme terme et unité (nominale) indépendante (c'est-à-dire évoquée indépendamment de *mettre*). On la trouve d'abord sous INVESTITURE dans le dictionnaire de P. Richelet *Dictionnaire Portatif de la langue françoise* (1680 : 168) :

« Investiture. s.f. Mise en possession. Acte qui contient la mise en possession »

Ensuite, elle apparaît dans la 4^{ème} édition du *Dictionnaire de l'Académie* (DA) de 1762, où on lie pour la première fois explicitement, sous l'entrée MISE, la construction nominale *mise en N* avec la construction verbale *mettre en N*.

Quant à la construction verbale *mettre en N*, elle apparaît chez Nicot (1606) dès le début de l'entrée de *mettre* (dorénavant METTRE) :

« Mettre, Ponere. *Il vient de Mittere, par syncope et antiptose, Inde Mittere in possessionem. Mettre en possession* ». ¹¹

On retrouve *mise en possession* ensuite dans d'autres ouvrages, par exemple chez Féraud (1787) (« au Palais, mise en possession, formalités pour mettre en possession »), et plus tard dans les dictionnaires de Godefroy (1880-1895) et de Van Daele (1901).

D'autres unités *mise en N* ont été ajoutées sous l'entrée MISE dans la 6^{ème} édition du DA (*mise en accusation, mise en jugement, mise en liberté, mise en scène, mise en vente, mise en œuvre, mise en pages, mise en train*). On y constate également l'introduction d'une troisième acception de *mise*, également dérivée de *mettre*, à savoir 'manière de se mettre, de se vêtir'. Précisons que l'acception n'est pas forcément nouvelle, mais sa présence dans l'article dictionnaire l'est.

L'aménagement le plus important de l'article de MISE a eu lieu dans la 8^{ème} édition. Par comparaison aux éditions antérieures, l'acception 'action de mettre' est dès lors introduite en premier et représente la partie de l'article qui a accru le plus avec l'introduction de plusieurs nouvelles variantes *mise en N*, notamment dans le domaine des nouvelles technologies à l'époque.

Aujourd'hui, même si l'article est bien ample, les dictionnaires remarquent qu'ils n'enregistrent que les emplois jugés « les plus usuels » de *mise* et que « d'autres sont possibles ». Comme c'est le cas pour la plupart des unités lexicales composées de plusieurs mots simples, les *mise en N* ne figurent normalement pas comme entrée dictionnaire. Les variantes figurent dans les articles dictionnaires même, non seulement sous MISE, mais aussi sous l'entrée du composant N, de la même façon que *salle de séjour* figure sous SEJOUR, *machine à coudre* sous MACHINE, *mise en circulation* figure sous CIRCULATION. En outre, une *mise en N* apparaît souvent comme introduction d'un nom d'action de forme simple, en particulier quand il s'agit d'un

¹¹ Pour ne pas dépasser les objectifs de cette étude, nous nous bornerons ici aux enregistrements de *mise* et *mise en N*. Les formes verbales *mettre* et *mettre en N* seront abordées dans la partie suivante qui traite de leur étymologie et de leurs sens.

nom suffixé par *-age*, *-ment* ou *-tion* comme montre ces exemples du Nouveau Petit Robert (2003) :

Abouchement – n. m. Vx ou littér. Mise en rapport (de personnes) ;
Colonisation – n. f. Mise en valeur, exploitation des pays devenus colonies ;
Embouteillage n. m. Vx ou techn. Mise en bouteilles

Cela dit, lorsque les variantes ont un sens spécialisé, elles sont susceptibles de figurer dans des lexiques ou dictionnaires spécialisés.

2.3 Un compte rendu étymologique et l'évolution de *mise/mettre*

Cette partie tente de retracer brièvement l'étymologie et l'évolution de *mise* et de *mettre*. Ce compte rendu est une synthèse des informations que nous avons pu tirer des dictionnaires consultés.

2.3.1 *mise*

L'article dictionnaire du substantif féminin *mise* est introduite comme :

mise [miz] n.f. – V. 1160 ; de *mettre* au p.p. fém. substantivé

Le substantif *mise* atteste d'une longue histoire au cours de laquelle il s'est vu doté de nombreuses acceptions. La première acception enregistrée datée de 1165 (DHLF) concerne une 'dépense', un 'emploi de l'argent qu'on a dépensé' (TLFi), ou encore une 'somme investie'. Ces acceptions sont plus tard, vers 1225, enrichies par les sens de 'gageure' et de 'pari', lesquels seront à la base du verbe dérivé de *mise* vers 1669 : *miser*.

Le sens de *mise* comme 'action de mettre' est dit de dériver de la construction verbale *mettre en reclus* 'mettre en prison' (v. 980) (GR). Désignant l'action de 'mettre en prison' dans le sens 'enfermer', cette expression s'est vue généralisée pour finalement signifier l'action de mettre quelque chose quelque part' (1262) (TLFi, DHLF). Dans des dictionnaires sur l'ancien français comme le *Glossaire du Roman de la Rose* (1914-1924) de Langlois et le *Petit dictionnaire de l'ancien français* de Van Daele (1901), on trouve également *mise* défini comme 'arbitrage'. À titre d'exemple,

chez ce dernier, *mettre en mise* est défini comme ‘soumettre à un jugement’. En fait, toujours selon Van Daele, les sens de *mise* se distinguaient d’une façon assez précise : « action de mettre – dépense - compte – gageure - arbitrage ».

En moyen français, on a également eu recours au terme *mettage* pour l’action de *mettre* quelque chose quelque part. Ce terme a été repris au 19^{ème} siècle comme terme spécialisé « à propos de la préparation de certains travaux (1812), surtout dans *mettage en mains* (1845) en industrie textile » (DHLF), mais n’a pas eu beaucoup de succès.¹²

L’évolution du sens et de l’emploi de *mise*, principalement « en syntagmes correspondant à des emplois du verbe *mettre* (...) avec *à* et *en* » (DHLF), a mené à son état actuel où les ouvrages dictionnaires offrent des définitions sémantiques volontairement larges comme l’action de mettre, de se mettre, ou le résultat de cette action. Le GR admet que

« [c]ette définition théorique est trop large ; comme *metteur*, *mise* ne s’emploie que dans quelques usages du verbe *mettre* ».

Comme synthèse du sémantisme général de *mise*, on peut retenir la synthèse suivante de la structure proposée par TLFi :

- Action de mettre, de se mettre ; résultat de cette action :
 - ‘action de faire passer quelque chose ou quelqu’un en un lieu, en un endroit, en une place’
 - ‘action d’établir ou de modifier la position, la disposition de quelque chose ou quelqu’un’
 - ‘action d’établir ou de modifier quelque chose ou quelqu’un dans son état, sa fonction, sa situation, sa forme extérieure, ses propriétés’.

Dans l’entrée , le TLFi inclut divers sous-groupes avec des libellés indiquant des acceptions plus spécifiques comme « dans des tournures désignant des opérations intellectuelles », « dans la dénomination de relations interpersonnelles », et, « dans la

¹²Il figure aussi dans le complément du dictionnaire de Godefroy. De son côté, Littré (1872-77) offre les définitions suivantes : « 1° Action de mettre. Mettage en couleur. 2° Mettage en mains, opération qui consiste à choisir dans chaque ballot de soie et à assembler ce qui est fin, moyen et gros. Mettage en pages, c’est, dans l’imprimerie, l’action de transformer les paquets, les placards en pages et de faire la feuille. En corroierie, mettage au vent, action d’exposer au vent, pour qu’elle sèche, la peau tannée jusqu’à ce qu’elle soit maniable comme un gant, et étalée sur un marbre pour en faire sortir ce qu’elle contient. ».

dénomination d'états mentaux, moraux » ; ainsi que des domaines terminologiques spécialisés comme coiffure, chimie, défense, dessin, droit maritime, équitation, imprimerie, informatique, typographie, etc.

2.3.2 *mettre*

Dès l'ancien français (du X^e au XII^e siècle), *mettre* offre un riche sémantisme. Ceci est dû à la richesse sémantique de son précurseur latin, *mittere*, un verbe « sans étymologie sûre » (DHLEF). Les sens multiples du verbe latin ont jeté les bases pour le développement d'une riche phraséologie autour de celui-ci. Parmi les premières acceptions notées par rapport au verbe latin *mittere* on trouve :

*'laisser aller, laisser partir, lâcher' ;
'lancer, jeter dans un mouvement rapide (d'armes de traits) ;
'faire pousser, se revêtir' (en latin classique, une synonyme à induere).*

Suivi par un infinitif, *mittere* signifiait encore 'omettre', 'cesser', et 'passer sous silence'. Plus tard, le verbe s'est également vu attribuer le sens d'envoyer et s'est vu rapprocher du sens de 'poser' et le verbe latin *ponere*. C'est à partir de là qu'une influence réciproque entre le verbe *mittere* en latin et le nom *mes* de l'ancien français aurait entraîné certains changements sémantiques et formels qui ont eu comme résultat *mettre*.

D'abord, *mittere in* (vers 950) a évolué vers *metre en/an* (vers 980). Ensuite, la forme *mes* a évolué vers *mets* dont le *t* serait le résultat d'une influence de *mittere/ metre*. *Mets* (v.1140), en français moderne, désigne un plat et a sa racine dans le mot *missum* du bas latin. Ce dernier était en fait la forme accusative du substantif *missus* du latin classique, un dérivé de *mittere* dans le sens 'action d'envoyer, de lancer'. En tant qu'accusatif, *missum* désignait le résultat de cette action et c'est donc de là que *mes* s'est vu doté, en ancien français, du sens 'service à table' et 'plat dans un repas', d'une part, et de l'autre de l'action de lancer [une arme de jet] voire 'ce qui est envoyé'. Il semble aussi que la forme latine a évolué en deux formes de *mettre* :

mittere in N
→ *metre en/an (DET) N*
→ *metre en N + metre à DET N*
→ *mettre en N + mettre à (DET) N.*

En latin médiéval, *mittere* s'est vu doté d'un sens supplémentaire, celui de 'causer, porter, susciter' ce qui fait valoir une fonction causative.

La multitude de sens de *mettre/mittere* se dessine clairement dans le dictionnaire français-latin de Estienne (1539) et dans celui de Nicot (1606) où le verbe *mettre* et les diverses constructions sont listés avec leur(s) verbe(s) et/ou paraphrase(s) correspondant(s) en latin. Dans le DA du 1694 nous notons des commentaires sur l'emploi et le sens du verbe *mettre* et de sa forme pronominale *se mettre* :

Mettre, Se construit quelquefois avec le pronom personnel & un autre verbe à l'infinitif régi de la particule à; Et alors il signifie ordinairement le commencement d'une action. *Dés qu'on luy en parle il se met à pleurer. aussi-tost il se mit à parler tout bas. dès qu'ils furent à table ils se mirent à boire &c. tout le monde se mit à crier &c.* Ce qui veut dire proprement il commença à pleurer, il commença à parler, ils commencèrent à boire, tout le monde commença à crier.

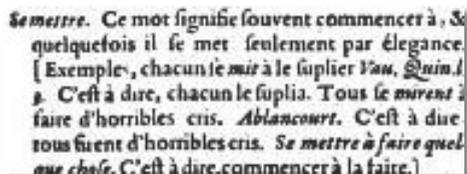
On discerne également un emploi pour évoquer le sens de « la continuation d'action et d'application » :

Quelquefois pourtant il a une signification un peu différente, & il marque continuation d'action & d'application, comme dans ces phrases. *Il s'est mis tout de bon à estudier. depuis qu'il s'est mis à joüer il a entierement quitté l'estude. quand on s'est mis une fois à ne rien faire;* Ce qui veut dire proprement, il s'est addonné, appliqué à estudier; depuis qu'il s'est addonné à joüer, quand on s'est addonné une fois à ne rien faire.

Et on note que l'on juxtapose la construction *faire V* à un équivalent à la base de *mettre*, à savoir *mettre V* :

Mettre, Se construit encore quelquefois avec l'infinitif d'un autre verbe sans aucune particule précédente. *Mettre chauffer de l'eau, mettre secher du linge &c.* pour dire, Mettre de l'eau auprès du feu afin qu'elle chauffe, mettre du linge en un lieu afin qu'il seche, faire chauffer de l'eau, faire secher du linge.

De plus, comme le remarque Richelet (1680 : 35), *se mettre* s'emploie parfois « seulement par élégance » :



Se mettre. Ce mot signifie souvent commencer à, & quelquefois il se met seulement par élégance. [Exemple, chacun se mit à le supplier. Tous se mirent à faire d'horribles cris. Ablancourt. C'est à dire tous firent d'horribles cris. *Se mettre à faire quelque chose.* C'est à dire commencer à la faire.]

Fig. 3 Extrait des commentaires sur *se mettre* dans le dictionnaire de Richelet (1680).

Ceci a changé au cours des siècles, comme on peut le constater par exemple dans le TLFi, avec une préférence stylistique pour les mots simples considérés comme plus précis¹³:

Dans la lang. soutenue et notamment dans la lang. écrite, on emploie souvent un verbe plus précis que *mettre* ou *se mettre*. Ainsi *insérer*, *introduire* ou *loger* peuvent se substituer à *mettre dans* + compl. de lieu, *appliquer* ou *poser* à *mettre sur*, *revêtir* ou *chausser* à *mettre* (un vêtement, des souliers), *s'installer* à *se mettre* + prép. + compl. de lieu. (TLFi)

C'est là une des raisons pour lesquelles on trouve de nombreux couples *mettre* *Prép* (N)/V :

Mettre et *se mettre* entrent dans de très nombreuses loc. et constr. dont la lang. fournit par ailleurs des verbes synon. P. ex.: *mettre ensemble*, assembler; *mettre obstacle à*, empêcher; *mettre à l'épreuve*, éprouver; *mettre à sec*, assécher; *mettre de côté*, réserver ou épargner; *mettre dans l'embarras*, embarrasser; *mettre en opposition*, opposer; *mettre en terre*, enterrer ou planter; *mettre par écrit*, inscrire ou écrire; *se mettre au courant*, s'informer; *se mettre debout*, se lever; *se mettre au lit*, se coucher. (TLFi)

Ceci peut être vu en rapport avec les commentaires sur le sémantisme de *mettre*. Le DHLF note que *mettre* concerne d'une manière générale « à faire être (dans un état) ». De son côté, Bédier (1927) estime, suite à son recensement du lexique de la Chanson du Roland (*Glossaire de la Chanson de Roland*), que « [d]ans l'ensemble le sens du verbe n'a pas changé depuis le XIIIe siècle » (Bédier, 1927 : 424). Cela dit, il note un changement quant aux notions de *continuation*, *action* et *application* indiquées par le DA (voir ci-dessus) :

« Pourtant il faut noter qu'assez souvent il s'y ajoute en ancien français une nuance de rapidité, de violence ou simplement de mouvement, qui n'est plus guère présente aujourd'hui (...) dans tous ces cas le complément circonstanciel de lieu est précédé de *en ...* ». ¹⁴

¹³ Sur ce point voir aussi la partie précédente, 2.3.1.

¹⁴ Il continue: « on peut avoir aussi *en-cuntre a* (...), *par mi* (...). Parfois le verbe est déterminé par un adverbe : *fors* (...), *ultre* (...). Nous avons conservé des expressions comme *mettre en reng* (...), *en sun num* (...), mais nous n'avons plus : *mettre en bandun* (...) « se lancer à corps perdu », *en chalengement* (...) « élever des prétentions sur », *en exill* (...) « détruire », *en present* (...) « faire présent de », *en ubli* (...) « oublier ». » (Bédier, 1927 : 424-425).

Comme c'est le cas pour *mise*, le sens de *mettre* est vaste et contextuel, et - dans une large mesure, sinon principalement - est lié à ses compléments (en général une préposition et un nom).

À travers le grand nombre de variantes *mettre* ressort donc un sémantisme divers, surtout en rapport avec le fait de placer (déplacer, emplacer), aménager, transformer, changer, affecter ou altérer l'état ou la situation de quelque chose ou de quelqu'un. Si l'on se tient aux propos du TLFi, la structure sémantique - très condensée - qui en ressort s'esquisse comme suit :

- Agir de façon à établir ou modifier la localisation, la disposition, l'état, la fonction, la situation de quelque chose ou de quelqu'un.
- Faire passer en un lieu, un endroit, en une place, mettre, placer, disposer, envoyer, conduire, ...
- Modifier la position, la disposition de quelque chose ou de quelqu'un.
- Faire subir un changement physique, matériel à quelque chose ; faire passer dans tel ou tel état, dans telle ou telle situation.

Ces points comprennent de nombreuses sous-catégories regroupant les syntagmes à la base de *mettre* selon différentes qualités, telles que « le compl. dir. concr. désigne un inanimé » ou le « compl. indir. désigne un état mental, moral ou psychol. » (TLFi).

Comme on a pu le constater dans les pages précédentes, la construction *mise en N* est très présente dans les ressources dictionnaires avec des amples entrées qui illustrent bien son histoire et sa complexité sémantique. Dans la section suivante, nous allons voir comment les nouvelles ressources lexicales (numériques) viennent compléter les informations offertes par les dictionnaires dits classiques.

2.4 *Mise en N* dans des ressources linguistiques en ligne

Faisant partie du cadre linguistique normatif qui a évolué en France depuis le 16^{ème} siècle, les dictionnaires de l'Académie, Le Robert, le Grand Larousse et le Trésor de la Langue Française sont des ouvrages généralement reconnus comme « classiques » par le grand public, et par là en quelque sorte officiels. Numérisés, ils sont adaptés pour la consultation et des recherches lexicales en ligne. Par exemple, on verra plus loin que de nombreuses variantes *mise en N* et interprétations de celles-ci sont absentes de ces ouvrages classiques.

Aujourd'hui, nous disposons pourtant d'autres ressources lexicales qui complètent les informations fournies. En plus des dictionnaires papier ou numérisés et consultables en ligne, nous pouvons consulter de nombreux glossaires et lexiques en ligne, soit dans des bases de données terminologiques, ou bien dans des lexiques, glossaires ou dictionnaires créés aussi bien par des institutions publiques que par des entreprises, mais aussi consulter des sites web qui se veulent dictionnaires, créés par des communautés ou des entreprises, voire même par des particuliers.¹⁵ Ces types d'outils fournissent des informations supplémentaires sur la construction *mise en N*, souvent avec davantage d'exemples, et parfois aussi des équivalents dans d'autres langues. Ayant eu recours à ce type de ressources dans nos analyses, nous aborderons aussi ce sujet dans le chapitre 4.

2.4.1 *Mise en N* dans des dictionnaires en ligne

Wordreference est un site qui propose des dictionnaires bilingues dans plusieurs paires de langues (nous avons eu recours au dictionnaire français-anglais). On y trouve de nombreuses variantes *mise en N* et leurs équivalents avec des exemples. Par comparaison avec des dictionnaires classiques, l'entrée de *mise* liste en outre les cas où des variantes ont fait l'objet de discussion dans des forums destinés aux utilisateurs (il s'agit souvent de traducteurs professionnels qui s'en servent dans leur travail). La figure montre un extrait du résultat de la recherche de la suite *mise en* :

¹⁵ Quelques exemples de ressources linguistiques en ligne sont : des bases de données terminologiques *InterActive Terminology for Europe*, *FranceTerme*, *TermSciences* (dont nous parlerons ci-dessous) ; des institutions publiques : *Les mots-clés de la Justice*, <http://www.justice.gouv.fr/mots-cles> ; des entreprises : *Le dictionnaire multifonction TV5*, <http://dictionnaire.tv5.org/dictionnaire> ; des sites web dictionnaires : *Wordreference*, *Linguee*, *Wiktionary* ; des particuliers : *Lexilogos*, www.lexilogos.com.

mise en réseau <i>nf</i>		networking <i>n</i>
mise en réserve <i>nf</i>	(entreprise : épargne) La mise en réserve est votée lors de l'assemblée générale des actionnaires.	reserve <i>n</i>
mise en route <i>nf</i>	(allumage) Les disques durs SSD accélèrent la mise en route des ordinateurs.	start-up <i>n</i>
mise en scène <i>nf</i>		staging, directing <i>n</i> dramatization <i>n</i> stageplay, stage direction <i>n</i>
mise en service <i>nf</i>	(factory, equipment) (motorway) (programme)	putting into service <i>n</i> commissioning <i>n</i> implementation <i>n</i>
mise en situation <i>nf</i>		role-playing <i>n</i>
mise en sommeil <i>nf</i>	(cessation temporaire d'activité) (figurative) Nous n'avons pas le temps de nous occuper de cette nouvelle activité, nous l'avons mise en sommeil pour le moment.	put [sth] aside <i>vtr + adv</i> put [sth] on the back burner <i>v expr</i>
mise en sommeil <i>nf</i>	(informatique : mise en veille) On fait une mise en sommeil de l'ordinateur, quand on veut le réactiver rapidement. You put the computer to sleep when you want to be able to start it up again quickly.	put [sth] to sleep <i>v expr</i>
mise en valeur <i>nf</i>		development, improvement <i>n</i>
mise en veille <i>nf</i>	(mise en sommeil électronique) La mise en veille n'est pas l'arrêt d'un appareil.	putting [sth] to sleep <i>n</i>
mise en vente <i>nf</i>		notice of sale <i>n</i>

Fig. 4 : Extrait des résultats de la requête 'mise en' dans le dictionnaire en ligne Wordreference le 03/08/2015.

De son côté, [Linguee](#) est un dictionnaire en ligne qui se base sur deux ressources : un dictionnaire régulièrement mis à jour et complété par une rédaction, et un moteur de recherche sous forme d'un webcrawler indexant des textes bilingues sur le Web. Le résultat d'une recherche comprend donc les entrées dans le dictionnaire rédactionnel, ainsi que des concordances parallèles d'extraits repérés sur le Web comprenant des textes correspondants dans deux langues différentes (pour nous, l'anglais et le français). Les premières données ont été établies par la rédaction interne, tandis que les données tirées du Web ne sont pas révisées :

The screenshot shows the Linguee website interface. At the top, there is a language selector set to 'français ↔ anglais' and a search bar containing 'mise en'. Below the search bar, the results are categorized under 'Dictionnaire anglais-français'. It lists several examples of 'mise en' followed by their English equivalents: 'mise en place' (setting up, installation, establishment, introduction), 'mise en page' (layout, page setup, pagination), and 'mise en service' (commissioning, starting up). There is also a 'Voir également' section with 'ante'. The page is dated '© Dictionnaire Linguee, 2016'. Below this, there is a section for 'Sources externes (non révisées)' which provides three bilingual examples with source links to consilium.europa.eu and ecb.europa.eu.

Fig. 5 : Extrait de la requête mise en sur dans le dictionnaire en ligne Linguee le 13/08/2015.

2.4.2 Mise en N dans des bases de données terminologiques

FranceTerme est une base de données terminologique qui contient les termes scientifiques et techniques recommandés par la Délégation générale de la langue française, parus au Journal officiel et destinés notamment à l'administration publique. Les fiches se présentent comme suit :

<p>mise en récit</p> <p>Journal officiel du 27/11/2008</p> <p>Domaine : COMMUNICATION</p> <p>Définition : Méthode de communication qui consiste à substituer à la simple présentation d'informations ou à des analyses d'idées des récits à caractère exemplaire.</p> <p>Équivalent étranger : story-telling (en), storytelling (en)</p>
<p>mise en équivalence</p> <p>Journal officiel du 24/05/2015</p> <p>Forme développée : mise en équivalence de notes</p> <p>Domaine : ÉDUCATION - FORMATION</p> <p>Définition : Technique statistique visant à permettre la comparaison entre des notes obtenues à des examens distincts portant sur les mêmes compétences ou évaluant des connaissances identiques.</p> <p>Équivalent étranger : equating (en)</p>

Fig. 6 : Exemples de fichiers terminologiques de deux variantes mise en N tels qu'ils se présentent dans la base de données FranceTerme.

La base de données offre quatorze résultats d'entrées comprenant des variantes *mise en N*, dont huit avec une variante figurant comme ou faisant partie d'un terme spécialisé :

mise en attente, mise en boîtier, mise en commun, mise en équivalence, mise en marché (première mise en marché) mise en pression, mise en récit, mise en rotation (fusée de mise en rotation, plateau de mise en rotation), mise en scène d'intérieur, mise en service, mise en veille (système de mise en veille).

De son côté, la base de données française [TermSciences](#) offre des fiches terminologiques qui contiennent des équivalents anglais, espagnols ou allemands, ainsi que des synonymes en français. Nous avons repéré trente-trois fiches pour des termes *mise en N* et six fiches où une variante est listée comme synonyme :

The screenshot shows a web interface for TermSciences. At the top left is the TermSciences logo with a tree and sun icon. At the top right is the copyright notice: "Copyright (C) : TermSciences - le 08/02/2007". The main heading is "Mise en service". Below it is a search bar containing the word "Termes". There are three entries listed, each with a source and a flag:

Term	Source	Flag
Mise en service	INIST	France
Commissioning	INIST	United Kingdom
Puesta en servicio	INIST	Spain

Fig. 7 : Exemple d'une fiche terminologique TermSciences. D'autres variantes sont par exemple mise en bascule, mise en copeaux, mise en pâte, mise en feuille papier, mise en charge cyclique.

Finalement, la base de données terminologiques [Interactive Terminology for Europe](http://iate.europa.eu) (IATE) contient de nombreuses variantes *mise en N* parues dans des textes relatifs aux affaires européennes. Fondée en 1999 comme un projet terminologique à travers les divers secteurs au sein de l'Union Européenne, IATE est une large base de données qui rassemble et coordonne des termes spécialisés (environ 8,4 millions de termes) couvrant toutes les langues officielles de l'Union. Les termes sont validés par des professionnels et les données régulièrement mises à jour.¹⁶ IATE est disponible en ligne gratuitement.

¹⁶ Les professionnels incluent « les traducteurs, les administrateurs, les juristes-linguistes, les experts et d'autres sources fiables », <http://iate.europa.eu/brochure>.

The screenshot shows the IATE search interface. At the top left is the IATE logo with the text 'InterActive Terminology for Europe'. A language dropdown menu is set to 'English (en)'. Navigation links include 'My search preferences', 'Remove my search preferences', and 'Help'. The search criteria section includes fields for 'Search term' (filled with 'mise en'), 'Source language' (filled with 'mise en eau'), 'Target languages' (filled with 'mise en gaz'), and 'Optional criteria' (filled with 'mise en tas'). A search button is present. Below the search criteria, a list of suggested variants is shown: 'mise en eau', 'mise en fob', 'mise en gaz', 'mise en jeu', 'mise en lot', 'mise en sac', 'mise en tas', 'mise en acte', 'mise en cage', and 'mise en cave'. On the right side, there are checkboxes for languages: 'ga', 'hr', 'hu', 'sl', 'sv' (checked), and 'Any'. There are also 'Load preferences' and 'Clear' buttons.

Fig. 8 : Aperçu de variantes mise en proposées sur IATE.

Other languages: [DE](#) [EL](#) [ES](#) [IT](#) [NL](#) [PT](#) [All](#)

[Feedback](#)

Domain Chemical compound, Electronics and electrical engineering

Term	mise en gaz	fr
<i>Reliability</i>	3 (Reliable)	
<i>Term Ref.</i>	UIIG,Dic.Industrie du Gaz	
<i>Date</i>	24/09/2003	

Term	udblæse med gas	da
<i>Reliability</i>	3 (Reliable)	
<i>Date</i>	24/09/2003	

Term	skyning med gas	en
<i>Reliability</i>	3 (Reliable)	
<i>Term Ref.</i>	IGU,Gasindustriens Ordb,2.nybearbejdede og udvidede udgave,Bind 5	
<i>Date</i>	24/09/2003	

Source: COM IATE ID: 1424561

Fig. 9 : Exemple d'un fichier concernant la variante mise en gaz avec des équivalents proposés en danois et en anglais.

Comme FranceTerme et TermSciences, IATE propose aussi des termes équivalents dans d'autres langues quand ils existent. Par ailleurs, parmi les correspondants anglais, on observe que des substantifs terminés par le suffixe anglais *-ing* sont nettement majoritaires :

mise en pâte - pulping ;
mise en pâte biologique - biopulping ;
mise en pâte thermomécanique - thermomechanical pulping procès ;
mise en musique - setting to music ;
mise en scène - staging.

Pour nous, ces observations soulèvent des questions sur les rapports entre la construction *mise en N* et celle en *N-ing* anglais, d'une part, et les rapports entre *mise en N* et son équivalent français de forme simple.

Vu l'ampleur des résultats des requêtes (les recherches peuvent être affinées uniquement par des critères thématiques et terminologiques), nous renvoyons au site pour un aperçu plus complet de la variation *mise en N*.

2.5 Etudes antérieures sur la construction *mise en N*

Dans la présentation, nous avons évoqué quelques études qui traitent dans une certaine mesure de la construction nominale *mise en N*. Pour compléter cet état des lieux de la construction *mise en N*, nous présentons ci-dessous un bref compte rendu des positions théoriques et des hypothèses sur *mise* et *mise en N* offertes par ces études.

2.5.1 *Mise en N* comme construction départicipiale

Le travail de Lombard (1930) est une étude sur les constructions nominales en français sur base de dictionnaires et de journaux. Les outils de recherches de l'époque étaient naturellement radicalement différents de ceux dont les chercheurs disposent aujourd'hui, mais cette étude n'en est pas moins intéressante comme toile de fond et témoin historique de l'emploi de la construction *mise en N*. En premier lieu, Lombard a décrit *mise en N* comme un nom *départicipial*, c'est-à-dire un participe passé qui a été nominalisé et qui garde la structure verbale et les particularités verbales telles des valeurs aspectuelles. En deuxième lieu, par opposition à la contrainte stylistique du

« vrai » français prônée par des savants contemporains, Lombard discute de la liberté stylistique d'un français qui selon lui « semble devenir de plus en plus élastique » (Lombard, 1930 : 1). Dans ce contexte, il s'oppose à des savants comme Legrand¹⁷, et considère que ces constructions sont plutôt utiles dans les manières d'expression, aussi bien pour des fins pratiques que créatives :

« C'est un de ces types qui permettent de résumer en une seule construction nominale le contenu tout entier d'une proposition : *la mise en scène d'une pièce de théâtre, la mise en vente d'un article (...)*. Aussi le type est-il très vivant, et on crée continuellement de nouveaux composés, surtout avec *mise*, en transférant directement dans le domaine nominal une locution verbale « *mettre + groupe prépositionnel* », prise en bloc. » (Lombard, 1930 : 120-121)

Lombard a également constaté la haute fréquence, et l'utilité en général, de ces formes départicipiales dans diverses terminologies. Quant à *mise en N*, Lombard estime que toute construction *mettre en N* peut donner lieu à une construction nominale *mise en N* :

« Toute locution avec *mettre en ...*, et il y en a des quantités, semble désormais admettre en face d'elle un groupe correspondant avec le substantif *mise*. (ibid. : 121)

Les constructions *mise en N* peuvent néanmoins représenter des noms composés véritables en raison de leur figement :

« Elles ne semblent point admettre l'introduction d'un élément comme dans *l'accession possible au trône d'Espagne, l'envoi directement dans notre port, (...)*, les éléments adjectifs devant être placés non pas au milieu, mais à la fin du groupe entier [« *la mise en flacons automatique* »] » ;

mais aussi en raison de leur prononciation :

« il est possible que dans des formes d'une certaine longueur, comme *mise en disponibilité, entrée en possession*, un faible accent secondaire d'intensité tombe parfois sur le premier substantif, donc sur les syllabes *mi-*, *-trée*, mais des groupes comme *mise à l'eau (...), mise en vente (...)* où l'*i* de *mise* perd d'ailleurs souvent beaucoup de sa longueur, constituent des unités prosodiques comparables en tout point à des mots tels que *mikado* ou *misanthrope*. »

¹⁷ Emile Legrand était l'auteur du *Stylistique française* (1925) où il stipule des règles pour écrire du vrai français et des tournures vraiment françaises. A titre d'exemple, les mots d'un sens large, tel *mettre*, étaient sanctionnés : « comment éviter [...] les tournures phraséologiques réputées banales, incolores, maladroites, disgracieuses ». Les « conditions essentielles du style littéraire » sont la couleur et l'harmonie. Les grands obstacles à la couleur, ce sont les mots incolores par eux-mêmes, à savoir : ceux d'un sens très-étendu (chose, gens, faire, mettre, avoir, être...), les pronoms, les adverbes et les conjonctions. » (Legrand cité par Lombard (1930 : 10).

Lombard rajoute finalement une perspective contrastive en les rapprochant d'un certain type de noms d'action allemands affixés. Il fait ainsi valoir des liens entre certains suffixes allemands en distinguant, dans les correspondants allemands, un caractère locatif des affixes (*in-*, *im-*, *zu-*...) joints à ce qu'il appelle l'élément actionnel (*-setzung*, *-stellung*, en ce qui concerne *mise*). Nous allons voir plus tard que les observations de Lombard sont toujours actuelles.

2.5.2 *Mise* comme supplétif à *mettre*

Les études de Barbaud (1995, 1997) sur la construction *mise en N* se réalisent dans le cadre de ce qu'il a nommé la syntaxe référentielle (Barbaud, 2009). S'opposant à la morphologie générative (pour exclure la syntaxe dans leur approche) et à la tradition transformationnelle (pour confondre la transformation et la syntaxe), il propose un angle de vue différent :

« [L]e concept de « syntaxe dérivationnelle » prétend être une alternative substantielle à l'approche morphologique traditionnelle, notamment en ce qui a trait aux faits de composition lexicale dans les langues romanes. » Barbaud (1995 : 162).

Pour montrer comment des analyses selon la tradition transformationnelle ou générative n'y sont pas adaptées, il se sert de la correspondance entre les expressions *mettre* + syntagme prépositionnel (SP) et la nominalisation du participe passé *mise SP*. Selon Barbaud, *mise* ne représente pas une nominalisation par dérivation affixale ni par conversion morphologique ; la relation *mettre* – *mise* représente une conversion qu'il appelle *syntaxique* puisque le changement est distributionnel, pas catégoriel. C'est-à-dire, en tant que tête d'un syntagme nominal, *mise* fait bien l'objet d'un changement de catégorie grammaticale, mais dans les expressions *mise SP*, *mise* ne devient pas pour autant un nom véritable au même titre que des nominalisations obtenues par dérivation morphologique. Ainsi, *mise* n'obtient pas une véritable autonomie lexicale comme elle garde les propriétés syntaxiques et sémantiques du verbe *mettre* : la présence de d'arguments et leur emplacement, notamment un argument obligatoire ou d'*appoint* (le SP) :

« Il s'agit toujours d'un « procès » qui requiert trois arguments » (ibid. 1997 : 30-33)

« À la différence du mot *destruction*, qui peut se paraphraser par ACTION DE DETRUIRE, la paraphrase ACTION DE METTRE ne se conçoit pas indépendamment d'un argument d'appoint » (ibid. : 31).

Pour Barbaud, il s'agit alors d'un phénomène de *suppléance*, ce qui concerne selon lui des verbes communs et élémentaires - « à faible idiosyncrasie » - comme *être*, *avoir*, *faire*, *aller* en plus de *mettre* car :

« Une forme supplétive de verbe doit obligatoirement conserver les propriétés lexicales et argumentales de ce verbe contrairement à une forme obtenue par conversion ou réduction » (Barbaud, 1995 : 133)

De ce point de vue, *mise* – et par extension *mise en N* - représente une forme verbale :

« la suppléance ne change pas la catégorie du verbe et qu'elle préserve intégralement le sémantisme du procès. » (Barbaud, 1997 : 32).

2.5.3 *Mise en N* en lexique-grammaire

Le lien entre *mise* et *mettre* est important aussi dans le cadre du lexique-grammaire. Le lexique-grammaire vise une description exhaustive du lexique.¹⁸ Cette théorie opère à un niveau syntaxique, dans le cadre des phrases, et dans le sens que tout énoncé peut être rapporté à une phrase de base, ce qui a été formulé comme prédicat avec un schéma d'arguments, hiérarchisés en fonction de leur pertinence : *Préd (arg1, arg2, arg3,...)*

Pierre mange = Prédicat [*manger*], N0 [*Pierre*]

Pierre mange une pomme = Prédicat [*manger*], N0 [*Pierre*], N1[*une pomme*]

Nous avons repéré quelques études au sein de cette théorie qui traitent de cas de *mise*, *mise en N*, *mettre* et de *mettre en N*. Les unités sont alors abordées par rapport au figement et les expressions figées, à la composition nominale, et par rapport aux

¹⁸ Cette théorie linguistique a été développée par Maurice Gross qui s'est inspiré des bases mathématiques posées par Zellig Harris pour des études linguistiques. Ici, nous évoquerons quelques idées centrales de ce cadre théorique. Pour des comptes rendus et discussions plus détaillés sur cette approche et ses méthodes, nous renvoyons à M. Gross (1975, 1981), Leclère (1990), Ibrahim (2003), Laporte (2008), et à G. Gross (2012, 2013).

fonctions d'opérateur et de support.¹⁹ Leur base étant la phrase de base, les études focalisent sur le prédicat, idéalement représenté par les verbes et la catégorie verbale. Selon la tradition transformationnelle sur laquelle le lexique-grammaire est basée, il ne suffit pas de procéder à des analyses purement sémantiques des composants du lexique pour une description systématique des langues. Car leur sens est étroitement lié à leur(s) fonction(s) dans la phrase. Les propriétés définitionnelles sont basées sur des qualités syntaxiques car

« Seul la syntaxe permet de montrer qu'un substantif comme *autorisation* peut être interprété comme un nom prédicatif ou comme un concret :

Luc a donné à Max l'autorisation de partir

Max a laissé son autorisation dans le métro » (G. Gross, 1988 : 57).

À ce titre, les verbes *supports* et verbes *opérateurs* sont très utiles.²⁰ Par exemple, la phrase *Max a fait un séjour en Italie* correspond à la phrase *Max a séjourné en Italie* (ibid.). Ceci montre l'équivalence entre une construction de support et un verbe simple comme dans :

Donner une autorisation ⇔ *autoriser*

Donner un conseil ⇔ *conseiller*

Faire un séjour ⇔ *séjourner*

Dans les trois cas, ce sont *autorisation/conseil/séjour* et *autoriser/conseiller/séjourner* qui remplissent la fonction prédicative, tandis que *faire* et *donner* jouent un rôle de support pour actualiser les prédicats de forme nominale dans la phrase. Le sens principal étant assuré par son argument, les verbes support peuvent ainsi être considérés référentiellement vides, mais avec la possibilité d'apporter des nuances

¹⁹ Dans M. Gross (1975, 1981, 1986), G. Gross & Vivès (1986), G. Gross (1988), G. Gross (1996a, b) nous avons repéré des exemples comme *mise en scène*, *mise en demeure*, *mise en rage*, *mise en confiance*, (*mise à feu*) ; *mise en conformité*, *mise en scène*, *mise en garde*. Nous n'excluons évidemment pas l'existence d'autres études abordant cette construction.

²⁰ Ces notions ont été inspirées par la théorie transformationnelle de Harris et les travaux sur les *Funktionsverben* en allemand (voir G. Gross & Vivès, 1986). M. Gross a eu recours à la notion harrissienne d'*operator* (*opérateur*) et Daladier (1978) introduit la notion de verbe support pour désigner des verbes sémantiquement vides « qui permettent de construire une phrase nominale à *V-n* en relation de paraphrase avec une phrase verbale » (G. Gross & Vivès, 1986 : 14). M. Gross (1981) propose une distinction entre les deux notions en indiquant que la spécificité de l'opérateur est d'augmenter le nombre d'arguments par une unité. Nous reviendrons à ces notions en 3.3.4.2.

aspectuelles (voir aussi 3.3.4), tels les verbes *commencer* et *entamer* qui évoquent le sens de début ou de lancement, appelé l'inchoatif, (*commencer la construction des bâtiments/à marcher, entamer la tâche désignée*). On peut par ailleurs évoquer la forme pronominale de *mettre - se mettre (en/à)* - qui véhicule aussi cet aspect :

« (...) le présent français ne traduit pas généralement l'inchoatif mais on utilise pour cette relation le verbe *se mettre à* :

Luc se met à travailler

Luc se met au travail » (G. Gross, 1996b : 61)

De son côté, le verbe opérateur introduit un troisième actant :

Max fait dormir Luc

Max met Luc en rage

Max rend l'eau rouge (M. Gross, 1981 : 24).

C'est Max qui cause respectivement le sommeil et la rage à Luc, et le changement de couleur de l'eau. Ceci indique deux phrases sous-jacentes et deux sujets différents :

Max fait ≠ Luc dort

Max met ≠ Luc est en rage

Max rend ≠ l'eau est rouge (ibid.)

mettre peut de plus être considéré comme opérateur causatif privilégié à la construction de support *être Prép* :

Cette affaire a mis Luc de bon poil

Etat final : Luc est de bon poil (Danlos, 1988 : 26)

Même si ceci ne vaut pas pour les cas où *mettre* figure dans une construction avec un élément figé :

Max a mis Luc en boîte

**Luc est en boîte* (Danlos, 1988 : 32)

On peut également distinguer un emploi d'opérateur et un emploi de support de *mettre* à la base du nombre d'actants comme le montre M. Gross (1981) :

« Certaines opérations syntaxiques de réduction d'actants éclairent les relations entre *Vsup* et opérateurs causatif du § 4.5.

Considérons le causatif N_0 *mettre* dans

Max met # Luc est au travail

= Max met Luc au travail

La réflexivation $Max = Luc$ conduit à

Max se met au travail

où *se mettre* se présente comme un *Vsup* aspectuel. » (M. Gross, 1981 : 38)

D'un autre côté, les diverses opérations syntaxiques auxquelles on a recours en grammaire transformationnelle pour définir une unité lexicale servent à distinguer les *phrases libres* des *expressions figées*. Par exemple, étudiant le degré d'indissociabilité entre les composants, il est possible d'identifier le degré et la portée du figement.

Ainsi, M. Gross (1986) montre que dans la nominalisation de la phrase libre

Max a mis Hamlet en scène
= *Max a fait la mise en scène de Hamlet*

les compléments, *en N* et *Hamlet*, changent de statut. Le premier se fige dans un groupe nominal tandis que le second devient un complément adnominal de ce groupe :

une mise en scène de Hamlet
**une mise de Hamlet en scène*
**une mise superbe en scène de Hamlet*.

Ensuite, à l'intérieur du groupe *mise en scène*, il y a des contraintes sur l'emplacement d'adjectifs. Il accepte un modificateur au début - avant *mise* (*une belle mise en scène*) - ou à la fin - après *scène* (*une mise en scène réussie*) -, mais pas au milieu entre *mise* et *en* ni entre *en* et *scène* (**une mise superbe en scène*/**une mise en superbe scène*).

2.6 Récapitulation et précis sur la problématique et les hypothèses sur *mise en N*

Dans ce chapitre, nous avons commencé par une présentation de la longue et riche histoire de *mise en N* comme unité lexicale en langue française. Ceci a donné une vue d'ensemble sur ses origines, sur son évolution sémantique et son expansion dans le lexique français, mais aussi comment cette construction a été et est toujours perçue par des linguistes et lexicographes.

Si l'on résume les acceptions évoquées dans les pages précédentes, *mise* et de *mise en N* peuvent dénoter aussi bien une action, le résultat d'une action, le fait de faire quelque chose, la mise en place de quelque chose, le comment, et même l'arbitrage (cf. 2.3.1). Les diverses ressources dictionnaires et les bases de données terminologiques attestent eux aussi, d'un côté, des racines anciennes, de la productivité, de la diversité et de l'emploi étendu de la construction *mise en N*, et de l'autre, selon nous, du lien plus ou moins inséparable entre *mise* et *mettre*.

À notre avis, toute diversité en termes d'emploi et de sens a contribué à ce que les noms de ce type ne sont généralement pas étudiés comme *mots* proprement dits, plutôt comme un *groupe* de mots ou comme un *syntagme* vu leur forme polylexicale, c'est-à-dire une unité lexicale composée de plusieurs unités lexicales simples juxtaposées mais non soudées. Ensuite, les variantes *mise en N* ne semblent pas non plus être perçues (a priori) comme *noms* proprement dit, ayant une fonction de dénominateur ; on les considère d'emblée comme dérivées d'une forme verbale et, là encore, d'une phrase, et donc intrinsèquement des éléments appartenant à la catégorie verbale.

En somme, il semblerait que les *mise en N* n'ont été étudiées qu'au travers – ou surtout à partir - du verbe *mettre* et la construction verbale *mettre en N*. Or, ce lien présuppose qu'à chaque nom *mise en N* il existe un verbe *mettre en N*, et ainsi que chaque *mise en N* sera retransformée, ou « reverbalisable », à un *mettre en N*. Sans vouloir nous opposer au lien entre *mise* et *mettre*, nous aimerions pourtant faire valoir que cette idée - que les *mise en N* sont toutes des *mettre en N* - est une conclusion trop simple. S'il peut-être vrai que la plupart des *mise en N* ont un correspondant verbal *mettre en N*, est-ce que cela vaut nécessairement pour toutes les *mise en N* ?

À cet égard, les nouvelles ressources lexicographiques (cf. 2.4) offrent non seulement un aperçu de la multitude de variantes *mise en N* qui se rajoute à celle déjà documentée dans les dictionnaires dits classiques, mais aussi un aperçu de la variation sémantique de la construction et de son produit. D'autre part, ayant recours à de nouveaux outils recherche comme le Web, les constats sur sa structure se relativisent. Par exemple, dans certains cas, les contraintes sur l'emplacement d'adjectifs à

l'intérieur du groupe *mise en N* (cf. 2.5.3.) (*une belle mise en scène* - **une mise belle en scène* - **une mise en belle scène*) sembleraient être moins rigides : ²¹

*une mise immédiate en situation de travail*²²
*une mise rapide en bouteille avec filtration stérile*²³
*Une mise instantanée en 4 roues motrices*²⁴

D'un autre côté, dans l'analyse et le traitement automatique de la langue, *mise en N* peut facilement être confondue avec celles à base de *miser*. Par exemple, parmi les 700 types de noms polylexicaux en français identifiés par Mathieu-Colas (1996) on trouve la variante *mise en huit*. Sans préciser le sens davantage, il la classe comme un nom composé du type $N + EN + X$, et sous-catégorisé comme *N en Card* (un chiffre cardinal).²⁵ Or, cette variante et d'autres *mise/en/Card* pourraient être confondues avec des suites *mise en N* liées au verbe *miser* telles que :

doubler/tripler/quadrupler/etc. .../rafler la mise en huit secondes.

Considérons ensuite les formes pronominales de *mettre* : *se mettre en N/à V*. Si *mise en N* est associée à un *mettre en N*, selon nous, *mise en N* devrait également être associée à ces formes pronominales. Et, ces formes étant qualifiées comme inchoatives, *mise en N* devrait également être associée à l'inchoatif. Mais serait-ce alors un trait intrinsèque ? Dans le cas contraire, quelles conditions déclenchent ce trait ? Et, par ailleurs, trouve-t-on des rapports avec d'autres valeurs aspectuelles ?

On peut encore se demander si les caractéristiques d'un verbe sont toujours présentes dans un nom correspondant. Il s'agit par exemple de la causativité, le trait caractéristique de *mettre* verbe opérateur en lexique-grammaire ; est-elle

²¹ Nous avons recherché « une mise immédiate en » et « la mise immédiate en » sur Google, le 28/6/2015, ce qui a fourni 761 et 989 résultats respectivement comme par exemple : *une mise immédiate en emploi et en place, une mise immédiate en situation de travail, une mise immédiate en examen, la mise immédiate en libre pratique, la mise immédiate en magasin, la mise immédiate en bière...*

²² http://www.unml.info/actualites/du-cote-des-missions-locales/20142/?liste_start=72. Consulté le 10 mai 2016.

²³ <http://www.domainepierrebelles.com/metier-vigneron-passion-vin-mille-un-ceps/vinification-des-vins-sans-sulfites-ajoutes>. Consulté le 25 juin 2015.

²⁴ http://www.paris-normandie.fr/detail_article/articles/2520035/seat-voit-plus-grand

²⁵ Les autres variantes qui y figurent sont *mise en scène*, *mise en disponibilité* (classe XIV. Composés Nom + EN + X) ; *mise en tension préalable* : classe XIX. Expansions de Nom + adjectifs, sous-classe structure prépositionnelle, *N en N/A* ; *mise en liberté sous caution* (classe XXIV. NPN + extension).

caractéristique chez toutes les variantes? Comme on a vu ci-haut, les anciens dictionnaires consultés et les études antérieures évoquent les liens entre *mettre* et d'autres verbes causatifs comme *rendre* et *faire* qui sont, eux, dépourvus de forme nominale. Peut-on alors trouver des liens entre *mise en N* et ces deux autres verbes ? Ces questions sont également fondées sur les observations dans les dictionnaires anciens où une place importante a été consacrée aux commentaires sur l'emploi de *mise* et de *mise en N*, voire de *mettre*. Comment est-ce que les différentes fonctions du verbe *mettre* s'expriment dans un nom du type *mise en N* ?

À part le lien *mise – mettre*, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'une construction à plusieurs composants, une complémentation au nom *mise* sous forme de séquence fixe mais à contenu variable. L'inséparabilité indique que le nom dans la suite *en N* joue un rôle important, peut-être même fondamental. Ainsi, se pose aussi la question de savoir comment et dans quelle mesure est-ce que la qualité (type de nom, nombre, complémentation) de ce dernier et de sa ou ses éventuelles extensions importent pour l'interprétation et le sens d'une variante *mise en N* donnée. Autant de questions qui finalement, pour nous, rendent légitime la question de savoir si les *mise en N* nominales correspondent à une construction équivalente *mettre en N* ou bien si elles s'emploient aussi indépendamment.

3 Vers un dispositif théorique pour l'examen de la construction nominale *mise en N*

3.1 Introduction

Comme nous avons pu le constater dans la partie précédente, la construction *mise en N* et ses variantes soulèvent nombre de questions.

D'une part, il s'agit de leur statut comme unités lexicales et leur catégorisation. Avec une forme constituée de plusieurs composants séparés (par des blancs), de quel type d'unité s'agit-il ? Étroitement liées au verbe *mettre*, appartiennent-elles à la catégorie nominale ou verbale ? Et, dans quelle mesure est-ce que *mise* est indépendante par rapport à *mettre* ?

D'autre part, il s'agit de leur(s) sens et de leur structuration. Est-ce que le sens est figé ou bien se déduit-t-il des composants ? Est-ce que le sens est hiérarchisé ? Dans ce cas-là, comment se hiérarchisent les constituants ?

Finalement, qu'est-ce qu'on peut lire dans la productivité et la variation de la construction *mise en N* ? Comment les interpréter ? Et, est-ce possible que cela indique un phénomène lexical particulier ?

En raison de cette complexité que toutes ces questions soulèvent, nous avons adopté une position théorique qui se veut ouverte au lieu de partir d'un cadre théorique spécifique. Mais aussi, nous pensons qu'une investigation sur des phénomènes dynamiques sera plus fructueuse si elle n'est pas régie par un cadre théorique préalablement posé.

Nous commençons par quelques mots sur les fondements de nos choix. Dans l'établissement de notre cadre théorique, nous nous sommes inspirée des études qui ont déjà traité de *mise en N* (cf. 2.5), en particulier du lexique-grammaire avec leurs analyses par restructurations syntaxiques, ou opérations transformationnelles, afin d'identifier des propriétés définitionnelles (cf. 2.5.3 et 4.4). Cependant, nous n'avons pas adopté ni l'un ni l'autre de ces cadres théoriques. En premier lieu, insistant sur un

point de départ nominal, nous n'avons pas voulu fonder notre travail sur des études qui avaient examiné *mise en N* à partir de *mettre* uniquement, ou qui portaient de l'idée d'une phrase de base (que ce soit sous forme de prédicat verbal, nominal, ou adjectival). En deuxième lieu, nous avons cherché à inclure des observations sémantiques. Si certaines approches ont permis d'inclure des caractéristiques sémantiques, telles les classes d'objets (Le Pensant & Mathieu-Colas, 1998), une description détaillée de traits sémantiques a été mise à l'écart, selon G. Gross (2013), faute d'outils technologiques adaptés et assez performants, d'une part ; d'autre part, en raison du manque d'importance portée à ces traits dans l'établissement d'un lexique-grammaire. Or, l'inclusion de traits sémantiques dans les tables du lexique-grammaire est nécessaire et d'ailleurs possible avec le développement technologique qui permet d'envisager dans le futur la possibilité de générer des phrases.

Pour étudier des phénomènes lexicaux dynamiques comme nous le proposons ici, nous avons choisi d'opérer avec un cadre théorique ouvert, incluant plusieurs perspectives théoriques. Dans ce qui suit nous présentons ce dispositif théorique.

3.2 Le statut d'unité polylexicale

Cette section aborde les unités polylexicales nominales et leur catégorisation difficile, ainsi que les caractéristiques de la composition polylexicale, aussi en rapport avec le figement et la structuration sémantique.

3.2.1 Unité lexicale - monolexicale ou polylexicale

Par unité lexicale, nous entendons ici une suite de lettres, contigües ou pas, qui a une fonction dénomminative, référant à un objet concret ou abstrait, à une action, à une qualité ou à un événement. Sa référence peut être plus ou moins précise, ou dépendre plus ou moins du contexte et de sa combinaison avec d'autres unités linguistiques (non dénomminatives). Ensuite, une unité lexicale peut consister en un composant simple, unité *monolexicale*, ou bien comprendre plusieurs composants simples juxtaposés et non soudés (parfois avec des traits d'union), unité *polylexicale*. Le premier type

comprend des unités comme *livre, activité, écrire, machine, papier* etc. Le second inclut de très nombreux types comme par exemple :

fait divers, pomme de terre, coup de tonnerre, prendre la tangente, être en jeu, verre à vin, table ronde, mise sous scellés, cessation de paiement.

3.2.2 La catégorisation problématique d'unités polylexicales

La grande diversité de types d'unités polylexicales, parallèlement à la quête de définitions uniques de phénomènes linguistiques et de composition lexicale, a engendré – et engendre toujours – de nombreuses études ainsi qu'une myriade d'appellations selon l'angle de recherche et la théorie adoptés :

collocation, composé syntagmatique, énoncé lié, expression, lexème figé, lexie composée et lexie complexe, lexie non-simple, locution, mot polylexématique, mot syntaxique, mot complexe, mot composé, phrasème, phraséologisme, séquence figée ou semi-figée, structure ou séquence préformée ou préfabriquée, séquence polylexicale, synapsie, syntagme complexe, syntagme figé, syntaxème, synthème, unité polylexématique.²⁶

Aujourd'hui, il s'agit surtout de l'utilité des définitions pour le traitement automatique de la langue, ce qui en fait n'a rien de simple – et, évidemment, non seulement en français. Comme le montrent par exemple Baldwin & Kim (2010) et Sag et al. (2002), les *multiword expressions* représentent un problème pour le développement des technologies de traitement automatique de langue naturelle (TALN) d'une manière générale, en raison de leur identification, extraction et interprétation complexes.

Les différences notionnelles de ce type d'unité lexicale et les difficultés de traitement qui y sont liées reposent sur divers facteurs. D'un côté, il s'agit de la pluralité de l'unité et comment on envisage le statut lexical en fonction de celle-ci : s'agit-il d'une expression, d'un mot, d'une locution, d'une phrase, d'une séquence,

²⁶ Appellations tirées des auteurs comme Cusin-Berche (1999), G. Gross (1996), Van de Velde (1996) Mathieu-Colas (1996), Mejri (1998), Flaux et Van de Velde (2000), Gréciano (2000), Rouget (2000) ainsi que celles offertes dans Martins-Baltar (1997). Ce type d'unités ont été reconnues comme phénomènes lexicaux depuis le début de la discipline linguistique, aussi bien par Darmesteter que Bally (*unité phraséologique*) que par Saussure (voir par exemple G. Gross 1988 qui donne un petit aperçu historique), mais leur intérêt en tant qu'objet d'étude linguistique ne se présente qu'à la seconde moitié du siècle dernier. D'après Mejri (2003), ce sont les travaux des germanistes sur les expressions idiomatiques, notamment celui de Gréciano (1983), qui ont introduit la notion de polylexicalité.

d'un syntagme, d'une unité lexicalisée, etc. ? D'autre part, il s'agit du type de composition : est-ce que le sens est composé, complexe, figé ou préconstruit. Puis, est-ce que l'unité réfère à une idée unique ou donne le sentiment d'unité²⁷? Considérons par exemple la définition suivante d'un *nom composé* proposée par G. Gross (1996a, 2012) :

« un groupe nominal ordinaire est une assertion que le locuteur est en mesure de faire suivant les règles de la grammaire, tandis que le nom composé est une séquence qui réfère à un objet ou à une idée abstraite que le locuteur ne crée pas, mais qui est préconstruite et qui fait partie du stock lexical au même titre que les noms simples. Comme il désigne un objet, il est susceptible de répondre à une question du type *Comment s'appelle (cet objet, cette action, cet événement) ?* (cf. M. Riegel, 1990) :

Cet objet s'appelle une pince-monseigneur

Cette action s'appelle une mise en conformité

Cet événement s'appelle un tremblement de terre » (G. Gross, 2012 : 220)

Selon cette perspective, l'unité polylexicale – en l'occurrence nominale – est donc identifiée comme une dénomination, contrairement à une phrase ou prédication ; elle est créée selon les règles grammaticales, a une référence précise, et elle est de plus préconstruite et stockée en mémoire.

À cette multitude notionnelle s'ajoute le fait qu'un classement linguistique se fait généralement en fonction de la partie de discours des unités, ce qui est une méthode à laquelle les unités polylexicales ne sont peut-être pas adaptées comme le remarque Mejri (2003) :

« [s]ur le plan de l'appartenance catégorielle des unités lexicales, on a toujours classé les unités monolexicales en fonction de leur partie de discours, et ce en combinant des critères

²⁷ Par exemple, *Le Bon usage* reflètent bien les bases diverses de la confusion notionnelle à travers leur description de *locution* comme unité lexicale – ne serait-ce que par le fait qu'on part de l'idée d'un *sentiment d'unité*:

«§181 : Une locution est une suite de mots qui sont séparés par des blancs dans l'écriture et qui forment pourtant une unité lexicale. (...) Le sentiment d'unité est fondé : 1) sur des critères paradigmatiques (§4) : une locution peut commuter avec un mot simple (...); - 2) sur des critères syntaxiques, c'est-à-dire le fait que la locution ne respecte pas les règles ordinaires de la syntaxe (...); - 3) sur des critères sémantiques, c'est-à-dire sur le fait que le sens de la locution n'équivaut pas à l'addition des sens des constituants (...), ou le fait que la locution représente une réalité unique et qu'elle équivaut à un mot simple (...); - 4) sur le fait que le locuteur moyen est incapable d'analyser les composantes (...). Mais ces critères sont rarement réunis, et cela différencie les locutions des composés qui résultent d'un figement (§180). Dans beaucoup de locutions, le figement n'est pas total (...). »

morphologiques et syntaxiques. Avec les unités polylexicales, une telle approche s'avère insuffisante (...) » (Mejri, 2003 : 35).

Considérons par exemple les constructions nominales *prise en N*, *prise de N* (*prise en considération*, *prise de conscience*) et *mise en N* (*mise en bouteilles*). Elles ont les propriétés syntaxiques typiques des substantifs (déterminant, nombre, fonction de sujet), mais affichent également des qualités de la catégorie verbale comme une structure d'arguments et, dénotant une action, des propriétés temporelles.

3.2.3 Les unités polylexicales et le figement

L'un des critères pour évaluer l'appartenance catégorielle et lexicale des unités à caractère pluriel est le figement, dont la polylexicalité est considérée comme un trait définitoire.²⁸ Dubois et al. (2012[1994]) définissent le *figement* comme suit :

« Le figement est le processus par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. Le figement se caractérise par la perte du sens propre des éléments constituant le groupe de mots, qui apparaît alors comme une nouvelle unité lexicale, autonome et à sens complet, indépendant de ses composantes : ainsi, *pomme de terre* ou *petit pois* peuvent commuter avec *carotte* et *navet*, *chemin de fer* avec *route* et *air*. Le mot *heur*, autrefois autonome, a perdu son indépendance syntaxique et son sens premier (« présage, chance ») à cause de la fréquence des syntagmes *bon heur* et *mal heur* qui ont fini par constituer des mots. »

Cette description du phénomène est typique en ce qu'elle insiste sur des traits absolus, c'est-à-dire : l'indissociabilité entre les composants, la perte de leur autonomie sémantique et (éventuellement) syntaxique, la qualité novatrice et lexicalisée, ainsi que l'indépendance sémantique de l'ensemble figé par rapport à ses composants. Or, comme de nombreuses études l'ont montré, le figement est tout sauf absolu. Il est

²⁸ « La première condition nécessaire pour qu'on puisse parler de figement est que l'on soit en présence d'une séquence de plusieurs mots et que ces mots aient, par ailleurs, une existence autonome. » (G. Gross, 1996a : 9), « il s'agit d'une caractéristique propre aux SF, qui, contrairement aux dérivés par exemple, se distinguent par un signifiant pluriel (=poly), formé de plusieurs unités lexicales employées d'une manière autonome hors du cadre de la séquence (=lexical). » Mejri (2003 : 14) .

plutôt relatif, et se caractérise en degrés différents.²⁹ La complexité du phénomène appelle à une définition moins ferme comme celle proposée par Mejri (2000) :

« Le figement est un processus linguistique inhérent aux langues naturelles par lequel des séquences linguistiques, initialement employées comme séquences discursives libres, se trouvent, pour des raisons diverses, partiellement ou entièrement solidifiées ; elles sont ainsi versées dans l'une des catégories linguistiques dans le cadre de laquelle les constituants perdent leur autonomie individuelle pour participer à la configuration de la nouvelle unité polylexicale ainsi constituée » (2000 : 610).

Selon Svensson (2004) et son survol de diverses études sur le figement, les différences quant aux critères de figement peuvent aussi être liées au fait que les linguistes se servent de leur intuition comme méthode pour identifier une unité figée. Le recours à de grands corpus et à des méthodes statistiques a en outre renforcé le statut de la fréquence comme critère de figement. D'autres proposent finalement des définitions beaucoup moins rigoureuses :

« Une expression figée est une unité phraséologique constituée de plusieurs mots, contigus ou non, qui présentent un certain degré d'opacité sémantique, un certain degré de figement lexical et un certain degré de fixité morphosyntaxique. Il serait illusoire d'être plus précis. » (Lamiroy et al., 2010 : 26)

3.2.3.1 Figement total ou relatif

Les unités complètement figées, c'est-à-dire n'acceptant aucune variation ou restructuration, sont loin d'être les plus nombreuses. Selon Mejri (2005), ce type de figement absolu ne concerne qu'une expression sur dix. Le figement est alors « fossilisé » :

Nous entendons par « figement absolu » le degré maximal de « fossilisation » d'une formation syntagmatique. Des séquences comme *advienne que pourra*, *fait divers*, *à bon entendeur salut*, *au fur et à mesure*, etc. en constituent une bonne illustration. (Mejri, 2005 : 186)

Ce type d'unités n'accepte pas de substitution ou de modifications syntaxiques, et leur motivation est métaphorique. G. Gross (2012) offre des exemples comme :

²⁹ Nous n'en mentionnons qu'une échantillon et les cas de figure qui nous semblent les plus pertinents pour cette étude. Voir par exemple Balibar-Mrabti & Vauger (2005), Gréciano (2000), G. Gross (1988, 1996a, 2012), François & Mejri (2006), Martins-Baltar (1998), Mejri (2000, 2002, 2003, 2005, 2010), Svensson (2004).

frappe-devant (un marteau), quatre-vingt-et-un (un jeu de dés), sot-l'y-laisse (la croupe du poulet).

Par comparaison, le figement relatif, indique une gradation de la fixité entre des composants d'une unité figée aussi bien au niveau de la syntaxe qu'au niveau sémantique. Il représente ainsi le « continuum entre les séquences libres et celles qui sont entièrement contraintes », comme le note G. Gross (1996a : 17), lequel s'exprime en degrés et en portées de figement.

3.2.3.2 Degrés et portées de figement

Dans le cadre du lexique-grammaire, G. Gross (1996a, 2012 ; voir aussi 2.5.3) montre comment il est possible de discerner les degrés et portées de figement différents sur la base de contraintes - les types et le nombre - sur les propriétés syntaxiques et sémantiques des unités polylexicales. Il se sert alors de divers tests qui portent sur les possibilités de restructurations syntaxiques telles la pronominalisation, la passivation, la détermination, la dislocation, la relativation, l'insertion, la substitution, ainsi que des tests sur la coréférence, le changement du mode verbal, l'emploi d'adverbes de temps, l'introduction de modificateurs. Considérons les exemples suivants :

- syntagmes nominaux figés:

une caisse noire
une pomme de terre

- syntagmes verbaux figés:

Luc prend la tangente
les carottes sont cuites

Des unités comme *caisse noire* et *pomme de terre* ont des contraintes sur l'insertion d'autres éléments, c'est-à-dire que leur syntaxe interne est figée :

**une caisse très noire*
**une pomme de la terre.*

Il n'est pas non plus possible de substituer *noire* par un adjectif équivalent :

**une caisse sombre.*

Les phrases *Luc prend la tangente* et *les carottes sont cuites* font valoir leurs contraintes par exemple à travers des transformations comme le clivage (**c'est la*

tangente que Luc a prise), le changement du temps verbal (**les carottes cuisent* n'est pas accepté, mais *quand Max arrivera, les carottes seront cuites* ou bien *j'ai vite compris que les carottes étaient cuites* (M. Gross, 1984) le sont) ou la substitution (*Luc prend le livre/les tomates sont cuites*). Si nous retournons à la définition de nom composé proposée par G. Gross ci-haut, les caractéristiques de ces unités polylexicales en termes de figement peuvent se résumer comme suit (G. Gross 1988, 1996a, 2012 ; Gross & Vivès, 1986) :

- l'absence de libre actualisation des éléments composants :

un fait évident => *un fait très évident*³⁰

un fait divers => **un fait très divers*

- l'absence de détermination de chacun de leurs éléments constitutifs, ce qui veut dire l'article zéro pour les noms composés :

un verre à vin => **un verre au vin*

une gravure sur bois => **une gravure sur le bois*

- la détermination interne ne peut faire l'objet d'aucune variation :

un ordre du jour => **un ordre de ce jour-là*

- il n'y a pas de prédication interne, c'est-à-dire que le nom composé ne peut pas être la réduction d'une phrase :

un fait qui est évident

**un fait qui est divers*

Ceci est un accent grave

**Cet accent est grave*

3.2.3.3 Unités polylexicales comme constructions figées

Ainsi, le figement est un phénomène scalaire ou gradable, opérant sur un axe entre deux pôles de plus ou moins figés. À cet égard, il est important de noter, comme le font par exemple Le Pesant & Mathieu-Colas (1998) et Le Pesant (2000) (en évoquant des constructions à verbes supports comme *avoir faim, prendre l'initiative de*), que

³⁰ Exemples empruntés à G. Gross (2012: 219-220).

l'opposition entre unité figée et unité libre n'est pas biunivoque. Une unité qui n'est pas figée n'est pas automatiquement libre :

« Ce ne sont pas pour autant des expressions « libres », puisque ce sont des entités lexicales autonomes: le « non-figé » ne doit pas être confondu avec le « libre », et une séquence peut être polylexicale sans être figée. (Le Pesant, 2000 : 195)

C'est-à-dire, de nombreuses unités polylexicales que l'on peut qualifier de non-figées peuvent faire partie d'un paradigme basé sur un patron (ou selon les auteurs *modèle*, *moule*, *schéma*, *profil*) syntaxique ou locutionnel. Un tel paradigme a des contraintes ou limites sur la possibilité des variations syntaxiques et lexicales. De ce point de vue, des unités polylexicales peuvent représenter une construction qui est figée. On a par exemple des constructions de déterminants nominaux qui servent à quantifier ou à qualifier comme ceux ci-dessous empruntés à G. Gross (2012 : 177-179) et Flaux & Van de Velde (2000 : 11-28) :

un kilo de N, un tas de N, une grappe de N, une kyrielle de N, un carré de N, une espèce de N, une sorte de N, etc.

Des constructions avec un mot *classifieur* et une *classe d'objet* (Le Pesant & Mathieu-Colas, 1998 ; Buvet, 2002 ; G. Gross, 2012 : 88) représentent des constructions syntaxiques figées qui couvrent chacune un ou plusieurs paradigmes (*classes*) selon les variations syntaxiques et sémantiques possibles :

« Les classes d'objets, considérées en tant que classes d'arguments, se définissent par relation avec les prédicats qui leur sont spécifiques. » (Le Pesant & Mathieu-Colas, 1998 : 12)

Parmi les constructions nominales on trouve des combinaisons comme :

huile de <bases d'huile> (olive/arachide/colza/...), jus de <fruits> (pomme/orange/raisin ...).

À partir de là, il est possible de regrouper les différentes constructions selon la classe d'objet ce qui, à son tour, peut contribuer à désambiguïser l'interprétation d'unités lexicales. À titre d'exemple, les différentes combinaisons avec le verbe *être* peuvent être regroupées comme suit :

en <matière> : *en fer, en plastique* ; en <vêtement> : *en pyjama, en veste, en short, en chemise* ; en <pays> : *en France, en Allemagne* ; en <année> : *en 1992* ; en <saison> : *en été, automne* ; en <mois> : *en avril, en mai* ; en <moyen de transport en commun> : *en avion, en train, en bateau* ; en <forme> : *en poire, en banane* ; en <couleur> : *en rouge, en violet* ; en <langue> : *en français, en allemand, en chinois.* (Le Pesant & Mathieu-Colas, 1998 : 24).

Sur cet axe entre le figé et le non-figé, avec des constructions lexicales figées, nous nous approchons également de la notion de *collocation*, ou des unités polylexicales « en voie de figement » selon Mejri (2005).

Les collocations peuvent se définir d'une manière générale comme la cooccurrence habituelle ou préférentielle d'un groupe d'items lexicaux, qui sont « non contraignantes » (Lamiroy & Klein, 2005 : § 62), mais qui établit un *profil combinatoire* d'un mot ou d'une acception (Hausmann & Blumenthal, 2006). Pour certains, notamment les linguistes de corpus, les collocations s'identifient statistiquement à partir d'un corpus comme des cooccurrences lexicales d'une fréquence, généralement l'assemblage de deux mots :³¹

A co-occurrence relationship between two words. Words are said to *collocate* with one another if one is more likely to occur in the presence of the other than elsewhere. » (McEnery & Hardie, 2012).

D'autres trouvent que les collocations incluent des suites composées de deux ou plusieurs mots, sous des appellations comme *n-grams*, *multi-word units*, *clusters* ou *lexical bundles* (McEnery & Hardie, 2012 : 123-124).

D'autres encore, tels Lamiroy et al. (2010), Hausmann & Blumenthal (2006), ont cherché une définition qualitative, plus linguistique et fonctionnelle. Ils optent alors pour une définition, binaire aussi, basée sur une *base* et un *collocatif* :

« nous pouvons décrire la collocation (exemples : *passer un examen*, *un célibataire endurci*, *grièvement blessé*, *une bouffée de colère*) comme la combinaison phraséologique (codée en langue) d'une base (*examen*, *célibataire*, *blessé*, *colère*) et d'un collocatif (*passer*, *endurci*, *grièvement*, *bouffée*). La base est un mot (plus précisément l'acception d'un mot, appelée aussi « lexie ») que le locuteur choisit librement parce qu'il est définissable, traduisible et apprenable sans le collocatif. Le collocatif est un mot (ou l'acception d'un mot) que le locuteur sélectionne en fonction de la base parce qu'il n'est pas définissable, traduisible ou apprenable sans la base. » Hausmann & Blumenthal (2006 : 4).

³¹ Nous renvoyons à McEnery & Hardie (2012 : 122-133) pour un compte rendu sur les collocations en linguistique de corpus, marqué notamment par John Sinclair et l'inclusion progressive de la sémantique, et, par extension, la psycholinguistique dans le sillage de la théorie de Lexical Priming de Hoey (*Lexical Priming. A new theory of words and language*, London, Routledge, 2005).

Ce continuum entre des unités polylexicales libres, des unités polylexicales non-figées ou constructions polylexicales figées, et unités polylexicales figées, peut être illustré à l'aide des différentes constructions à la base du verbe *prendre* comme l'ont fait par exemple Gaatone (1997), Mejri (2000b, 2003), Lamiroy & Klein (2005) et Lamiroy et al. (2010), dont nous pouvons dresser la répartition suivante :

Unités libres:	<i>prendre le livre/une pomme/...</i>
Constructions figées :	<i>prendre + <boisson> : un verre/un café/l'apéritif ; prendre + <moyen de transport > : le train/le bus/le métro/... ; prendre Vsup + <prédicat> : prendre une décision/décider ; prendre la parole/parler ; prendre la fuite/fuir</i>
Unités figées:	<i>prendre le pli, prendre la mouche, ...</i>

Fig. 10 : Le continuum du figement illustrée par des constructions à la base du verbe prendre.

Dans la section suivante nous allons discuter d'unités polylexicales et de leur structure sémantique, car le figement et l'étude du sens sont étroitement liés :

« Pour tenter de mesurer la gradation du figement, il ne faut pas limiter la notion de degré à l'unique dimension syntaxique. Une corrélation étroite avec le contenu sémantique fait que l'un va rarement sans l'autre » (Mejri, 2005 : §30)

3.2.4 L'unité polylexicale et la structuration sémantique

D'un point de vue sémantique, les unités polylexicales nominales peuvent être caractérisées selon les traits *compositionnel/non-compositionnel*, *transparent/opaque*, et *endocentrique/exocentrique*.

3.2.4.1 Sens compositionnel/sens non-compositionnel

Les unités polylexicales peuvent être regroupées selon que leur sens peut être déduit à partir de leurs composants ou non. On distingue alors entre des unités compositionnelles :

salle à manger
porte d'entrée

et des unités non-compositionnelles :

pied à terre
château en Espagne

La structure sémantique typique du sens compositionnel est également linéaire. C'est-à-dire, le sens se construit selon l'ordre des constituants de l'unité, leur concaténation :

salle à manger : *salle où l'on mange*
une machine à coudre : *une machine qui sert à coudre*
mise en bouteilles : *l'action de mettre en/dans des bouteilles*

C'est la structure naturelle de la chaîne discursive, en français, et, chez Saussure (2005[1916]), le second principe décrivant le *signifiant* :

« Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps a) *il représente une étendue*, et b) *cette étendue est mesurable dans une seule dimension* : c'est une ligne. » (Saussure, 2005[1916] : 103)

Cette linéarité se retrouve par exemple dans les *synapsies* de Benveniste (1974[2008] : 171-172), avec leur structure *déterminé + déterminant*, ou bien dans des constructions endocentriques de G. Gross (1996a, 2012) avec une structure *substantif-tête+modifieur*. D'après Mejri (1998a), cette idée de linéarité de la construction sémantique se heurte pourtant à des obstacles par rapport à des séquences figées où la signification se construit dans le sens opposé. Par exemple, dans des mots composés :

xénophobie : '*phobie*' des étrangers,
gastrectomie : '*ablation de l'estomac*'
dromomanie : '*manie*' de marcher, de courir'

mais aussi dans des syntagmes libres :

un bon vieux petit homme
une pauvre innocente jeune femme (Mejri, 1998a :17-18)

3.2.4.2 Sens transparent/sens opaque

Liées à cette compositionnalité se trouvent deux lectures différentes : l'une d'un sens transparent, l'autre d'un sens opaque. Le sens transparent est calculable et se déduit des composants, et caractérise donc une structure compositionnelle. Opaque, le sens est « sémantiquement figée et lexicalement contraint » (G. Gross, 1996a : 11), ce qui indique une structure non-compositionnelle comme dans des exemples :

Sens transparent : *un panier à pain* ' *un panier pour le pain* '

Sens opaque : un panier percé 'personne dépensière'
Sens transparent : mise en boîte 'l'action de mettre en boîte'
Sens opaque : mise en boîte 'le fait de rire aux dépens de quelqu'un'.³²

Autrement dit, il s'agit d'une interprétation littérale et d'une interprétation figurée. Les expressions *tirer les vers du nez* ou *la moutarde lui monte au nez* n'admettent pas de lecture littérale. Par comparaison, un *cordons bleu* désigne littéralement un ruban de couleur bleue ; avec un sens figuré et opaque, il s'agit d'une expression en cuisine (un bon cuisinier ou un plat) ou bien d'un ruban bleu spécifique : celui que portent les chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit.

3.2.4.3 Endocentrique/exocentrique

Les unités polylexicales concernent également l'opposition endocentrique/exocentrique. Les unités endocentriques comportent un substantif-tête suivi par un modificateur comportant un substantif avec des modifieurs (« substantif-tête + modifieur » selon G. Gross (1996a : 11)). Le substantif-tête désigne le substantif qui « établit les relations distributionnelles avec le reste de la phrase » (Buvet, 1998 : 100). Ces unités sont compositionnelles et se vérifient par un test d'équivalence :

une salle à manger est un type de salle
une machine à coudre est un type de machine

Les unités exocentriques sont des unités figées dont le sens est opaque et non-compositionnel, non calculable de ses composants, selon G. Gross, des composés nominaux aberrants (*qu'en dira-t-on, en-cas, va-nu-pieds...*). Elles ne passent pas ce test :

**une table ronde est un type de table*

3.2.4.4 Déterminant + substantif-tête

Lorsque des unités polylexicales et nominales ne sont pas conformes aux structures présentées ci-dessus, il peut s'agir de déterminants nominaux (déjà évoqués ci-haut par

³² L'étymologie de *mettre/mise en boîte* indique que c'est *boîte* qui est employé avec un sens figuré (à siffler le mécontentement envers quelqu'un sur scène ; *emboîter/emboîter* 'siffler').

rapport aux structures figées) comme par exemple *un carré de chocolat, une grappe de raisins, un kilo de tomates*. Comme le note Buvet (1998), l'exemple *un paquet de thé* se place bien dans le groupe des endocentriques dans *Luc a déchiré un paquet de thé* mais pas dans *Luc a bu un paquet de thé*, ce qui peut être illustré par :

Luc a déchiré un paquet de thé
=> *Il a déchiré le paquet. Quel paquet ? Le paquet de thé.*

Luc a bu un paquet de thé
=> *Il a bu du thé. Combien ? Tout un paquet !*

Dans ce dernier exemple, le substantif-tête est *thé* et *un paquet de* est son déterminant³³ et la suite *un paquet de* signifie *beaucoup de*.

3.2.4.5 Structures interdépendantes

Considérons finalement un quatrième type de construction nominale comportant un participe passé nominalisé avec un complément, désignée comme construction départicipiale par Lombard (1930) ci-haut (cf. 2.5). Selon le test d'équivalence, les constructions nominales à la base des participes passés *mise*, *prise* et *entrée* ne sont pas endocentriques :

**mise en flacons est un type de mise*
**entrée en possession est un type d'entrée*
**une prise de conscience est un type de prise*

Cela dit, il ne s'agit pas là non plus de types exocentriques.³⁴ Elles sont toutes les trois des unités compositionnelles et calculables à partir de leurs composants :

mise en flacons : l'action de mettre dans des flacons
entrée en possession : l'action d'entrer en possession
prise de conscience : l'action de prendre conscience

³³ Buvet propose d'identifier les déterminants nominaux à l'aide des classes d'objets : « Plutôt que de lister l'ensemble des substantifs compatibles avec ces prédéterminants, il paraît plus économique de préciser quels types de substantifs les acceptent ; ainsi, *centimètre* et *mètre* se combinent aisément avec tous les éléments de la classe <tissu> et <cordage> : *Luc a vendu trois centimètres de (ruban + coupon + velours + corde + fil de Nylon +...)* tandis que *kilomètre* peut précéder tous les substantifs de la classe <voie> : *Luc a parcouru trente kilomètres de (autoroute + route départementale + nationale + ...)* » (Buvet, 1998 : 100).

³⁴ Rappelons aussi à cet égard que Barbaud (1995) opte pour classification des *mise en N* comme SN exocentriques : « Elles sont le fait d'une tête verbale, ce qui implique qu'elles s'analysent en tant que SN exocentriques. » (Barbaud, 1995 : 133-134).

On ne peut pas non plus les décrire comme une inversion du modèle substantif-tête + modifieur comme pour les déterminants nominaux *un kilo de N* ou *un paquet de N* :

Le chocolat, il en a mangé juste un carré

Le thé, il en a bu tout un paquet !

**les flacons, on en a commencé la mise*

**la possession, on a fait l'entrée*

**la conscience, on a fait la prise*

Les deux substantifs liés par la préposition *en* se complètent et fonctionnent comme des modificateurs l'un par rapport à l'autre. Tout comme *une mise en flacons* n'est pas une *mise*, une *mise en flacons* n'est pas un *flacon* non plus. En fait, le sens de ce type d'unité polylexicale est basée sur le fait que les noms départicipiaux *mise/entrée/prise* ont besoin d'un complément pour véhiculer le sens 'action de *mettre/entrer/prendre*' ; et le complément N (*flacons, possession, conscience*) a besoin des départicipiaux qui fournissent le sens d'action ; ils sont interdépendants. Par exemple, dans le cadre des classes d'objets (voir ci-dessus), *prise* comme participe nominalisé se classe différemment en fonction de son complément :

le verbe *prendre* est nominalisable en *prise* quand il sélectionne en position de complément d'objet des noms de <médicaments> ou de <drogues> ; la nominalisation est un revanche impossible quand le complément appartient à la classe des <aliments> ou à celle des <voies> (Le Pesant & Mathieu-Colas, 1998 : 23)

ce que montrent leur exemple

*prise d'(un antibiotique, de cocaïne) vs *prise (de salade, d'une route nationale)*

Cette interdépendance soulève ensuite la question de la linéarité de la structure sémantique d'un mot, remise en question par Mejri (1998a) évoqué ci-dessus (3.2.4.1). Mais aussi, elle rappelle le prédicat qui nécessite des arguments et la structure argumentative du champ verbal et, par là, les définitions de noms composés comme des transformations de phrases, tels les substantifs prédictifs « des noms qui ont des arguments » (G. Gross, 2012 : 97), ayant un équivalent phrastique ou paraphrase. Ce qui, à son tour, soulève des questions sur le statut de ce type d'unité polylexicale comme mot ou comme phrase nominalisée.

3.3 Le sémantisme des noms d'action : ambiguïté et polyvalence

La construction *mise en N* représente dans le sens le plus général une action exprimée dans le champ nominal : action de *mettre*, de *se mettre* ; résultat de cette action (cf. 2.3.1). Nous allons maintenant regarder de plus près le sémantisme nominal avec un intérêt particulier porté aux noms d'action. Ces derniers étant réputés avoir une forte ambiguïté, nous allons voir en quoi celle-ci consiste. Par là, nous toucherons également le sujet de la prédicativité dans le champ nominal. Ceci nous amènera par la suite à examiner des rapports entre verbes supports et noms d'action, ainsi que les caractéristiques de l'action exprimées dans les noms d'action.

3.3.1 Une question de conceptualisation et de sens superposés

Selon la définition de TLFi, la notion de sémantisme désigne le contenu sémantique et l'ensemble des valeurs sémantiques dont un mot ou une expression sont investis. Or, le contenu sémantique est relatif et, par là, ambigu et polyvalent. Par exemple, la grammaire traditionnelle distingue entre des noms *véritables* ou *dérivés*. Les premiers dénotent des choses concrètes et les seconds des faits abstraits tels les actions, les états et les qualités. Mais l'idée de ce qu'est un nom véritable est liée à la perception des locuteurs de ce que les noms désignent, comme le remarquent Riegel et al.

(2011[1994]) :

« Tout le problème réside en ce que, d'une part, le nom sert à la fois à désigner les types conceptuels (*Le chien est le meilleur ami de l'homme*) et leurs occurrences particulières (*Mon voisin élève plusieurs chiens*) ; et que d'autre part les concepts se distinguent par leur mode d'occurrence, c'est-à-dire par la façon dont est conçu le rapport (de réalisation) qui les relie à ce qu'ils désignent. » (Riegel et al. 2011[1994]: 322).

et Kleiber (1994) :

« (...) lorsqu'on parle de noms abstraits ou concrets, ce ne sont pas les noms eux-mêmes qui sont abstraits ou concrets, mais leurs référents. » Kleiber (1994 : 49).

Ou bien, comme le remarquent Van de Velde & Flaux (2000) :

« [L]es noms offrent en effet sur les autres mots lexicaux le privilège de pouvoir exprimer n'importe quel type de sens » (Van de Velde & Flaux, 2000 : 1) .

Et plus récemment G. Gross (2012) :

L'analyse des mots dans le cadre de la phrase a montré le caractère ambigu de la notion de catégorie grammaticale. La tradition a tendance à les réduire à leur emploi prototypique (un nom désigne une chose, un verbe traduit une action, etc. sans prendre en compte qu'elles sont toutes le lieu de nombreuses ambiguïtés. G. Gross (2012 : 355)

Le caractère polylexical implique également un dédoublement du contenu sémantique, une caractéristique qui concerne surtout les unités figées (Mejri, 1998b, 2000b, 2003, 2005 ; voir aussi 3.2.3). C'est-à-dire, l'unité comprend le sens littéral de chaque composant, d'une part, et le sens global qu'ils forment, de l'autre :

« le dédoublement en tant que caractéristique des séquences polylexicales a pour conséquence que deux significations coexistent dans la même séquence, un sens global qui correspond à la totalité de la séquence et un sens littéral, sous-jacent, qui est réactivé en cas de besoin dans le discours » (Mejri, 2005 : 190).

Il y a d'abord le sens individuel de chaque composant, lequel est plus ou moins actualisé ou réactivé. Par exemple, la suite *les carottes sont cuites* peut être comprise littéralement. Dans ce cas, les composants sont compris avec leurs sens premier, ou bien figurativement où le sens d'aucun des composants n'est actualisé. Mejri (1998b) parle dans ce cas-là d'une superposition de sens :

« Les SF sont le siège d'une superposition de sens dont le support est son caractère polylexical: le passage du sens littéral au sens non littéral se fait par le biais de l'aréférenciation, de la globalisation et de la conceptualisation. L'aréférenciation permet le « décrochage » des constituants de leur fonction dénomminative première ; la globalisation permet de créer le cadre dans lequel est versée la matière sémantique ; la conceptualisation fournit à la langue un contenu sémantique bien structurée (un concept). Il est évident que les constituants de la SF mettent en latence leur pouvoir de dénomination au profit de la totalité de la séquence : dans *sauter du coq à l'âne*, ni coq ni l'âne ne gardent la référence initiale. Les constituants sont versés dans un cadre unique (ici le verbe) qui en assure la synthèse et par conséquent l'unité : à la séquence *sauter du coq à l'âne* correspond le signifié « passer brusquement d'un sujet à un autre très différent, sans liaison » ». (Mejri, 1998b : 51).³⁵

Autrement dit, les unités monolexicales fournissent à une unité polylexicale un sens de base qui sert de conceptualisation de départ, laquelle forme son contenu sémantique.

³⁵ Mejri a nommé les unités polylexicales des *séquences figées* ou *SF*. Cette notion englobe pourtant toute sorte de figement issu d'une unité composée de plusieurs composants séparés, toute catégorie lexicale confondue.

Avec leur construction complexe qui implique des sens superposés et un dédoublement du sens, les unités polylexicales sont plus facilement ambiguës que les unités monolexicales. Pour certains, l'ambiguïté est même « la règle des syntagmes de la forme *SN de SN* en français » (Mortureux, 2001 : 36). Quant aux noms d'action, l'ambiguïté et la polyvalence sont également liées aux rapports entre la catégorie nominale et la catégorie verbale. D'un autre côté, si un nom d'action est le résultat de l'introduction d'une unité lexicale dans la catégorie nominale, cette nominalisation n'est pas nécessairement un transfert complet. Selon G. Gross (1999), si un nom dérivé est une phrase qui figure comme argument sous forme nominale, il n'en découle pas qu'elle assume un statut de substantif pur. Dans ce cas-là, le nom d'action demeure une phrase mais qui est nominalisée et doit être étudiée comme telle. Or, il y a une différence centrale entre l'expression verbale et l'expression nominale, notent Fournier & Rossi-Gesane (2003), car « si le verbe ne peut exprimer qu'un procès, le nom est « polyvalent » » (Fournier & Rossi-Gesane (2003 : 50). Par exemple, un nom d'action représente aussi bien une action que le résultat d'une action :

CONSTRUCTION, subst. fém.

action de construire quelque chose; résultat de l'action (TLFi)

MISE EN PAGE(S), subst. fém.

action de mettre en page ou le résultat de cette action (TLFi)

Mais aussi, certaines propriétés verbales ne ressortent pas dans la catégorie nominale, ce qui peut rendre le résultat plus ou moins ambigu, telle la diathèse comme le montrent Benetti & Corminbœuf (2004):

« si le premier [le prédicat verbal] est clairement identifiable de ce point de vue (à chaque type de relation – active, passive, réflexive, etc. – correspond une construction syntaxique particulière) ; par exemple,

(2) Pierre engage Sophie ; Sophie est engagée ; Sophie s'engage

ce n'est absolument le cas pour la seconde (le déverbal *engagement* est neutre du point de vue de l'opposition de diathèse : il peut tout aussi bien être paraphrasé en « le fait d'engager », « le fait d'être engagé » ou encore « le fait de s'engager. (Benetti & Corminbœuf (2004 : 414).

Pour eux, cette ambiguïté est en fait l'une des caractéristiques de la nominalisation :

« [l]e propre d'une nominalisation est donc d'entretenir du « flou » là où une construction verbale s'exprime sans ambiguïté la relation opérée entre procès et actants » (ibid.).

3.3.2 L'interprétation du nom d'action comme procès, événement ou résultat

Les interprétations de noms d'action étant étroitement liées aux catégories grammaticales, Flaux & Van de Velde (2000) proposent de distinguer entre une interprétation comme procès, événement ou résultat en fonction de trois degrés d'éloignement de la signification nominale par rapport à la signification verbale.

Interprété comme *procès*, le nom d'action indique un « degré minimal d'éloignement, où la nominalisation n'est pas encore vraiment accomplie » (Flaux & Van de Velde, 2000 : 111). Dans ce cas-là, le nom d'action a deux caractéristiques. En premier lieu, l'interprétation processive demande une détermination rigide, ce qui est normalement le défini singulier. En deuxième lieu, le nom d'action aurait la même structure argumentale qu'un correspondant verbal :

« Les N de procès sont des prédicats au sens strict du terme, car ils conservent de véritables arguments, dont l'un au moins doit être réalisé lexicalement : celui qui correspond à l'objet direct si celui-ci est transitif, à son sujet s'il est intransitif. » (Flaux & Van de Velde, 2000 : 107).

Considérons les situations suivantes :

L'observation quotidienne du malade (par le spécialiste) serait souhaitable
On souhaiterait que le spécialiste observe le malade quotidiennement

Ici, le complément d'objet direct à l'action nominale *observation*, *le malade*, est un complément obligatoire (**l'observation quotidienne serait souhaitable*).³⁶ Le sujet de l'action, *le spécialiste*, est facultatif, mais est facilement rétabli sous forme d'agent introduit par *par*. Cette inversion des rôles sémantiques fait aussi que cette nominalisation est très proche de la passivation :

On souhaite que le malade soit observé quotidiennement par le médecin.
L'examen du patient par le médecin

³⁶ Pour les noms d'action ayant un correspondant verbal intransitif, une lecture processive nécessiterait la présence du sujet sous forme d'un complément en *de* : *on vient d'annoncer le naufrage du pétrolier en quelques minutes*. Dans 'un naufrage vient d'être annoncé', il ne s'agit plus d'un procès d'où impossibilité d'y introduire un adverbe : **un naufrage en quelques minutes vient d'être annoncé* (exemples tirés de Flaux & Van de Velde, 2000 : 107).

La construction des immeubles par la commune.

Les noms d'action interprétés comme *événements* se caractérisent par le fait qu'ils n'ont pas d'argument obligatoire ; ils peuvent « apparaître dépouillés de toute structure argumentale » (Flaux & Van de Velde, 2000 : 109) et un complément s'y attacherait de façon « nettement plus nominal[e] » (Flaux & Van de Velde, 2000 : 108). C'est-à-dire, le sujet dans le syntagme verbal correspondant est introduit par un pronom possessif ou par *de*, contrairement à *par* dans l'interprétation processive (cf. *l'engagement de Sophie* ci-dessus ; et celui ou ceux que l'événement affectent peuvent être introduits par d'autres prépositions que *de*. Il y a aussi moins de rigidité en termes de complémentation de sorte que ces noms d'action « se pluralisent librement » :

les bombardements

les observations quotidiennes du spécialiste sur le malade l'ont conduit à un diagnostic certain (Flaux & Van de Velde, 2000 : 111).

Si un événement a une durée, il évoque pourtant l'action d'un point de vue global, comme phénomène qui a ou a eu lieu et l'action est perçue comme une activité : *il fait de la natation*.

Finalement, un nom d'action compris comme un résultat se situe dans la catégorie nominale à part entière étant devenu un nom concret. Il s'agit alors du degré maximal d'éloignement du nom par rapport au verbe :

« Dans l'interprétation résultative, le N d'action cesse en réalité d'être tel et redevient un simple N concret. Dans une partie des cas, le complément adnominal en *de* (ou le possessif) peut représenter l'agent de l'action dont le N dénote le résultat : ainsi en va-t-il pour *mes achats*, *les achats de Marie*, expressions qui dénotent « les objets que j'ai achetés » ou « les objets que Marie a achetés ». Dans une expression de ce genre, il ne reste pas trace du complément d'objet direct du verbe et tout se passe comme si le référent de ce complément avait été absorbé par le Ndév., et dépouillé de toute propriété, hors celle qui lui vient de la prédication verbale d'où l'interprétation de « chose achetée », (Flaux & Van de Velde, 2000 : 106).

Résultatif, ce type de nom d'action n'a pas de durée et ne peut pas être qualifié par des notions temporelles.

3.3.3 Le nom d'action comme situation et 'le fait de V'

Les notions aristotéliennes d'activité (*energeia*) et de changement (*metabolè*) et leurs sous-catégories sont à la base des nombreux classements de types de situation ou de

prédicat³⁷, telles les notions différentes évoquées de procès, d'événement et de résultat ci-dessus. L'interprétation résultative mise à part pour l'absence de la notion de durée, nous adoptons *situation* comme terme générique pour les notions de procès et d'événement à l'instar de Comrie (2001[1976] : 13) et Lyons (2001[1977] : 483), ce que l'on retrouve également chez Mourelatos (1978), Vet (1980), et Borillo (1988) dans une vue d'ensemble offerte par Asnès & Kupferman (2008 : 28). Cette distinction se traduit en deux catégories majeures : les situations statives et les situations dynamiques. La situation stative est considérée comme étant existant plutôt qu'ayant lieu (« existing, rather than happening (or occurs or takes place) » Lyons, 2001[1977] : 483), et est représentée par les états. C'est une situation où rien n'arrive et qui ne peut pas répondre à la question *qu'est-ce qui se passe?* Un état est caractérisé comme étant homogène (« unchanging throughout its duration » (ibid.)), immuable et continu (ou bien, comme le dit Comrie : « unless something happens to the state, the state will continue » (Comrie, 2001[1976] : 49)). Les situations statives ne sont pas en cours ou en train de se passer, et ne peuvent pas non plus être considérées « à différentes stades de [leur] déroulement » (Riegel et al., 2011[1994]: 524). Par comparaison, une situation dynamique a lieu et parle de ce qui arrive ou qui se passe ; elle est représentée par des actions.

Au lieu de tenter une désambiguïisation lexicale ou sémantique par des définitions notionnelles rigides, nous adoptons la tournure relativement ouverte 'le fait de V' pour qualifier le sémantisme de noms d'actions d'une manière générale, autrement dit un terme qui confond – volontairement - les notions d'action, d'événement et de résultat :

Le fait de + inf. L'action de, l'acte ou le phénomène qui consiste à ; p. méton. l'état qui en résulte. Le fait de parler, de vivre, de savoir, etc. (TLFi)

³⁷ Notamment la tripartition de Kenny (1963) (*états, activités, performances*) et la quadripartition de Vendler (1967) (*états, activités, accomplissements, achèvements*). Dans un contexte français, Imbs (1960) a parlé de *procès*, Bach (1986) d'*éventualité*, et Asnès & Kupferman (2008) d'*événement*.

3.3.4 Le nom d'action et les caractéristiques de l'action

À part les interprétations résultatives (cf. 3.3.2), un nom d'action peut ainsi être caractérisé comme une unité floue ou ambiguë avec des représentants très divers, indiquant des situations dynamiques et qui peut être paraphrasé par 'le fait de V' ; ou, plus généralement, tout simplement comme une action. Selon nous, le degré d'ambiguïté peut être réduit en étudiant les caractéristiques de l'action. Par là, nous entendons des caractéristiques qui portent sur la durée que l'action occupe dans le temps, c'est-à-dire les qualités spatio-temporelles, ainsi que celles qui concernent l'impact ou le résultat de l'action, autrement dit les qualités causatives. Ce sont des moyens qui peuvent contribuer à une description plus détaillée des propriétés des noms d'action et qui permettent d'identifier des particularités, et ainsi des similarités et différences, entre des types de nom d'action. Dans les sections suivantes, nous allons présenter plusieurs valeurs de ce type et comment celles-ci s'expriment, notamment dans le champ nominal.

Les traits de ces deux types de valeurs sont souvent décrits globalement comme aspectuels. La notion d'aspect englobe cependant nombre de définitions différentes comme nous le verrons plus loin. Ici, nous préférons retenir les notions de spatio-temporel et de causatif introduites ci-dessus. L'emploi de la notion d'aspect et d'aspectualité ci-dessous, dans les comptes rendus et discussions issus des travaux antérieurs, se rapportent aux valeurs spatio-temporelles.

3.3.4.1 L'expression des valeurs spatio-temporelles de l'action

L'aspect étant considéré l'« une des qualités inhérentes au procès » (Imbs, 1960 : 15) décrivant des propriétés spatio-temporelles, cette notion concerne aussi les noms d'action dans la mesure où ces derniers désignent une durée. Or, la linguistique confère traditionnellement à l'aspect et à l'aspectualité une place dans la catégorie

verbale, d'abord, et ensuite dans l'interprétation des phrases en tant que situations.³⁸

Ensuite, l'aspect est traditionnellement divisé entre l'aspect *lexical* et l'aspect *grammatical* :

« Comme elles s'expriment, selon le cas, par des moyens grammaticaux ou lexicaux, on distingue l'aspect grammatical, exprimé par les « temps du verbe », et l'aspect lexical, lié au sens lexical des verbes, qu'on appelle aussi modalité d'action ou, en linguistique allemande, Aktionsart » (Riegel et al., 2011[1994]: 519).

L'aspect lexical concerne la qualité spatio-temporelle codée dans les unités lexicales exprimant un procès. Il indique un trait fondamental d'une action comme étant nécessairement ponctuelle ou pas. Cette distinction de base est souvent désignée par l'opposition *perfectif* – *imperfectif*. Les actions *mourir*, *naître*, *sortir*, *fermer*, sont de nature perfective parce qu'elles désignent des actions discontinues, c'est-à-dire qu'elles sont dotées d'une borne naturelle. Le fait de fermer implique nécessairement la situation résultante *être fermé*, même si cette borne n'est pas atteinte. Par contraste, *marcher* n'implique pas une telle borne et est ainsi de nature continue et imperfective ; on peut évidemment cesser de marcher, mais l'action de marcher n'a pas de limite en soi.

L'aspect lexical est également associé au sens des verbes avec leurs arguments ainsi qu'à des valeurs aspectuelles exprimées à l'aide d'autres moyens lexicaux comme des périphrases, des auxiliaires ou semi-auxiliaires verbaux comme *être en*

³⁸ Très sommairement, on peut dire que l'aspect concerne ce qu'on appelle des oppositions lexicales. Ces oppositions étaient déjà connues dans l'Antiquité où les Stoïciens identifiaient un élément supplémentaire au phénomène du temps aristotélien : À côté d'un temps indiquant l'antériorité et la succession des situations, la *chronologie* (Aristote), ils ont discerné un autre type de temps qui portait sur l'accomplissement et l'inaccomplissement de l'action et des situations. Ce dernier est à la base de la notion d'aspect. Le terme d'aspect englobe divers types ou phénomènes d'opposition sémantique. En linguistique française, l'aspect figure aujourd'hui parmi des catégories sémantiques principales comme un des composants du système verbal à côté des catégories de temps et de modalité. Si Wilmet (2010) signale que c'est Beauzée, avec sa *Grammaire générale* de 1767, qui « fut le véritable découvreur de l'aspect » (ibid. : 181), l'introduction de l'étude sur l'aspect en français est généralement lié à F. Brunot et son ouvrage *La Pensée et la langue* (1922), et aux études de G. Guillaume. L'importance qu'ils attachaient à l'aspect était à contrecourant des tendances à l'époque et, malgré une forte opposition, Guillaume et ses partisans ont poursuivi cette ligne, soutenant que l'aspect était très présent aussi dans la langue française.

train de, être sur le point de, commencer à, achever de, se mettre à, finir de, cesser de, entamer et terminer.

L'aspect est dit grammatical quand il s'exprime à l'aide des temps verbaux ou à travers la structure syntaxique du verbe. L'opposition s'exprime par exemple à l'aide des traits *accompli* « un procès parvenu à son terme final, totalement achevé » et *inaccompli* « présentant un procès en cours » (Riegel et al., 2011[1994]: 520). En français, l'opposition s'exprime à travers des formes verbales simples et composées (*il mange/il a mangé*), des temps du passé comme le passé simple et l'imparfait (*il mangea/il mangeait*), ou bien à travers le type et la forme de compléments éventuels dans la construction verbale déterminants (*il mange une pomme, il mange la pomme, il mange des pommes*).

Cela dit, la notion d'aspect représente un domaine sans frontières nettes.³⁹ Ainsi, ces notions ont également été introduites pour désigner des phénomènes dans d'autres catégories grammaticales comme les champs nominaux et adjectivaux. Selon certains, un tel emploi large de la notion d'aspect (Riegel et al., 2011[1994]; Lyons, 1995[2005]) ne fait que renforcer la confusion autour de celle-ci :

« Certains linguistes ont étendu la notion d'aspect à d'autres classes de mots, au nom et à l'adjectif surtout (le groupe nominal *La restauration en cours de la flèche de la cathédrale* indique un aspect progressif grâce à *en cours*). Ce faisant, ils ont diversifié les aspects, dont la liste devient considérable. Pour la clarté de la notion, mieux vaut s'en tenir à une liste limitée, fondée autant que possible sur des faits de langue systématiques » (Riegel et al., 2011[1994]: 525).

S'il peut être vrai que l'expansion de l'emploi d'une notion risque de diluer son sens étroit et bien précis, d'autres trouvent que cela est tout à fait naturel et même nécessaire :

« Cette connexion [entre l'aspect et la catégorie verbale, nda] nous semble trop restrictive parce que, d'une part, la catégorie verbale n'est pas si homogène qu'il y paraît du strict point de vue morphologique et, d'autre part, on peut caractériser d'autres catégories que celles du verbe en

³⁹ Nous n'aborderons pas les notions de mode d'action (Aktionsart) ou les différences entre aspect et mode d'action (voir par exemple Mascherin, 2007), ni les oppositions de perspectives internes/externes d'une situation (voir par exemple Comrie, 1976 ; Smith, 1991 (*viewpoint/situation type*) ; Riegel et al. 2011[1994] (*aspect sécant/non-sécant*)).

terme de procès. (...) pour ce qui est du second point, on définit généralement deux grands types de procès : les actions et les événements. Cependant, ces deux notions ne sont pas spécifiques aux verbes : il existe des noms d'actions et d'événements. » (Buvet & Lim, 1996 : 274)

Pour nous aussi, il est possible de parler d'aspect dans le champ nominal tant que le nom est doté d'une structure spatio-temporelle. Au lieu de classer la notion d'aspect et les valeurs spatio-temporelles comme des propriétés spécifiquement verbales, nous préférons donc les considérer a priori comme des spécificités de l'action.⁴⁰

Avant de parler de l'expression de l'aspect dans le champ nominal, nous esquissons ci-dessous un aperçu des traits spatio-temporels de l'action.

Perfectif/ Imperfectif

D'une manière générale, les différentes expressions aspectuelles sont caractérisées en termes d'oppositions. Comme nous l'avons déjà indiqué, le perfectif et l'imperfectif évoquent des qualités spatio-temporelles intrinsèques des procès. Ils indiquent le degré d'accomplissement ou d'inaccomplissement qu'un procès implique par nature, c'est-à-dire si le procès est nécessairement doté d'une limite ou pas. La valeur perfective caractérise donc des actions comme *fermer, mourir, naître, s'endormir*. Imperfectifs, les verbes *marcher, dormir, parler, lire* n'ont pas cette limite. En outre, le procès perfectif implique nécessairement un renouveau d'énergie, « input of energy » (Comrie, 2001[1976]) afin de durer, c'est-à-dire d'être fini puis recommencé, contrairement à l'imperfectif qui ne varie pas - à part bien sûr des degrés d'intensité, de quantité et de fréquence – qui dure par soi-même. Ceci explique l'incompatibilité de certains verbes avec certains adverbes et prépositions comme *longtemps, en* (+durée), *pendant* (+durée) :

*il marchait longtemps vs *il sortait longtemps*
*il marchait pendant des heures vs *il sortait pendant des heures*

⁴⁰ Dans cette considération nous excluons les adjectifs qui, selon nous, ne représentent pas une valeur spatio-temporelle de par eux-mêmes. Plutôt, ils contribuent à la qualité aspectuelle en ce qu'ils désignent des propriétés temporelles (contrairement à spatio-temporelles) comme *fréquent, progressif, intensif, répété, unique* etc. Les verbes et les noms d'action désignent des actions, des situations, des procès ; les adjectifs les caractérisent, tout comme les adverbes, et d'autres types de compléments.

Fondamentales, ces propriétés peuvent être considérées comme une partie constante dans le sémantisme du verbe.

Semelfactif/Itératif

Le semelfactif signifie une action unique ; l'itératif sa répétition. On les exprime de manières différentes en fonction de la valeur de base. Un verbe perfectif peut être décrit comme semelfactif (*clignoter, cogner, frapper, hocher, sauter, tousser*). Or, si l'on prolonge une action perfective, ceci implique sa répétition :

il continuait à frapper : l'action implique plusieurs frappes individuelles

En revanche, les actions imperfectives n'assument pas cette caractéristique :

ils parlaient pendant des heures.

Inchoatif/Progressif/Terminatif

L'inchoatif concerne le processus à son début et donne à l'action le sens d'être lancée ou l'entrée dans l'action. L'aspect s'exprime à l'aide de semi-auxiliaires comme *commencer à V, se mettre à V, se mettre en N* :

« Les verbes *commencer à (de), se mettre à* expriment l'aspect inchoatif : le procès est saisi à son début : *Il commence à pleuvoir.* » (Riegel et al., 2011[1994]: 452).

La qualité inchoative s'exprime aussi dans des affixes comme les préfixes *en-, in-, im-* et le suffixe *-ir* (*émettre, engager, imposer, s'endormir, verdir*), ainsi que comme valeur intrinsèque à certains verbes (*entamer, lancer, débiter, inaugurer, installer, entrer, introduire*) :

il s'endort
Il émet l'hypothèse

Le progressif désigne un procès en cours. En français, elle s'exprime par des semi-auxiliaires comme *être en train de V, continuer à V, être en cours de V* :

Il était en train de lire quand le téléphone sonna/a sonné

mais aussi à l'aide de l'imparfait comme dans

*Il lisait quand le téléphone sonna/a sonné.*⁴¹

Comme l'inchoatif et le progressif, l'aspect terminatif caractérise tantôt le sens inné des verbes et tantôt des semi-auxiliaires : *aboutir, accomplir, achever, cesser, réaliser, terminer ; finir de V, cesser de V*

Il cesse de marcher

Télique/Atélique/Locatif

La télécité concerne le fait qu'un procès peut être lié à un but, le *télos*. Les verbes téléliques sont ainsi des verbes avec un but ou qui ciblent quelque chose :

« verbs that are expressing an action tending towards a goal – envisaged as realized in a perfective tense, but as contingent in an imperfective tense. [...] Let us call verbs of this class TELIC, from the Greek *télos*. » (Garey, 1957 : 106).

L'atélique s'applique en revanche à des verbes sans but :

« Atelic verbs are those which do not have to wait for a goal for their realization, but are realized as soon as they begin » (ibid.).

Garey (1957) a introduit cette opposition comme une spécificité fondamentale chez les verbes, une distinction que l'on retrouve chez Bertinetto & Delfitto (2000). La télécité représente pour eux une valeur de base du verbe qui sert à indiquer l'aspect. De son côté, Comrie (2001[1976]) a placé la télécité au niveau syntaxique. Selon lui, on devrait considérer la télécité des situations plutôt que des verbes isolés parce que les compléments peuvent avoir un effet sur la télécité d'un verbe. La phrase *John is singing a song* indique un procès borné, autrement dit la situation où la chanson est chantée, mais ceci n'est pourtant pas une valeur constante:

John is singing (atélique), John is singing a song (télique), John is singing songs (atélique), John is singing five songs (télique) (Comrie, 2001[1976] : 44-45).

⁴¹ De son côté, G. Gross (2004) distingue deux types de progression : le procès en cours, l'équivalent à *-ing* en anglais, et la progression dans le sens augmentation ou diminution de l'intensité du « prédicat ». Nous entendons ici la première acception. Par ailleurs, la progressivité est considérée surtout comme un type aspectuel lexical en français contrairement à d'autres langues comme par exemple l'anglais où elle est grammaticale (*-ing* : *John was reading*).

Comme une dernière remarque, nous pouvons inclure la qualité locative comme valeur relative à cette opposition et sous-catégorisée à la valeur téléique. Car le but d'une action peut également être représenté par un lieu, exprimé sous forme de complément de lieu :

Ils s'approchent de leur destination
Il met les assiettes sur la table

Ponctuel/Duratif

Caractérisant des situations, l'opposition ponctuel/duratif est liée à toutes les valeurs spatio-temporelles, d'une part ; et, d'autre part, aux traits décrits dans les sections précédentes (les interprétations différentes de la notion d'action (cf. 3.3.2) et au trait dynamique de situations (cf. 3.3.3)). La situation statique mise à part - parce qu'elle parle d'une situation qui existe contrairement à celle dynamique qui a lieu -, une situation dynamique peut se présenter comme étant soit *ponctuelle* soit *durative*. On peut dire que ces traits sont la somme des valeurs spatio-temporelles que nous venons de décrire : celles sous-jacentes et celles qui s'y superposent par le biais des temps verbaux, des adverbes de temps, du nombre d'arguments et ainsi de suite. En d'autres mots, nonobstant la valeur aspectuelle intrinsèque des verbes en tant que perfectif ou imperfectif, il est possible d'ajouter une valeur spatio-temporelle supplémentaire à la situation évoquée :

il sortait tous les samedis
il était en train de fermer la porte.

Cela dit, ce sont les traits perfectif/imperfectif qui sélectionnent ces valeurs supplémentaires et influent par là les interprétations possibles d'une situation donnée.

À l'instar des valeurs perfectives et imperfectives, une caractéristique typique est l'incompatibilité des situations ponctuelles avec le complément de temps *pendant + durée*, mais compatibles avec *en + durée*, et que, inversement, les situations duratives sont incompatibles avec *en + durée*, mais compatibles avec *pendant + durée* :

Marie finit ses devoirs en une heure
**Marie finit ses devoirs pendant une heure*

Marie lit pendant des heures
**Marie lit en une heure.*

Contrairement aux notions perfectif/imperfectif, l'opposition ponctuel/duratif résulte donc d'une considération globale de la situation :

« situations are not described by verbs alone, but rather by the verb together with its arguments » (Comrie, 2001[1976] : 45).

Les caractéristiques spatio-temporelles conjuguent ainsi des propriétés fondamentales avec des traits supplémentaires ou superposés. Finalement, leur interprétation se fait également selon une certaine logique (objective ou subjective) en combinaison avec des connaissances extralinguistiques (« real-world knowledge » selon Dowty, 1986 : 40) portant sur les rapports temporels :

« the aspectual character of a verb [pour nous d'une action, nda], or more simply its character, will be part of its meaning whereby it (normally) denotes one kind of situation rather than another. » (Lyons, 1977: 706).

3.3.4.2 L'expression de valeurs spatio-temporelles dans le champ nominal

Les valeurs spatio-temporelles s'expriment dans le champ nominal dans la mesure où les noms désignent une durée. Pour Gross & Kiefer (1995), l'aspectualité nominale peut se faire valoir à travers la base verbale à laquelle les noms d'action sont associés ou dérivés, et elle hérite de la structure argumentale d'un verbe de base. Ainsi, lorsqu'un nom d'action est associé à un correspondant verbal comme son dérivé, on pourrait considérer que les propriétés spatio-temporelles du verbe sont transférées dans le dérivé nominal :

Perfectif/imperfectif : *fermer – fermeture/courir – course*

Inchoatif/progressif/terminatif : *émettre – émission/progresser –
progression/achever – achèvement*

Cela dit, le spatio-temporel dans le champ nominal ne s'exprime pas tout à fait de la même façon que dans le champ verbal.

D'abord, une valeur spatio-temporelle s'exprime à travers la spécificité temporelle intrinsèque de l'action comme dans le champ verbal (perfectif/imperfectif). Cette valeur peut ensuite être modifiée par des éléments spécifiques pour le champ

nominal comme la détermination, la complémentation, la quantité, le nombre, et les préfixes. Un nom d'action imperfectif indiquant une situation durative peut être considéré *ponctuel* lorsque la durée de l'action qu'il désigne a une limite, par exemple sous forme d'un complément ou d'une préposition et un déterminant indiquant que l'action est achevée (*deux heures de course, après la consultation médicale*). Et, à l'inverse, une situation ponctuelle peut devenir *durative* lorsque le nom d'action est mis au pluriel ou que le complément est au pluriel et/ou indéfini. Ensuite, puisque l'expression nominale s'insère dans une phrase, ses valeurs peuvent être modifiées en fonction du verbe, du temps verbal et des adverbes etc. Considérant l'exemple *fabriquer* et son correspondant nominal *fabrication*, on peut dresser la synthèse suivante de l'expression des valeurs spatio-temporelles :

Valeurs de base	Perfectif	<i>fabriquer/fabrication</i> implique une action discontinue, ayant une borne naturelle, à savoir son produit, qu'il soit achevé ou pas ; le temps nécessaire pour achever l'action indique une étendue spatio-temporelle laquelle peut varier en fonction de l'objet fabriqué.
Valeurs supplémentaires	Télique	<i>Fabriquer deux chaises</i> <i>La fabrication des deux chaises</i>
	Progressif	<i>Continuer à fabriquer</i> <i>Une fabrication progressive, poursuivre la fabrication</i>
	Inchoatif	<i>On commencera à fabriquer les chaises dans un mois</i> <i>La fabrication des chaises commencera dès le mois prochain, le lancement de la fabrication est prévu pour...</i>
	Terminatif	<i>On a achevé la fabrication le mois dernier</i> <i>Cette/Leur fabrication s'est achevée, la fin de la fabrication</i>
Considérations globales	Situation ponctuelle	<i>Après la fabrication de ces chaises personnalisées, on a procédé à la deuxième étape du projet ...</i>
	Situation durative	<i>Lors de la fabrication des chaises, il y a eu un incident...</i>

Fig. 11 : Table de valeurs spatio-temporelles de l'action fabriquer/fabrication.

Cependant, les valeurs spatio-temporelles d'un nom d'action ne sont pas toujours identiques à celles de son correspondant verbal. Car, comme on l'a également évoqué plus haut (cf. 3.3.2.), un transfert n'est pas toujours complet. Comme le remarquent Gross & Kiefer :

« du fait qu'un nom est dérivé d'un verbe, il ne s'ensuit pas qu'il ait automatiquement une structure argumentale » (Gross & Kiefer, 1995 : 44)

avec les exemples suivants :

**La définition a commencé à huit heures.*

**L'invitation a duré quelques minutes.*

Car l'aspect nominal est lié à la base verbale, d'une part, mais aussi à l'interprétation du nom d'action, de l'autre. Ainsi, par rapport à cet exemple, les auteurs notent :

« Il est évident que le nom 'définition' vient du verbe 'définir', et le nom 'invitation' est la forme nominalisée du verbe 'inviter'. Mais, malgré cela ni 'définition', ni 'invitation' ne sont des substantifs à structure événementielle » (ibid.)

Aux substantifs qu'ils appellent événementiels, indiquant un événement duratif, ils opposent donc des substantifs non événementiels, indiquant un événement momentané. Ceux-ci peuvent être distingués à l'aide des tests de verbes aspectuels, c'est-à-dire des verbes support qui sont dotés d'une certaine nuance sémantique. Les verbes susceptibles de vérifier le premier type de noms sont ceux qui s'emploient avec des situations duratives : *commencer, durer, continuer* ; les non événementiels se combinent avec des verbes qui s'emploient avec des événements momentanés : *se passer, survenir, se produire*.

Les verbes support se caractérisent par le fait d'être référentiellement vides, conjuguant des noms prédicatifs en temps, en personne et en nombre (cf. 2.5.3. et 3.1.). Dans ces constructions, ce sont les prédicats qui sélectionnent le type de support et sa forme, et c'est le type sémantique du prédicat qui « détermine les aspects possibles » (G. Gross, 1996b : 61). Cela dit, une valeur spatio-temporelle peut être attribuée au nom d'action auquel ils s'attachent à l'aide d'un verbe aspectuel comme dans :

entamer l'étude de
continuer l'étude de
achever l'étude de

Tous les verbes dans l'exemple assume la même fonction de support que *faire*, mais apportent des valeurs sémantiques supplémentaires.⁴² Autrement dit, il s'agit alors d'un verbe support aspectuel qui remplacerait *faire*. Ce dernier devient – par comparaison – un verbe support neutre (ou *copulatif* (Nakamura, 2013)) :

Inchoatif : *entamer l'étude de X* ⇔ *faire l'étude de X*
Progressif : *continuer l'étude de X* ⇔ *faire l'étude de X*
Terminatif : *achever l'étude de X* ⇔ *faire l'étude de X*

Cela étant, nous pouvons également noter que leur rôle de support fait que les verbes support eux-mêmes n'acceptent généralement pas de changement de catégorie. La nominalisation serait une transformation réservée aux verbes prédicatifs (G.

Gross 1993, 1996b, 2012 ; M. Gross, 1993) :

donner (Vsup) un conseil ⇔ *conseiller*
 ≠ **le don d'un conseil n'est que de l'hypocrisie*
donner (Vpréd) une pierre précieuse
 ⇔ *le don d'une pierre précieuse est un geste symbolique* (G. Gross, 1996b : 55).

La seule exception, selon Gross (1996b), semble être le verbe *prendre* qui peut se nominaliser dans sa fonction de support :

prendre une décision ⇔ *décider*
la prise de décision ⇔ *décision*

mais alors sans complément :

la décision de partir
 ?*la prise de décision de partir* (G. Gross, 1996b : 55).

Selon lui, une raison possible serait que l'unité *prise de décision* représente un nom composé :

« Il se pourrait que *prise de décision* ne soit qu'un nom composé. En effet, avec le prédicat *mesure* la nominalisation ne s'observe pas : *Luc a pris des mesures contre l'absentéisme*, **la prise de mesure contre l'absentéisme*. » (G. Gross, 1996b : 56)

Par comparaison, certains des verbes aspectuels peuvent avoir des correspondants nominaux :

⁴² Nous renvoyons par ailleurs à Giry-Schneider (1978) qui a montré le rôle du verbe *faire* dans les nominalisations en français.

la continuation de l'étude
l'achèvement de l'étude

De leur côté, des verbes opérateurs (qui s'utilisent de manière similaire aux supports mais lesquels introduisent un nouvel actant, cf. 2.5.3) semblent permettre une expression nominale. G. Gross (1988) identifie par exemple *mise à l'écart* comme substantif complexe dérivé d'un verbe opérateur *mettre* dans l'enchaînement de paraphrases suivant :

Luc est à l'écart
Le président a mis Luc à l'écart
Le président a procédé à la mise à l'écart de Luc
La mise à l'écart de Luc (G. Gross, 1988 : 60).

Selon lui, ceci est possible parce que le sens de *mise à l'écart* est compositionnel et calculable à partir de ses constituants :

« Le sens de ce substantif complexe est compositionnel dans la mesure où il est normalement déduit du sens de ses éléments composants et des relations syntaxiques qui existent entre eux. Ces substantifs complexes sont formés à l'aide de la nominalisation de certains verbes opérateurs : *mettre, prendre, etc.* Cette analyse s'appliquerait à des éléments comme *prise de fonction, mise en condition, prise de bec.* » (G. Gross, 1988 : 60).

3.3.4.3 L'expression de la causativité de l'action

À part des caractéristiques en termes de durée et de déroulement que nous venons d'aborder, nous avons noté que l'action en tant que mouvement peut être caractérisée par l'impact qu'elle peut avoir sur les objets affectés :

L'observation des patients ⇔ *les patients sont observés*
La distribution des cartes à puce ⇔ *les cartes à puce sont distribuées*

Ces traits font partie de ses valeurs causatives.⁴³ Comme nous l'avons déjà vu dans les parties précédentes (cf. 2.5.3 et 2.6.), les propriétés causatives sont étudiées, en lexique-grammaire, en rapport avec des constructions à verbe opérateur dont *mettre, rendre et faire*. Rappelons les exemples évoqués :

Max fait dormir Luc

⁴³ Nous renvoyons par exemple à Nazarenko (2000) pour un compte rendu de l'expression de la causativité en français.

Max met Luc en rage
Max rend l'eau rouge (M. Gross, 1981 : 24).

Lesquels ont les phrases de base suivantes :

Luc dort
Luc est en rage/s'enrage
L'eau est rouge (ibid.).

Ces aspects sémantiques ont donc de l'intérêt ici en raison du lien entre *mise* et *mettre*.

Leur fonction étant similaire, les différences entre ces verbes qualifiés de causatifs ne sont pas très nettes ; ils désignent tous un type d'altération de situation ou d'état :

- *METTRE Vop* : altère la position de quelque chose ou quelqu'un, dans un nouveau lieu ou nouvel état situationnel ('placer');
- *RENDRE Vop* : altère l'état de quelqu'un ou quelque chose ('faire devenir').
- *FAIRE Vop* : 'faire faire quelque chose à quelqu'un ou quelque chose'.

Or, comme on peut le voir, *faire* se distingue des deux autres puisque l'action indiquée mène à une nouvelle situation dynamique réalisée par un sujet différent.⁴⁴ Ceci fait ressortir une différence dans leur expression de la causativité de sorte qu'il s'avère possible de distinguer entre une qualité causative et une qualité factitive. Par là, nous entendons qu'une action causative typique résulte en une nouvelle situation (cf. 3.3.3) et est une action qui affecte un actant ; l'objet affecté dans l'action subit l'action, ce qui veut dire qu'il s'agit d'une situation passive :

la mise en observation des patients
mettre les patients en/sous observation
les patients sont observés

Par comparaison, une action qui résulte en une situation dynamique en déclenchant une action dont l'objet affecté est le sujet actif, peut être caractérisée comme factitive. Contrairement à une action causative, le sujet dans l'action factitive et celui dans l'action produite n'ont pas le même référent :

⁴⁴ Nous renvoyons également à Nakamura (2013) qui offre une discussion des différences et similarités entre les trois verbes, notamment comment *faire* se distingue des deux autres en trois emplois distinctifs.

*le professeur fait lire des poèmes aux enfants
les enfants lisent des poèmes*

*la mise en fuite des propriétaires par la police
les propriétaires s'enfuient*

Finalement, parmi les trois verbes opérateurs évoqués ici (*mettre, rendre, faire*), il n'y a pourtant que *mettre* qui offre une forme nominale.

3.4 Des unités polylexicales comme mécanismes dynamiques dans le lexique

Dans les deux parties précédentes, nous avons abordé certains aspects liés à la polylexicalité comme les difficultés de catégorisation (cf. 3.2). Ensuite, nous avons étudié le riche sémantisme de la notion d'action et ses différentes expressions non seulement dans le champ verbal, mais aussi dans le champ nominal (cf. 3.3.). Avec ces discussions comme fond, nous allons maintenant discuter de l'unité polylexicale nominale dans l'optique de la dynamique lexicale.

Comme nous l'avons noté dans la présentation, nous concevons la dynamique lexicale comme une notion large englobant plusieurs phénomènes relatifs à la malléabilité et au mouvement du lexique, et aux différents procédés et facteurs qui y contribuent (telles la créativité lexicale, la construction du lexique, la dérivation, le figement, la polyvalence et l'ambiguïté sémantiques, et ainsi de suite). Ici, nous avons choisi de porter notre attention sur la dérivation et sur le figement comme mécanismes dynamiques et étudier les noms d'action de forme polylexicale par rapport à ceux-ci.

3.4.1 Unités polylexicales par rapport à la dérivation

Si la dérivation indique généralement une relation morphologique entre une base et son dérivé réalisée par affixation ou par conversion, il nous semble utile, dans le cadre de cette étude, de réduire la rigidité de cet ancrage morphologique et de parler de la dérivation de l'*action*. Car, d'une part, les transgressions d'unités lexicales entre des classes grammaticales ne concernent pas uniquement les formes monolexicales mais aussi les formes polylexicales. D'autre part, nous ne considérons pas le procédé de

dérivation comme unidirectionnel, tel un transfert partant nécessairement de la catégorie verbale ou adjectivale vers la catégorie nominale et un dérivé nominal. Comme le notent par exemple Fournier & Rossi-Gesane (2003), la polyvalence nominale (cf. 3.3.1, « le verbe ne peut exprimer qu'un procès, le nom est « polyvalent » ibid. : 50) fait que l'on devrait pouvoir parler de *verbalisation* tout aussi bien que de *nominalisation* :

« Dans la mesure où le nom, tout comme le verbe, est susceptible de dénoter une action, on ne voit pas pourquoi il faudrait nécessairement poser, dans le cas des noms processifs, exclusivement un passage du verbe au nom. (Rien ne s'oppose donc à ce que, à côté des noms processifs déverbaux, on trouve des verbes dénominatifs dans les couples verbe/nom de « même » valeur.) » (Fournier & Rossi-Gesane, 2003 : 50).

Avec une telle perspective, il devient possible d'inclure dans l'étude des phénomènes dérivationnels la diversité des formes lexicales (unités monolexicales et polylexicales) aussi bien que le manque de frontières très nettes (la bidirectionnalité). La morphologie dérivationnelle représentant l'un des domaines grammaticaux les plus complexes, Schwartz (1970) avait en fait déjà proposé que la notion de *dérivé* soit comprise dans un sens plus large que celui d'un processus unidirectionnel, pour pouvoir trouver des repères plus tangibles. Dans ce contexte, il nous semble plus utile de parler ici de *correspondants*, d'*équivalents* et d'*associés* au lieu de *dérivés*, et ainsi de parler d'un nom (d'action) et son correspondant verbal ou adjectival, tout aussi bien qu'un verbe ou adjectif et son correspondant nominal (et, à l'extension, d'un verbe et son correspondant adjectival et vice versa).

Comme exemple de cette bidirectionnalité, nous pouvons considérer les propos de G. Gross (1993) selon qui un substantif prédicatif n'a pas de verbe de base associé comme c'est le cas pour *gifle/gifler*, *conseil/conseiller* :

Ce projet a reçu la collaboration de Paul
 **Ce projet a été collaboré à par Paul* (G. Gross, 1993 : 117)

Il appelle ce cas d'absence de forme correspondante un *trou morphologique*. Etudiant la construction du lexique, Apothéloz (2002) distingue de son côté non seulement des manques morphologiques, mais aussi des manques lexicaux :

« On a vu à de multiples reprises qu'en français, il est fréquent qu'un dérivé existe mais soit orphelin de sa base. Deux situations peuvent alors se présenter. Ou bien la langue dispose d'une

forme supplétive dont le sens coïncide exactement avec celui de la forme manquante ; ou bien il n'y a pas de forme supplétive. Dans ce dernier cas, les usagers doivent recourir à une périphrase. Nous appellerons respectivement lacunes morphologiques et lacunes lexicales ces deux types de lacunes. » (Apothéloz, 2002 : 128)

Ainsi, remarque-t-il, au verbe *tomber* qui n'a pas de correspondant nominal morphologiquement apparentée, se présente la forme supplétive: *chute* ; tandis que *boire* n'ayant ni de correspondant nominal ni de forme supplétive, a une périphrase comme *le fait de boire*. Ce dernier exemple actualise les propos de Flaux & Van de Velde (2000) notant que « la langue fournit des locutions de substitution pour les lexèmes manquants », c'est-à-dire des unités de forme polylexicale :

« Ainsi, à la série *triste/tristesse/attrister* on opposera *être en colère/colère/(mettre) en colère*, où une locution prépositionnelle (*en colère*) et une structure syntaxiquement complexe, factitive-locative (*mettre en colère*), ont remplacé respectivement l'adjectif et le verbe factitif. » (Flaux & Van de Velde, 2000 : 93).

Il est ensuite possible d'identifier des séries d'unités lexicales de différentes catégories grammaticales qui sont morphologiquement et sémantiquement apparentées :

être triste (A)/tristesse (N)/attrister (V)
être en colère (A)/colère (N)/mettre en colère (V)

Comme les auteures le montrent, ces séries peuvent comprendre des unités polylexicales, ce qui montre qu'une unité polylexicale peut assumer une fonction dérivationnelle :

adj : triste/en colère
verbe : attrister/mettre en colère.

Ces rapports entre unité monolexicale et unité polylexicale s'observent dans des couples lexicaux comme dans *coup de N/N-ade* :

coups de fusil ⇔ fusillade (G. Gross, 1996a : 31)

où le couple consiste en deux unités correspondantes et morphologiquement apparentées en raison de l'élément *fusil*, mais de structures différentes. Qualifiant ce rapprochement lexical de *parallélisme*, Gross remarque que ce type de rapports indique « des passerelles entre deux procédés » (ibid.) - dans ce cas précis, entre la dérivation et la composition – et souligne par là l'importance de ne pas poser des définitions trop contraignantes ou de se baser sur trop peu de paramètres.

Ce type de correspondance entre une forme monolexicale et celle polylexicale se retrouve ensuite dans des constructions de support :

avoir peur ⇔ *craindre*
faire du progrès ⇔ *progresser*
faire une description ⇔ *décrire*
mettre en place ⇔ *placer*

Comme déjà noté ci-haut, le verbe support joue le même rôle que la conjugaison et le temps verbal dans le verbe plein. Dans le cas de sens supplémentaires, tels des traits particuliers de l'action qui s'expriment à travers le support (un verbe aspectuel, cf. 3.3.4.), le verbe peut aussi se voir doté d'un préfixe :

rendre beau ⇔ *embellir*

Pour retourner au champ nominal, on peut évoquer des exemples comme *mise en pression/pressurisation* (FranceTerme, cf. 2.4.2.) ou bien *mise en place/placement*. Ceci rappelle par ailleurs les unités polylexicales comme moyens de composition lexicale alternatifs nommées *synapsies* chez Benveniste (1974) (cf. 3.2.4.1), désignant une composition alternative, dite populaire, à celle classique avec une base gréco-latine nommée composition savante résultant en des *conglomérés*. De son côté, étudiant les unités polylexicales par rapport au figement lexical, Mejri (2003) fait ressortir le lien entre une unité monolexicale et une unité polylexicale à l'aide d'une figure de comparaison :

<i>routin</i>	+	<i>-ier</i>
<i>de</i>	+	<i>routine</i>

où il cherche à montrer que les composants ont les mêmes fonctions :

« dans *routinier* et *de routine*, le suffixe du premier joue le même rôle que la préposition *de* dans le second, la base étant identique » (Mejri, 2003 : 26) .

Ce modèle de comparaison pourrait être appliqué aussi à d'autres exemples comme celui de Gross :

$$\begin{array}{ccc}
 \textit{fusill} & + & \textit{ade} \\
 & \diagdown & / \\
 & \diagup & \diagdown \\
 \textit{coup de} & + & \textit{fusil}
 \end{array}$$

Etant donnés ces rapports entre des unités monolexicales et celles polylexicales présentées, ici, le processus de dérivation mérite aussi quelques mots. Car pour étudier les rapports entre une unité monolexicale et une polylexicale correspondante comme un phénomène dérivationnel, il serait utile de partir d'un point de départ comparable. À titre d'exemple, Apothéloz (2002 : 83-84) distingue quatre étapes. D'abord, le sens premier est typiquement paraphrasé et calculé selon le type de transfert syntaxique. Par exemple, un nom dérivé d'un adjectif se paraphrase en « qualité de ce qui est X » (ex. *activité*) ; le processus inverse produit un nom paraphrasable en « relatif à X » (ex. *actif*) ; et le transfert d'un adjectif à la catégorie verbale pourrait se paraphraser en « rendre X » (ex. *activer*). Si nous reprenons les exemples de Flaux & Van de Velde ci-haut cela nous donne : *tristesse - triste - attrister* ; *colère - en colère - mettre en colère*. Deuxièmement, l'affixe a un sens propre qu'il apporte au sens. Ainsi, le suffixe *-(i)fie* se paraphrase typiquement par « rendre X » lorsqu'il s'agit d'un verbe dérivé d'un adjectif (*humidifie, raréfie*) ; pour un verbe dérivé d'un nom, des paraphrases typiques sont « transformer en X » (*chosifie, momifie*) ou « faire une transformation en rapport avec X » (*codifie, fructifie, planifie*). Dans nos exemples *triste* prend le préfixe *a-* en plus de la forme verbale *-er* ; tandis que *mettre* s'ajoute à *en colère*. Troisièmement, il faut prendre en considération le sens de la base à laquelle un affixe s'attache. Et, quatrièmement, pour être intégrée dans le lexique, l'unité fait l'objet de considérations socioculturelles et pragmatiques, imposées par la communauté linguistique.

3.4.2 La dynamique dans le caractère figé d'unités polylexicales

Le second point de cette section concerne le figement comme mécanisme dynamique lexicale. La notion de figement indique tout sauf de la dynamique. Autrement dit, qu'une unité figée soit productive et dynamique semblerait contradictoire. Or, le figement est dynamique puisqu'il représente un processus qui fait partie de l'usage d'une langue et du lexique :

Il s'agit d'un processus inhérent aux langues naturelles traduisant une action profonde des systèmes linguistiques qui, à force d'être mis à l'épreuve de la dynamique de l'usage, finissent par engendrer des séquences figées (=SF). Meiri, 2005 : § 4).

D'un côté, sa dynamique s'exprime dans son caractère le plus souvent relatif, non total (cf. 3.2.3), se distinguant en degrés et en portées. De l'autre, elle ressort de la distinction que l'on peut faire entre des unités figées et des constructions figées (cf. 3.2.4). C'est-à-dire qu'une unité figée est dynamique dans la mesure où sa construction peut être réappliquée et productive, se transformant en un patron dont on peut se servir pour former d'autres unités lexicales. La construction *coup de N* offre de nombreuses variantes :

coup de *fusil*
 soleil
 peinture
 foudre
 neuf

Un autre exemple est *mise en scène*, une vieille expression figée dans le domaine des spectacles. Au fil du temps, de nouvelles technologies ont frayé un chemin pour de nouvelles techniques, ce qui a, à son tour, fait appel à de nouvelles dénominations. En tant qu'expression bien établie dans ce domaine, il se pourrait que l'unité figée *mise en scène* ait servi comme patron pour former :

mise en *scène*
 lumière
 bruitage
 sons
 voix
 écriture
 lecture

Autrement dit, une unité figée est devenue une construction figée établissant un paradigme de variantes au sein d'un même domaine. Ce type de paradigme pourrait peut-être aussi expliquer l'introduction, en 1993, de *mise en examen* à l'occasion de la réforme sur la procédure pénale où l'on trouve de nombreuses variantes de la même construction (*mise en accusation, mise en cause, mise en détention, mise en garde à vue,...*).⁴⁵

Nous voudrions finalement inclure quelques remarques sur la dynamique et le figement que nous venons d'étudier par rapport à la lexicalisation et la grammaticalisation. D'abord, ce sont là deux phénomènes très complexes qui représentent aussi des mécanismes lexicaux dynamiques en ce qu'ils peuvent désigner, selon les auteurs, aussi bien le processus d'un figement que le résultat de ce processus. Mortureux (2003) distingue par exemple entre la lexicalisation et le figement lexical. Le premier concerne le fait qu'une nouvelle unité lexicale s'est installée dans le lexique, c'est-à-dire « adoptée par un nombre assez élevé de locuteurs pour intégrer le lexique » (ibid. : 15), ce qui est souvent concrétisé par son enregistrement dictionnaire. Par comparaison, le figement lexical concerne le fait qu'une unité lexicale devient une unité codée dans le lexique :

« la transformation d'une séquence syntaxique, un syntagme plus ou moins long et complexe, apparaissant en discours, en une séquence dont le signifiant et le signifié sont stabilisés : comme tel, ces syntagmes, apparemment semblables à des énoncés libres, s'inscrivent dans la mémoire des locuteurs, qui peuvent les réutiliser sans avoir à les « produire » en discours lors de chaque énonciation ; de ce fait, ils fonctionnent plus ou moins comme les unités du lexique, ils y sont « codés ». (ibid. : 14-15).

Apothélos (2002 : 104-107) décrit la lexicalisation plutôt comme un processus à plusieurs étapes comprenant la diminution ou la perte de la compositionnalité ou démotivation ; le codage du contenu ; le changement en un statut lexical par le figement ; la spécialisation sémantique et le développement d'acceptions distinctes. Dubois et al. (2012[1994]) notent le trait gradable de la lexicalisation, mais aussi qu'il

⁴⁵ Il s'agit de la loi n° 93-2 du 4 janvier 1993, où l'on a considéré la notion d'*inculpation* incompatible avec la présomption d'innocence.

s'agit d'un processus qui peut également résulter en de nouvelles formes grammaticales :

« (...) il y a des degrés de lexicalisation : *se mettre à fuir* n'est guère lexicalisé, alors que *prendre la fuite* l'est davantage, par le sens très vague du verbe *prendre* ; *s'enfuir* est plus lexicalisé que le précédent. Le procès de lexicalisation peut être mené jusqu'à son terme (exemple : *à mon corps défendant*), mais il arrive que la locution qui aurait pu se trouver lexicalisée engendre une nouvelle forme grammaticale : par exemple, les ablatifs absolus latins *pendente pugna*, *pendente somno*, loin de donner des expressions figées, lexicalisées, ont abouti à une nouvelle forme grammaticale, la préposition *pendant*. » (Dubois et al., (2012[1994])

L'évolution de nouvelles formes grammaticales se discute aussi sous la notion de grammaticalisation, laquelle implique de son côté la perte de sens lexical au profit d'un rôle fonctionnel. Hopper & Traugott (1993[2003]) distinguent dans ce contexte entre *content word* et *function word* :

When a content word assumes the grammatical characteristics of a function word, the form is said to be « grammaticalized ». Quite often what is grammaticalized is not a single content word but an entire construction that includes that word, as for example Old English *Pa hwile ðe* 'that time that' > *hwile* 'while' (a temporal connective). (Hopper & Traugott, 1993[2003] : 4)

Quant aux unités polylexicales, on peut les étudier aussi bien par rapport à la lexicalisation et au figement lexical, que par rapport à la grammaticalisation. D'une part, en tant qu'unité figée avec un sens et une référence stabilisés (telle *mise en scène*), une unité polylexicale peut être considérée comme lexicalisée. D'autre part, si l'on peut dire qu'une construction figée représente un patron qui sert à créer d'autres unités lexicales (encore *mise en scène/lumière/bruitage/...*), on peut se demander dans quelle mesure les composants de la construction deviennent fonctionnels, en d'autres mots, si elle représente en fait un cas de grammaticalisation.

3.5 Récapitulations

Dans ce chapitre, nous avons vu que l'unité polylexicale est une entité au statut incertain ; elle peut avoir des traits nettement distincts au niveau formel, mais sa composition plurielle laisse la porte ouverte à diverses interprétations. Il s'agit du statut de ses composants et de leur rôle au sein de l'unité ; mais il s'agit aussi du fait que la polylexicalité implique plusieurs niveaux de sens (sens littéral, sens figuré, sens global). On doit également prendre en compte la polyvalence dans le sémantisme

nominal et, en ce qui concerne les noms d'action, le manque de frontières nettes aussi bien au niveau catégoriel qu'au niveau sémantique. Ce qui rend le côté sémantique davantage complexe est la notion de l'action qui s'exprime en termes spatio-temporels et causatifs. Cela dit, ses traits sémantiques peuvent également servir à distinguer différents types et différentes interprétations des noms d'action.

Finalement, les unités polylexicales sont dynamiques et ce, paradoxalement, grâce à leur figement de degrés et portées divers. Par exemple, le figement du contenu sémantique se prête à plusieurs interprétations, lesquelles se rapportent à la polylexicalité, à la catégorie nominale, ou à la notion d'action ; ou le figement de la forme qui crée des unités polylexicales plus ou moins figées, de composants plus ou moins variables, voire même à des constructions servant comme patrons et qui contribuent à créer d'autres variantes.

Avec ces points théoriques comme fond, nous allons maintenant passer au cadre méthodologique pour l'analyse des données, pour ensuite, dans le chapitre 5, aborder les résultats que nous avons pu en tirer.

4 Une approche multiméthodologique

4.1 Comment étudier des phénomènes lexicaux dynamiques?

Pour étudier des phénomènes lexicaux qui sont dynamiques, nous avons choisi de sortir du cadre strict de la linguistique de corpus traditionnelle, basée sur une conception du corpus comme un ensemble de textes électroniques fini et statique, au profit de l'étude d'un corpus dynamique entendu comme un flux de données textuelles électroniques tirées du Web. Pour étudier ce matériau, nous avons opté pour plusieurs approches méthodologiques, une approche *multiméthodologique*. C'est-à-dire, en plus d'une observation et étude des données empiriques fournies par le corpus dynamique (cf. 4.2), nous avons complété cette démarche avec des ressources lexicales et outils d'analyse supplémentaires (cf. 4.3). De son côté, le procédé analytique se veut également dynamique en ce qu'il étudie les rapports et correspondances éventuels entre des éléments syntaxiques, morphologiques et sémantiques (cf. 4.4).

Nous discutons d'abord de la notion de corpus et de l'étude de matériau textuel provenant du web, pour ensuite aborder les outils appliqués dans cette approche multiméthodologique et finalement la démarche d'analyse des données.

4.1.1 Vers une conception large de corpus

Le recours aux corpus, considéré comme un échantillon représentatif d'une langue, dans les études linguistiques a vu le jour dans les années 60 dans le sillage des progrès technologiques des outils computationnels. Ce nouvel accès à une vaste masse de données empiriques s'est accompagné d'une réflexion sur les standards scientifiques, et a offert la possibilité d'assurer des standards, comme l'objectivité, dans les études sur les langues, et des analyses empiriques des phénomènes linguistiques. Afin de pouvoir assurer le plus de fiabilité possible des données, les normes établies sur ce qui pouvait être qualifié comme corpus (et sur les méthodes d'analyses) étaient très strictes, avec des standards sur l'établissement de corpus comme la représentativité,

l'équilibre, la taille, l'homogénéité, la sélection des données, le type de texte et la documentation du procès. Sinclair (2005) propose une définition de rigueur de la notion :

« a collection of pieces of language text in electronic form, selected according to external criteria to represent, as far as possible, a language or language variety as a source of data for linguistic research. » (Sinclair, 2005 : 4)

L'application de ce type de critères a permis d'inclure des études sur la statistique et sur la fréquence des phénomènes linguistiques.⁴⁶

Les importants progrès technologiques qui ont eu lieu simultanément ont largement contribué au développement de la linguistique de corpus. Il s'agit notamment de la taille et de la quantité de données, mais aussi d'outils de constitution et d'analyse de corpus qui sont capables de traiter la masse de données en plus d'être plus efficaces et faciles à utiliser. Dans ce contexte, l'idée du corpus comme nécessairement limité, équilibré, homogène, et représentatif, fait l'objet de débats face aux possibilités illimitées offertes par les développements technologiques. La notion de corpus *dynamique* évoquée par Fairon (2000) s'inspirant de Renouf (1994), est une conception plus large du corpus « typique » entendu comme un ensemble fini et statique, alors que le corpus dynamique désigne un flux de données textuelles

⁴⁶ Pendant très longtemps, les études sur le lexique ont été réalisées avec des textes littéraires et l'élite sociale (de bonne éducation) comme références à l'usage « normal », *le bon usage*, de la langue (en fait, le Trésor de la Langue Française se base toujours majoritairement sur des textes littéraires, environ 80 % de textes littéraires vs. 20 % de textes de terminologie spécialisée (Pruvost, 2000, 2002)). Les évaluations des linguistes se réalisaient à l'aide de leur intuition et leur introspection, lesquelles étaient basées sur ces normes linguistiques. Les théories linguistiques dominantes avant le début de l'ère technologique - le structuralisme et le générativisme - stipulaient que l'objet d'étude de la linguistique était le système lui-même (la *langue* de Saussure/la *compétence* de Chomsky). Le corpus représentait alors le contraire, c'est-à-dire l'usage de la langue attesté (*parole/performance*) et, par là, toutes les irrégularités issues de l'usage individuel des locuteurs. Dans cette perspective, la linguistique de corpus n'était pas acceptable. Une autre critique concernait la représentativité, en ce sens qu'un corpus ne serait jamais en mesure de présenter *toutes* les expressions, les mots ou les phrases qu'une langue peut produire. Pour cette raison, un corpus n'avait pas non plus de sens.

électroniques qui sont régulièrement fournies en nouvelles données.⁴⁷ Ce type de corpus permet par exemple d'étudier l'évolution en lexicque à l'intérieur d'une période donnée. D'un autre côté, l'accès relativement récent à l'énormité de données textuelles du Web soulève la question concernant l'utilisation du Web comme corpus et le rôle des critères comme l'authenticité, la qualité, l'instabilité, l'hétérogénéité, la représentativité, la reproductibilité des données.

Avec une définition large du corpus comme un ensemble de textes, McEnery & Wilson (2001) et Kilgarriff & Grefenstette (2003) pensent que le Web peut bien être considéré comme un corpus. Or, Sinclair (2005), pour qui un corpus devait avoir un but *linguistique*, ne partageait pas leur avis :

« The World Wide Web is not a corpus, because its dimensions are unknown and constantly changing, and because it has not been designed from a linguistic perspective. At present it is quite mysterious, because the search engines, through which the retrieval programs operate, are all different, none of them are comprehensive, and it is not at all clear what population is being sampled. » (Sinclair, 2005 : 4)

L'authenticité des données recueillies sur le Web est un autre sujet débattu. Celle-ci est moins fiable par comparaison avec les données issues d'un corpus ayant une documentation d'élaboration et des sources connues. Pour Leech (2007), cela n'invalide pas les données pour autant, mais fait appel à des réajustements au niveau des critères de corpus, tels la représentativité et l'équilibre. Il faudrait selon lui plutôt définir des positions réalistes avec des buts non utopiques au lieu d'abandonner les données complètement.

Si ces caractéristiques sont susceptibles de rendre le matériau moins fiable, la fiabilité des résultats peut être renforcée à l'aide d'une multiméthodologie. C'est-à-dire qu'au lieu de se fier à une seule méthode d'analyse ou ressource, il est possible

⁴⁷ Renouf, Antoinette (1994) Corpora and Historical Dictionaries. In Lancashire I. and Russon Wooldridge T (ed.), *Early Dictionary Databases*. Center for Computing in the Humanities. University of Toronto., pp. 219-235. Comme l'explique Fairon (1998/1999), le projet AVIATOR à Birmingham University a proposé un corpus dynamique capable de traiter un flux de données textuelles électroniques. Comme on peut lire dans McEnery & Hardie (2012), ce type de corpus a été défini et mis en avant par Sinclair (dans *Corpus, Concordance, Collocation*, 1991, Oxford University Press) comme *monitor corpus*. Nous retenons ici le terme de corpus dynamique.

d'avoir recours à plusieurs approches qui sont complémentaires, ce que notent par exemple McEnery & Hardie (2012), Laporte (2008) et Habert (2008). Ainsi, la fiabilité des données peut être renforcée par les possibilités offertes par les nouvelles technologies telles le repérage automatisé du matériau textuel, des recherches par expressions régulières, des outils de traitement de texte, des corpus de référence, des ressources lexicales en ligne (base de données terminologiques, lexicographiques, historiques), et des sondages électroniques. Ensemble, ces éléments constituent une vision globale et de grande ampleur de phénomènes linguistiques, ce qui, selon nous, renforce la fiabilité des données.

4.1.2 Les données textuelles du Web : corpus ou sources de corpus?

Aujourd'hui, la question ne semble pas concerner tant le conflit entre des positions pour ou contre le Web, mais comment on y a et peut y avoir recours, c'est-à-dire le recours au Web en tant que *corpus* proprement dit ou en tant qu'*outil* pour créer des corpus (Fairon, Naets, Macé, 2008 ; McEnery & Hardie, 2012 ; Tanguy, 2013), une tendance dont témoignent par exemple les colloques WAC (*Web As a Corpus Workshops*, <https://www.sigwac.org.uk/>). Cela dit, les données du Web offrent certains inconvénients et défis.

D'abord, les recherches ou les collectes de données textuelles sur le Web peuvent se réaliser selon différentes approches : par des recherches directement sur des sites web, ou à l'aide de moteurs de recherche généraux (*Google, Yahoo*), ou bien à l'aide de logiciels ou moteurs de recherches spécialisés et conçus pour des recherches automatisées de données en ligne (*Webcorp, Sketchengine, GlossaNet*). Or, dans les trois cas, l'un des défis concerne l'hétérogénéité des données, c'est-à-dire que ces données comportent différents types de genre textuel, des niveaux de langue différents, différents degrés d'édition des textes (« a mixture of carefully prepared and edited texts (...) and 'casually' prepared texts », McEnery & Hardie, 2012 : 7), pour ne pas oublier le nombre de fautes d'orthographe et les doublons. Les résultats peuvent en outre être biaisés en étant basés sur des recherches antérieures (par exemple, sur

Google, c'est à l'utilisateur lui-même de désactiver cette fonctionnalité). Ou encore, certains moteurs de recherche généraux proposent des services de recherches linguistiques qui sont payants, et/ou des restrictions sur le nombre de recherches effectuées par mois, la contrainte de s'enregistrer sur le site, (*Sketchengine*, *Google Ngram Viewer*⁴⁸ (<http://storage.googleapis.com/books/ngrams/books/datasetsv2.html>), *Yahoo lab* (<https://webscope.sandbox.yahoo.com/catalog.php?datatype=l>), cf. Tanguy (2013)).

D'un autre côté, comme l'indiquent Evert, Kilgarriff, Sharoff (2008) et Tanguy (2013), les progrès technologiques qui facilitent l'accès à la masse de données textuelles issues du Web ont comme effet que les outils développés doivent régulièrement être adaptés à de nouvelles réalités pour pouvoir traiter les données. À titre d'exemple, dans l'élaboration de méthodes pour générer de textes électroniques exploitables pour des traitements linguistiques, il faut affronter des défis de traitement comme l'enlèvement de bruit textuel, l'identification de la structure d'un texte ou encore la segmentation d'un texte en unités lexicales. Parmi les outils qui ont été développés pour fournir des données textuelles du web filtrées, on a par exemple *WebCorp* (Renouf, 2003), *Sketchengine* (Kilgarriff, Adam, et al. 2014), et *GlossaNet* (Fairen, 2000; Fairen et al., 2007). Par ailleurs, ces type de défis sont à la base de la campagne d'évaluation *Cleaneval* (voir Baroni, Chantree, Kilgarriff, Sharoff (2008), une compétition de nettoyage des données issues du Web.

4.2 La constitution du corpus dynamique de *mise en N*

Pour créer un corpus de différentes occurrences de la construction *mise en N*, nous avons eu recours aux possibilités de recherches proposées par *GlossaNet* qui peuvent être automatisées et effectuées pour une période donnée, et ainsi servir à générer des

⁴⁸ Le service pour des recherches académiques dans des données issues de Google (Web1T) propose des recherches par n-grams, et pourrait être utilisé dans une certaine mesure pour des fins linguistiques. Mais, comme le notent Evert, Kilgarriff, Sharoff (2008), avec un agenda surtout commercial, le matériau Google est traité différemment. Par exemple, ce qui est considéré comme bruit par les chercheurs, ne l'est pas pour Google.

corpus dynamiques et, par là, offrent la possibilité d'étudier la langue en évolution (Fairon & Courtois, 2000). Nous avons recensé des journaux francophones dans la période de septembre 2006 jusqu'à octobre 2007. Dans ce qui suit, nous allons brièvement expliquer le système GlossaNet avant de passer à la constitution de notre corpus issu des données fournies par ce logiciel.

4.2.1 GlossaNet – générateur de données textuelles électroniques

GlossaNet consiste essentiellement à transformer des sites web en des corpus de textes électroniques afin de pouvoir y effectuer des recherches selon des mots clés ou selon des expressions régulières (verbe : V, nom : N, adjectif : A ; etc.). Pour ce faire, GlossaNet se sert de ses deux composants. Le premier, *CorpusWeb*, télécharge et convertit un site web en des données textuelles électroniques, les archive et génère un flux de ces données vers un corpus dynamique. Le second composant, *Unitex* (Paumier, 2003), est un outil qui prétraite les données textuelles sur la base des ressources linguistiques intégrées, c'est-à-dire des dictionnaires électroniques spécialement conçus pour une exploitation informatique (DELA).⁴⁹ Ces dictionnaires contiennent des unités lexicales simples et des unités composées d'une langue, avec un certain nombre de codes grammaticaux (sémantiques et flexionnels). Par exemple, *mise en abyme* est codée comme *N+NPN : fs*, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un nom, dont le constituant est un nom composé de la forme : nom+préposition+nom, du genre féminin, au singulier. Les résultats sont générés sous forme de concordances et peuvent être consultés en ligne sur le site de GlossaNet ou dans un logiciel de traitement de texte. L'utilisateur n'a pas accès à la totalité de données textuelles des journaux pour des raisons de droit d'auteur (ce qui est l'une des réalités dont il faut tenir compte quand on se sert de données accessibles en ligne (voir aussi Tanguy,

⁴⁹ Il s'agit de dictionnaires sous forme d'automates qui ont été développés par le réseau RELEX et l'équipe LADL à l'Université Marne-la-Vallée. Pour un compte rendu de ces outils, nous renvoyons à Courtois (1994-1995).

2013). Cela dit, le corpus contient des hyperliens au texte source de chaque occurrence repérée.⁵⁰

4.2.2 Configuration de requête

Nous avons lancé notre requête selon l'expression $\langle DET \rangle$ *mise en* $\langle N \rangle$, autrement dit nous avons cherché des séquences contenant un déterminant, suivi par *mise* et *en*, suivi par un nom indéfini. Les constituants de DET et de N seraient les unités lexicales reconnues comme telles selon les dictionnaires DELA lors du prétraitement des données par Unitex. La requête a été lancée dans tous les journaux francophones, avec un contexte d'une longueur de 100 caractères à droite et à gauche. Nous avons choisi de recevoir les résultats une fois par semaine et dans les formats .html et .txt.

⁵⁰ Par ailleurs, GlossaNet est un exemple d'adaptation technologique nécessaire des outils. La première version du logiciel se basait sur les journaux en ligne, ce qui a assuré un certain degré de cohérence quant à la qualité du texte (genre, niveau de langue, etc.). Or, puisque les téléchargements se réalisaient à partir des liens URL des sites, les recherches étaient naturellement affectées par toute sorte de modification de ce lien. Ceci a demandé de grands efforts de mise à jour régulière. L'arrivée du flux de textes sous forme RSS a permis de contourner ce problème et optimiser les recherches, ce dont a profité la nouvelle version, *GlossaNet 2* (pour une description plus détaillée nous renvoyons à Fairon, Macé, Naets, 2008). Lorsque nous parlons de GlossaNet ici, il s'agit de la première version.

GlossaNet

Central - Centre de traitement automatique du langage

Profile: **camillaclausen**

1. CORPUS

Language: French
Corpus:

- El-Moudjahid (Algeria)
- La Tribune (Algeria)
- La Dernière Heure / Les Sports (Belgium)
- La Libre Belgique (Belgium)
- Le Soir (Belgium)
- Dernières Nouvelles d'Alsace (France)
- L'Est Républicain (France)
- L'Humanité (France)
- L'Union de Reims (France)
- La Croix (France)
- La Voix du Nord (France)
- Le Bien Public (France)
- Le Figaro (France)
- Le Journal de Saône-et-Loire (France)
- Le Monde (France)

You can select one or several newspapers. For multi-selection, use: CTRL+click or SHIFT+click

2. LOCATE PATTERNS

Morphological queries are now handled as lexical/syntactic queries
[How to write morphological queries](#)

Lexical/Syntactic search by regular expression:
Type your request here

<DET>mise en<N>

3. CONCORDANCE

Send to:

Send e-mail even if there is no match:

Email Frequency

whenever possible

once a day (if you select several newspapers)

once a week

Concordance Length	<input type="text" value="100"/>	chars left	<input type="text" value="100"/>	chars right
--------------------	----------------------------------	------------	----------------------------------	-------------

Concordance Format

HTML format (recommended)

TXT format

[\[Back to your profile\]](#) [\[Back to GlossaNet HomePage\]](#) [\[Go to CENTAL\]](#)

Fig. 12 : Configuration de la requête de variantes de la construction mise en N.

Les résultats de nos requêtes ont été générés en bloc et nous sont parvenus dans un fichier dans lequel les occurrences de chaque journal étaient triées alphabétiquement et par date comme suit :

GlossaNet

Corpus: L'Orient-Le Jour - Date: 2007/04/20

pour les mener à bien, en dépit des défis politiques que devra affronter son équipe et à leur tête [la mise en application](#) de la résolution 1559 de l'Onu. Mais uhaïter pacifique ». Moscou, qui construit la centrale nucléaire iranienne de Bouchehr et a annoncé [la mise en exploitation](#) du premier réacteur en 2006, rappes ion qui leur est impartie, à savoir la protection des bureaux de vote. M. Sabeah a en outre proposé [la mise en place](#) d'un comité chargé de recueillir les plad 3 000 Topolais dans des camps de réfugiés dans les pays voisins. L'intervention de M. Obsaango pour [la mise en place](#) d'un gouvernement d'union nationale avec os samedi, lors d'une entrevue avec la chaîne de télévision LEC, au cours de laquelle il a souhaité [la mise en place](#) d'un gouvernement formé de 20 ministres, par an en 2010. Pas assez toutefois pour rassurer totalement l'Afrique qui reste sceptique quant à [la mise en place](#) d'un réel plan d'aide. « Nous espérons vu Liban n'avait jamais vu auparavant, depuis le début de la crise libanaise, à la fin des années 60, [la mise en place](#) d'une aussi large coalition regroupant - suivi M. Siniora. Si l'affaire du CFL a été réglée, il reste qu'un obstacle se pose toujours devant [la mise en place](#) du cabinet : il s'agit du souhait du Hezh ération, les projets de modernisation. Mais un an plus tard, à l'heure où les officiels présentent [la mise en place](#) du médiateur de la République (l'ombudsme tive que le résultat des manœuvres politiciennes menées au cours des derniers jours en prévision de [la mise en place](#) du premier gouvernement indépendant du Li moins d'avoir utilisé la vague de violence comme moyen de pression politique. Son décès, suivi par [la mise en place](#) rapide d'une direction considérée comme h ocard, astrophysicien du CNES. En février 2005, les résultats obtenus par Mars Express, un an après [sa mise en orbite](#) martienne, le temps de voir la planète d Asséfi, porte-parole du ministère des Affaires étrangères iranien. M. Asséfi a assorti ses propos d'[une mise en garde](#) aux « pays de la région », affirmant : « upérés seront utilisés en faveur des plus pauvres. « Nous accueillons l'allègement de la dette avec [une mise en garde](#) envers le gouvernement. Utilisons l'argé

Corpus: Le Figaro - Date: 2007/04/20

vent elle. Cette disposition qu'aucun autre candidat n'a à son programme s'inscrit dans le cadre de [la mise en place](#) des nouvelles procédures budgétaires. Et

Corpus: La Presse - Date: 2007/04/20

offrant une garantie qui couvre 80% du montant des factures après, bien sûr, un laborieux processus [de mise en place](#) qui reste néanmoins nécessaire pour éviter conviction, quoique encore confuse, qui considère que l'existence d'une société mondiale dépend de [la mise en marche](#) d'un processus d'interprétation plus ample, entre autres, la diversification des produits, l'élargissement des activités dans le milieu rural, [la mise en place](#) d'un nouveau système d'information pour le dispositif national de la formation professionnelle, le démarche qualité inscrite dans le cadre de [la mise en place](#) du programme Hanform, semble porter ses é d'eau Participer la crise à travers la rationalisation de l'utilisation Selon le rapport mondial sur [la mise en valeur](#) des ressources en eau, 1,1 milliard de n secteur ultraprotégé par les forces de la coalition qui a rarement connu de tels attentats depuis [sa mise en place](#), lors de l'invasion du pays par les forces

Corpus: La Voix du Nord - Date: 2007/04/20

e de construire une Europe plus « protectrice et plus en phase avec les besoins des citoyens » avec [la mise en place](#) de politiques communes sur la recherche,

Fig. 13 : Extrait des concordances générées par GlossaNet.

4.2.3 Sources de bruits et nettoyage des données brutes

Cette première étape a montré un certain nombre de bruit et d'inconvénients dans les données brutes, ce qui a nécessité un nettoyage. Avec Unitex, nous avons pu procéder à un nettoyage manuel « assisté » (Habert, 2008).

4.2.3.1 Doublons

Le corpus compte de nombreux doublons comme le montre l'exemple suivant :

22 janvier dernier.{S}	Cette mise en garde	du parquet de Dinant a été
22 janvier dernier.{S}	Cette mise en garde	du parquet de Dinant a été
sur les médicaments. »	Cette mise en garde	aurait pu paraître anecdoti
sur les médicaments. »	Cette mise en garde	aurait pu paraître anecdoti
sur les médicaments. »	Cette mise en garde	aurait pu paraître anecdoti
sur les médicaments. »	Cette mise en garde	aurait pu paraître anecdoti
sur les médicaments. »	Cette mise en garde	aurait pu paraître anecdoti

Fig. 14 : Un aperçu des répétitions dans le corpus mise en N.

Ceci s'explique de plusieurs façons. Dans certains cas, il s'agit d'un manque de mise à jour régulière d'un journal, ou bien il s'agit d'une actualité dont il est question dans plusieurs journaux, par exemple un événement rapporté par une agence de presse. Il peut encore s'agir d'une publicité récurrente ou d'un titre figurant à plusieurs endroits sur le site web d'un journal (dans le menu général, dans les brefs, dans un reportage plus long etc.).

4.2.3.2 L'accès aux hyperliens

Pour accéder au texte source de l'extrait, les *mise en N* étaient marquées avec un hyperlien vers le site web du texte source. Or, le fonctionnement de l'hyperlien n'était pas constant. Ceci s'explique par le fait que les modalités de recensement des données textuelles en ligne à l'époque étaient basées sur les adresses URL. Or, la fonctionnalité des liens était affectée par toute modification de ces adresses (cf. 4.2.1). Un autre problème, peut-être lié à ceci, était que les recherches dans certains journaux étaient sans résultats. En fait, parmi les 37 journaux proposés par GlossaNet et que nous avons recensés, 17 n'ont rendu aucun résultat. Ainsi, les journaux effectivement recensés ont été :

La Tribune (Algérie), La Dernière Heure/ Les Sports (Belgique), La Libre Belgique (Belgique), Le Soir (Belgique), Dernières Nouvelles d'Alsace (France), L'Est Républicain (France), L'Humanité (France), L'Union de Reims (France), La Voix du Nord (France), Le Figaro (France), Le Journal de Saône –et-Loire (France), Le Parisien (France), Le Progrès de Lyon (France), L'Orient-le Jour (Liban), Madagascar Tribune (Madagascar), L'Express (Mauritius), La Côte (Suisse), Le Journal de Jura (Suisse), Le Temps (Suisse), La Presse (Tunisie).

Depuis le début de notre étude, la situation a changé. Il est aujourd'hui souvent possible de retrouver et étudier les textes où les variantes *mise en N* figurent, qui, auparavant, n'étaient pas repérables. Ceci s'explique, d'une part, par l'informatisation des archives journalistiques et la mise en ligne de textes d'une manière générale, consultables gratuitement ; d'autre part, par le fait que la date d'accès réservé est passée.

4.2.3.3 Vérification manuelle des données

Unitex a reconnu 34 variantes *mise en N* étiquetées comme noms composés. Dans nos concordances, nous avons repéré 247 constructions *mise en N* avec un constituant N différent. Or, une première tâche a été d'identifier les constructions qui n'étaient pas conformes à l'objet d'étude recherché, c'est-à-dire des constructions à la base du verbe *miser* et du syntagme verbal *être de mise*. Par exemple, dans *ils ont remporté la mise en deux minutes*, la construction relève du verbe *miser* avec un complément adverbial.⁵¹ Cela dit, cela n'est pas toujours le cas. Dans *la mise en deux fois deux voies*, le constituant N est en fait une unité polylexicale et la construction représente

⁵¹ Nous avons observé que l'interprétation de *mise* comme liée au verbe *miser* se fait souvent dans les conditions suivantes : Le constituant N est un gérondif (*Julien Laidoun a doublé la mise en s'imposant, dimanche, en solitaire*) ; un nom de lieu (*Les Casistes ont remporté la mise en Alsace (2-3)*) ou un nom propre (ex.) ; un groupe nominal introduit par un déterminant numéral (*Grâce à la belle progression de l'action Bois Sauvage, l'investisseur a triplé sa mise en douze mois !*) ; ou un groupe nominal constitué par un nom, une préposition et un nom fonctionnant comme complément circonstanciel temporel (*Pour enfoncer le clou, Zmirli triplait la mise en fin de partie*). Le type de verbes qui précèdent *mise en N* dans ces cas-ci sont typiquement des verbes quantificateurs comme *doubler, tripler*, ainsi que des verbes du type *rafler, rater, remporter et sauver* concernant un enjeu; *mise* sera en général à la forme définie et singulière, mais figure aussi avec les pronoms possessifs *sa* et *leur*.

bien une variante *mise en N* (voir l'Annexe I pour la liste complète des *mise en N* identifiées).

Nous avons également dû vérifier si le N dans *mise en N* était un nom simple ou figurait dans un nom composé. Par exemple, dans *mise en liquidation judiciaire*, *liquidation judiciaire* est identifiée comme un nom composé NA (nom + adjectif) et est donc automatiquement étiqueté et marqué dans les concordances.

4.3 Outils et dispositifs d'investigation

Nous allons maintenant présenter les diverses ressources auxquelles nous avons eu recours lors de notre étude sur la construction *mise en N*.

4.3.1 Ressources lexicographiques et terminologiques

La consultation de diverses ressources lexicographiques et terminologiques avait deux objectifs. Dans un premier temps, pour retracer les racines et l'histoire lexicographique de *mise en N/mettre en N* ; ensuite, pour recenser la ou les bases sémantiques des variantes lors de l'examen des données.

Ayant déjà présenté les dictionnaires anciens dans les parties précédentes (cf. 2.2), nous nous bornons ici à évoquer le *Trésor de la Langue Française Informatisé* qui nous a servi comme dictionnaire général. Ceci s'explique par l'efficacité et la facilité de recherche par ordinateur, et par l'ampleur des données fournies par le dictionnaire.

4.3.1.1 Trésor de la Langue Française Informatisé

Le *Trésor de la Langue Française Informatisé* (dorénavant TLFi) est une base de données composée de 100 000 mots avec leur étymologie, 270 000 définitions et 430 000 exemples. Elle est la version informatisée du *Trésor de la Langue Française des XIXe et XXe siècles* (TLF) de 16 volumes et, commencée en 1994, la continuation du grand projet lexicographique lancé par Paul Imbs en 1957 (Pruvost, 2002).

The screenshot shows the TLFi search interface with a blue header containing navigation tabs: Aide, Recherche d'un mot, Recherche assistée, Recherche complexe, Listes de mots, Historique, and Préférences. The main title is "Recherche d'un mot : Choisissez une des trois possibilités ci-dessous".

1) Tapez le mot

Vous pouvez :

- taper le mot exactement (ex. éléphant) ou phonétiquement (ex. élefan)
- omettre les accents (ex. elephant, elefan).
- omettre les tirets des mots composés (ex. porte monnaie, portemonnaie).
- taper des mots fléchis (ex. écriront, généraux, végétales)

Correcteur d'erreurs : Automatique Forcé

mise Valider 1

2) Utilisez les listes déroulantes (info. importante)

Choisissez dans quelle tranche alphabétique se trouve le mot cherché

A à ABOTÉ
ABOUCHEMENT à ACARÉ
ACARÉMER (S) à ACCOUVER
ACCOUVÉ à ACIDIFÈRE
ACIDIFIABLE à ACTIVER
ACTIVEUR à ADONIEU
ADONIS à AFFAIRAGE
AFFAIRE à AFFÛT3
AFFÛTAGE1 à AGORAPHOBIE
AGOUANT à AIGUISERIE

Valider 3

3) Faites une saisie phonétique

Utilisez les boutons pour faire votre saisie

Sons saisis :

Explication :

Consonnes	B D F G J K L M N
Voyelles orales	P R S T V Z CH W NG
Voyelles nasales	A E É I O U OU Y
	AN IN ON

Effacer le dernier | Effacer tout

Valider 4

Fig. 15 : La page de recherche du TLFi.

Cela dit, les dictionnaires classiques - mêmes électroniques – ne sont pas toujours suffisants pour étudier des phénomènes lexicaux. Pour Dal & Namer (2012) l'inclusion de ressources numériques est même indispensable dans les recherches morphologiques :

« si le dictionnaire a constitué la ressource par excellence pour les recherches en morphologie pendant plusieurs décennies, il n'est désormais plus possible d'y puiser ses seules données, dès lors qu'on se donne pour objectif d'étudier le système morphologique en synchronie. À cet égard, l'apparition de ressources sous forme numérique a permis d'opérer un changement radical dans les recherches menées dans le champ, et d'inscrire ces dernières dans le courant basé sur l'usage. » (Dal & Namer, 2012 : 1273)

Nous pensons que cela vaut aussi pour les recherches sur les unités polylexicales qui, comme nous l'avons évoqué en 2.2, ne font pas l'objet d'enregistrements dictionnaires au même titre que les unités monolexicales.

4.3.1.2 Wordreference et Linguee

Nous avons eu recours à des ressources lexicographiques qui comprennent des observations supplémentaires sur l'usage en synchronie, *Wordreference* et *Linguee*, déjà présentés en 2.5. Comme nous l'avons noté, le premier propose des dictionnaires bilingues dans plusieurs langues. Leur différence par rapport aux dictionnaires typiques est que les entrées y incluent d'avantage d'expressions et d'exemples de textes différents, ainsi que des discussions terminologiques et/ou sémantiques parmi ses utilisateurs, notamment des traducteurs professionnels.

De son côté, *Linguee* propose des résultats issus de leur dictionnaire rédactionnel ainsi que des résultats effectués dans des textes bilingues et multilingues en ligne présentés sous forme de concordances parallèles. L'équipe de *Linguee* informe sur la provenance des textes sources et la qualité des résultats comme suit :

« Les textes disponibles sur *Linguee* proviennent de sources très variées de l'internet bilingue. Un programme informatique appelé « webcrawler » explore en permanence le réseau Internet à la recherche de sites multilingues. Il en extrait non seulement des présentations d'entreprises mais aussi des textes bilingues issus de contenus spécialisés tels que des textes de brevets, des documents gouvernementaux ou encore des publications scientifiques. Les très nombreuses données textuelles ainsi trouvées sont soumises à un contrôle de qualité bien particulier. C'est un algorithme dit « d'apprentissage automatique » qui juge de la qualité des textes traduits et les trie alors selon ce critère afin de pouvoir les réutiliser. »
http://www.linguee.fr/press/FR/Company_Profile.pdf

4.3.1.3 IATE, FranceTerme, TermSciences

Nous avons également eu recours aux bases de données terminologiques IATE, FranceTerme et TermSciences (présentées en 2.4.2). En plus d'être utiles pour le recensement de l'emploi et de la présence de *mise en N* dans le lexique, les bases de données terminologiques ont servi lors du travail d'analyse. Cela nous a permis de vérifier si y figurait une variante absente des dictionnaires généraux que nous avons consultés ; de vérifier si une variante était dotée d'une ou de plusieurs acceptions spécialisées, et d'étudier des équivalents étrangers éventuels. Toutes ces informations pourraient nous renseigner sur l'emploi et le sens actuel des différentes variantes *mise en N*.

4.3.2 Corpus de l'Est Républicain 1999, 2002, 2003

Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), a mis à disposition et à libre accès des corpus du journal français *Est Républicain* (les années 1999, 2002, 2003). Il s'agit alors de corpus prétraités et annotés selon l'encodage TEI. Nous nous sommes servie de ces données comme corpus de référence, notamment pour comparer l'ampleur de variation et le type de variation. En outre, nous avons relevé encore des variantes *mise en N* de ces corpus que nous avons incluses dans l'Annexe V.

4.3.3 Unitex : outil concordancier

En plus de servir dans le processus même de constitution du corpus (cf. 4.2), l'outil Unitex a également servi pour les diverses analyses et investigations des données en tant que concordancier. Premièrement, nous y avons eu recours pour la description morphosyntaxique des occurrences *mise en N* dans le corpus ; deuxièmement, pour comparer notre corpus avec les corpus de référence (*Est Républicain*) en termes de variation et de fréquence. Troisièmement, Unitex a servi lors des analyses pour des comparaisons et des recherches à l'intérieur du corpus *mise en N* même.

Avec l'application des dictionnaires DELA (cf. 4.2.1.) à nos données corpus, nous avons repéré différentes étiquettes relatives aux variantes *mise en N* (cf. l'Annexe III pour la liste complète) : Des *mise en N* étiquetées comme mots composés : ex. *NPN* (nom+prép.+nom), *NPNA* (nom+prép.+nom+adjectif), *NPNP* (nom+prép.+nom+prép.+nom) ; des suites *en N* étiquetées comme formes adjectivales composés : ex. *A+EPC* ; et, dans certains cas, les étiquettes étaient dotées d'informations sémantiques supplémentaires comme par exemple indiquant un sens concret (*Conc*), ou le niveau de langage (*z1* : langage courant ; *z2* : langage spécialisé ; *z3* : langage très spécialisé). Une entrée *mise en N* pourrait donc être dotée de différents codes comme par exemple :

mise en eau : *N+NPN:fs, N+NPN+z1:fs, A+EPC+z1*
mise en boîte : *N+NPN+Conc+z1:fs, N+NPN+Conc:fp N+NPN:fs, N+NPN:fp*
mise en redressement judiciaire : *N+NPNA:fs, N+NPNA:fp*

Pour certaines variantes, seulement la suite *en N* était enregistrée :

en garde à vue, $A+EPCPC+zI$
en location : $A+EPC+zI$.

Une fenêtre affiche les concordances résultant de la requête selon l'expression régulière ; l'expression recherchée est dotée d'un lien vers l'endroit où elle figure dans les données textuelles.

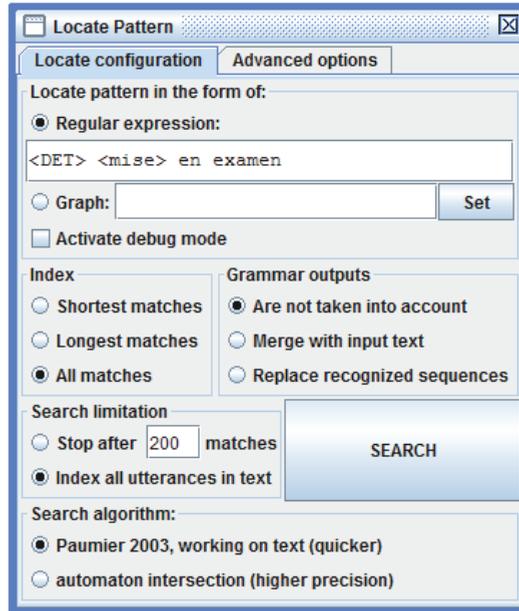


Fig. 16 Une requête de recherche de mise en examen dans Unitex.

4.3.4 Le Web : observatoire et terrain d'expérimentation

Dans notre approche multiméthodologique, nous avons inclus le moteur de recherche général *Google* comme point de départ pour l'emploi du Web comme observatoire et comme terrain de tests et d'expérimentations. À titre d'exemple, une recherche de la suite *une mise en fuite* (entre guillemets) peut donner des résultats comme :

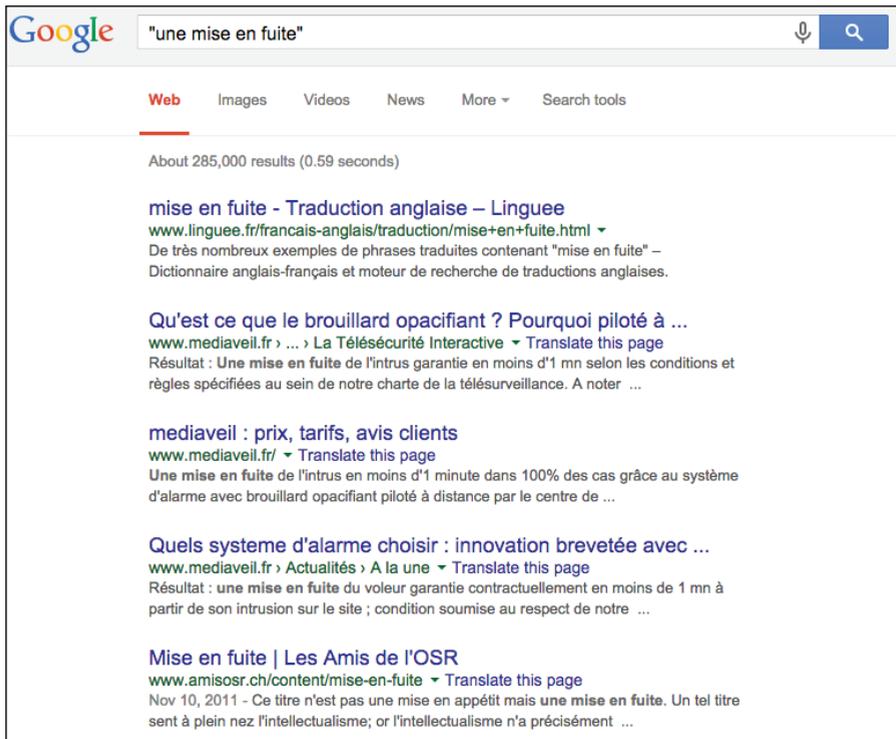


Fig. 18 : Exemple de quelques résultats d'une recherche de la variante mise en fuite sur Google le 11/08/2015.

Comme nous l'avons déjà évoqué (cf. 4.1), par contraste avec les corpus nettoyés et annotés, les dictionnaires et les bases de données terminologiques où les unités lexicales ont été traitées et évaluées, le Web offre toutes sortes de données brutes et instables. D'un autre côté, ce bruit et cette instabilité ne sont pas des facteurs qui invalident le matériau, mais peuvent servir comme indices de phénomènes linguistiques particuliers, voire nouveaux, ou bien de certaines tendances. Par là, les masses de données sur le Web peuvent contribuer à discerner ou détecter, d'une

manière plus immédiate, du mouvement dans le lexique, sa dynamique, comme des changements ou des tendances de régularité d'un changement ou d'un emploi.

Google a donc servi pour fournir plus d'informations sur des variantes *mise en N*, notamment celles qui avaient peu d'occurrences ou dont le ou les contextes étaient insuffisants pour des analyses profondes. Dans certains cas, nous avons pu repérer le texte source ; dans d'autres cas, nous avons étudié de nombreux textes en ligne (articles, blogs, sites web professionnels ou commerciaux) repérés à l'aide de recherches spécifiques d'une variante donnée (par exemple, lorsque les hyperliens dans les concordances n'étaient plus actifs, cf. 4.2.3). Les recherches sur le Web ont servi aussi pour étudier les différents emplois, contextes, ou interprétations éventuelles d'une même variante, par exemple dans d'autres genres textuels que les textes journalistiques de notre corpus. En outre, nous avons pu tester des hypothèses et étudier des variantes selon les différents critères d'évaluation (cf. 4.4.2).

4.3.5 Evaluation de données par des locuteurs natifs

Comme étape supplémentaire, nous avons réalisé un petit sondage auprès de locuteurs natifs sur un échantillon des résultats. Le but était d'avoir une idée sur le jugement et l'intuition des locuteurs francophones natifs sur la construction *mise en N*, son sens et son emploi. Les exemples ont été sélectionnés pour illustrer la variation de la construction : d'une part, les variantes considérées (selon des dictionnaires et des études consultés) comme figées, courantes ; d'autres part, celles qui ont peu d'attestations aussi bien dans notre corpus, dans ceux du journal *Est Républicain*, et dans d'autres ressources lexicales (cf. ch. 2).

Nous avons demandé à trois personnes, âgés de 35 à 37 ans, hommes, universitaires, de commenter 16 variantes *mise en N*, présentées avec leur contexte telles que nous les avons repérées avec GlossaNet. Nous leur avons demandé d'indiquer s'ils les comprenaient ou pas et, dans chaque cas, d'expliquer brièvement ce que l'unité désignait selon eux. Si la variante en question était peu ou pas claire, nous leur avons demandé d'expliquer pourquoi. Le questionnaire complet étant inclus en annexe (Annexe II), l'extrait ci-dessous figure en guise d'illustration :

Exemples	Commentaires A	Commentaires B	Commentaires C
Les tribulations administratives qui ont émaillé la mise en zone 30 km/h et le stationnement limité de la rue Agassiz, à Saint-Imier, sont terminées.	<i>Complicé. Veut dire qu'il y a eu plein de problèmes administratifs pendant les changements dans la rue Agassiz. Il s'agit d'un passage d'un état à un autre. C'est un terme productif.</i>	<i>Compris à la première lecture mais ne me paraît pas très naturel, formulation trop condensée je crois ; « la limitation à 30 km/h dans la rue A » ou « la réduction de la vitesse maximale à 30 km/h dans la rue A » serait plus naturel.</i>	<i>Comprends. La vitesse dans la rue Agassiz est désormais limitée à 30 km/h.</i>
L'association se réjouit de la mise en classement du bois pour un an.	<i>Pour moi, on parle d'une petite forêt dont on a demandé la protection en l'inscrivant à un patrimoine ou quelque chose comme ça. Mettre en classement n'existe pas.</i>	<i>Je crois voir ce que la phrase veut dire, sans en être sûr (ambiguïté sur bois, étendue boisée ou matériau) possible, la phrase serait peut-être plus claire si forêt était utilisé (si c'est bien le sens à retenir). « Mesure de protection temporaire » ?</i>	<i>Pas sûr. Du rangement du bois ? Dans ce cas, c'est pas du très bon français.</i>

Figure 19 : Extrait des commentaires offerts par des locuteurs natifs sur des occurrences de variantes mise en N. Voir l'Annexe II pour la table avec tous les commentaires.

4.4 Approches d'analyse

4.4.1 Sources d'inspiration

Comme approche d'analyse, nous nous sommes inspirée du lexique-grammaire qui se veut une approche méthodologique à la fois observationnelle et expérimentale (M. Gross, 1975 ; Laporte, 2008 ; Ibrahim, 2003 ; Habert, 2008).

Un côté essentiel du lexique-grammaire sont les tables des propriétés définitionnelles d'unités lexicales. Représentant un « paquet de relations qui se matérialisent dans la forme d'une phrase simple. » (Ibrahim, 2003 : § 6), les unités lexicales sont regroupées en entrées lexicales dans des tables en fonction de leurs propriétés syntaxiques et distributionnelles définies à partir de l'acceptabilité de restructurations ou transformations en d'autres types de phrases (voir par exemple Leclère, 1990) :

- relation de nominalisation :

$N_0 V N_1 = N_0 V_{sup} Dét V-n Prép N_1$
Max décrit sa maison = Max fait la description de sa maison

- structure syntaxique d'un opérateur causatif :

$N_0 V N_1 Prép N_2$
Max met Luc en rage
Max rend l'eau rouge

- structure syntaxique d'un verbe support:

$N_1 V_{sup} Prép N_2$
Luc est en rage
Luc donne un conseil

Pour notre part, insistant sur un point de départ nominal, nous avons eu recours à des caractéristiques des restructurations et des opérations transformationnelles similaires, mais sans baser nos descriptions sur l'idée d'une phrase de base. Par ailleurs, comme le remarquent Leclère (2013) et G. Gross (2013), les tables sont elles-mêmes en évolution constante ce qui est largement dû aux grands progrès technologiques depuis leur établissement (des outils d'annotation, des analyseurs syntaxiques, des grammaires locales et d'autres outils de traitement de textes automatisé). Ces progrès ont également mis l'accent sur le rôle de traits sémantiques dans les classifications et le besoin d'inclure des traits sémantiques d'une manière plus systématique ce qui, à son tour, pourrait contribuer aux possibilités de générer des phrases (cf. 3.1).

4.4.2 Analyse sous forme de table

Pour analyser les occurrences *mise en N*, nous avons donc choisi d'établir une table d'analyse avec des critères d'évaluation syntaxiques, morphologiques et sémantiques dont l'objectif visé était de faire ressortir les particularités de chaque variante ainsi que les similarités et les différences entre les variantes elles-mêmes. Si cette démarche est similaire à celle du lexique-grammaire (cf. 3.1 et 4.4.1), l'analyse proprement dite n'a pas été réalisée selon la même méthode.

En résumé, l'analyse dans le cadre du lexique-grammaire consiste à analyser une entrée lexicale par rapport aux transformations possibles, à l'aide d'expérimentations et de manipulations, basée sur des jugements individuels, dont le processus est assuré

par des linguistes qui vérifient l'acceptabilité des critères au travers d'exemples et de contre-exemples (M. Gross, 1975 ; G. Gross, 2012 ; Leclère, 2013 ; G. Gross, 2013 ; Laporte, 2008). Les exemples utilisés ne sont pas des attestations de corpus pour trois raisons principales. D'abord, il est inutile de chercher des attestations de corpus pour des phénomènes linguistiques évidents qui peuvent être examinés par introspection ; un corpus n'informe pas non plus sur les emplois particuliers ou des cas d'ambiguïté sémantique ; pour ne pas oublier qu'un corpus fournit uniquement des exemples bien formés, non des contre-exemples.

De notre côté, nous basons nos analyses sur les exemples repérés dans notre corpus, lesquels sont examinés, à travers des observations, des expérimentations et des manipulations, à l'aide des divers outils d'analyse et diverses ressources lexicales évoqués dans les sections précédentes. Pour systématiser les données et les analyses, nous avons dressé une table d'analyse composée d'une ligne horizontale pour chaque variante et d'une colonne verticale pour chaque critère d'évaluation. Nous avons aussi inclus une colonne pour les significations des variantes *mise en N* repérées et, finalement, une colonne avec des exemples tirés du corpus. La table figurant dans sa forme complète en annexe (Annexe VII), nous en offrons un aperçu ci-dessous :

mise en N	TYPE	signification	Restructurations syntaxiques				Restructurations morphologiques				Qualités sémantiques du N				Exemples
mise en abîme/ abyme	LF	L'action ou le fait de superposer ou enclasser des images, des récits, etc. Effet de miroir, de reflets (vx. <i>abyssisation, abymiser</i>).	Mise en N <<> X NV					Mise en N <<> faire NV à X					N_act		Libbel-20070309: e comme labyrinthe de canaux et ruelles. Et il construit dans le pavillon un labyrinthe de miroirs, une mise en abîme, comme le palais des glaces des foires de notre enfance. Les visiteurs y déambuler
			Mise en N <<> (X) être être N					Mise en N <<> rendre NA					N_sit		
mise en abysse	LF	cf. <i>mise en abîme/abyme</i> : abyme, abîme et abysse ont les mêmes racines en <i>abysme</i>	Mise en N <<> (X) être être N					Mise en N <<> être AN					N_état		Libbel-20070329: se poursuivre dans les escaliers, démultipliés en téleidoscope, du grand hall du Palais Garnier. La mise en abysse se poursuit avec l'ouverture des diverses portes, d'autres lieux du mytique opé
			Mise en N <<> X NV					Mise en N <<> faire NVppé					N_conc		
mise en accessibilité	B	L'action ou le fait de rendre accessible	Mise en N <<> (X) être être N					Mise en N <<> être AN					N_état		PdLFr-20070322: (UCAM) et les dispositions du Plan Local d'Urbanisme (PLU) leur réservant le linéaire de l'avenue. La mise en accessibilité de plusieurs angles de rues, le remplacement des arbres et d'autres travaux
			Mise en N <<> X NV					Mise en N <<> faire NV à X					N_act		

Fig. 20 : Un aperçu de la table d'analyse des mise en N. La table complète figure dans l'Annexe VII.

4.4.3 Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont basés sur les discussions dans les parties précédentes. En premier lieu, à l'instar des méthodes du lexique-grammaire, nous avons voulu étudier les restructurations possibles à la base du riche sémantisme de *mise* et la variation et productivité de *mise en N* attestées et commentées dans des ouvrages dictionnaires et des études antérieures. Deuxièmement, par analogie avec les phénomènes dérivationnels, et vu les séries lexicales et couples lexicaux de formes complexes et formes simples, nous avons inclus des tests morphologiques. Troisièmement, vu la variation du composant N, nous avons choisi d'indiquer le type de nom dont il s'agissait dans chaque cas pour vérifier la pertinence éventuelle de celui-ci dans l'interprétation des *mise en N* ou dans la considération globale de la sémantique de la construction *mise en N*.

Afin de rester cohérente au cadre nominal que nous avons dressé, nous employons les notations suivantes :

- N_A : désigne le nom ou syntagme nominal morphologiquement apparenté à un adjectif.
- N_V : désigne le nom ou syntagme nominal morphologiquement apparenté à un verbe.
- A_N : désigne un adjectif ou syntagme adjectival morphologiquement apparenté à un nom.
- V_N : désigne un verbe ou syntagme verbal morphologiquement apparenté à un nom.
- \Leftrightarrow : désigne un lien ou un certain degré de correspondance.
- X : désigne le complément éventuel qui s'attacherait à la variante en question.

Nous renvoyons par ailleurs aux abréviations et conventions typographiques précédant l'introduction générale dans le premier chapitre.

Nous présentons ci-dessous les critères d'évaluation établis pour notre analyse avec des explications et quelques exemples.

4.4.3.1 Les critères syntaxiques

Ces critères concernent les possibilités de restructuration de *mise en N* vers une phrase ou expression verbale autre que *mettre*. Ceci pour essayer d'enlever un peu de l'ambiguïté qui, comme on l'a vu, caractérise dans des degrés divers les noms d'action et notre objet d'étude.

Mise en N de X \Leftrightarrow X N _V	<p>Ce test indique si le complément qui est lié à une <i>mise en N</i> peut assumer le rôle de sujet actif de l'action indiquée par le verbe morphologiquement associé au N comme dans :</p> <p><i>la mise en circulation des euros</i> \Leftrightarrow <i>les euros circulent</i></p>
Mise en N \Leftrightarrow être en N	<p>Ce test indique si la <i>mise en N</i> se paraphrase en une variante <i>être en N</i> comme dans :</p> <p><i>La mise en danger de la vie d'autrui</i> \Leftrightarrow <i>la vie d'autrui est en danger</i></p>
Mise en N \Leftrightarrow être Prép N	<p>Ce critère indique si la variante <i>mise en N</i> peut être paraphrasée en une phrase <i>être Prép N</i> où <i>Prép</i> est représenté par une autre préposition que <i>en</i> comme dans :</p> <p><i>mise en pots</i> \Leftrightarrow <i>être dans des pots</i></p>
Mise en N \Leftrightarrow être A _N	<p>Cette colonne indique si le composant N a un correspondant adjectival morphologiquement apparenté de sorte que l'on puisse paraphraser <i>mise en N</i> en une situation résultante <i>être N_A</i> comme dans :</p> <p><i>mise en navigabilité</i> \Leftrightarrow <i>être navigable</i></p>
Mise en N \Leftrightarrow rendre A _N	<p>Ce critère dit que la <i>mise en N</i> a un correspondant verbal du type <i>rendre N_A</i> dont l'adjectif est morphologiquement lié au N comme dans</p> <p><i>mise en accessibilité</i> \Leftrightarrow <i>rendre accessible</i></p> <p>Si la variante accepte une restructuration du type <i>être N_A</i>, elle accepte souvent aussi une paraphrase verbale en <i>rendre</i>.</p>
Mise en N \Leftrightarrow faire N _V à X	<p>Avec ce critère, il s'agit de vérifier le rapprochement entre une variante <i>mise en N</i> avec la construction factitive <i>faire N_V</i> comme dans</p> <p><i>la mise en circulation des euros</i> \Leftrightarrow <i>faire circuler les euros</i></p>
Mise en N \Leftrightarrow Vb supp N	<p>Indique si une variante <i>mise en N</i> a des rapports avec un verbe à fonction de support comme</p> <p><i>Mise en liberté</i> \Leftrightarrow <i>donner la liberté</i> <i>Mise en emploi</i> \Leftrightarrow <i>donner un emploi</i> <i>Mise en enquête</i> \Leftrightarrow <i>faire une enquête</i></p>

4.4.3.2 Les critères morphologiques

Ces critères concernent les possibilités de restructurer une *mise en N* vers une unité lexicale (nom ou verbe) morphologiquement apparentée au constituant N.

Mise en N \Leftrightarrow V _N	Cette colonne affiche des correspondants monolexicaux qui sont morphologiquement apparentés aux variantes <i>mise en N</i> (repérés dans le TLFi ou ailleurs) comme : <i>mise en sécurité</i> \Leftrightarrow <i>sécurisation</i>
Mise en N \Leftrightarrow N _V	Indique si on trouve un verbe monolexical morphologiquement apparenté au N comme dans : <i>mise en sécurité</i> \Leftrightarrow <i>sécuriser</i>
Mise en N \Leftrightarrow être N _V part.passé	Indique si la variante accepte une restructuration en une construction participiale avec l'auxiliaire <i>être</i> à la base du N _V <i>mise en sécurité de X</i> \Leftrightarrow <i>X est sécurisé</i> Ce critère est complémentaire au critère précédent.
Mise en N \Leftrightarrow avoir N _V part.passé	Indique si la variante accepte une restructuration en une construction participiale avec l'auxiliaire <i>avoir</i> à la base du N _V <i>mise en circulation de X</i> \Leftrightarrow <i>X a circulé</i> Ce critère est complémentaire aux critères syntaxiques <i>mise en N de X</i> \Leftrightarrow <i>X N_V</i> et <i>mise en N</i> \Leftrightarrow <i>faire N_V</i>

4.4.3.3 Des critères sémantiques du composant N

Finalement, nous avons inclus des colonnes pour étudier des propriétés sémantiques : d'une part, pour indiquer le type de composant nominal qui figure dans chaque variante *mise en N* ; d'autre part, pour indiquer si la variante peut prendre un complément humain ou pas (de Nhum).

Nous avons distingué entre des noms indiquant une action ou une activité (N_act), des noms indiquant une situation (N_sit), des noms indiquant un état qualitatif (N_état) ainsi que des noms concrets (N_conc). Ce classement est basé sur le rôle sémantique que le composant assume dans la construction *mise en N*. Par exemple, *difficulté* peut représenter un nom d'état (avec l'adjectif de base *difficile*),

mais dans *mise en difficulté* il s'agit pourtant d'une situation difficile (nom de situation).

Types de N	
N_conc	<i>pot, palettes</i>
N_sit	<i>danger, détention provisoire</i>
N_état	<i>beauté, navigabilité</i>
N_action	<i>distribution, application</i>
de Nhum	Indique si la variante accepte un complément humain

4.4.3.4 Les exemples

Nos données sont des extraits et non l'ensemble de textes de journaux (cf. 4.2). Les extraits peuvent donc comporter des phrases ou des mots coupés. Par souci de clarté, nous avons réduit les extraits figurant comme exemples lorsqu'ils comprenaient des bouts de texte coupés. Pour cette raison, la taille des exemples peut varier.

Par ailleurs, chaque exemple est suivi par l'indication de la date d'apparition et du journal où il figure, comme par exemple : *FigFr-20061214*. Pour l'indication des journaux, nous avons dressé les codes de référence suivants :

<i>La Tribune</i> (Algérie)	TribAlg
<i>La Dernière Heure/Les Sports</i> (Belgique)	DH_Sbel
<i>La Libre Belgique</i> (Belgique)	LibBel
<i>Le Soir</i> (Belgique)	SoirBel
<i>Dernières Nouvelles d'Alsace</i> (France)	DNAFr
<i>L'Est Républicain</i> (France)	EstRFR
<i>L'Humanité</i> (France)	HumFr
<i>L'Union de Reims</i> (France)	UnRFR
<i>La Voix du Nord</i> (France)	VdNFR
<i>Le Figaro</i> (France)	FigFr
<i>Le Journal de Saône-et-Loire</i> (France)	JSLFr
<i>Le Parisien</i> (France)	LparFr
<i>Le Progrès de Lyon</i> (France)	PdLFR
<i>L'Orient-le Jour</i> (Liban)	OjourLib
<i>Madagascar Tribune</i> (Madagascar)	MtribMad
<i>L'Express</i> (Mauritius)	ExMau
<i>La Côte</i> (Suisse)	CôteSui
<i>Le Journal de Jura</i> (Suisse)	JdJSui
<i>Le Temps</i> (Suisse)	TempsSui
<i>La Presse</i> (Tunisie)	LprTun

Fig. 21 : Les journaux recensés par GlossaNet et leurs codes de référence.

5 Résultats et discussions

Les questions de recherches que nous avons posées pour cette étude demandent, d’abord, si toute *mise en N* n’est pas nécessairement basée sur une construction verbale *mettre en N* ? Ensuite, est-il possible de considérer *mise en N* aussi comme une construction nominale indépendante ? Et, serait-il alors possible d’identifier un certain système et des régularités, dans sa variation, sa productivité et son emploi ?

Nous allons commencer par une description morphosyntaxique des variantes apparues dans notre corpus. Ensuite, à partir de ces observations, nous discutons de la variation, la fréquence et la productivité des variantes *mise en N*, ce qui nous amène par la suite à faire un compte rendu de leur emploi tel que nous l’avons observé dans nos données et lors de notre étude.

Le troisième volet de ce chapitre présente notre classement de quatre types de construction *mise en N* que nous avons pu identifier suite à nos analyses. Par là, précisons-le dès le début, nous n’avons pas cherché à dresser un classement fermé. Le classement est, en premier lieu, le produit nécessaire répondant au besoin de systématiser la grande quantité de données, de variantes et de caractéristiques. En deuxième lieu, il s’agit d’un classement des tendances que nous avons pu identifier au moment de notre étude et l’inventaire fait de l’emploi de la construction *mise en N*. Or, si ces tendances peuvent indiquer une orientation générale de la dynamique, elles n’impliquent pas nécessairement de la prévisibilité.

La dernière partie de ce chapitre aborde les facteurs en jeu et les conclusions à tirer de nos observations, analyses et classements.

5.1 Présentation et description morphosyntaxique des *mise en N*

Nous commençons par une description de la construction *mise en N* telle qu’elle s’est réalisée dans notre corpus issu de GlossaNet. De toutes variantes repérées, nous avons identifié 271 variantes distinctes (voir Annexe I pour la liste complète de celles-ci).

5.1.1 Les fonctions syntaxiques de mise en N

Les variantes *mise en N* assument surtout un rôle de complément.

5.1.1.1 Complément verbal

Le corpus atteste de nombreuses variantes *mise en N* figurant comme complément verbal. Vu l'ampleur des cas et ainsi du nombre de verbes précédant *mise en N*, nous avons choisi d'inclure la liste de ces verbes en annexe (Annexe IV) : ⁵²

<i>obtenir</i>	<i>la mise en vente de N /la mise en place de N/sa mise en liberté/la mise en examen de Nhum/sa mise en examen</i>
<i>offrir</i>	<i>une mise en bouche</i>
<i>officialiser</i>	<i>la mise en service de Nhum/une mise en relation avec des Nhum</i>
<i>opérer</i>	<i>une mise en réseau avec N</i>
<i>orchestrer</i>	<i>la mise en œuvre de N</i>
<i>ordonner</i>	<i>la mise en examen de Nhum/la mise en place de N/sa mise en liberté surveillée</i>

5.1.1.2 Complément prédicatif

En tant que nom d'action, elle s'insère également dans des constructions à verbe support :

<i>commencer</i>	<i>la mise en application/la mise en place/la mise en conformité</i>
<i>faire</i>	<i>la mise en page/une mise en garde/une mise en scène</i>

5.1.1.3 Complément adnominal

La construction figure comme complément à l'intérieur d'un groupe nominal :

absence de mise en N, acte de mise en N, action(s) de mise en N, activités de mise en N, agenda de mise en N, association de mise en N, atelier de mise en N, avant-projet de mise en N, avis de mise en N, bouton de mise en N, cadre de mise en N, calendrier de mise en N, campagne de mise en N.

Mise en bouche est un cas particulier en ce qu'elle s'emploie principalement comme complément adnominal :

⁵² Il s'agit alors de verbes qui précèdent directement une *mise en N*. Sont absents ceux qui sont séparés du complément *mise en N*, par exemple en raison d'une phrase incise.

histoire d'une mise en bouche, un match de mise en bouche, faire office de mise en bouche, faire figure de mise en bouche, jouer le rôle de mise en bouche, en guise de mise en bouche.

5.1.2 Le nombre

Les variantes *mise en N* sous forme plurielle sont nettement minoritaires dans le corpus. On n'en compte que sept occurrences :

*font l'objet de mises en garde
la chambre des mises en accusation
des mises en garde qui mettent en cause
les mises en place de concertations en amont
ses mises en jeu lors du second acte
vers de nouvelles mises en examen
les premières mises en examen de cadres de Total*

5.1.3 Le déterminant

Les composants qui ont été répertoriés en position de déterminant sont :

Aucune, cette, chaque, de, des, la, les, leur, ma, notre, onze, sa, ses, telle, toute, une, votre .

Les composants les plus fréquents en position DET sont *la* et *une* dont le premier est nettement majoritaire. On observe ensuite une certaine fréquence de *sa* et *cette*, tandis que certains n'apparaissent que très rarement tels *aucune, chaque, onze, les, ses* avec une seule occurrence. Quant à *de* dans la position de déterminant, il s'agit soit de l'effacement de l'article indéfini pluriel (*des*) après la préposition *de* (*qui font l'objet de mises en garde*) ; soit de l'effacement de l'article (ou article zéro) lorsque *mise en N* est soumis à un autre groupe, le plus souvent en tant que complément nominal (*arrêté de mise en demeure, une drôle de mise en situation*), mais aussi comme complément verbal (*servir de, parler de, répondre de, effectuer de, s'agir de, être dénué de*).

Le déterminant est absent dans les cas où il y a une coordination de deux *mise en N* comme dans

*Le tout bénéficie d'une mise en lumière et mise en scène audacieuses
Imprimerie et mise en page*

et par exemple quand la variante figure comme complément à *avec* :

Le collège Turenne (...) va bénéficier d'un programme de mise en valeur avec réfection complète des trottoirs côté place et mise en lumière de la façade.

5.1.4 Le nom N

Les composants répertoriés en position N sont nombreux et divers. Parmi ces noms, il y a des noms simples et des noms composés. L'identification des types comme nom concret, nom de situation, nom d'état et nom d'action, sera discutée plus tard (cf. 5.3.4). Par ailleurs, nous renvoyons aux annexes I et IV pour une liste complète des noms repérés avec leurs extensions éventuelles.

5.1.4.1 Le nombre

La plupart des noms sont au singulier, mais un certain nombre figurent aussi, voire uniquement, au pluriel :

bacs, balles, cartons, chansons (aussi au singulier), chantiers (aussi au singulier), compressions, conditions (aussi au singulier), épis, filières, images (aussi au singulier), jambes, limonières, loyers, mots, œuvres (aussi au singulier), ondes, palettes, plis, rayons (aussi au singulier), réseaux (aussi au singulier), relations (aussi au singulier), sacs, sons.

5.1.4.2 Nom+Extension

Les extensions du N sont anté- ou postposées à *mise en N*, d'une part, et au N, de l'autre.

DET + Extension + mise en N

Un adjectif peut s'intercaler entre le [DET] et [mise en N] :

*de nouvelles mises en examen
une belle mise en scène
une brillante mise en matière
une certaine mise en scène
les premières mises en examen*

DET + mise en N + Extension

- **N + N**

On peut identifier des noms composés de deux noms juxtaposés ou liés par un trait d'union comme dans :

mise en Assurance qualité, mise en liaison froide, mise en location-gérance.

- **N + adjectif**

Le N peut être représenté par un nom simple suivi d'un adjectif (N+A) par exemple :

mise en bordiers autorisés, mise en chômage technique, mise en concurrence déloyale, mise en conformité sanitaire, mise en détention préventive, mise en enquête publique, mise en exploitation commerciale, mise en résidence surveillée, mise en tourisme culturel, mise en service commercial, mise en vente directe

Certains NA sont des noms composés (*coupe réglée, liberté conditionnelle, redressement judiciaire, sens unique*).

Un adjectif postposé à un N féminin peut donner lieu à une ambiguïté. Dans

mise en pratique intensive
mise en route rapide
mise en cause gênante
mise en circulation prochaine

ce n'est pas la pratique qui est intensive, ni la route qui est rapide, ni la cause qui est formelle, ni la circulation qui est prochaine. Tandis qu'il s'agit bien d'une liberté qui est conditionnelle suite à une

mise en liberté conditionnelle.

- **mise en N+Prép+N**

Une *mise en N* peut être suivie par un groupe prépositionnel représentant un nom composé du type NPN :

mise en centre d'enfouissement technique (CET)
mise en liberté sous caution

- **mise en N + X**

Parmi les types de N, on trouve également des combinaisons d'un N non-autonome avec son complément. Par non-autonome nous entendons, à l'instar de Riegel et al. des noms qui n'ont pas de référence à titre autonome :

Acte, action, état, situation, sont des noms communs référentiellement non-autonomes par comparaison avec des noms communs référentiellement autonomes, c.-à-d. qui réfèrent à des entités qui « existent ou subsistent par elles-mêmes. » (Riegel et al. 2011[1994] : 322).

C'est le cas par exemple de *tas, version, zone* et *procédure* dans

mise en état d'alerte
mise en procédure de sauvegarde
mise en tas de feuilles
mise en version numérique
mise en zone 30 km/h

Ceux-ci s'identifient par la possibilité d'être enlevés :

mise en état d'alerte => *mise en alerte*

Mais des noms non-autonomes peuvent également servir à déterminer le type de *N* :

mise en dépendance ⇔ *une situation de dépendance*

mise en alerte ⇔ *un état d'alerte*

mise en 30km/h, mise en 30 ⇔ *une zone 30 km/h*

Coordination N - N

On trouve deux composants N coordonnés dans une même variante :

la mise en sons et en scène par Mathieu Richelle

une telle mise en cohérence et en perspective

Une mise en scène et en lumières de François de Carpentries

une mise en voix et en sons de Pascale Champagne et Fabienne Crommelynck

5.2 Sur la variation, la fréquence et la reproductibilité de *mise en N*

Comme on a vu dans le chapitre 2, la productivité et la variation de la construction *mise en N* ont déjà été commentées et attestées dans diverses ressources dictionnaires et dans les études antérieures repérées. Que le corpus offre une grande variation ne surprend donc pas, même si l'ampleur est impressionnante. Le résultat de notre veille lexicale sur GlossaNet dans la période de 2006 à 2007 est l'identification de 271 variantes *mise en N* différentes, c'est-à-dire identifiées avec une signification spécifique suppléée par une entrée distincte dans la table d'analyse (cf. l'Annexe VII pour la table d'analyse). On trouve encore d'autres variantes dans les données comparables fournies par les corpus d'*Est Républicain*, ainsi que dans des bases de données terminologiques, et dans les divers dictionnaires (cf. 2.3, 2.4 et 4.3). Comparant les attestations de *GlossaNet* avec celles des trois corpus *Est Républicain*, on voit pourtant que les plus fréquentes représentent en fait un groupe restreint dans tous les corpus :

GlossaNet 2006-2007 (12321)	Occ	%	EstRep 2003 (2221)	Occ	%	EstRep 2002 (12880)	Occ	%	EstRep 1999 (4121)	Occ	%
mise en place	4445	36,1	mise en place	1001	45,1	mise en place	5696	44,2	mise en place	1723	41,8
mise en scène	1574	12,8	mise en scène	244	11	mise en scène	1256	9,8	mise en scène	352	8,5
mise en œuvre	1503	12,2	mise en œuvre	146	6,6	mise en œuvre	1102	8,6	mise en œuvre	296	7,2
mise en service	518	4,2	mise en service	85	3,4	mise en service	479	3,7	mise en valeur	168	4,1
mise en examen	338	2,74	mise en valeur	75	3,4	mise en valeur	475	3,7	mise en service	164	4,9
mise en valeur	324	2,6	mise en conformité	57	2,6	mise en examen	285	2,2	mise en examen	125	3,0
mise en garde	316	2,6	mise en sécurité	50	2,3	mise en conformité	243	1,9	mise en conformité	124	3,0
mise en application	192	1,6	mise en route	45	2	mise en route	219	1,7	mise en route	99	2,4
mise en route	187	1,5	mise en examen	35	1,6	mise en sécurité	175	1,4	mise en garde	49	1,2
mise en cause	135	1,1	mise en garde	27	1,2	mise en garde	155	1,2	mise en commun	44	1,1

Table 1 : Les 10 variantes mise en N comptant le plus d'occurrences dans les quatre corpus GlossaNet 2006-2007, Est Républicain 1999, 2002, et 2003.

Cela dit, on constate que *mise en place* domine sensiblement avec environ 40%. Pour le reste, le nombre d'occurrences est relativement restreint. Dans notre corpus, il s'agit en moyenne de 40 occurrences par variante. Or, cela obscurcit aussi le fait qu'il s'agit bien souvent d'occurrences uniques. C'est le cas par exemple des variantes qui semblent être moins courantes comme *mise en fête*, *mise en classement du bois*, *mise en écoute*. Mais c'est également le cas de variantes plus courantes ou connues comme *mise en berne*, *mise en mouvement*, *mise en prison*. En outre, des recherches sur le Web – dans des dictionnaires en ligne, des bases de données terminologiques ou des recherches dans des moteurs de recherche et ainsi de suite – fournissent en général

d'autres attestations des *mise en N* d'occurrence unique. N'oublions pas non plus que l'enregistrement ou la présence de formes polylexicales dans des dictionnaires et dans des bases de données varie beaucoup.⁵³ Tous ces points soulèvent la question de la reproductibilité, la possibilité de vérifier les résultats en les reproduisant. À notre avis, et comme le suggère la table ci-haut, pour des phénomènes lexicaux dynamiques, la reproductibilité devrait concerner l'ampleur de la réapparition du même phénomène, ici, la réapplication de la construction lexicale *mise en N*. Isolée, une variante peut être considérée comme un hapax, une occurrence unique et temporaire ; ensemble, les occurrences - multiples et uniques - représentent un phénomène.

D'un autre côté, si les observations sur le Web à l'aide des moteurs de recherche généraux risquent d'être biaisées et moins fiables (cf. 4.1, 4.3.4), elles peuvent, selon nous, néanmoins suggérer des tendances et des régularités. Par exemple, nous avons observé sur Google à trois dates différentes que l'article défini et singulier *la* est le déterminant est le plus fréquemment utilisé, suivi par *une*, *cette* et *sa*. Tandis que les formes au pluriel, les interrogatives et celles typiquement référant à une personne, sont minoritaires :

⁵³ Comme d'autres unités polylexicales, des variantes *mise en N* sont enregistrées dans les dictionnaires sous d'autres entrées *mise*, *mettre*, sous le composant N, et sous d'autres entrées lexicales auxquelles les variantes se relatent. Certaines *mise en N* absentes des dictionnaires contemporains, se retrouvent dans des dictionnaires anciens ou dans des bases de données terminologiques. Le dictionnaire le Grand Robert enregistre (sous l'entrée de *mise*) seulement «les emplois les plus usuels» ; les dictionnaires électroniques intégrées dans Unitex compte 74 variantes (dont 34 figurent dans notre corpus) ; la base de données FranceTerme en offre 8. De son côté, le TLFi propose 46 résultats selon une recherche de la séquence 'mise en', sans la possibilité de discriminer entre les formes nominales ou participiales *mise en*, et donc ni entre les expressions *mettre en N* et *mise en N*.

		23/5/2007	27/6/2008	6/2/2016
SINGULIER	<i>La</i>	5 860 000	3 510 000	71800000
	<i>Une</i>	1 380 000	2 150 000	14200000
	<i>Cette</i>	1 150 000	382 000	2730000
	<i>Quelle</i>	23 000	23 700	35700
	<i>Ma</i>	58 600	32 100	101000
	<i>Ta</i>	31 500	26 800	71300
	<i>Sa</i>	1 380 000	2 640 000	5710000
	<i>Notre</i>	26 200	25 600	39300
	<i>Votre</i>	73 000	360 000	138000
	<i>Leur</i>	1 310 000	1 050 000	3450000
	PLURIEL	<i>Les</i>	1 030 000	702 000
<i>Des</i>		1 040 000	798 000	6110000
<i>Ces</i>		97 300	37 200	154000
<i>Quelles</i>		940	1 310	5980
<i>Mes</i>		12 500	20 600	41600
<i>Tes</i>		603	4 380	13800
<i>Ses</i>		52 700	71 500	141000
<i>Nos</i>		26 600	15 100	29700
<i>Vos</i>		29 800	14 400	50700
<i>Leurs</i>		66 900	63 100	103000

Table 2 : Résultats sur Google le 23/5/2007, le 27/6/2008 et le 6/2/2016.⁵⁴

Une autre observation concerne les contraintes sur l'emplacement d'adjectifs à l'intérieur du groupe *mise en N* (cf. 2.5.3.) (*une belle mise en scène* - **une mise belle en scène* - **une mise en belle scène*) qui sembleraient être moins rigides :⁵⁵

*une mise immédiate en situation de travail*⁵⁶

*une mise rapide en bouteille avec filtration stérile*⁵⁷

*Une mise instantanée en 4 roues motrices*⁵⁸

⁵⁴ La table offre un aperçu des variations selon le type de déterminant. Faute de moyens de recherches par codes grammaticaux et lexicaux, les *mise en N* en position de complément à *de*, les *mises en N* dotées d'un adjectif antéposé, ainsi que les *mise en N* au pluriel n'ont pas été répertoriées. Il ne faut pas non plus oublier les forts progrès technologiques, depuis 2007, quant aux recherches sur le Web, ni de l'expansion de l'usage du Web et de la publication en ligne qui influent ces résultats. Nous renvoyons par ailleurs au chapitre 4 où nous avons abordé le sujet de données textuelles issues du Web et la question de fiabilité de celles-ci.

⁵⁵ Nous avons recherché « une mise immédiate en » et « la mise immédiate en » sur Google, le 28 juin 2015, ce qui a fourni 761 et 989 résultats respectivement comme par exemple: *une mise immédiate en emploi et en place*, *une mise immédiate en situation de travail*, *une mise immédiate en examen*, *la mise immédiate en libre pratique*, *la mise immédiate en magasin*, *la mise immédiate en bière*...

⁵⁶ http://www.unml.info/actualites/du-cote-des-missions-locales/20142/?liste_start=72. Consulté le 25 juin 2015.

⁵⁷ <http://www.domainepierrebelles.com/metier-vigneron-passion-vin-mille-un-ceps/vinification-des-vins-sans-sulfites-ajoutes>. Consulté le 25 juin 2015.

⁵⁸ http://www.paris-normandie.fr/detail_article/articles/2520035/seat-voit-plus-grand. Consulté le 25 juin 2015.

On trouve aussi des variantes comportant un article intercalé entre *en* et *N* :

*La solidification d'un fluide se traduit, sous l'effet d'un minime abaissement de température, par la mise en un ordonnancement spatial régulier d'un grand nombre d'atomes, sans que rien ne soit venu modifier les forces qui régissent les interactions entre les constituants.*⁵⁹

À côté de la variation, la fréquence et la reproductibilité, une dernière observation concerne l'acceptabilité. Les *mise en N* sont de bons exemples des différences d'acceptabilité en ce qui concerne aussi bien l'existence ou la qualité d'unités lexicales. C'est ce qu'a montré un petit sondage réalisé auprès de quelques locuteurs natifs, où nous leur avons demandé de commenter quelques variantes *mise en N* et leur emploi (cf. Annexe II).⁶⁰ Comme on pouvait s'y attendre, les variantes courantes ou sémantiquement transparentes ont été qualifiées comme *claires*. Celles qui sont ambiguës, peu ou pas claires, suscitent différents types d'évaluations :

- soit il s'agit pour eux d'un terme technique :

Mise en écoute

C1 : Je ne comprends pas. Ça doit être un terme technique de musicologie. Je dirais que ça veut dire qu'on a fait écouter de la musique à des élèves, mais c'est une façon très curieuse de le dire, d'où mon sentiment qu'il doit s'agir d'un terme technique.

- soit elle est considérée figée :

Mise en gaz

C1 : Ça semble un terme technique qui veut dire qu'on met en service le pipeline dédié au gaz. Une expression sûrement technique, et figée

- soit elle est critiquée pour des raisons stylistiques : pas de français ou du bon français, mauvaise traduction, emploi abusif :

Mise en fête

C2 : Première fois que je vois l'expression qui ressemble à une (très) mauvaise traduction. « l'organisation de la soirée/réception » ?

⁵⁹ https://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/pourquoi_la_matiere_change_t_elle_d_etat_la_competition_entre_ordre_et_desordre.1072. Consulté le 25 juin 2015.

⁶⁰ Les résultats de ce sondage ont également été présentés lors du 3^e Congrès International de Néologie des langues romanes, 22 – 24 octobre 2015 (Clausen, à paraître).

Mise en classement du bois

C3 : Pas sûr. Du rangement du bois ? Dans ce cas, c'est pas du très bon français.

Mise en assurance qualité

C2 : Quelle soupe ! Du langage technocratique dans tout ce qu'il n'aura jamais de splendeur... « a renforcé/choisi de renforcer ses contrôles de qualité » ?

Mise en Bourse

C2 : Pas de problème de compréhension, mais la formule est beaucoup moins courante que « l'entrée en Bourse de... » Emploi abusif, erreur ?

- elle peut en outre être jugée en fonction de la qualité d'une éventuelle *mettre en N* correspondante :

Mise en fête

C1 : Je ne comprends pas cette phrase. *mise en fête*: pour moi, « *mettre en fête* » ça ne veut rien dire. Je dirais « organiser une fête ». C'est un bon candidat pour une expression d'un français ailleurs que de France.

Après ce survol de sa variation et sa fréquence, nous allons passer à une description de l'emploi et du sémantisme de *mise en N* et ses variantes partant des observations de notre corpus.

5.3 Description de l'emploi actuel et du sémantisme de *mise en N*

Nous avons déjà pu constater, dans les parties précédentes, que la construction *mise en* est d'un emploi étendu et divers, en plus des bases sémantiques avec des racines anciennes. Dans cette section, nous allons parler des différentes observations sur les emplois et le sémantisme actuels issues de notre corpus et à travers les analyses selon les critères d'évaluation présentés en 4.4.3.

5.3.1 Les observations sur l'emploi de *mise en N*

Comme nous avons pu le constater au cours des parties précédentes (par exemple à travers l'état de lieux, cf. ch. 2), *mise en N* s'utilise dans nombre de domaines, aussi bien dans les textes nécessitant une terminologie rigide que dans des contextes d'un niveau de langue beaucoup moins formel. Elle n'est pas une forme réservée à un usage particulier ni à un niveau de langue. Les journaux rapportant toutes sortes de

domaines, dans divers genres textuels comprenant du discours rapporté direct et indirect, nos données reflètent cette diversité.

D'un côté, on a ce que l'on peut qualifier de l'emploi général de variantes *mise en N* comme dans

mise en circulation, mise en distribution, mise en doute, mise en forme, mise en frigo, mise en location, mise en retrait, mise en pré-retraite

C'est-à-dire, les variantes n'y représentent pas une unité lexicale ayant une référence notionnelle bien précise, mais s'emploient avec un sens souvent compositionnel et calculable. Par comparaison, les variantes d'un emploi spécialisé ou terminologique figurent avec une référence bien précise qui n'est pas connue par tous les locuteurs :

Mise en liaison froide : désigne une préparation et un conditionnement alimentaire à froid.

Mise en limonnières : appartient au vocabulaire d'équitation et est une formation d'attelage.

Mise en perce : désigne l'ouverture ainsi que l'événement de l'ouverture des tonneaux de vin.

Mise en portefeuille : désigne (dans nos données) une certaine position d'un véhicule articulé ou à remorque (aussi appelée mise en ciseaux) ; mais s'utilise aussi dans le domaine des finances où portefeuille fait référence à la collection d'actifs financiers.

En ce qui concerne l'emploi spécialisé, quelques domaines se font remarquer. On a d'abord les variantes relatives aux réseaux de transport et à l'aménagement routier :

mise en bordiers autorisées, mise en circulation alternée, mise en double sens, mise en épis, mise en rail, mise en stationnement payant, mise en sens unique, mise en tunnel, mise en voie réservée/unique, mise en zone 30 km/h

comme dans les exemples :

Celle-ci connaît de même l'agrandissement de trottoirs et une mise en épis des places de stationnement qui offre ainsi 24 possibilités au lieu des 10 précédentes ; ceci est rendu possible par la mise en voie unique de la rue qui se fera dans le sens nord-sud. (PdLFr-20061120)

Le village vigneron a gagné en qualité de vie grâce à la mise en tunnel de la route nationale A5 (JdJSui-20061102)

(...) se prononcent unanimement pour la mise en deux fois deux voies de la RN 88 entre Toulouse et Lyon, via Le Puy, (...) (PdLFr-20070228)

Ensuite, déjà commenté en 3.4.2, on en observe dans le domaine des spectacles (*mise en bruitage, mise en espace, mise en scène, mise en lumière, mise en voix, mise en*

lecture, mise en écriture) où elles figurent comme des techniques des métiers relatifs aux spectacles et l'art sur scène :

Située dans la Cité interdite, sa tragédie classique n'est qu'un support pour développer une mise en scène pure, délestée de toute contingence réaliste : combats chorégraphiés, couleurs (LibBel-20070425)

Se voulant comme une forme de spectacle total combinant une mise en espace de Christopher Murray alliée à un jeu de lumières sophistiqué de Pascal Essertel (PdLFr-20070613)

Un troisième domaine observé est celui du droit, ce que nous avons également évoqué en 3.4.2. Les rapports que *mise en N* entretient avec le domaine du droit et de la jurisprudence sont de longue date et peuvent être retracés jusqu'aux premiers enregistrements dictionnaires de la construction au 1700 siècle, *mise en possession* (cf. 2.3.1). Par exemple, Van Daele (1901) avait noté qu'une des acceptions de *mise* est 'arbitrage' ou 'jugement', mais aussi que *mettre en mise* désigne 'soumettre au jugement'.

mise en affermage
mise en détention provisoire
mise en cause
mise en cessation de paiement
mise en concession
mise en garde à vue
mise en liberté (conditionnelle/provisoire/surveillé)
mise en redressement judiciaire

À côté de ces termes juridiques on trouve également des formes populaires comme *mise en cachot* et *mise en prison*.

5.3.2 Le sens dynamique des *mise en N*

Pour étudier les sens et les interprétations des variantes *mise en N*, nous nous sommes basée sur le fait que, d'une part, la construction *mise en N* est une unité polylexicale de la catégorie nominale qui produit des noms d'actions. Ensuite, en tant que nom d'action, une variante *mise en N* est susceptible de désigner une action, un événement ou un résultat. Ensuite, on peut retenir de TLFi que *mise en N* part de la base suivante (cf. 2.3) :

« Agir de façon à établir ou modifier la localisation, la disposition, l'état, la fonction, la situation de quelque chose ou de quelqu'un. »

Mais aussi, comme tout mot elle peut être comprise littéralement ou au sens figuré ; ou bien elle peut avoir un sens, emploi ou référence figé, voire se conceptualiser d'une manière particulière dans un contexte donné en fonction du genre textuel, du domaine thématique, des types de composants ou de compléments, ou en fonction du nombre. Dans cette section, nous proposons un aperçu de ces différentes interprétations.

5.3.2.1 *Mise en N* interprétée comme procès, événement, ou résultat

Comme pour d'autres noms d'action, les variantes peuvent dénommer l'action vue globalement comme un événement ou un fait, ou bien comme le résultat de l'action que ce soit un résultat concret ou abstrait (cf. 3.3). La construction *mise en N* en offre en fait toute la gamme : une *mise en bouche* s'est figée avec une interprétation de résultat désignant quelque chose de concret comme un petit mets ou amuse-bouche ; tandis que les variantes *mise en scène* et *mise en demeure* peuvent désigner aussi bien l'action, l'événement que le résultat de l'action. Par exemple, l'événement de *mise en demeure* désigne qu'un juge prononce une *mise en demeure*, c'est-à-dire *met en demeure quelqu'un*, ce qui se concrétise ensuite sous forme d'une lettre (*de mise en demeure*) laquelle sera délivrée à la personne concernée. Entre ces deux extrêmes d'une seule interprétation possible à plusieurs, les *mise en N* se prêtent à toutes les possibilités :

➤ Procès

La mise en œuvre par l'Académie d'un nouveau programme (TribAlg-20070624)
La mise en examen de deux responsables de Bwin par un juge d'instruction de Nanterre (DNAFr-20070420)

➤ Événement

Les mises en place de concertations en amont

➤ Résultat

Cette mise en scène de Robert Bouvier
Prendre la mise en jeu de son adversaire
Il a reçu une mise en demeure.

5.3.2.2 Sens littéral/figuré, sens général/spécialisé

Un autre point qui entre en jeu dans l'étude de la signification des *mise en N*, est le degré de sens figuré ou de sens littéral, ainsi que leur sens plus ou moins spécialisé. Parfois des acceptions différentes se sont figées, établissant ainsi deux variantes distinctes comme c'est le cas pour *mise en boîte* :

Sens littéral : mettre quelque chose dans une boîte.

Sens figuré : le fait de rire aux dépens de quelqu'un.

Un autre exemple est la variante *mise en lumière*. Le TLFi la décrit comme une expression figée dans son sens figuré, s'employant 'dans des tournures des opérations intellectuelles' dans le sens 'élucider quelqu'un ou quelque chose dans un sens figuré' telles *mise en lumière du livre*, *mise en lumière de la divinité*. Or, les occurrences de *mise en lumière(s)* repérées dans notre corpus attestent surtout d'un emploi au sens littéral, c'est-à-dire pour désigner l'action d'*illuminer* ou d'*éclaircir* quelque chose littéralement, projeter ou couvrir de lumière :

la mise en lumière de nombreux édifices

la mise en lumière d'un ou plusieurs bâtiments

la mise en lumière des quartiers.

Les différences ressortent par exemple à l'aide d'une paraphrase en *être* :

la mise en lumière de nombreux édifices

=> *de nombreux édifices sont couverts de lumière*

La mise en lumière de la divinité

=> *la divinité est couverte de lumière*

Une *mise en N* peut représenter deux variantes différentes aussi en raison d'un sens spécialisé et un sens général. Comme pour le sens figuré et littéral, ceci introduit certaines contraintes sur le sens et sur la structure.

La variante *mise en tas* figure par exemple dans la base de données IATE (cf. 2.4.2 et 4.3.1) avec des définitions comme *stockage sur parc*, *mise en terril* ; *brûlage à la mise en tas*. Notre corpus offre *mise en tas* dans l'exemple suivant :

(...) d'autre part, les agents d'entretien assurent le nettoyage lors des manifestations exceptionnelles, la mise en tas des feuilles avant collecte. (PdLFr-20070323)

Ici, *mise en tas* n'a pas de sens spécialisé ou de référence spécifique, réservée à un certain domaine, par comparaison avec l'autre qui est une dénomination terminologique. Mais aussi, la variante n'est pas non plus complète sans le complément *de feuilles*, ce qui fait que la variante se rapproche davantage au champ verbal que la version spécialisée : *mettre des feuilles dans des tas*.

Un autre cas est *mise en état* laquelle, dans un contexte juridique, désigne la préparation d'un dossier en vue d'une procédure judiciaire, comprenant l'établissement et la présentation des causes :

On peut distinguer deux grandes périodes dans une procédure : la mise en état, à savoir l'échange des pièces et des conclusions entre les parties (...) (LibBel-20061209)

Par comparaison, on peut la considérer comme variante non-spécialisée lorsqu'elle désigne une amélioration ou une rénovation comme dans :

: rée en effet des contraintes, qu'il s'agisse de la protection de l'endroit, de sa visualisation, de sa mise en état..." (LibBel-20070112)

Dans cet emploi, *mise en état* est de plus une unité moins contrainte, acceptant l'insertion des adjectifs qualifiants ainsi qu'une modification sémantique avec le préfixe itératif *re-* :

La remise en état de l'endroit
**la remise en état du dossier*

L'endroit est en bon état
**Le dossier est en bon état*

Autrement dit, plus spécialisée, la variante devient plus contrainte, puisque la forme se fige, ce qui se voit dans les possibilités de modifications qualitatives ou spatio-temporelles.

5.3.2.3 Complément animé/inanimé

La qualité du complément comme animé (Nhum) ou non (N) est un autre facteur susceptible d'influencer l'interprétation d'une variante *mise en N*. Considérons par exemple le cas de *mise en sécurité*. Dans des combinaisons comme

la mise en sécurité des installations électriques/des rues/des lieux/des secteurs/du tunnel

il s'agit du fait de sécuriser dans le sens de rendre quelque chose sûr, voire plus sûr.

Tandis que dans

Un professionnel de l'association est également présent. « C'est avant tout une mise en sécurité de la victime. » (PdLFr-20061206)

il s'agit de placer la personne en sécurité ou dans un endroit sécurisé, d'une part ; d'autre part, il peut aussi s'agir de faire en sorte que la victime se sente en sécurité.

Ceci résulte en plusieurs correspondances possibles :

sécurité sens concret :

mise en sécurité/mettre en sécurité

=> *C'est avant tout pour mettre la victime en sécurité*

sécurité sens figuré :

mise en sécurité/rassurer

=> *C'est avant tout pour rassurer la victime*

Le verbe morphologiquement apparenté, *sécuriser*, s'applique dans les deux cas.

mise en sécurité de N_{conc}

=> *sécuriser N_{conc}: rendre sûr*

mise en sécurité de N_{hum}

=> *sécuriser N_{hum} : placer en sécurité*

De leur côté, les *mise en N* juridiques (*mise en cause, mise en examen, mise en détention, etc.*) concernent des personnes individuelles. Ceci qui s'explique évidemment par la nature même de l'action de porter jugement, et pouvoir distinguer entre les deux parties concernées : le juge (*par N*) et le jugé (*de N*).

5.3.2.4 Le N au pluriel

Le nombre du composant N est un autre facteur qui peut influencer le sens et l'interprétation des *mise en N*.

Certaines variantes sont figées avec un nom au pluriel ou bien sont acceptées telles *mise en page(s), mise en ondes, mise en image(s), mise en jambes* (c'est-à-dire figurant dans un dictionnaire actuel de langue courant).

En plus de ces formes, nous avons vu dans nos données d'autres variantes figurant uniquement au pluriel :

bacs, balles, cartons, compressions épis, filières, limonnières, loyers, mots, ondes, palettes, plis, sons

mais aussi encore d'autres apparaissent aussi bien au singulier qu'au pluriel :

chanson(s), chantier(s), condition(s), œuvre(s), rayon(s), réseau(x), relation(s), rayon(s), sac(s).

Le fait que le nombre du N apparaît aussi bien sous forme singulière que sous forme plurielle a demandé une explication afin de savoir si cette variation était aléatoire ou non, et ainsi pour savoir si elle était sémantiquement pertinente.

D'abord, la variation peut s'expliquer par la nature même de l'action.

Considérons

*La mise en réseaux des fournisseurs avec des clients
Ces plateformes deviennent ainsi autant de parfaites solutions de mise en relations entre clients et fournisseurs*

D'une part, l'action implique et affecte plusieurs acteurs ou compléments. D'autre part, dans un intérêt commercial, on cherche à établir plusieurs réseaux ou relations. La même explication vaut pour *mise en épi(s)* qui désigne le fait de placer des véhicules en biais. Si une *mise en épi* peut désigner ce type d'aménagement, dans un exemple comme *la mise en épis du parking*, le pluriel du composant N précise qu'il s'agit d'aménager un parking en plusieurs places disposées dans cette position. La même logique pourrait expliquer des exemples comme :

Ces explosions immobilière et démographique sont le résultat de la mise en chantiers de plusieurs zones promises de longue date au développement (TempsSui-20070315)

le directeur général de l'Office international des épizooties (OIE) Bernard Vallat, qui préconise la mise en oeuvres de "mesures beaucoup plus drastiques" dans les régions touchées par le virus (LibBel-20070110)

En outre, un N au pluriel peut également être une marque spatio-temporelle, indiquant ou prolongeant la durée d'une action comme cela semble être le cas dans :

Lors de la mise en sacs utilisés pour le transfert à la Fondation de France, (...) (UnRFr-20070224)

Nous aborderons cette caractéristique un peu plus loin (cf. 5.3.6) où nous évoquons d'autres valeurs qui caractérisent des variantes *mise en N*.

Nous ne voulons pourtant pas surévaluer les données. L'emploi du pluriel n'est pas nécessairement conscient, le locuteur ne cherchant pas à créer cet effet sémantique. Il pourrait peut-être s'agir de coquilles, d'une part, ou bien d'une norme devenue habitude, comme par exemple un emploi par analogie avec d'autres cas. Cela dit, nous pensons que nos hypothèses peuvent être justifiées par le fait qu'il ne s'agit pas de cas isolés et qu'on trouve des explications plausibles dans leur contexte.

5.3.3 Mise en N et l'interprétation du N

5.3.3.1 Le N à plusieurs acceptions et à différentes conceptualisations

Lors de l'analyse des *mise en N*, nous avons choisi de distinguer entre les composants N selon qu'ils représentaient un nom concret, un nom d'état situationnel, un nom d'état qualitatif ou un nom d'action. Or, comme on l'a évoqué ci-haut (cf. 3.3), la catégorisation nominale peut être problématique et son interprétation peut dépendre de la façon dont le locuteur conceptualise le nom dans un contexte donné. Une variante *mise en N* est donc susceptible de différentes interprétations dans la mesure où le composant N a plusieurs usages, sens ou acceptions, d'une part, et d'autre part en fonction de ce qu'il représente dans le contexte où il figure, sa conceptualisation et son sens global.

Dans le cas de *mise en terre*, on peut distinguer entre trois variantes selon que l'on envisage l'action : 'enterrer', 'planter' ou bien 'mettre sous terre' comme dans :

- mise en terre*₁ (*enterrement*) : *mise en terre du défunt*
- mise en terre*₂ (*plantation*) : *mise en terre des fleurs*
- mise en terre*₃ (*mettre sous terre*) : *mise en terre du réseau*

Quant à *mise en culture*, on discerne les nuances de *culture* dans le sens de cultiver (*mise en culture des microbes*) ou de préparer un terrain à la cultivation (*mise en culture des terres*).

De son côté, *mise en ligne* offre de multiples possibilités, *ligne* indiquant l'alignement, le fait de mettre sur une ligne ou aligner, en plus de sens spécialisés.⁶¹ L'interprétation qui semble être la plus courante aujourd'hui est la connexion à un réseau : soit un réseau informatique lorsqu'on entend la publication en ligne, soit un réseau de transport comme dans *la mise en ligne du tram*. Ce dernier fait aussi ressortir le sens de 'ligne desservie' comme on le trouve dans d'autres dans types de transport, telle *la mise en ligne sur Dubaï-Londres* où il s'agit d'une ligne aérienne (ci-dessous la compagnie *Emirates*) :

Puis, après Qantas, Emirates attend son premier appareil en août 2008. La mise en ligne sur Dubaï-Londres, une destination saturée, permet d'augmenter la capacité (...). (FigFr-20070208)

=> *la mise en service de la ligne aérienne entre Dubaï-Londres*

Si le composant N est défini par sa conceptualisation, on doit prendre en compte un nombre de facteurs contextuels et extralinguistiques pour cerner son sens et finalement aussi le sens global de la variante *mise en N*. Considérons par exemple *mise en gaz* figurant dans l'extrait suivant :

Sonatrach et NNPC estiment que la mise en gaz du pipeline, prévue donc en 2015, permettra un positionnement renforcé du gaz africain

Dans le domaine de l'ingénierie électronique et électrique, on peut parler de *mise en gaz* (et *remise en gaz*) comme

⁶¹ « Disposition donnée à deux cordons tendus parallèlement et sur lesquels les maçons doivent se guider en construisant un mur à deux parements verticaux » (NOËL 1968). (TLFi)

l'opération qui consiste à expulser à l'atmosphère l'air ou le gaz inerte qui est enfermé dans l'installation pour le remplacer par le gaz combustible. (Arrêté du 2 août 1977/le 5 mai 2012)⁶²

Les fournisseurs de gaz parlent de *mise en gaz* pour désigner l'ouverture d'un compteur gaz.⁶³ Si l'on s'en tient à l'idée qu'une *mise en N* dérive d'une variante de *mettre en N*, on remarque ici que ni le sens général de *mettre* comme 'faire être dans un état ou dans une situation' ni celui de 'mettre quelque part ou modifier' ne s'appliquent. Car *gaz* ne dénomme pas une action, ni un état, ni un nom concret fonctionnant comme un lieu ou le quelque part qui sert de but pour une action *mettre*. Par comparaison avec les noms de récipients comme *boîte*, *carton* et *sac*, *gaz* est un nom de masse et indénombrable, peu susceptible de dénommer la cible de l'action *mettre*. Pour comprendre *mise en gaz* et son emploi, le rôle du contexte textuel et extralinguistique devient donc primordial, surtout parce que *mise en gaz* est une occurrence unique, repérée dans *La Tribune d'Alger* le 10 juillet 2007. L'exemple nous a pourtant fourni suffisamment d'indices pour l'enquête : *Sonatrach* et *NNPC*, le *pipeline*, *gaz* et *en gaz*.⁶⁴

En résumé, les informations repérées dans notre collection à l'aide de ces mots clés relèvent toutes du même journal, *La Tribune d'Alger* ; toutes les informations précèdent la date d'apparition de *mise en gaz*. Il s'agit de deux entreprises, *Sonatrach* (Société nationale de transport et de la commercialisation des hydrocarbures) et *NNPC* (la société pétrolière nationale de Nigéria), qui collaborent pour la réalisation d'un

⁶² <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000309497&dateTexte=20090226>. Consulté le 14 mars 2015.

⁶³ Explication sur le site d'un fournisseur de gaz :

http://www.gazdebordeaux.fr/particuliers/ouverture_compteur_gaz.php. Consulté le 14 octobre 2015.

⁶⁴ Cette analyse a été présentée aussi au cours du 3^e *Congrès International de Néologie des langues romanes*, 22 – 24 octobre 2015 (Clausen, à paraître).

gazoduc transafricain (NIGAL), c'est-à-dire un pipeline qui fournit du gaz.⁶⁵ En septembre 2006, les tests techniques et économiques sur la réalisation de ce projet l'approuvent. Les premières traces figurent dans notre corpus fin 2006 lorsque le démarrage du projet de gazoduc fait l'objet de débat. Peu après, on parle de *la mise en service du gazoduc* et de la fonction de ce dernier de « fournir du gaz à l'Europe ».

*2006/11/16: é de Sonatrach, un pas nécessaire pour le démarrage du **projet de gazoduc** et la prochaine étape sera la mise en place de la société de réalisation du projet. La même source indique que « ces accords s'i*

*2006/11/27: e », a notamment indiqué M Pielbag, tout en relevant que ce **gazoduc** permettra, d'ici à 2015, date de sa mise en production, de **fournir du gaz à l'Europe**. Le développement des énergies renouvelables, no*

*2006/12/27: que cette capacité soit doublée (passant de 8 milliards de m³/an à 16 milliards) d'ici 5 ans, après **la mise en service du gazoduc**. « La question sera soulevée au sein des organes d'administration de Me*

Le sujet du gaz refait surface dans le journal vers l'été de l'année suivante dans différentes expressions :

la mise en service du réseau d'alimentation en gaz de ville de la localité

la mise en distribution publique de gaz naturel ou du lancement de projet d'alimentation en gaz

la mise en service de l'alimentation en gaz naturel de 7 000 foyers

À notre avis, ces énoncés représentent les sens qui sont à la base de *mise en gaz*. Il s'agit, d'une part, de la mise en place d'un pipeline fournisseur de gaz, un *gazoduc* transsaharien. D'autre part, il s'agit également de la transformation du pipeline en un *gazoduc*.

⁶⁵ « Long d'environ 4.200 km, le gazoduc transsaharien (TSGP), devrait relier la côte sud du Nigeria à la côte méditerranéenne de l'Algérie, en traversant le Niger. Il devrait officiellement être opérationnel en 2015-2017, une échéance jugée cependant "optimiste" par des sources du secteur selon lesquelles il faut une dizaine d'années pour la mise en place d'infrastructures gazières. »
<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1536/Economie/article/detail/814955/2009/04/10/Un-projet-de-gazoduc-traversant-le-Sahara-pour-approvisionner-l-Europe.dhtml>. Consulté le 20 avril 2009.

5.3.3.2 Superposition des sens et interdépendance

Comme nous l'avons noté en 3.3.1, les composants monolexicaux offrent des bases pour la conceptualisation du contenu sémantique de l'unité polylexicale et la polylexicalité implique une superposition des sens de ces composants individuels. Ensuite, la structure sémantique d'unités polylexicales peut être caractérisée par une interdépendance et une influence mutuelle, telle les constructions départicipiales évoquées en 3.2.4. La superposition et la complémentarité caractérisent aussi les *mise en N*. Un exemple est lorsque le composant N est représenté par un nom d'action et qu'on assiste à une superposition de deux actions. Considérons *mise en bruitage* dans l'exemple suivant :

Patrice Roberjot, chef de chœur de la Pré-Maîtrise de Dole, s'est entouré de Myriam Lacroix pour la mise en bruitage et la mise en espace, Françoise Mourlin pour la mise en scène et la chorégraphie

Bruitage est un nom du domaine des spectacles qui signifie donner du son. Selon TLFi, le verbe *bruiter* dérive de *bruit* et signifie 'faire du bruit'. *Bruitage* désigne de plus 'l'action de *bruiter*' ou de 'produire des bruits de la vie quotidienne ou des sons imaginés par divers procédés pour accompagner l'action d'une émission radiophonique ou télévisée, d'une pièce de théâtre ou d'un film' (TLFi). Ainsi, *mise en bruitage* est la combinaison des noms d'action *mise* 'l'action de mettre' et *bruitage* 'l'action de bruiter'. Ensuite, *bruiter* signifie de 'faire le bruitage de quelque chose' comme *bruiter un film*. Autrement dit, et exprimé d'une façon très complexe, *mise en bruitage* désigne

'l'action de mettre X dans l'action de faire l'action de bruiter'

Cela dit, par ces deux paraphrases d'action qui en ressortent, nous montrons qu'on a affaire à deux verbes opérateurs différents dont l'un causatif, *mettre*, l'autre factitif, *faire*. Le premier est explicitement présent dans sa forme nominalisée et le second est implicitement présent par le fait que c'est *faire* qui joue le rôle d'actualisateur d'un nom d'activité ou d'action. Par ailleurs, *mise en bruitage* est susceptible de se paraphraser aussi bien par *faire le bruitage* que par *mettre en bruitage* :

M.L. est responsable de la mise en bruitage et de la mise en espace de X
 => *M. L. fait le bruitage et la mise en espace*

Des variantes de construction *mise en N* ont une structure sémantique interdépendante, un trait caractéristique pour les unités issues de constructions départicipiales déjà évoquée (cf. 3.2.4). C'est-à-dire, d'un côté, sa structure sémantique est linéaire en ce sens qu'elle se lit et se comprend généralement de gauche au droite (ex. *machine à coudre/machine qui sert à coudre* et *mise en pots/mettre dans un ou des pots*). De l'autre côté, la structure est non-linéaire en ce sens que le N est incomplet sans *mise (en)* de même que *mise (en)* est incomplet sans le N. Donc, les unités figées mises à part, les constituants sont interdépendants et complémentaires, et le composant N doit être compris et interprété dans le cadre de la construction même. Car il se conceptualise aussi bien à partir de son propre contenu sémantique que de sa fonction dans *mise en N* et l'influence que la construction elle-même porte sur lui. Considérons par exemple

La mise en bordiers autorisés de la route des Convers ne relance pas, selon lui, les actions de l'am.

Le nom *bordier*, désignant une 'personne dont la propriété est située en bordure d'une route ou d'une rue', représente un N concret. Mais, référant à des humains, il s'agit d'un nom peu susceptible d'assumer un rôle de récipient ou de lieu comme par exemple *boîte, carton, situation*. Le complément *la route des Convers* ne serait pas non plus probable dans un rôle de 'chose' placée quelque part. En fait, c'est l'épithète *autorisés* qui détient la clé d'interprétation. Car il influe sur le nom concret *bordiers* de sorte que ce dernier désigne, de par sa combinaison avec *autorisés*, une qualité : on confère à une zone particulière le statut de circulation réservée aux bordiers.

Toutes ces remarques en amènent cependant une autre, à savoir quel sens attribuer à *mise en*, voire *mise* à lui seul, si le sens principal réside dans le complément N et ses extensions ? Si nous revenons à l'exemple *mise en bruitage*, il est en fait possible d'effacer *mise en*, contrairement à *mise en scène* et *mise en espace* :

*Patrice Roberjot, chef de chœur de la Pré-Maîtrise de Dole, s'est entouré de Myriam Lacroix pour le bruitage et *l'espace, Françoise Mourlin pour *la scène et la chorégraphie.*

Dans ce cas précis, la question qui se soulève est si *mise en* peut être considérée comme un élément redondant ? De sorte que *mise en bruitage* et *bruitage* soient synonymiques ? Pour étudier ces questions plus en profondeur, nous avons comparé les *mise en N* avec des correspondants monolexicaux nominaux (N_V) et verbaux (V_N). Ces résultats sont abordés dans la section suivante.

5.3.4 La variation dans les rapports *mise en N* $\Leftrightarrow N_V/V_N$: des degrés de correspondance

Deux des critères d'évaluation (cf. 4.4.2) portent sur la correspondance entre une *mise en N* et des nominaux (N_V) ou verbaux (V_N) morphologiquement apparentés de forme monolexicale comme par exemple :

mise en beauté – embellissement/embellir

Par exemple, s'agit-il d'une correspondance totale de sorte que la *mise en N* et le N_V peuvent se remplacer sans que le sens diffère d'une manière significative, qu'ils sont des synonymes ? Examinant ces rapports, on a observé différents degrés de correspondance. Les résultats de nos observations et analyses se résument dans les paragraphes suivants.

Rappelons d'abord que nous avons affaire à une vieille construction lexicale française. Ceci fait que certaines correspondances sont devenues désuètes lorsque les N_V/V_N eux-mêmes sont considérés vieillis, rares ou sont tombés en désuétude⁶⁶ :

mise en abîme/abyme – abymisation, abymiser
mise en peinture – peinturage, peinturer
mise en sommeil – sommeillage, sommeillement, sommeiller

⁶⁶ Dans ces cas-là, nous avons retenu la notation vx. lorsque celle-ci apparaît dans les dictionnaires consultés.

Il s'agit alors de rapports notés dans les anciens dictionnaires, voire dans la notice étymologique dans les dictionnaires généraux récents.

D'autres différences sont dues au figement d'un sens et d'un emploi particuliers :
mise en bouteilles ⇔ *embouteillage*

Ceci peut également être lié aux différences liées au degré de spécialisation ou d'emploi dans un domaine particulier comme dans

mise en perce ⇔ *perçage, percement*
mise en page ⇔ *pagination*

Ici, les unités monolexicales indiquent l'action générale (de 'percer des trous' et 'numéroter des pages ou découper un document en pages'), alors que les variantes *mise en N* indiquent un sens spécialisé (*mise en perce* 'faire une ouverture dans un tonneau pour en tirer du vin' (TLFi) et 'le formatage ou la composition d'une page').

Leurs différences peuvent encore porter sur l'interprétation, c'est-à-dire le sens littéral versus le sens figuré. Ainsi, *mise en lumière* peut correspondre à *illumination* dans son sens littéral ('éclairer'), mais non dans son sens figuré ('rendre évident, visible'), ni dans son emploi spécialisé dans le domaine des spectacles indiquant la technique artistique d'organiser et gérer les lumières et la luminosité.

On trouve encore les variantes pour lesquelles on trouve plusieurs variantes monolexicales :

mise en tas ⇔ *tassage, tassement, entassement*
mise en couleurs ⇔ *coloriage, colorisation*

Quant à *coloriage* et *colorisation*, la première forme désigne l'activité générale de colorier, l'événement, d'appliquer des couleurs sur une feuille etc. ; tandis que la seconde désigne l'action et la technique. Par comparaison, *mise en couleur(s)* semble englober les deux interprétations :

Idée géniale initiée avec le métro en 2004 et reprise cette année : la mise en couleur des lignes T1 et T2 du tram. (PdLFr-20061115)

Vient ensuite le temps de la mise en couleur (par ordinateur désormais) puis du composing, qui est l'ajout d'effets spéciaux. (PdLFr-20061106)

D'autres correspondances semblent relever de la correspondance totale de sorte que l'on peut parler de couples lexicaux où une unité polylexicale et une unité monolexicale sont synonymes :

mise en sons ⇔ *sonorisation*
mise en système ⇔ *systématisation*
mise en liberté ⇔ *libération*

En outre, ces couples peuvent à leur tour faire partie des séries lexicales, qui deviennent des séries parallèles de forme polylexicale et forme monolexicale (cf. 3.4).

Considérons par exemple

mise en sons ⇔ *sonorisation* ; *mettre en sons* ⇔ *sonoriser*
mise en système ⇔ *systématisation* ; *mettre en système* ⇔ *systématiser*
mise en liberté ⇔ *libération* ; *mettre en liberté* ⇔ *libérer*

Par ailleurs, parfois, lorsque le N est représenté par un nom composé d'un nom non autonome et un adjectif, la correspondance est liée à l'adjectif :

La mise en version numérique des données
 => *les données sont en version numérique*
la numérisation des données ⇔ *les données sont numérisées*

Dans les cas où l'unité monolexicale correspondante est tombée en désuétude ou s'est dotée d'une acception différente, la série n'est évidemment plus valable en termes sémantiques :

mise en abîme/abyme – *abymisation vx.* – *abymiser vx.*
mise en peinture – *peinturage (vx., rare, régionalisme)* – *peindre/peinturer*
mise en sommeil – *sommeilage vx.* – *sommeiller vx.*

5.3.5 Les caractéristiques de l'action *mise en N*

Comme d'autres noms indiquant une action, les *mise en N* expriment des valeurs spatio-temporelles et des valeurs causatives (cf. 3.3.4.). Nous avons également vu que les bases sémantiques de *mettre* ont des rapports avec les valeurs relatives à l'action (cf. 2.3). D'une part, l'inchoatif (selon les sens de lancer, commencer, également

traduit à travers *se mettre à/en*⁶⁷) et le progressif (évoqué à travers les sens de continuation, d'action ou de mouvement) ; d'autre part, la causativité se fait valoir à travers les acceptions de 'causer, porter, susciter', exprimées aussi à l'aide de la construction *mettre V* équivalent à *faire V*). Etant donné le lien entre *mise* et *mettre*, la considération de ces nuances s'est imposée dans l'examen des variantes *mise en N*.

Commençons par les caractéristiques spatio-temporelles.

En 3.3.4, nous avons discuté des noms d'actions et les valeurs spatio-temporelles et comment ces valeurs s'expriment, d'abord à partir des bases sémantiques de l'action indiquée, ensuite à l'aide d'adverbes, de prépositions, du type de déterminant, du nombre, et du temps verbal. Elles peuvent de plus être suggérées par le verbe avec lequel le nom d'action s'emploie, tels les verbes aspectuels (cf. 3.3.4.2). Nous allons maintenant parler des caractéristiques spatio-temporelles des variantes *mise en N* et comment elles ressortent dans les variantes mêmes et en contexte. Dans le cas des *mise en N*, un facteur supplémentaire est le constituant du composant N.

5.3.5.1 *Mise en N* comme perfective, télique et locative

Si l'on considère que les valeurs sémantiques du verbe associé sont à la base du correspondant nominal (cf. 3.3.4.2), on pourrait identifier quelques traits sémantiques au préalable.

D'abord, on discerne une valeur spatio-temporelle perfective, d'une part, en raison du verbe *mettre* qui implique en soi une action discontinuée, de 'mettre quelque chose quelque part', et ensuite par l'action de *mettre en N* dans le sens 'faire être dans une nouvelle situation ou dans un nouvel état'. On peut 'être en train de mettre en

⁶⁷ Par ailleurs, les formes dérivées telles *admettre*, *commettre*, *démètre*, *émettre*, *soumettre*, *transmettre* peuvent indiquer des valeurs spécifiques à travers leur préfixe (par exemple, *émettre une hypothèse* 'lancer une hypothèse'). Ceci agrandirait cependant considérablement la perspective de l'étude des fondements sémantiques de variantes *mise en N*. Pour cela, nous réservons ces sujets à des études ultérieures.

place quelque chose', mais l'action envisage nécessairement l'état accompli: *être en place*. Ceci vaut aussi pour le correspondant nominal *mise en place*.

À la perfectivité se rajoute la valeur télélique indiquant une action visant un but. Dans une *mise en N*, c'est le composant N qui représente cette borne ; et, lorsqu'il désigne un lieu, le quelque part, on discerne une valeur locative. Cela dit, en plus du but locatif, on peut par ailleurs distinguer entre des buts sous forme d'état, de situation et d'action, distinctions qui peuvent être illustrées comme suit :

<i>Mise en pots</i>	ACTION → LIEU
<i>Mise en stand-by</i>	ACTION → ETAT
<i>Mise en fête</i>	ACTION → EVENEMENT
<i>Mise en consultation</i>	ACTION → ACTION

5.3.5.2 *Mise en N* et l'inchoatif

Lorsque *mise en N* désigne la transition d'un état ou d'une situation vers une autre, que ce soit un changement ou une transformation d'ordre concret ou figuré, elle véhicule (aussi) une valeur inchoative. Car la transition d'une situation implique forcément le début d'une autre.

L'inchoatif chez les *mise en N* s'exprime de plusieurs manières. D'abord, une *mise en N* peut désigner le début d'une nouvelle situation indiquée par un nom d'activité ou d'action ou par un nom d'état :

la mise en activité
la mise en circulation des euros

À l'instar des verbes aspectuels qui peuvent servir à faire ressortir des valeurs sémantiques (cf. 3.3.4.), il est alors possible de remplacer *mise* par des noms d'action correspondant dotés d'un sens inchoatif comme dans

l'entrée en activité
l'introduction des euros dans la circulation

Autrement dit, ici, c'est la suite *mise en* qui prend en charge l'aspectualité.

Toujours en rapport avec les verbes aspectuels, on observe des *mise en N* précédées par *entamer*, *lancer* et d'autres verbes de ce type (cf. l'Annexe IV) :

entamer la mise en œuvre de

lancer une mise en garde

où l'on peut dire que c'est le verbe aspectuel (*entamer, lancer*) qui prend en charge l'aspect, tandis que les variantes *mise en N* ont une fonction de nom d'action (ou nom prédicatif dans le cadre du lexique-grammaire, cf. 2.5.3).

Ensuite trouve-t-on l'inchoatif présent dans l'intégralité d'une variante comme dans :

mise en action
mise en branle
mise en place
mise en train

La qualité inchoative peut encore être explicitée, voire renforcée, dans le cotexte comme dans :

En Afrique aussi, la croissance s'accélénera en 2007 sous l'effet de la mise en exploitation de nouveaux champs pétrolifères. (PdLFr-20070412)

Ou bien à l'aide des verbes inchoatifs comme *commencer, débiter, déclencher, démarrer, émettre, lancer* :

La mise en exploitation a débuté en janvier 2004 (CôteSui-20061020)

Lorsque le N est constitué par un nom d'action, *mise* peut également apporter de l'inchoatif à l'action dénotée par le N, ce qui ressort plus nettement lorsqu'on juxtapose le N_V avec et sans *mise en* comme dans :

la mise en exploitation du premier réacteur vs. l'exploitation du premier réacteur
la mise en fabrication à Crespin serait progressive vs. la fabrication à Crespin serait progressive

Par ailleurs, la valeur inchoative est une vieille valeur qui se retrace jusqu'aux premiers enregistrements du verbe *mettre* (cf. 2.3.2). La question qui se pose est de savoir si ces observations indiquent qu'elle fait partie intégrante de la construction *mise en N*.

5.3.5.3 *Mise en N* et le duratif

Comme d'autres noms d'action, la construction *mise en N* figure aussi dans des contextes duratifs où par exemple un verbe aspectuel la dote d'une valeur durative :

continuer/gérer/poursuivre la mise en N

Ceci attribue à la *mise en N* une valeur progressive, ce que l'on observe aussi à travers d'autres types de compléments comme *progressive* ou *progressivement*.⁶⁸

L'action *mise en N* peut être prolongée et durative lorsque le N figure au pluriel comme dans *mise en sac/sacs* et *mise en rayon/rayons* ci-dessous. Considérons par exemple:

Holcim (détenteur d'un silo à l'intérieur du port pour la mise en sac de ciments), le groupe Tiko (fabrication d'huile et fabrication de margarine et (MTribMad-20070212)

Lors de la mise en sacs utilisés pour le transfert à la Fondation de France, (...) (UnRFR-20070224)

Dans le premier exemple *mise en sac* est complétée par *de ciments*. Dans le second, *sacs* – au pluriel – est suivi par la phrase épithète *utilisés pour le transfert à la Fondation de France*. Ici, la différence de nombre pourrait peut-être s'expliquer en termes de valeurs spatio-temporelles. C'est-à-dire, le pluriel de *sacs* est lié au circonstant temporel duratif, *lors de*, et devient une sorte de marqueur duratif. La même différence ressort par exemple *mise en rayon/mise en rayons* dans

Mardi, le premier a annoncé la mise en rayon, dès lundi prochain, d'un nouveau beurre de cuisine vendu sous la marque «Coop». (JdJSui-20070518)

Les prélèvements se font de façon aléatoire en magasin, ou alors avant la mise en rayons, directement sur les plates-formes. (FigFr-20070125)

La durée peut aussi être indiquée par des compléments en-dehors de la construction *mise en N*. Comparons deux occurrences différentes de *mise en sommeil*. Dans le premier exemple ci-dessous elle est marquée comme action ponctuelle à l'aide de la date même de réalisation (*le 31 août*) :

L'anniversaire coïncide avec un triste événement : la mise en sommeil de la section athlétisme le 31 août prochain, à l'issue de la dernière saison de (UnRFR-20070402)

⁶⁸ D'après nous, ceci se voit aussi à travers les traductions de ses variantes par exemple en anglais, en norvégien ou bien en allemand comme on a pu lire chez Lombard (1930), avec des suffixes progressifs (cf. 2.4 et 2.5.1), dont les rapports mériteraient d'être examinés dans des études ultérieures.

Dans le second exemple elle apparaît dans un contexte duratif :

Après une mise en sommeil de plusieurs années, le cross de Vandoe a repris l'an dernier le flambeau. (EstRFR-20070203)

En fait, ici, il ne s'agit pas d'une action ('mettre en X dans un état de sommeil ou d'inactivité') qui s'étend sur une période de plusieurs années. C'est plutôt l'état résultant de l'action *mise en sommeil* que l'on indique : le fait d'être inactif, l'inactivité même.

5.3.5.4 La combinaison de valeurs spatio-temporelles

En termes spatio-temporels, la construction *mise en N* peut donc être considérée comme perfective (l'action indiquée est naturellement bornée), téléique (les limites de l'action sont définies par un but) et inchoative (l'action désigne l'introduction dans une nouvelle situation statique ou dynamique). Elle dénote globalement une situation qui est ponctuelle puisque le changement d'une situation en une autre impose une limite naturelle à l'action, à savoir le changement achevé. Comme nous l'avons déjà évoqué, les valeurs se combinent et peuvent avoir une influence les unes sur les autres (3.3.4.2).

Par exemple le terme juridique *mise en demeure* qui peut désigner aussi bien l'action, l'événement que le résultat de l'action (cf. 5.3.2.1.) est ainsi caractérisé par différentes valeurs en fonction de son interprétation. En tant que décision prononcée par un juge, elle désigne une action ponctuelle et inchoative qui fait entrer quelqu'un dans la situation statique d'*être en demeure*. Ensuite, *mise en demeure* peut représenter la situation qui en résulte dotée d'une certaine durée (une période restreinte avec un délai précis) : *Pendant sa mise en demeure...* Finalement, *mise en demeure* peut représenter le résultat concret de l'acte de *mettre en demeure*, à savoir une *lettre de mise en demeure*.

Un autre exemple sert à illustrer ces différences comme une combinaison de valeurs spatio-temporelles et comment elles influent l'une l'autre. Considérons l'extrait suivant où nous avons repéré *mise en fabrication* :

(...) tous les trains seraient « fabriqués en France ». Ce contrat ne devrait pas créer d'effectifs dans l'usine du groupe à Crespin, près de Valenciennes (Nord), a indiqué un porte-parole, précisant que la mise en fabrication à Crespin serait progressive, avec tout au plus « un peu plus de monde sur un an ou deux ». Mais ce nouveau contrat permettra de « garantir l'emploi sur les dix ans qui viennent (...)»(EstRFR-20061026)

Ici, l'adjectif *progressive* attaché à *la mise en fabrication à Crespin* pourrait pourtant sembler incompatible avec les valeurs inchoative et ponctuelle. Contrairement à la ponctualité, la notion de progressivité dénote la propriété d'évoluer, au fur et à mesure, par étapes et d'une manière régulière, autrement dit : elle évoque une valeur durative. Afin de décrire la structure sémantique à la base de cette combinaison de qualités vraisemblablement opposées - le perfectif, l'inchoatif et le ponctuel (*mise en et fabrication*), d'un côté, et, de l'autre, le duratif (*progressive*), nous procédons à une double analyse. Pour l'évaluation des valeurs spatio-temporelles, nous retenons le fait qu'il s'agit – dans le sens strict - d'une *mise en fabrication à Crespin* que l'on qualifie de *progressive*. Ensuite, nous séparons la séquence en éléments sémantiques essentiels. D'abord, le noyau de la construction *mise en N* lequel est – par défaut - le N postposé : *fabrication*. Sur cette base nous pouvons ensuite reconstruire l'unité polylexicale pour faire ressortir le ou les sens véhiculés de chaque composant. Le nom d'action *fabrication* a une valeur de base perfective. Il est associé à un verbe transitif (fabriquer *quelque chose*). Notre exemple évoque un complément à *fabrication* dans la phrase précédente : *...tous les trains seraient « fabriqués en France »*. Dans le cas de *la mise en fabrication à Crespin serait progressive* son complément est implicite. En outre, le complément indiquant qu'il s'agit de plusieurs trains suggère une situation durative. L'ajout de l'élément *mise en* implique un changement d'une situation à une autre, donc l'entrée dans une nouvelle situation, ce qui indique la valeur inchoative. Ce qui veut dire que l'unité réfère au début de la fabrication. Le groupe prépositionnel à *Crespin* indique la localisation de l'action de *fabriquer*, d'un côté, et de l'action de *mise en fabrication*, de l'autre. Ici, *à Crespin* représente la cible de l'action *mise en fabrication* ; dans ce contexte, cette information est plus pertinente que le complément *les trains*, qui est par ailleurs implicite puisqu'il s'agit d'un verbe transitif. Finalement, l'adjectif *progressive* introduit une valeur durative. Une question qui se pose est de

savoir si la valeur concerne *mise en fabrication* ou *fabrication*. Or, il ne s'agit pas de 'mettre en fabrication (des trains) progressivement'. Ceci impliquerait que la fabrication même des trains soit réalisée par étapes ou répétée. L'adjectif *progressive* impose une durée à la situation dynamique dont il est question en prolongeant l'action unique que désigne une *mise en fabrication* isolée. Ceci est possible grâce au fait que à *Crespin* soit un complément locatif, le complément typique à *fabriquer* – chose - étant relégué à l'arrière-plan. L'important, ici, c'est que la fabrication (de quelque chose) aura lieu à *Crespin* et pas ailleurs. Ce dernier est donc un classifiant à *fabrication* et *progressive* à *mise en fabrication*. Cela dit, l'unité *mise en fabrication* reste néanmoins inchoative, même si cette valeur est typiquement ponctuelle, ce qui s'explique par le fait qu'on se trouve à un point tournant, à savoir de la situation où il n'y a pas de fabrication de trains à *Crespin* à celle où elle y est installée. Si la qualité durative peut s'appliquer à cette variante *mise en N*, c'est parce que l'action indiquée en *N* (*fabrication à Crespin*) permet – en raison de son complément – une étendue spatio-temporelle.

Introduisant, ensuite, dans l'équation la construction correspondante verbale *mettre en fabrication*, nous verrons que celui-ci n'aurait pas cette flexibilité, d'abord parce que sa structure argumentale demande un complément (**mettre en fabrication progressivement à Crespin*), ensuite parce que ce complément est contraint (en fonction de *fabrication*) et requiert un complément « véritable » (*fabriquer quelque chose*) et non un locatif. Cette contrainte instaure alors une valeur téléique et ponctuelle à la situation dénotée, laquelle n'est généralement pas compatible avec la durée. Pour tester la valeur inchoative dans *mise en fabrication*, nous pouvons en outre introduire des noms comme *installation*, *introduction* et même *mise en place* qui pourraient tous venir remplacer l'expression *mise en N* par une paraphrase :

l'introduction progressive d'une fabrication (de trains) à Crespin
l'installation progressive d'une fabrication (de trains) à Crespin
la mise en place progressive d'une fabrication (de trains) à Crespin

Ceci montre comment il est possible de rétablir en quelque sorte la logique de Lyons (1977/2001 : 710) concernant les rapports temporels déterminant de l'acceptabilité des combinaisons de notions aspectuelles :

« The fact that there is an element of subjectivity involved in sub-classification of situations as events, states and processes does not invalidate the temporal distinctions upon which this sub-classification is based. If a situation is presented in one way rather than another, then it becomes subject to a logic of temporal relations which determines the acceptability of certain combinations of aspectual notions and the unacceptability of others », Lyons (1977/2011: 710).

En fait, une *mise en N*, ici *mise en fabrication*, peut être aussi bien inchoative, ponctuelle et - sans que cela soit contradictoire - durative.

5.3.5.5 *Mise en N* définie par la situation résultante

D'autres valeurs sémantiques relatives aux actions sont présentes à différents degrés dans les variantes *mise en N*.

On observe ainsi des *mise en N* causatives avec un complément *de X* ayant un rôle passif :

la mise en distribution des cartes à puces
la mise en observation des patients

Ceci est souvent le cas dans le domaine du droit :

Mise en examen de Xhum
Mise en détention de Xhum
Mise en garde à vue de Xhum
Mise en jugement de Xhum

Dans les constructions que nous pouvons considérer factitives, le complément assumerait un rôle de sujet actif dans une paraphrase verbale correspondante :⁶⁹

la mise en écoute des élèves => les élèves écoutent
la mise en circulation des euros => les euros circulent.

⁶⁹ Le passif est traditionnellement opposé à l'agentif. Or, l'agentif désignant un sujet responsable d'un acte, que subit un patient, nous employons *actif* pour indiquer le sujet qui agit. Dans *la mise en observation des patients par le médecin*, les *patients* resteront passifs dans la paraphrase correspondante : *le médecin met les patients sous observation* ; tandis que dans *la mise en circulation des euros*, les *euros* assumeront un rôle actif, pas agentif puisqu'il n'y a pas de patient.

Ces valeurs ressortent aussi à l'aide des critères de paraphrases verbales correspondantes portant sur le type d'auxiliaire participial (*avoir N_{Vpp}/être N_{Vpp}*) et sur la possibilité du complément adnominal à assumer un rôle de sujet (*mise en N* ⇔ *X N_V*) (cf. 4.4.3) :

la mise en distribution des cartes à puces
les cartes sont distribuées
 => **les cartes ont distribuées*
 => **les cartes distribuent*

la mise en écoute des élèves
 => **les élèves sont écoutés*
les élèves ont écouté
les élèves écoutent

Une des raisons pour évaluer les *mise en N* par rapport aux constructions *être* associées (à travers les critères d'évaluation *mise en N* ⇔ *être en N* et *mise en N* ⇔ *être Prép N*), était que le verbe *mettre* est considéré, selon l'optique du lexique-grammaire, comme opérateur causatif à la phrase de base *être Prép* (cf. 2.5.3., Danlos (1988)) :

Cette affaire a mis Luc de bon poil
Etat final : Luc est de bon poil (Danlos, 1988 : 26)

Ensuite, on peut rajouter y que, pour Gross (1996b), « [l]e support *être en* accompagne des états plutôt que des événements ou des actions » sauf si le nom d'action représente un « processus non ponctuel » :

Ce gymnaste a fait une chute dangereuse
 => **être en cours de chute* > *chute est une action intrinsèquement perfective*
 **Le cycliste est en chute*
Le dollar est en chute (libre) (ibid. : 59)

Ceci va aussi de pair avec le fait que plusieurs des combinaisons *en N* dans les variantes *mise en N* sont qualifiées de locutions (par exemple *en activité*; *en commun*, *en circulation*) ce que l'on note aussi bien dans les dictionnaires généraux que dans

les dictionnaires intégrés dans le concordancier Unitex.⁷⁰ Ainsi, on peut juxtaposer les énoncés

mise en activité :
être en activité ⇔ *être actif*

mise en commun des compétences :
des compétences qui sont en commun ⇔ *des compétences qui sont communes*

mise en circulation des cartes à puce ⇔ *les cartes à puce sont en circulation*

Cela dit, ceci ne s'applique pas dans tous les cas :

mise en action – *être en action* ≠ *être actionnel*
mise en difficulté – *être en difficulté* ≠ *être difficile*

Autrement dit, une étiquette de locution adjectivale ou adverbiale ne renseigne pas sur l'interprétation sémantique et ne distingue pas entre emplois, fonctions ou sens différents de la suite *en N*. Un exemple de ce type de différences s'observe dans *mise en condition* :

mise en (bonne) condition ⇔ *être en bonne condition (bonne santé)*
mise en condition ⇔ *être conditionné (préparer, ménager, manipuler)*
mise en conditions ⇔ *être dans des bonnes conditions, des conditions propices*

Ou encore, si l'on associe *mise en carton* avec *être en carton*, il faut noter leur différence sémantique du fait que *carton* peut désigner un récipient (en carton) ou bien le matériau. Ainsi, la forme en *mise en carton* indique la valeur locative avec *carton* représentant le but de l'action, tandis que l'énoncé en *être en carton* est doté d'une valeur qualitative.

⁷⁰ Par exemple, les unités en N étiquetées comme locutions parmi nos variantes *mise en N* sont : en action, en activité, en alerte, en apésanteur, en appétit, en application, en batterie, en bière, en boîte, en branle, en captivité, en cause, en chanson, en chantier, en charge, en circulation, en compression, en condition, en congé, en conserve, en couleur, en débat, en délibéré, en dérouté, en difficulté, en disponibilité, en eau, en échec, en épi, en équations, en évidence, en exploitation, en fabrication, en faillite, en fête, en fonction, en fonctionnement, en fuite, en garde, en gestation, en jeu, en jugement, en liberté, en liquidation, en location, en mouvement, en musique, en observation, en œuvre, en ondes, en opération, en ordre, en page, en paiement, en peinture, en perce, en péril, en perspective, en place, en pots, en préretraité, en prison, en quarantaine, en question, en rayon, en recouvrement, en relief, en réseau, en réserve, en retrait, en retraite, en révision, en route, en scène, en sécurité, en selle, en situation, en souscription, en sommeil, en sûreté, en sursis, en tas, en terre, en tonneau, en train, en valeur, en veilleuse, en vente.

Les observations et analyses, en passant par des comparaisons avec les autres critères, nous ont finalement amenée à distinguer entre quatre types de construction *être en N* susceptibles de se lier aux variantes *mise en N* en fonction d'une qualité locative, qualitative, passive et active :

<i>être en N</i> locatif ⇔ <i>être</i> Prép N	<i>mise en pots</i> <i>être en pots</i> ⇔ <i>être placé/se trouver dans un pot</i> <i>mise en danger</i> <i>être en danger</i> ⇔ <i>se trouver dans une situation dangereuse</i>
<i>être en N</i> qualitatif ⇔ <i>être</i> A _N	<i>mise en synergie</i> <i>être en synergie</i> ⇔ <i>être synergique</i>
<i>être en N</i> passif ⇔ <i>être</i> V _{Npp} N	<i>mise en consultation</i> : <i>être en consultation</i> ⇔ <i>être consulté</i>
<i>être en N</i> actif ⇔ V _N	<i>mise en circulation</i> <i>être en circulation</i> ⇔ <i>circuler</i> <i>être en cours de circulation</i>

Table 3 : Quatre types de la construction *être en N* susceptibles de s'associer aux *mise en N*.

5.4 Vers une typologie des *mise en N*

Dans toute cette variation de la construction *mise en N* que nous venons d'aborder et d'analyser, nous pensons tout de même pouvoir identifier, à la base de régularités observées dans notre corpus, des différents types de *mise en N* avec un profil morphosyntaxique et sémantique spécifiques, représentant des patrons lexicaux de cette construction.

Les types et leur profil ont été établis suite à l'examen des différentes variantes *mise en N* et leurs emplois que nous venons de décrire dans les pages précédentes, leurs propriétés, et combinaisons de propriétés, morphosyntaxiques, paraphrastiques et sémantiques.

Comme nous l'avons déjà précisé dès le début, il ne s'agit pas d'un classement fermé, mais d'une indication, selon nous, des tendances dynamiques de la construction étudiée. Ce côté dynamique a naturellement, à son tour, un effet sur la construction même et ses interprétations de sorte que certaines variantes se trouvent à cheval entre

deux catégories, voire même que le classement dans d'autres cas n'est pas résolu et nécessiterait davantage d'analyses dans des études ultérieures.

Suivent maintenant d'abord la table de synthèse des types identifiés, ensuite une description de chaque type.

5.4.1 Table de synthèse

Les types et leur profil peuvent se résumer comme suit :

	TYPE A <i>MISE EN N</i> LOCATIF	TYPE B <i>MISE EN N</i> CAUSATIF	TYPE C <i>MISE EN N</i> FACTITIF	TYPE D <i>MISE EN N</i> ACTIONNEL
CONSTRUCTION VERBALE ASSOCIÉE	<i>mettre_loc</i> Prép N	<i>rendre</i> A _N	<i>faire_fact</i> V _N	V _X N
PARAPHRASE	Le fait de faire passer X en <LIEU> ou <SITUATION>	Le fait de faire en sorte que X devienne <ÉTAT>	Le fait de faire en sorte que X <ACTION>	Le fait de V _N Le fait de V <ARGUMENT > Le fait de V _{supp} <PREDICAT>
TYPE DE N	N _{conc} : Nom concret (lieu,réceptier) N _{sit} : Nom de situation	N _{état} : Nom d'état (qualité, propriété)	N _v : Nom d'action	N _x : Nom résiduel
RÉSULTAT	Situation statique X <i>se trouver</i> Prép N _{conc} /N _{sit} <i>être en N</i> locatif	Situation statique X <i>être</i> A _N <i>être en N</i> qualitatif	Situation dynamique X V _N <i>être en N</i> actif	Situation statique / dynamique X <i>être/avoir</i> N <i>être/avoir</i> N
RÔLE DE X	X : passif	X : passif	X : actif	X : passif
CARACTERISTIQUES DE L'ACTION <i>MISE EN N</i>	Perfectif Télique Locatif	Perfectif Télique Causatif	Perfectif Inchoatif Factitif	Perfectif Duratif Actionnel
EXEMPLES	<i>mise en sac(s)/danger ; mettre dans un,des sacs/une situation dangereuse</i>	<i>mise en beauté ; rendre beau ; être beau</i>	<i>mise en circulation ; faire circuler ; X circule</i>	<i>mise en peinture ; mettre+appliquer de la peinture ; peindre</i>

Table 4 : Vue d'ensemble du classement de types mise en N et leurs traits caractéristiques.

La première colonne à gauche contient les critères qui ont fourni ce que nous avons retenus comme traits distinctifs pour chaque type *mise en N*.

Il s'agit d'abord d'une construction verbale permettant une paraphrase correspondante et morphologiquement apparentée au type *mise en N* :
 METTRE_LOCATIF PREP N, RENDRE AN, FAIRE_FACTITIF VN, V_X N. Cela ne veut pas dire que nous excluons l'attestation d'une construction *mettre en N* correspondante, ni différentes paraphrases. Plutôt, nous voudrions par là illustrer, d'une part, que la construction *mise en N* est - comme nous l'avons postulé ci-haut (cf. 1.2 et 2.6) - plus que *mettre en N* et ce à plusieurs égards ; d'autre part, que la construction verbale suggère, et figure comme représentant pour, une interprétation sémantique du type *mise en N* en question.

Ensuite, le TYPE DE N montre l'interprétation privilégiée du type de N, c'est-à-dire comment le composant N est conçu dans la construction en question, ce qui est, comme nous le montrerons, lié à sa fonction dans la construction *mise en N*.

Le RESULTAT paraphrase la situation résultante de l'action exprimée par le type *mise en N* à l'aide de quelques constructions verbales : *se trouver*, *être* A_N, V_N, *être* V_{Nppé}) et une construction *être en N* locative, qualitative, passive, ou active.

Le ROLE DU X indique le rôle que joue le complément à *mise en N* (de X) et les CARACTERISTIQUES DE L'ACTION suggèrent les valeurs spatio-temporelles et causatives qui ressortent comme dominantes, privilégiées ou typiques pour chaque type.

Les exemples présentés dans la table ainsi que dans les présentations ci-dessous sont tirés des variantes de notre corpus.

5.4.2 Type A: *mise en N*_locatif/*mettre* Prép N

Nous avons rassemblé sous le type A les *mise en N* qui ont une interprétation locative indiquant le placement dans une situation concrète ou abstraite comme par exemple

mise en bouteille(s)/palettes/pot(s)/sac(s)
mise en faillite, mise en danger
mise en orphelinat, mise en columbarium,
mise en collectivité précoce des enfants

Les variantes se relient à une construction verbale du type *mettre Prép N* et le N représente alors le *quelque part* de l'action de *mettre* dans son sens premier (cf. 2.3.2), c'est-à-dire placer ou faire passer en un lieu ou un endroit, ou bien en une situation.

Les composants N comprennent ainsi des noms concrets qui peuvent avoir une fonction de conteneur ou récipient :

boîte, bouteille(s), bocal, carton(s), columbarium, couveuse, frigo, incubateur, palettes, rayon(s), sac(s), sachet, tonneau

voire d'autres types de noms concrets qui désignent une destination

Bourse/bourse, cachot, déchetterie, orphelinat, prison.

Il s'ensuit aussi que la situation résultante, une situation statique, peut s'exprimer avec une construction en *être* avec fonction locative (cf. 3.3.4.1), ce qui ressort peut-être plus nettement lorsqu'on remplace *être* par l'équivalent locatif *se trouver* et *mettre* par un verbe de mouvement comme *placer* :

être en bocal/bouteille(s)/pot(s)/sac(s)
: *se trouver Prép DET bocal/bouteille(s)/pot(s)/sac(s)*

placer Prép DET bocal/bouteille(s)/pot(s)/sac(s)
: *mettre en bocal/bouteille(s)/pot(s)/sac(s)*

la mise en rayons des livres
mettre des livres dans les rayons
les livres se trouvent dans les rayons

En tant que « déplacé », le complément (X) assume un rôle passif dans la situation dynamique *mise en N*.

Puisque un nom de situation peut représenter le cible d'une action (cf. 3.3.4.1), nous avons également inclus ce type de noms parmi les composants N comme par exemple

retraite, captivité, danger, détention, difficulté, précarité

Pour tester s'il s'agit d'un nom de situation, on peut introduire devant le composant N le nom non-autonome *situation* ou l'énoncé '*dans une situation de*'. À titre d'exemple, la variante *mise en difficulté* contient un nom d'état qualitatif qui a l'adjectif associé

difficile. Cependant, dans *la mise en difficulté de X*, il ne s'agit pas de *rendre X difficile*, mais de *mettre X dans une situation difficile* :

Dès lors, une mise en difficulté de Frank-Walter Steinmeier durant la présidence allemande de l'Union européenne (TempsSui-20070212)
=> *Frank-Walter Steinmeier se trouvait dans/a vécu une situation difficile lors de la présidence allemande*

Même si parfois les actions n'étaient pas menées à terme, la mise en difficulté des Nancéiennes était réelle.
=> *les Nancéiennes se trouvaient dans une situation difficile*

Cela dit, l'introduction de *situation* modifie les propriétés de la variante de sorte que *mise en difficulté/danger/précarité* peuvent se paraphraser avec *mettre* comme dans *mettre Xhum dans une situation difficile/dangereuse/précaire*

mais aussi par *rendre*

*rendre la situation difficile/dangereuse/précaire pour Xhum*⁷¹

Ainsi, comme nous l'avons déjà évoqué (cf. 5.3.4), le type N dans une construction *mise en N* peut poser des difficultés en raison d'une conceptualisation ou d'une interprétation particulières. Ceci peut résulter en des cas où des variantes se trouvent dans une position intermédiaire, entre deux catégories typologiques, mais ceci va aussi de pair avec la qualité dynamique de notre classement.

⁷¹ G. Gross (2012) appelle un substantif indiquant une situation ou un événement un *état situationnel* (ex. *faillite*) puisque ce type de nom peut assumer une fonction adjectivale (*en faillite*), mais aussi être locatif lorsqu'ils désignent une situation : « L'adjectif composé *en faillite* ne désigne ni une propriété du sujet ni une caractéristique personnelle mais un état de fait, une certaine situation, ici d'ordre financier. Le terme qui convient le mieux à cet emploi est celui de *situation* ou encore de *condition*, de *position*. Les prédicats situationnels relèvent, eux, d'un constat, d'un état de fait. » (G. Gross, 2012 : 276). Nous avons choisi de garder les notions de situation et d'état séparées comme ce sont des traits qui servent à distinguer deux types de *mise en N*. Par comparaison avec un état dont la caractéristique est de qualifier, une situation ne désigne pas une propriété qui pourrait être renforcé ou intensifié (*très beau, moins beau* vs. **très en faillite, *moins en faillite*), à la même façon que l'état qualifiant ne peut pas avoir un caractère locatif (**se trouver en beauté* vs. *se trouver dans une situation de faillite*).

5.4.3 Type B: mise en N_causatif/rendre/faire devenir N_A

Cette classe représente les *mise en N* qui se relie à une construction verbale du type *rendre* ou *faire devenir N_A* indiquant un changement d'état :

mise en accessibilité
mise en charme
mise en cohérence
mise en compétitivité
mise en synergie
mise en version numérique

Les variantes contiennent alors un nom d'état désignant une propriété ou une qualité, autrement dit le but de l'action de changement. La situation résultante peut se paraphraser par un correspondant *être en N* du type qualitatif et le N a un correspondant adjectival morphologiquement apparenté *être A_N* comme dans :

mise en navigabilité => *être navigable*
mise en commun => *être commun*
mise en minorité => *être minoritaire*

Les correspondants adjectivaux comprennent des adjectifs simples et complexes. Ces derniers incluent des locutions adjectivales *en N* comme *en colère*, *en commun* dont la qualité adjectivale ressort en les comparant avec les adjectifs simples:

être triste : *rendre/devenir triste/attrister* : *sa tristesse*
être en colère : *rendre en colère* : *mettre en colère X* : *sa colère*

ce que nous avons également vu plus haut (cf. 3.4.1). Ou bien, comme pour *mise en commun*, les deux formes sont acceptées :

*la mise en commun des compétences*⁷²
=> *des compétences qui sont en commun*
=> *des compétences qui sont communes*

⁷² L'exemple est tiré de l'extrait suivant : nouvelle offre, pas une fusion », insistent les deux filiales du groupe TBWA/France qui ont cherché la mise en commun de compétences avant les économies d'échelle (FigFr-20070426).

Une variante de ce type accepte une restructuration en *être* V_N *ppé* si un verbe morphologiquement apparenté peut être identifié, et ensuite, lorsque le participe passé assume une fonction adjectivale :

Mise en activité => *être en activité* ⇔ *être actif*
Mise en beauté => *être en beauté* ⇔ *être embelli*

Comme pour le type A, l'action *mise en N* du type B implique un complément affecté passif. Aussi est-il qu'une variante du type B donne lieu à une situation *être en N* qui peut, d'un côté, désigner la situation dans laquelle X se trouve :

Mise en détention => *être/se trouver en détention* (*être en N_locatif*)

de l'autre, la qualité de s'y trouver :

Mise en détention => *être en détention/être détenu* (*être en N_qualitatif*).

En d'autres termes, lorsqu'il s'agit d'un changement qualitatif, le type B privilégie le sens causatif, non le sens locatif.

Dans certains cas, la qualité adjectivale se prête à des discussions. Considérons

la mise en souterrain des réseaux EDF et France Télécom

Souterrain peut représenter un adjectif ou un nom. Comme nom, il s'agit d'un nom concret désignant un lieu ou un passage sous terre, ce qui est un trait atypique des *mise en N* du type B, qui s'associe avec un *être* N_A , mais typique pour la classe A. Si le N est conçu comme nom, *mise en souterrain* accepterait des paraphrases comme 'se trouver dans le souterrain' ; comme adjectif, on trouverait *souterrain* et les restructurations comme *rendre souterrain* et *être souterrain*'.⁷³ Partant de l'exemple ci-dessus, il s'agit de changer la qualité des réseaux en *réseaux souterrains*.

Une ambiguïté similaire s'observe chez les variantes indiquant des (ré)aménagements routiers :

⁷³ Par comparaison, l'anglais et le norvégien permettent d'exprimer ces différences notionnelles d'une manière plus explicite : *under ground/underground* (angl.); *under bakken/underjordiske/jordført* (no).

mise en cul-de-sac, mise en tunnel, mise en zone 30km/h, mise en double sens, mise en sens unique etc.

Si *cul-de-sac, tunnel, zone, double sens, sens unique* peuvent désigner des situations ('la route se trouve dans un tunnel'), ici, les noms indiquent des qualités dans la mesure où l'objet concerné (telle une route) existe déjà :

Le village vigneron a gagné en qualité de vie grâce à la mise en tunnel de la route nationale A5. (JdJSui-20061102)

Par comparaison avec les *mise en N* de type A qui parlent de situations ayant lieu (ex. *mise en faillite*), une *mise en double sens* d'une route signifie alors de changer la qualité de la route. Au lieu de *rendre*, ce type de changement qualitatif peut se paraphraser par *faire devenir N*, ou bien plus précisément *aménager en N*.

D'autres variantes de ce type comporte une unité figée avec fonction adjectivale. Par exemple, *colère* dans *mise en colère* n'a pas de construction associée avec *être N_A* (si les adjectifs dérivés *colérique/coléreux* peuvent être identifiés comme morphologiquement apparentés, ils ne sont pourtant pas utilisés avec cette acception) comme dans la série *être triste/rendre triste/tristesse* (cf. 3.4). À part une comparaison des fonctions de la locution adjectivale avec celles d'un adjectif simple, la fonction adjectivale peut également ressortir à l'aide de l'insertion de 'état de' comme dans

Rendre triste ⇔ mettre dans un état de tristesse
Mettre en colère ⇔ mettre X dans un état de colère

Mais aussi, le trait qualitatif peut s'identifier à l'aide de verbes spécifiques, ici, pour l'expression d'émotions :

Eprouver de la tristesse
Eprouver de la colère

Sinon par des compléments indiquant des degrés ou des intensités :

être très en colère

Finalement, un autre type de nom de qualité consiste en l'emploi de formes composées comme

mise en version numérique

où *version* sert de support nominal pour l'adjectif *numérique* qui fournit le sens principal. Cette variante s'associe ainsi à *rendre numérique* et au verbe simple correspondant *numériser* :

mise en version numérique des données
les données sont en version numérique/sont numériques
rendre les données numériques
numériser les données

5.4.4 Type C: *mise en N*_factitif /faire *N_v*

Ce type regroupe les *mise en N* qui peuvent être reliées à une construction factitive du type *faire N_v* désignant le fait de faire faire une action à quelqu'un ou quelque chose :

mise en circulation
mise en écoute
mise en fuite
mise en réflexion

Le composant *N* est un nom d'action et le complément *X* figure comme sujet dans une paraphrase verbale correspondante. Car, factitif, ce type de *mise en N* implique deux situations dynamiques et deux sujets actifs différents :

la mise en fuite de ses propriétaires par la police
 ⇔ *la police a fait fuir ses propriétaires*
 ⇔ *les propriétaires sont en fuite*

Cela veut dire aussi que la situation résultante est une *être en N_actif*. Par comparaison, dans un exemple comme

la mise en observation des patients

observation représente un nom de situation et le complément (*patients*) n'assume pas le rôle actif d'observateur, mais le rôle passif d'être observé. Autrement dit, *mise en observation* est du type A.

Finalement, déclenchant une nouvelle action, le factitif apporte une valeur inchoative à celle-ci de sorte qu'il soit possible de paraphraser avec des verbes auxiliaires dotés de la même qualité comme *se mettre à* :

Nous souhaitons une mise en réflexion de tous les partenaires : ceux qui s'occupent des abuseurs et des victimes, mais aussi les magistrats et les représentants du secteur de la santé en général. (LibBel-2006103)

- => *Nous souhaitons faire réfléchir tous les partenaires*
 => *Nous souhaitons que tous les partenaires se mettent à réfléchir*

Considérons aussi les exemples discutés chez G. Gross (2012 : 105-106) concernant le prédicat nominal *fuite*. Ce dernier peut être actualisé par le verbe support *prendre* : *prendre la fuite*. Cela dit, le verbe associé à *fuite*, *fuir*, ne correspond pas à la construction à verbe support. La correspondance se heurte en fait à une différence aspectuelle. *La fuite de Luc* est duratif, désignant *Luc est en fuite* ; tandis que *prendre la fuite* est inchoatif et s'associe ainsi à *s'enfuir*. Si nous continuons cette logique, on voit que ce dernier trouve un autre équivalent inchoatif dans *se mettre en fuite* et même *se mettre à fuir*, ce qui nous amène par la suite à *mise en fuite* comme dans l'exemple :
la mise en fuite des propriétaires

qui pourrait se paraphraser comme 'les propriétaires ont pris la fuite, ils se sont mis en fuite'.

5.4.5 Type D : *mise en N*_actionnel/ V_x N

L'inclusion dans les critères d'évaluation de correspondances éventuelles avec d'autres verbes que *mettre* (tels *rendre*, *faire*, verbes support, ainsi que des verbes correspondants monolexicaux éventuels) (cf. 4.4.3), ont fait ressortir – selon nous - un quatrième groupe de variantes *mise en N* qui se caractérisent par l'apport du sens d'action au composant N :

- mise en classement*
- mise en couleur*
- mise en écho*
- mise en emploi*
- mise en étiquette*
- mise en fête*
- mise en peinture*
- mise en plan de chasse*

Les composants N de ce type *mise en N* sont des noms résiduels, appelés N_x , c'est-à-dire des noms qui ne représentent pas un nom concret, un nom de situation, un nom de qualité ni un nom d'action. Comparées aux types précédents, ces variantes *mise en N*

peuvent ainsi être caractérisées par le rôle réduit des valeurs locative, causative ou factitive. De son côté, l'élément *mise en* apporte au composant N le sens d'action, d'où l'emploi de la notion *actionnel* dans l'appellation du type D. Ceci se traduit, selon nous, par le caractère hétérogène non seulement des composants N, mais aussi des restructurations possibles de *mise en N* comme par exemple :

Mise en classement ⇔ *faire un classement, classer*
mise en couleur ⇔ *mettre+appliquer+donner des couleurs, colorier*
mise en étiquette ⇔ *mettre+appliquer des étiquettes sur quelque chose*
mise en fête ⇔ *faire+organiser une fête*
mise en peinture ⇔ *peindre*
mise en plan de chasse ⇔ *faire+dresser un plan de chasse*
mise en tourisme culturel ⇔ *mettre en place+établir un tourisme culturel*

Quant à la situation résultante de ces variantes, elle peut s'avérer être incompatible avec le trait *être en N* qui s'applique dans le cas des autres types (mais alors, comme nous l'avons montré en 5.3.7, sous différentes formes : *être en N_ locatif, qualitatif, passif, actif*) :

**être en fête*
 **être en peinture*
 **être en tourisme culturel*

Cela dit, elle peut s'exprimer avec *être* ou *avoir* copulatif comme dans :

La mise en plan de chasse de X
 => *X a/dispose d'un plan de chasse*

La mise en étiquettes des bouteilles
 => *les bouteilles ont/portent une étiquette*

soit à l'aide d'une forme verbale monolexicale morphologiquement apparentée au N :

la mise en peinture des locaux
 => *les locaux sont peints*

La mise en étiquettes des bouteilles
 => *les bouteilles sont étiquetées*
 => *les bouteilles portent des étiquettes*

En outre, en plus de la diversité de verbes susceptibles de paraphraser ces *mise en N*, il semblerait qu'une paraphrase par *mettre en N* n'est pas toujours acceptée :

?*les locaux sont mis en peinture*
 ?*les bouteilles sont mises en étiquettes*

?le bois est mis en classement
?le territoire est mis en tourisme culturel

5.4.6 Mise en N figées

En plus des quatre types de constructions *mise en N* ci-dessus, nous avons choisi de rassembler en un groupe séparé les variantes *mise en N* que nous qualifions comme figées. Cela concerne, en nous référant aux définitions présentées au cours du chapitre 3,⁷⁴ les variantes dont le sens individuel des composants n'est pas actualisé, affichant ainsi une indépendance sémantique avec un sens et une référence stabilisés :

mise en branle
mise en eau
mise en regard
mise en jambe(s)
mise en œuvre
mise en train
mise en bouche

Figées, les *mise en N* ont de fortes contraintes quant aux restructurations et aux paraphrases, et quant aux correspondances avec d'autres unités lexicales ; elles ont un degré élevé de spécialisation sémantique et un emploi qui peut être très restreint. On observe par exemple la non-correspondance entre une *mise en N* et une *être en N* éventuelle dans :

la mise en train du projet
**le projet est en train*

la mise en avant de X
**X est en avant*

la mise en eau du barrage
**le barrage est en eau*

⁷⁴ Rappelons que le figement est relatif en fonction de degrés et des portées, d'une part, et en fonction du cadre théorique, d'autre part, où on peut distinguer entre le figement et le sémi-figement. Nous retenons la distinction faite en 3.2.3 qui considère le figement comme un continuum entre des unités figées, des unités non-figées ou constructions figées, face aux unités libres.

La mise en scène du film
 **le film est en scène*

Si l'on trouve des constructions *être en N*, elles peuvent alors avoir un sens figé elles-mêmes comme dans :

la mise en jambe(s) 'l'échauffement'
être en jambe(s) 'être en forme'

la mise en eau 'le remplissage d'eau'
être en eau 'transpirer, être en sueur, être en nage'

Autrement dit, à part le fait que *mise en N* peut représenter différentes constructions *être en N*, il n'y a pas non plus toujours une correspondance entre les *mise en N* figées et des *être en N* figées.

En outre, les *mise en N* figées ne semblent pas disposer de correspondants monolexicaux morphologiquement apparentés au composant N :

mise en garde contre X => être sur ses gardes
 **garder contre X*

Cela dit, il semblerait que les correspondances verbales pour ces variantes se trouvent sous forme d'expressions verbales figées *mettre en N* (*mettre en branle, mettre en eau, mettre en regard, mettre en jambe(s), mettre en œuvre, mettre en train*) à l'exception de *mise en bouche* qui s'est figée dans une interprétation résultative et de sens concret comme un petit mets ou amuse-bouche (spécialisation du sens), voire dans le sens figuré d'avant-goût et d'introduction comme dans :

D'habitude, la vente du brin à clochettes est comme une mise en bouche avant les grandes ventes printanières. (PdLFr-20070425).

Puisque les composants individuels ne sont pas actualisés, des valeurs sémantiques particulières concernent le sens global. À titre d'exemple, et comme nous l'avons déjà évoqué en 5.3.6.2, *mise en branle* ou *mise en train* ont une valeur inchoative en désignant le début, l'introduction, ou l'entrée de quelque chose.

Conformément aux caractéristiques du figement décrites en 3.2.3, les *mise en N* figées comprennent des variantes d'une interprétation particulière, telles *mise en boîte* et *mise en lumière* dans leur sens figuré, évoquées aussi en 5.3.2.2.

Dans le cas de *mise en berne*, la portée de figement s'étend à son complément qui est réservé à *drapeau(x)* (signe de deuil national) et *pavillons(s)* (en marine : signe de détresse). *En berne* fonctionne en outre comme locution adjectivale (*des drapeaux en berne*). Si nous ne la classons pas dans le type B c'est en raison de son emploi et de son sens très restreints, et de l'absence des restructurations et les correspondances.

5.5 Commentaires et bilan

En guise de conclusion ce chapitre, nous offrirons quelques commentaires en évaluant l'ensemble des observations, analyses et résultats.

5.5.1 Le *N* impossible – existe-t-il?

Face à la grande diversité dont témoignent les variantes *mise en N*, on pourrait se demander s'il est possible de définir des limites à cette variation ? Par exemple, y a-t-il des types de substantif peu susceptibles de figurer dans cette construction? Le fait d'avoir établi des types *mise en N* avec des profils distincts pourrait être considéré comme une indication de telles limites. Or, comme nous l'avons vu dans les pages qui précèdent, les composants *N* dépendent de l'usage et de la façon dont le locuteur les conceptualise à l'intérieur de la variante et dans un contexte. Comme tout nom, le type de *N* figurant dans les *mise en N* se définit par des propriétés sémantiques (par défaut) qui posent les limites des interprétations possibles. Il y a des limites naturelles de base comme les traits nominaux de concret, abstrait, ou action, ou encore des traits plus spécifiques comme récipient, lieu, qualité, activité, animé ou inanimé. Mais la combinaison du *N* avec l'élément *mise en* est susceptible de modifier tout ou partie de ces propriétés. En d'autres termes, les types *N* indiquent ce que le constituant *représente* plutôt que ce qu'il *est*. Rappelons par exemple *mise en huit* notée plus haut (cf. 2.6). Si un chiffre comme composant du *N* indique souvent qu'il s'agit de la nominalisation de *miser* et non de *mettre* (ex. *rafler la mise en huit secondes*, cf. 4.2.3.2), cela n'exclut pas d'emblée les variantes qui comportent des chiffres puisque les chiffres peuvent être inclus dans ou représenter sous forme abrégée, des unités

polylexicales. Ainsi, une *mise en huit* peut faire référence au processus de taillage des pierres précieuses (*mise en huit facettes* 'taillage fin de pierres précieuses'⁷⁵), pour ne pas oublier qu'une route peut faire l'objet d'une *mise en deux fois deux voies* et ses variations en nombre de voies, ou bien d'une *mise en 30*, c'est-à-dire 30 km/h.

D'un autre côté, la grande variation dont atteste la construction *mise en N*, en termes de valeurs sémantiques et la possibilité d'y discerner des profils distincts, indique aussi la conceptualisation et le sens très divers de l'élément *mise en*. À notre avis, l'explication de toute cette diversité pourrait être le fait que *mise (en)* n'a parfois pas d'autre sens que celui de l'action proprement dite, ce qui pourrait à son tour être lié au sens de *mettre*, comme l'avait déjà noté le DA dans l'édition de 1694 ; mais aussi ce qui pourrait indiquer le contraire à ce qu'a constaté Bédier (1927), c'est-à-dire que la « nuance de rapidité, de violence ou simplement de mouvement » que *mettre* véhiculait en ancien français n'était plus valable.

5.5.2 *Mise en N* comme construction interdépendante

On a vu en 3.2.4 et en 5.3.4. que les *mise en N* ne rentrent pas dans la catégorie endocentrique (une *salle à manger* est un type de *salle*/*une *mise en conformité* est un type de *mise*), mais aussi qu'elles ne sont pas forcément exocentriques pour autant : le sens de *mise en place* peut être considéré tout aussi bien compositionnel comme *salle à manger*. De plus, lorsqu'elles ne sont pas considérées comme locutions figées, elles ont une structure sémantique interdépendante où les composants dépendent les uns des autres : *mise en* exige un élément sémantique qui lui fournit le composant N, tandis

⁷⁵ « Seconde opération de l'ébauchage d'un diamant taille brillant ; à cette étape, la pierre comporte 17 facettes. (C. LE CHEVALIER) ». Concerne la taille des gemmes, plus précisément les étapes de la taille: « "Dans une taille brillant, on exécute d'abord la mise en croix, puis la mise en huit, puis le brillantage." (J.-P. POIROT, le 28/04/99). » Équivalent anglais : *eight work*. <http://terminalf.scicog.fr/cfm/fich-1.php?IDChercher=5011&numtable=&NomBase=gemmes.mdb>. Consulté le 17 décembre 2015.

que le N a besoin de *mise en* pour le sens d'action. Par ailleurs, c'est le N (et sa conceptualisation) qui sélectionne le verbe associé à cette construction nominale :

mise en pot : mettre dans un pot
mise en opération : rendre opérationnel
mise en écoute : faire écouter
mise en couleurs : mettre+appliquer des couleurs

En outre, l'élément *mise en* peut apporter des sens supplémentaires comme les valeurs spatio-temporelles ou causatives au composant N.

Ces rapports entre les composants rappelle l'interdépendance dans d'autres unités polylexicales évoquée en 3.2.3 et 3.2.4, telles les constructions départicipiales et les constructions d'opérateur ou de support. Dans son approche syntaxique étudiant les rapports entre les verbes support et les noms d'action, G. Gross (1993 : 106) demande : « Quel statut attribuer alors au verbe *donner* si *conseil* est le prédicat de la phrase ? ». En nous inspirant de cette question, une question qui se pose par rapport à notre objet d'étude est quel statut attribuer à *mise (en)* si le N est le prédicat, le noyau sémantique, de l'unité polylexicale ? La question est fondée sur la même idée de dépendance sémantique, mais notre point de départ était différent en ce que nous partons du champ nominal, centré sur la sémantique d'un nom d'action. Autrement dit, de la même façon que les verbes supports peuvent actualiser un nom dans la phrase en lui apportant le nombre et le temps verbal (cf. 2.5.3, 3.3.4.2), *mise en* apporte au N le sens d'action, tandis que le N fournit à *mise en* le sens de direction et type d'action dont il s'agit. L'absence de sens prédicatif des verbes support font qu'ils sont dépourvus de forme nominale car la nominalisation se fait uniquement dans son emploi prédicatif (*donner un conseil* => **le don d'un conseil*, cf. 3.3.4). Une exception de support nominalisé serait, selon G. Gross (1996b), *prendre* comme dans *prendre une décision/prise de décision*. Or, l'existence de formes nominales dérivées de verbes supports est accidentelle et ne devrait donc pas constituer un critère définitionnel :

« La fonction de nominalisation des verbes supports n'est pas pour eux une propriété définitionnelle car il existe à peu près deux fois plus de prédicats autonomes qu'il n'y en a de déverbaux. L'existence d'un verbe associé est un problème morphologique accidentel de ce point de vue » (G. Gross, 1996b : 56).

D'un autre côté, si le phénomène est accidentel, cela permet d'expérimenter sur les possibilités et, par là, aussi sur les formes nominales plausibles de verbes supports. À cet égard, les types de différentes constructions *mise en N* offrent, à notre avis, de telles possibilités, suggérant qu'il soit peut-être possible de considérer *mise en N* comme un cas similaire à *prise de décision*. Nous pouvons appuyer ces propos sur Riegel et al. (2011[1994]) qui notent que les supports ne se nominalisent pas « à la façon des verbes ordinaires » :

« Référentiellement vides, les verbes employés comme supports ne se nominalisent pas à la façon des verbes ordinaires dont les formes nominales dénotent de véritables procès : Il a vérifié l'hypothèse -> la vérification de l'hypothèse ; Il a fait l'hypothèse -> le/la/l' ??? de l'hypothèse » (Riegel et al. (2011[1994]: 417).

En fait, cela n'implique pas nécessairement, selon nous, qu'ils ne se nominalisent pas du tout. Étant donné le lien étroit entre les verbes *faire*, *mettre* et *rendre*, et le fait que la seule forme à se nominaliser est *mettre*, il ne nous semble pas improbable de s'imaginer une *mise en hypothèse* comme forme nominale au fait de 'faire une hypothèse' :

il fait l'hypothèse (que X)
=> *sa mise en hypothèse (que/de X)*

Ce que l'on peut en outre relier à l'expression *émettre une hypothèse* :

il fait l'hypothèse (que X)
il émet l'hypothèse que X
=> *sa mise en hypothèse (que/de X)*

Autrement dit, ici, *mise en N* est le correspondant nominal des deux énoncés.

5.5.3 Le caractère autonome de *mise en*

Mise pourrait être considérée libre ou autonome en ce sens que l'unité n'est pas liée à une occurrence de *en N* particulière. Or, pour véhiculer l'idée d'une action liée au verbe *mettre*, *mise* nécessite un complément, ici *en N*. Autrement dit, *mise* n'est pas un mot d'un emploi libre en dehors du groupe comme le rappelle aussi le GR : «[mise] 'action de mettre' n'est pas normal en emploi libre » (cf. 2.1). Comme nous l'avons

déjà vu, un emploi de *mise* seul évoque les autres acceptions (ou les acceptions dérivées de *mettre*) : *mise* de *miser* – ce que l'on met au jeu, ce que l'on met (habit).

Cela dit, la non-autonomie ne veut pas forcément dire que *mise (en)* est dépourvue de sens. Comparée à un correspondant simple du type nom d'action, on a vu que *mise en* peut par exemple insister sur l'entrée dans une action (*mise en exploitation/exploitation*, cf. 5.3.6.2). Si l'on compare ensuite *mise en peinture* ou *mise en enquête* avec *peinture* et *enquête*, la différence qui ressort est au niveau de l'interprétation du nom d'action. Considérons :

<i>Bien évidemment ce ne fut pas les seuls même si les autres ont été moins spectaculaires comme la mise en conformité⁷⁶ des installations électriques et la mise en peinture de la salle des sports.</i>	vs	<i>Bien évidemment ce ne fut pas les seuls même si les autres ont été moins spectaculaires comme la mise en conformité des installations électriques et la *peinture de la salle des sports.</i>
--	----	--

= ?*la mise en peinture est en cours*

= **la peinture est en cours*

<i>Une permanence est assurée par des commissaires enquêteurs au sujet de la mise en enquête publique du zonage d'assainissement</i>	vs	<i>Une permanence est assurée par des commissaires enquêteurs au sujet de l'enquête publique du zonage d'assainissement</i>
--	----	---

= *l'enquête n'est pas en cours*

= *l'enquête est en cours*

Dans ces deux cas, on pourrait dire que l'unité *mise en* insiste sur le processus et son déroulement, autrement dit sur le sens d'action, tandis que, isolés, *peinture* et *enquête* privilégient respectivement l'interprétation d'activité (*faire de la peinture, faire une enquête*) voire même concrète (*pots de peinture*).

Comme l'ont montré les études antérieures (cf. 2.5), les *mise en Ns* exhibent une forte cohésion interne en ce qu'elles n'admettent pas l'introduction d'un élément entre les composants *mise* et *en*, et entre *en* et *N* :

⁷⁶ *Mise en conformité* est mise à part comme il s'agit de noms relatifs à la notion d'action et ses interprétations.

**une mise en réussie/brillante scène*

**une mise réussie/brillante en scène.*

Un qualifiant se placerait nécessairement avant ou après :

une brillante mise en scène

une mise en scène réussie

Or, le figement à l'intérieur du groupe *mise en N* avec des contraintes sur l'emplacement de l'adjectif, déjà évoqué en 2.7, s'avère relatif. En fait, lors des recherches dans des données sur le Web, nous avons observé nombre de cas montrant qu'un adjectif peut s'intercaler entre *mise* et *en* :

la mise immédiate en opposition de la carte bancaire, une mise immédiate en emploi et en place, une mise immédiate en situation de travail, une mise immédiate en examen, la mise immédiate en libre pratique, la mise immédiate en magasin, la mise immédiate en bière

une mise rapide en bouteille avec filtration stérile⁷⁷

la mise rapide en état de la gare de triage⁷⁸, une mise rapide en bouteille avec filtration stérile⁷⁹

Une mise lente en condition, une mise lente en mouvement

Une mise instantanée en 4 roues motrices⁸⁰

une mise progressive en situation réelle à travers des jeux de rôles⁸¹

D'après nos observations, il semblerait s'agir principalement d'adjectifs temporels comme *immédiate, rapide, lente, instantanée, progressive*. À notre avis, cela vient soutenir l'hypothèse que *mise* véhicule un sens d'action.

D'un autre côté, cela soulève des questions sur les rapports entre *mise* et *en*. Par exemple, on a vu sous 5.4.3 l'unité '*en commun*' représentant une unité figée qui peut assumer une fonction adjectivale dans la paraphrase correspondante être A_N (*être en commun*). Dans ce cas-là, est-ce que la préposition *en* dans *mise en N* et dans la

⁷⁷<http://www.domainepierrebelles.com/metier-vigneron-passion-vin-mille-un-ceps/vinification-des-vins-sans-sulfites-ajoutes>. Consulté le 25 juin 2015.

⁷⁸ Henri Frei (1929), repris par L. Carlsson (1966), puis L. R. Waugh, éd. (1977 :197).

⁷⁹<http://www.domainepierrebelles.com/metier-vigneron-passion-vin-mille-un-ceps/vinification-des-vins-sans-sulfites-ajoutes>. Consulté le 25 juin 2015.

⁸⁰ http://www.paris-normandie.fr/detail_article/articles/2520035/seat-voit-plus-grand. Consulté le 25 juin 2015.

⁸¹ <http://www.directetudiant.com/formation/45827/anglais-facile>. Consulté le 8 mars 2016.

locution *en N* s'amalgament ? Ou est-ce que la locution *en N* la remplace complètement ? Ce qui, à son tour, soulève des questions sur le rôle et la fonction de *en* dans la construction *mise en N* d'une manière générale, par exemple dans quelle mesure a-t-elle un rôle purement fonctionnel de copule, de joncteur ?

Poussant toutes ces hypothèses un peu plus, on peut enfin se demander si elle peut représenter plus généralement une dérivation alternative et, en l'occurrence, polylexicale.

5.5.4 *Mise en N* comme dérivation alternative

Comme nous l'avons montré en 3.4, il est possible d'étudier des unités polylexicales par rapport à la dérivation et comment les manques lexicaux peuvent faire appel à des substitutions de formes polylexicales (cf. 3.4.1). Or, le recours à des formes polylexicales peut aussi s'inscrire dans une logique d'économie linguistique. Il s'agit là d'une notion liée à la phonologie et au cadre théorique du fonctionnalisme de Martinet (1997[1970]) selon qui « on ne se dépense que dans la mesure où ce qu'on dit semble porter » (1997[1970] : 179). Martinet a distingué entre l'économie syntagmatique, où l'économie concerne le nombre d'unités lexicales ou bien le nombre de syllabes ou phonèmes (par le figement d'une unité lexicale avec un contenu sémantique, tel *Bendix*), et l'économie paradigmatique qui réduit le « fardeau mémoriel », c'est-à-dire l'effort d'introduire ou d'établir un nouveau terme dans le stock lexical, autrement dit avoir recours à une construction existante, qui peut devenir figée, comme *machine à laver*).⁸² Regardons maintenant le cas de *mise en N*. Comme on a vu ci-haut plusieurs des noms monolexicaux qui équivalent à un nom *mise en N* sont suffixés par *-age*, *-ment*, ou *-tion*. On a également vu que ces correspondances

⁸² *Bendix* compte ainsi 1 monème, 2 syllabes, 6 phonèmes et un effort mémoriel ; de son côté, *machine à laver* offre 3 monème, 5 syllabes, 10 phonèmes, mais pas d'effort mémoriel (ibid. 177-178).

sont relatives (cf. 5.3.4). Cela dit, nonobstant le degré de correspondance, il s'agit alors régulièrement de noms suffixés par *-age/-ment/-tion*. Ces suffixes dénotent généralement l'action ou le mouvement, une caractéristique qui vaut aussi pour la construction *mise en N*. Considérant la dérivation par rapport à l'économie linguistique, Apothéloz (2002) note que la suffixation demanderait au locuteur l'effort de choisir le suffixe approprié. Dans le cas des suffixes d'action, un moyen d'économiser serait la conversion, c'est-à-dire un changement de catégorie grammaticale sans altération de forme :

«Face à la dérivation affixale, l'un des rendements pratiques de ces formations [par conversion, nda] est peut-être qu'elles permettent de faire l'économie du choix entre les principaux suffixes disponibles, soit: *-(e)ment, -age, -erie* et *-ation*.» (Apothéloz, 2002 : 99).

Pourrait-on considérer la construction *mise en N* dans la même perspective et selon la même motivation, à savoir comme moyen pour réduire les efforts ? Ou bien sert-t-elle à éviter des difficultés que poserait éventuellement une dérivation suffixale face à un besoin spécifique, tels des trous morphologiques ou des manques lexicaux (cf. 3.4.1) ? Par exemple, comparée aux trois suffixes *-age/-ment/-tion*, la construction *mise en N* offre une seule structure (susceptible à plusieurs interprétations). Mais aussi, est-il plus aisé d'avoir recours à une construction déjà faite au lieu de chercher le suffixe approprié ? À cet égard, Svensson (2004) réfère à Hudson (1998) et Misri (1987) selon qui les locuteurs d'une langue économisent en répétant les expressions qu'ils ont déjà entendues au lieu d'en créer constamment de nouvelles. Fabriquer tout le temps de nouveaux énoncés demanderait beaucoup d'efforts.

Ceci soulève en outre la question sur la pertinence de la forme et la longueur des unités lexicales. Pour Mortureux (2001), la longueur devient « gênante » en surpassant 7 syllabes (ce qui n'exclut pas des formes plus longues, telle la virelangue *anticonstitutionnellement*). Or, comparant des variantes *mise en N* avec des formes monolexicales, nous avons observé dans Clausen (2005a, b) comment une forme polylexicale n'est pas nécessairement une unité plus longue que la forme monolexicale. Considérons par exemple :

routinier : 3 syllabes – *de routine* : 3 syllabes

décision : 3 syllabes – *prise de décision* : 5 syllabes
coups de fusil : 4 syllabes – *fusillade* : 4 syllabes
mise en train : 3 syllabes – *commencement* : 4 syllabes
mise en magasin : 5 syllabes – *emmagasiner* : 5 syllabes
mise en circulation : 6 syllabes – *propagation* : 4 syllabes.

D'un autre côté, on peut aussi discuter dans quelle mesure une variante comme *mise en N* peut représenter une forme économique, autrement dit un cas d'économie syntagmatique. À titre d'exemple, *mise en gaz* peut être considérée comme une forme abrégée, autrement dit économique, si l'on accepte l'hypothèse qu'elle résulte d'une synthèse sémantique comme nous l'avons proposé en 5.3.3.1.

À l'instar de S. Mejri (2003) - selon qui *de* et *-ier* dans *de routine* et *routinier* jouent le même rôle à la base *routin(e)* – (cf. 3.4.1) , nous pourrions également discuter si l'on a affaire à des rapports similaires dans *mise en étiquettes* et dans *étiquetage* :

étiquet + age

 mise en + étiquettes

En clair, cela veut dire qu'à la base *étiquet-*, *mise en* et *age* assument le même rôle : de véhiculer le sens d'« action de » ou « mouvement de ». Ce qui les distingue, c'est leur emplacement différent : antéposé vs postposé ; et leur forme différente : polylexicale vs monolexicale. Ainsi, on pourrait les rapprocher en tant que deux affixes : un suffixe *age* ; et un préfixe polylexical *mise en*. D'autres exemples qui s'ajoutent à cette discussion de *mise en N* comme dérivation alternative sont par exemple

Mise en système ⇔ *systématisation*
Mise en sécurité ⇔ *sécurisation*

et des correspondances évoquées ci-haut (cf. 5.3.5.), en plus de formes correspondantes - nominales et verbales - non attestées dans des dictionnaires classiques ou en ligne qui peuvent être observés sur le Web :

mise en accessibilité ⇔ °*accessibilisation*
mise en cohérence ⇔ °*cohérenciation*⁸³

certaines même avec des explications :

mise en tourisme ⇔ °*touristification*

Processus de création d'un lieu touristique ou de subversion d'un lieu ancien par le tourisme qui aboutit à un état : le lieu touristique. L'expression « mise en tourisme » est préférée à « touristification » parce que dans la confusion qui entoure le processus et la convocation fréquente d'interventions naturelles, « mise en tourisme » présente l'avantage de souligner le caractère dynamique et humain de l'action.⁸⁴

Enfin, les caractéristiques dérivationnelles que nous observons dans l'emploi de la construction *mise en N* pourraient finalement, nous le pensons, expliquer des variantes comme *mise en produit*, *mise en gaz*, *mise en fête*, *mise en emploi*. Par exemple *produit* a les correspondants morphologiquement apparentés *produire/production*. Or, dans l'exemple

Une action liée à la mise en produit des églises fortifiées de Thiérache. (UnRFR-2007031)

il ne s'agit pas de produire ou de lancer une production d'églises, **mettre des églises en produit*, mais d'en faire un produit, ici, dans la commercialisation touristique de Thiérache.

5.5.5 Le double statut de *mise en N*

Après les différentes études des *mise en N* et suite aux analyses des occurrences *mise en N*, il nous est possible d'esquisser une interprétation sémantique de base.

⁸³ Susana Maudit-Peix Geldart (2012) Traduire la philosophie : Quelque part dans l'inachevé, Thèse de doctorat, p. 266 : « Le terme "cohérenciation" traduit un néologisme d'Unanimo ».

⁸⁴ <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/mise-en-tourisme>. Consulté le 19 octobre 2015.

D'abord, l'unité polylexicale et nominale *mise en N* est d'une structuration sémantique interdépendante où chaque constituant dépend des autres pour être actualisé : le substantif *mise* évoque l'idée de mouvement en termes d'une action ou du résultat d'une action ; le constituant N désigne la cible du mouvement exprimé à travers *mise*. La préposition *en* fonctionne comme un joncteur entre *mise* et le N.

Une variante *mise en N* désigne au préalable une action discontinue, perfective, qui vise un but (télique), et indique une situation dynamique. Or, nous avons vu que la *mise en N* peut également représenter la situation durative indiquant le résultat de l'action.

Si *mise en* a un statut non autonome qui dépend d'un complément N (*mise* isolé est dérivé de *miser*; sans N *mise en* est sémantiquement incomplète), elle peut néanmoins apporter des sens supplémentaires.

En plus de considérer, sous l'angle du figement, des variantes individuelles de *mise en N* classées comme expressions plus ou moins figées, il faut prendre en considération la construction globale qu'elles représentent qui peut aussi relever du figement car les variantes ne sont pas toutes des unités figées. En d'autres mots, la complexité du phénomène fait que nous ne pouvons pas considérer toutes les *mise en N* comme ayant la même structure.

5.5.5.1 *Mise en N* : unité figée et construction figée

Ces discussions nous amènent donc, finalement, à tirer la conclusion que *mise en N* a un double statut : une *mise en N* peut représenter aussi bien une unité figée qu'une construction figée. Comme unité figée, la variante est conforme aux définitions du figement décrites en 3.2.3, autrement dit le sens de ses composants individuels n'est pas actualisé, et s'est figé en une interprétation particulière et opaque, et d'une manière totale ou partielle (*mise en branle/mise en berne*). Pour cette raison, elle n'acceptera pas ou très peu de restructurations syntaxiques, et elle n'aura pas de correspondances morphologiques monolexicales.

Mise en N comme construction figée résulte du figement de sa structure, un figement qui est basé sur la régularité de son emploi et de sa réapplication, pas sur la

fréquence relative de variantes individuelles, ce qui a fait de *mise en N* un patron lexical pour créer d'autres variantes (*mise en gaz, mise en tourisme, mise en bordiers autorisés*). Par comparaison avec les phénomènes de collocation (cf. 3.2.3.3), il ne s'agit pas de la combinaison habituelle de certaines unités données, mais d'une construction lexicale avec différents composants à part *mise en*. Or, il ne s'agit pas non plus d'un cas de sémi-figement puisque les différentes variantes qui en dérivent n'ont pas de sens stabilisé vu qu'elles se prêtent à des interprétations. Nous avons distingué quatre types différents de constructions *mise en N* (cf. 5.4) :

- un type A qui rassemble les variantes *mise en N* qui peuvent être liées à des constructions verbales issues du verbe *mettre* dans un sens locatif (*mise en pots, mise en danger*) ;
- un type B qui lie les variantes avec des constructions à la base de *rendre* ou *faire devenir* privilégiant un sens qualitatif (*mise en accessibilité, mise en compétitivité*) ;
- un type C qui rassemble les variantes ayant un sens factitif et s'associant avec une construction issue du verbe *faire* factitif (*mise en fuite, mise en circulation*) ;
- un type D regroupant les variantes *mise en N* qui s'associent à des constructions verbales de plusieurs types (*mise en emploi, mise en peinture, mise en tourisme culturel*).

Les trois premiers types indiquent des actions qui sont caractérisées par leur impact ou effet : le locatif et le causatif, ayant un objet affecté passif ; le factitif ayant un objet affecté actif.⁸⁵ Le quatrième type concerne, par contraste, l'action d'une manière générale, de fournir le sens d'action et une durée à quelque chose qui n'en a pas ou bien où le sens d'action est ambigu, tels les noms d'action susceptibles à des interprétations de procès, d'événement ou de résultat.

Le type auquel *mise en N* appartient est défini par le composant N et la conceptualisation de celui-ci, ce qui est la somme d'un calcul de plusieurs facteurs tels la combinaison du N avec *mise en*, les prépositions, les adverbes, les adjectifs, le type de N, le nombre, et des faits extralinguistiques.

⁸⁵ Précisons : en le qualifiant comme *actif* nous entendons que l'objet assumerait dans une paraphrase verbale correspondante le rôle de sujet actif. Nous renvoyons par ailleurs à 3.3.4.3 pour notre distinction entre sujet agentif et sujet actif.

5.5.5.2 *Mise en N* : unités lexicalisées et unités grammaticalisées

Dans le cas d'une unité *mise en N* figée, on pourrait discuter du figement lexical ou de la lexicalisation tels que ces notions ont été définies en 3.4.2, c'est-à-dire une forme avec un sens stabilisé et avec un emploi par suffisamment de locuteurs, et qui s'est intégrée dans le stock lexical en tant qu'unité codée. Par comparaison, la considérant comme une construction figée, on assiste plutôt à une réduction, voire même une perte, du sens lexical spécifique de *mise en* au profit d'un rôle plus fonctionnel étant donné qu'elle dépend de et est définie par le N lequel sélectionne - d'une manière similaire aux constructions de support comme nous l'avons proposé ci-haut (cf. 5.5.2) - le type de profils, définissant les restructurations et correspondances possibles.

Fonctionnelle, la construction *mise en N* se rapproche alors, selon nous, des phénomènes de grammaticalisation si l'on se tient aux définitions ci-haut (cf. 3.4.2). En guise d'illustration, comparons *mise en scène* et *mise en place*. En 5.2, où nous avons présenté une table de fréquences des dix *mise en N* les plus fréquentes dans notre corpus et dans ceux de l'Est Républicain, *mise en place* et *mise en scène* figurent en tête. Les deux variantes sont malléables et figurent aussi dans de nombreuses structures syntaxiques, mais une grande différence est le fait que *mise en place* représente en fait plus d'un tiers de toutes les occurrences de *mise en N*. Cela est naturellement lié au fait que *mise en scène* a un sens plus spécialisé :

Mettre en scène un film, une pièce de théâtre, absol. mettre en scène. Concevoir l'agencement des différents éléments scéniques (décoration, éclairage, jeu des acteurs, etc.) en vue de la représentation d'une œuvre dramatique, lyrique ou de l'enregistrement d'une œuvre cinématographique ou télévisée.

Rem. 1. Mettre en scène a pour synonyme réaliser dans le domaine du cin. et de la télév. (TLFi)

Mise en place a un sens surtout non-spécifique⁸⁶ en ce sens qu'elle indique des actions comme placement, installation, établissement mais lesquelles nécessitent des compléments pour qu'un sens plus précis de *mise en place* soit perçu. Dans certains cas, on pourrait peut-être même la considérer comme sous-jacente – autrement dit sous forme synthétisée (voir par exemple les analyses proposées de *mise en gaz* (5.3.3.1) et de *mise en fabrication* (5.3.6.4)).

Par comparaison, *mise en scène* a donc un sens plus précis, mais un emploi plus varié. C'est-à-dire qu'elle s'utilise aussi bien avec son interprétation de procès que de résultat. Dans *la mise en scène par Xhum* elle a gardé la structure argumentale du verbe sous forme passive (*par Xhum*). Tandis que, dans *la mise en scène de Xhum*, la structure est nominale avec un complément adnominal (*de Xhum*). Elle a de plus des formes dérivées comme *metteur en scène* et peut en outre être conçue comme une unité qui est à la base de nombreuses autres variantes (ce que nous avons suggéré en 3.4.1). Selon nous, si *mise en scène* et *mise en place* sont figées dans le lexique, elles le sont donc de deux manières distinctes : la première relève de la lexicalisation d'une expression ; la seconde ressemble en revanche à un cas de grammaticalisation. Si l'on considère que c'est la construction elle-même qui est figée, comme un patron lexical, cela pourrait être une explication possible pour les occurrences *mise en N* qui, d'après nos analyses, sont employées de la même façon que d'autres unités à la base de *mise* telle *mise Prép N* : *mise en marché* – *mise sur le marché*, *mise en point* – *mise à point*.

⁸⁶ *Mise en place* a un emploi culinaire avec une désignation très précise. Larousse Gastronomique la définit comme l'«[e]nsemble des opérations qui précèdent la préparation proprement dite de chaque service de restauration. » (2000 : 1547).

6 Conclusion générale

Avec comme cadre le côté dynamique du lexique, nous avons entamé la présente étude de la construction nominale *mise en N* et ses nombreuses variantes, une vieille construction française dont les racines se retracent jusqu'au latin en passant par l'ancien et le moyen français, qui est toujours très courante et productive :

mise en accessibilité, mise en accusation, mise en bouteilles, mise en boîte, mise en congé, mise en fête, mise en liaison froide, mise en pratique, mise en tourisme, mise en train, mise en vitrine.

Cependant, il s'agit là d'une construction dont le fonctionnement est méconnu en raison de certaines idées reçues : en premier lieu, qu'une *mise en N* est toujours liée à un correspondant verbal *mettre en N*, en tant que sa forme nominalisée, et dont elle hérite des caractéristiques ; en second lieu, qu'une variante de cette construction est une expression figée. Considérant sa variation et sa productivité comme expressions d'une dynamique lexicale, nous avons proposé de réexaminer ces constats avec les hypothèses que son emploi n'est pas nécessairement basé sur l'existence d'un correspondant verbal *mettre en N* et qu'elle peut également s'utiliser indépendamment de *mettre en N*. D'autre part, nous avons voulu examiner la régularité dans cette dynamique pour éventuellement pouvoir identifier un patron d'interprétation de la construction *mise en N*. En effet, les développements technologiques et leurs progrès radicaux de nos jours affectent les possibilités de recherches, tant au niveau de la méthodologie et de l'efficacité des analyses que la qualité, le volume et l'accessibilité de matériau textuel. Nous avons voulu profiter de ces moyens afin d'étudier *mise en N* dans une nouvelle perspective où il serait possible de prendre en compte la variation et l'instabilité lexicales, la diversité d'emploi et d'autres facteurs dynamiques.

Nous avons commencé, dans le chapitre 2, par un état des lieux de *mise en N*, avec un survol lexicographique de *mise* et *mise en N* (2.2) et étymologique de *mise* et de *mettre* (2.3) où nous avons vu la longue histoire et la multitude de sens qui sont à la base de

cette construction lexicale. Décrite de façon générale comme l'action de *mettre en N* ou le résultat de cette action, on peut retenir les acceptions distinctes repérées à partir de l'entrée de *mise* dans le dictionnaire *Trésor de la Langue Française Informatisé* (2.3.2) :

- Agir de façon à établir ou modifier la localisation, la disposition, l'état, la fonction, la situation de quelque chose ou de quelqu'un.
- Faire passer en un lieu, un endroit, en une place, mettre, placer, disposer, envoyer, conduire, ...
- Modifier la position, la disposition de quelque chose ou de quelqu'un.
- Faire subir un changement physique, matériel à quelque chose ; faire passer dans tel ou tel état, dans telle ou telle situation.

Puisque les dictionnaires n'enregistrent pas toutes les variantes ni toutes les acceptions ou tous les emplois, nous avons eu recours à d'autres ressources pour des informations supplémentaires sur *mise en N*, à savoir des bases de données terminologiques, d'une part, et, d'autre part, différents types de dictionnaires en ligne (2.4). Cela nous a permis d'offrir un aperçu de sa présence dans des terminologies et lexiques spécialisés ainsi que ses sens divers à travers des traductions. Finalement, nous avons rendu compte de trois études différentes de la construction *mise en N* qui témoignent de *mise en N* comme phénomène verbal, d'une part, et comme étroitement lié à *mettre*, d'autre part. En 2.5.1, nous avons évoqué Lombard (1930) qui l'a intégrée dans son étude syntaxique et stylistique de constructions nominales en français, la qualifiant de construction déparicipiale. Pour Barbaud (1995,1997), présenté en 2.5.2, *mise* est inextricablement liée à *mettre* en tant que forme supplétive de sorte qu'il s'agisse essentiellement d'un cas verbal. La troisième et dernière approche (2.5.3) est celle du lexique-grammaire qui décrit le lexique à l'aide de phrases de base et de leurs propriétés transformationnelles. Dans ce cadre, *mise en N* sert à illustrer les degrés et la portée de figement d'expressions, et elle est liée à l'opérateur causatif *mettre*.

Pour étudier *mise en N* comme construction indépendante et dans une perspective dynamique, nous avons dressé, dans le chapitre 3, un dispositif théorique offrant trois optiques différentes.

Premièrement, nous avons abordé les discussions sur les unités de forme polylexicale (en 3.2), c'est-à-dire composées de plusieurs unités lexicales non soudées, et leur identification et catégorisation difficiles en termes de types de construction, de structures sémantiques et de degrés de figement.

Ensuite, *mise en N* exprimant une action, nous avons introduit dans la section 3.3, le sémantisme des noms d'action. Ici, nous avons abordé la conceptualisation et la superposition de sens, ainsi que le fait que les actions font l'objet d'interprétations ce qui rendent parfois les frontières floues entre les catégories verbale et nominale. De là, nous sommes passée aux particularités de l'action exprimées en termes de valeurs spatio-temporelles et causatives, notamment comment elles s'expriment dans le champ nominal (3.3.4).

Enfin, en 3.4, nous avons proposé une discussion d'unités polylexicales comme mécanismes dynamiques. D'une part, on peut mettre en parallèle une construction polylexicale avec les procédés typiques de construction du lexique, telle la dérivation, ce que nous avons fait en comparant des unités polylexicales et des unités monolexicales correspondantes et morphologiquement apparentées. D'autre part, il est également possible de considérer le figement comme trait du caractère dynamique d'une unité polylexicale lorsque celle-ci devient une construction figée qui sert à créer d'autres unités lexicales.

L'étude d'un phénomène dynamique demande une approche dynamique, c'est-à-dire un cadre méthodologique ouvert qui offre la possibilité d'analyser et d'étudier le phénomène sous différents angles de vue et à l'aide de différents outils. Une telle approche diversifiée est possible grâce à la multitude de dispositifs de recherches que les progrès technologiques ont mis à disposition.

L'étude s'est basée sur des données textuelles de journaux francophones en ligne résultant d'une veille lexicale automatisée dans la période de 2006 à 2007 dans le moteur de recherche linguistique GlossaNet (4.2). Ceci nous a fourni un matériau textuel à partir duquel nous avons pu étudier, à l'aide de plusieurs dispositifs

d'investigation, les hypothèses et les questions qui se sont posées suite à l'état des lieux de la construction, de son sens et son emploi. Nous avons eu recours à un concordancier pour le nettoyage manuel des données et, ensuite, pour les analyses ; des corpus annotés disponibles gratuitement comme corpus de référence ; différents moyens dictionnaires et terminologiques en ligne ; le Web, à travers Google ; ainsi qu'à des locuteurs natifs à l'aide d'un petit sondage. L'analyse elle-même s'est inspirée du lexique-grammaire et leurs tables de propriétés définitionnelles, mais diffère à plusieurs égards (4.4).

Nous avons regroupé les résultats en cinq parties.

Une première section (5.1) offrait une description morphosyntaxique des variantes *mise en N* telles qu'elles se sont présentées dans notre corpus, détaillant le type de composants, la détermination, le nombre et les fonctions syntaxiques. Dans la deuxième partie (5.2), nous avons discuté de la grande diversité de variantes *mise en N* et notamment par rapport au nombre d'occurrences. Car on a pu observer que dans toute cette variation seulement trois variantes (*mise en place*, *mise en oeuvre*, *mise en service*) dépassent 5 % d'occurrences, ce qui était le cas aussi dans les corpus de référence. En outre, de ces trois variantes, *mise en place* domine sensiblement avec presque 40% des occurrences. Autrement dit, l'évaluation de la productivité devrait concerner la fréquence de l'application et réapplication d'un même patron, et non la fréquence de variantes individuelles. D'un autre côté, les variantes sont souvent des occurrences uniques. Mais au lieu de les considérer toutes comme des usages uniques et cas isolés, nous avons proposé de les évaluer ensemble en tant que phénomène et, par là, d'évaluer la fréquence et la reproductibilité en termes de réapparition de ce phénomène, c'est-à-dire une variante de la construction *mise en N*.

Dans la troisième partie, nous avons d'abord rendu compte des observations sur l'emploi des *mise en N* lequel n'est pas réservé à un niveau ou domaine de langue, même si la présence des ces variantes dans le lexique juridique se fait remarquer. Nous sommes ensuite passée à la sémantique qui atteste aussi d'une forte dynamique.

Les *mise en N* font l'objet de divers types de sens et diverses interprétations, ce qui découle de sa forme polylexicale et l'interdépendance entre ces composants, de ses qualités en tant que nom d'action ainsi que de la variation des composants N. Nous avons observé la dynamique du sens des *mise en N* : interprétation comme procès, événement ou comme résultat ; sens figuré ou littéral, général ou spécialisé ; le rôle du complément (de N). Ensuite, nous avons vu le rôle du composant N et comment son interprétation peut varier en fonction d'acceptations et de conceptualisations différentes, ce qui peut résulter en différentes variantes *mise en N* ou bien de variantes d'un sens plus opaque ; ainsi que l'effet de l'interdépendance des constituants.

L'analyse a également fait ressortir les différents degrés de correspondance entre *mise en N* et des formes monolexicales nominales et verbales. Dans ces degrés, nous avons repéré des différences spatio-temporelles, par exemple qu'une *mise en N* est inchoative par rapport à un correspondant nominal monolexical. Si l'action indiquée d'une *mise en N* peut être considérée comme fondamentalement perfective, les diverses interprétations peuvent résulter en des traits vraisemblablement contradictoires comme le duratif, ce qui pourrait être l'effet de la superposition de sens et l'influence que les constituants ont les uns sur les autres. Nous avons finalement montré qu'il est possible de distinguer, à partir des caractéristiques de l'action, entre quatre types de construction *être en N* susceptibles de se lier aux variantes *mise en N* en fonction d'une qualité locative, qualitative, passive et active.

Les deux dernières parties constituent les conclusions que nous avons pu tirer des observations et analyses.

Rappelons les trois grandes questions qui étaient à la base de cette étude qui se formulaient comme suit : Est-ce que toute *mise en N* est nécessairement basée sur une construction verbale *mettre en N*? Ou bien est-il possible de considérer *mise en N* comme une construction nominale indépendante? Dans ce cas-là, serait-il possible d'identifier un certain système et des régularités, dans sa variation, sa productivité et son emploi?

Nos résultats montrent, d'abord, que les rapports entre *mettre* et *mise* sont plus complexes que les idées reçues (2.1) sur *mise en N* ne le laissent croire, que l'idée que les *mise en N* sont toutes des *mettre en N* est effectivement une conclusion trop simple. S'il est peut-être vrai que la plupart des *mise en N* ont un correspondant verbal *mettre en N*, nous pensons avoir montré que l'inverse n'est pas justifié. D'un côté, elle se prête à diverses interprétations en tant qu'unité polylexicale, et en tant que nom d'action ; de l'autre, elle a des rapports avec d'autres types de verbes. Le composant N y joue un rôle essentiel en ce qu'il détermine les restructurations et interprétations possibles. Cela dit, les *mise en N* sont d'une construction interdépendante, ce qui fait que le type de nom que le composant N représente est relatif et lié au contexte.

Dans toute cette variation, nous avons discerné une certaine régularité entre le type de N et le type d'interprétation, ce qui nous a permis de dresser une typologie de quatre types de *mise en N* basés sur les valeurs sémantiques, les paraphrases et restructurations qui semblent être privilégiées ou dominantes dans une interprétation donnée. Le premier type regroupe les *mise en N* qui s'associent au verbe locatif *mettre* ; le deuxième, au *rendre* causatif ; le troisième, au *faire* factitif ; et le quatrième type rassemble les *mise en N* qui s'associent avec un groupe hétérogène de verbes qui ont la caractéristique d'apporter le sens d'action au composant N. Les variantes avec de fortes restrictions sur les restructurations, les correspondances et les interprétations, ont été regroupées sous l'étiquette *locution figée*.

Nous sommes enfin parvenue à la conclusion que l'unité polylexicale *mise en N* a un double statut. D'une part, *mise en N* peut représenter une unité figée (locution figée) où la variante en question s'est intégrée dans le stock lexical comme unité lexicalisée. D'autre part, elle représente une construction figée - ici, à quatre profils distincts - qui peut servir de patron pour créer d'autres variantes, et c'est celle-ci qui assure la variation et la productivité de *mise en N*. Dans ce cas-là, elle assume un rôle plutôt fonctionnel par comparaison à l'unité figée et lexicalisée, ce qui suggère, à notre avis, que l'on a affaire à des cas de grammaticalisation.

Nous avons commencé cette étude par une définition de la dynamique, d'une manière générale, comme le mouvement du lexique, laquelle s'exprime de diverses façons. Ce que notre étude a montré, c'est à quel point cette dynamique est prégnante, tel un trait fondamental, dans la construction *mise en N*. Au terme de ce travail, trois perspectives et pistes pour des recherches ultérieures se présentent.

Une première piste serait de vérifier le patron et la réapplication des profils établis, à l'aide d'un corpus plus large et plus systématique, avec une catégorisation de genre textuel. Ensuite, il serait utile de focaliser sur les *mise en N* du type D pour essayer de systématiser le groupe hétérogène de composants N dans des sous-catégories, ce qui pourrait également indiquer le type de verbes qui s'associent à ces sous-catégories.

Cela nous amènerait par la suite à pouvoir étudier les emplois selon les domaines spécialisés pour voir si la construction est plus présente dans un domaine qu'un autre (rappelons par exemple les variantes dans le domaine des arts du spectacle (*mise en scène, mise en lumière, mise en bruitage* etc.) ou bien en droit (*mise en accusation, mise en cause, mise en examen, mise en cessation de paiement* etc.), voire même pour vérifier l'hypothèse de *Le Grand Robert de la langue française* (2001) (cf. 2.1) : « la nominalisation *mettre/mise* tend à devenir plus fréquente, notamment dans des syntagmes techniques et scientifiques ». Par extension, il serait également intéressant de comparer les variantes – les types, les emplois et les sens – d'une variante de langue française à une autre (par exemple entre la France, la Belgique, la Suisse, et le Québec).

La troisième perspective est d'étudier la construction figée *mise en N* sous l'optique de la dérivation, d'une part, en la comparant avec la suffixation par *-tion, -age, -ment* ; d'autre part, en comparant *mise en N* et ses traductions anglaises en *-ing* afin d'examiner la construction par rapport au progressif. Dans ce contexte, il serait intéressant aussi de regarder de plus près le rôle de la préposition *en* pour voir si elle fonctionne comme un joncteur ou bien si elle fournit des instructions sémantiques particulières sur l'interprétation de l'action.

Bibliographie

- Anthony, Laurence (2013) « A critical look at software tools in corpus linguistics », *Linguistic Research*, 2013, 30 (2), pp. 141-161, accessible sur :
url :
http://www.laurenceanthony.net/research/20130827_linguistic_research_paper/linguistic_research_paper_final.pdf
Consulté le 27 mars 2014.
- Apothéloz, Denis (2002) *La construction du lexique français. Principes de morphologie dérivationnelle*, coll. L'Essentiel français, Paris : Ophrys.
- Asnès, M. et L. Kupferman (2008) (éds.) *Événements, prédicats, arguments*, *Langages*, n° 169, Paris : Larousse/Armand Colin
- Baldwin, Timothy & Su Nam Kim (2010) « Multiword Expressions », in Nitin Indurkha & Fred J. Damerau (éds.) *Handbook of Natural Language Processing*, 2^{ème} éd., Londres : Chapman & Hall/CRC, pp. 267-292
- Barbaud, Philippe (1995) « La nominalisation d'un participe passé: la suppléance mettre/mise en composition lexicale », *La Revue canadienne de linguistique*, 40 (2), pp.127-164
- Barbaud, Philippe (1997) « Composition lexicale et nominalisation: Où est la morphologie? », *Mots possibles et mots existants, Silexicales*, n° 1, pp. 25-34, CNRS, Université de Lille : Lille
- Barbaud, Philippe (2009) *Syntaxe Référentielle de la composition lexicale. Un profil de l'Homme grammatical*, Paris : Harmattan
- Baroni, Chantre, Kilgarriff, Sharoff (2008) *CleanEval : a competition for cleaning webpages*, *Proceedings of the 4 th Web as Corpus Workshop (WAC-4) «Can we beat Google?»*, Maroc, le 1 juin, accessible sur :
<https://www.kilgarriff.co.uk/Publications/2008-BaroniChantreeKilgSharoff-LREC-cleaneval.pdf>
Consulté le 27 mai 2015
- Benetti, L. & G. Corminbœuf (2004) « Les nominalisations des prédicats d'action », *Les modèles du discours face au concept d'action – Actes du 9^{ème} Colloque de Pragmatique de Genève et Colloque Charles Bally, n°26, 2004, Cahiers de linguistique française*, Genève, pp. 413-435
- Bertinetto, P.M & Delfitto, D. (2000) « Aspect vs. Actionality: Why they should be kept apart » in *Tense and Aspect in the Languages of Europe*, Östen Dahl (éd.), *Empirical approaches to language typology*, 20, EURO TYP, 6, Berlin/New York : Mouton de Gruyter, pp. 189-225
- Borillo, Andrée (2006) « Quelques formes lexicales de l'aspect adnominal en français », *Cahiers de Grammaire*, 30, Spécial Anniversaire, pp. 21-38
- Buvet, Pierre-André (1998), « Détermination et classes d'objets », *Langages*, n°131, pp. 91-102
- Buvet, P.-A. (2002) « Analyse de compléments du nom en termes de classes d'objets », *Le Français Moderne*, vol. 70, n° 2, pp. 187-209
- Buvet, P.A., J.-H. Lim (1996) « Les déterminants nominaux aspectuels », *Linguisticae Investigationes*, t. XX : 2, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, pp. 271-285

- Clausen, C. S. (2005a) « Etude de nouveaux noms complexes », XVIe Congrès des Romanistes Scandinaves, Linguistique française, Jørgen U. Sand (éd.), 9, Département de Langues et Culture, Université de Roskilde, accessible sur :
url : <http://rudar.ruc.dk/handle/1800/8124>
- Clausen, C. S. (2005b) Les unités lexicales complexes dans le domaine de la néologie : Tentative de repérage de néologismes complexes, Thèse de mémoire, Département des langues romanes, Bergen : Université de Bergen.
- Clausen, Camilla Skogseth (à paraître) « La néologie par rapport à la dynamique lexicale étudiées à travers des expressions nominales [*mise en N*] » in La renovación léxica en las lenguas románicas: proyectos y perspectivas, Actes du 3^e Congrès international de Néologie des langues romanes, Salamanque, du 22 au 24 octobre 2015
- Comrie, Bernard (2001[1976]) Aspect, Cambridge : Cambridge University Press
- Courtois, (1994-1995), Buts et méthodes de l'élaboration des dictionnaires électroniques du LADL, *Cahiers du CIEL* « Théories et pratiques du lexique », Paris : Université Paris 7, pp. 87-108
url : http://www.eila.univ-paris-diderot.fr/_media/recherche/clillac/ciel/cahiers/94-95/3courtois.pdf
Consulté le 10 juillet 2014
- Cusin-Berche, Fabienne (1999) « La notion d' « unité lexicale » en linguistique et son usage en lexicologie », *Linx*, 40,
url : <http://linx.revues.org/730>
doi : 10.4000/linx.730
Consulté le 12 août 2015
- Dal, Georgette & Fiammetta Namer (2012) « Faut-il brûler les dictionnaires ? Ou comment les ressources numériques ont révolutionné les recherches en morphologie », SHS Web of Conferences, vol. 1, 3^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française, pp. 1261 – 1276.
doi: <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100217>
Consulté le 29 juillet 2015
- Danlos, Laurence (1988) « Les phrases à verbe support *être* Prép », *Langages*, vol. 23, n°90, pp. 23-27
- Dowty, David R. (1986) « The Effects of Aspectual Class on the Temporal Structure of Discourse: Semantics or Pragmatics? », *Linguistics and Philosophy*, Vol. 9, No. 1, Tense and Aspect in Discourse (Feb., 1986), New York : Springer, pp. 37-61, accessible sur :
<http://www.jstor.org/stable/25001231>
Consulté le 17 décembre 2012
- Dubois, Jean et al. (2012[1994]) Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris: Larousse
- Evert, Kilgarriff, Sharoff (éds.) (2008) Proceedings of the 4th Web as Corpus Workshop (WAC-4) «Can we beat Google?», Maroc, le 1 juin, Accessible sur :
url : http://www.lrec-conf.org/proceedings/lrec2008/workshops/W19_Proceedings.pdf
Consulté le 27 mars 2014
- Fairon, Cédric & Courtois, Blandine (2000) « Les *corpus dynamiques* et GlossaNet. Extension de la couverture lexicale des dictionnaires électroniques anglais », JADT2000 : 5es Journées Internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles.
url : www.cavi.univ-paris3-fr/lexicometrica/jadt/jadt2000/pdf/52/52.pdf

Consulté le 10 juillet 2014

- Fairon, Cédric (2000) « GlossaNet: Parsing a web site as a corpus », in Fairon (éd.) (1998/1999) *Analyse lexicale et syntaxique : Le système INTEX*, *Linguisticae Investigationes* 22, 2, 2000, Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, pp. 327-340
- Fairon, C., K. Macé, H. Naets, GlossaNet : moteur de recherche en ligne, Projet du Centre de traitement automatique du langage CENTAL, Université catholique de Louvain [s.d.]. Disponible sur <http://glossa.fltr.ucl.ac.be>
- Fairon, C., K. Macé, H. Naets (2008) « GlossaNet 2 : a linguistic search engine for RSS-based corpora » in Evert S., Kilgarriff A., Sharoff S. (éds.) (2008) *Proceedings of the 4th Web as Corpus Workshop (WAC-4) : Can we beat Google ?*, pp. 34-49, accessible sur : url : http://glossa.fltr.ucl.ac.be/documents_to_download/glossanet_wac4.pdf
- Fairon C., Naets, H., Kilgarriff, A., de Schryver (éds.) (2007) *Building and Exploring Web Corpora (WAC-3)*, *Proceedings of the 3rd web as corpus workshop*, Cahiers du CENTAL, Louvain la Neuve : Presses universitaires de Louvain
- Flaux, Nelly & Van de Velde, Danièle (2000) *Les noms en français : esquisse de classement*, coll. *L'essentiel français*, Paris : Ophrys
- Fournier, J. M. & Rossi-Gesane, N. (2003) « La conversion en français et anglais : De la synchronie à la diachronie » in *Morphosyntaxe du lexique : Catégorisation et mise en discours*, 2, 2003, Rennes : Presses Universitaires de Rennes
- François, Jean & Mejri, Salah (éds.) (2006) *Composition syntaxique et figement lexical*, Caen : Presses Universitaires de Caen.
- Gaetone, David (1997) « La locution : Analyse interne et analyse globale », *La locution entre langue et usages*, Martins-Baltar, M. et Grunig, B.-N. (1997) Fontenay-aux-Roses : ENS Editions, pp. 165- 177
- Garey, Howard B. « Verbal Aspect in French », *Language*, vol. 33, n° 2, pp. 91-110, Linguistic Society of America, accessible sur : url : <http://www.jstor.org/stable/410722>
- Consulté le 14 décembre 2012
- Giry-Schneider, Jacqueline (1978) *Les nominalisations en français. L'opérateur « faire » dans le lexique*. coll. *Langue et cultures*, Genève-Paris : Droz.
- Gréciano, Gertrud (1983) *Signification et dénotation en allemand: la sémantique des expressions idiomatiques*. Metz: Centre d'analyse syntaxique, Université de Metz, Faculté des lettres et sciences humaines.
- Gréciano, Gertrud (éd.) (2000) *Micro- et macrolexèmes et leur figement discursif : actes du colloque international CNRS URA 1035, Langue-discours-cognition*, 6.-8. décembre 1998, Saverne. Louvain: Peeters.
- Gross, Gaston (1988) « Degré de figement des noms composés », *Langages*, vol. 23, n°90, pp. 57-72.
- Gross, Gaston (1993b) « Les passifs nominaux », *Langages*, vol. 27, n°109, pp. 103-125
- Gross, Gaston (1996a) *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, coll. *L'essentiel*, Paris : Ophrys
- Gross, Gaston (1996b), « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle », *Langages*, vol. 30, n° 121, p. 54-72,
- Gross, Gaston (1999) « Sémantique lexicale et connecteurs », *Langages*, vol. 33, n°136, pp. 76-84

- Gross, Gaston (2012) Manuel d'analyse linguistique. Approche sémantico-syntaxique du lexique, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion
- Gross, Gaston (2013) « Les tables du LADL et la sémantique ». In : Autour des verbes : constructions et interprétations, (éd.) Kozué Ogata, *Linguisticae Investigationes*, vol. 29, Amsterdam: John Benjamins, pp. 131-143
- Gross, Gaston & Kiefer, Ferenc (1995), « La structure événementielle des substantifs », *Folia Linguistica*, XXXIX/1-2, pp. 43-65.
- Gross, Gaston & Vivès, Robert (1986) « Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire », *Langue française*, vol. 69, n°1, pp. 5-27
- Gross, Maurice (1975) *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*, Paris : Hermann.
- Gross, Maurice (1981) « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages*, vol. 15, n° 63, pp. 7-52
- Gross, Maurice (1986) « Les nominalisations d'expressions figées », *Langue française*, vol. 69, n°1, pp. 64-84
- Guiraud, Pierre (1961) *Les locutions françaises*, coll. Que sais-je ? Paris : Presses universitaires de France
- Guilbert, Louis (1975) *La créativité lexicale*, coll. Langue et langage, Paris : Larousse.
- Habert, Benoît (2008) « Observer, c'est manipuler », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, Nouvelle série, vol. 16, Observations et manipulations en linguistique : entre concurrence et complémentarité, Louvain/Paris/Dudley : éd. Jacques François, Peeters, pp. 33-53
- Hopper, Paul J. & Elisabeth Closs Traugott, (1993/2003) *Grammaticalization*, Cambridge: Cambridge University Press
- Ibrahim, Amr Helmy (2003) « Le cadre du lexique-grammaire », *Linx*, 48, accessible sur : url : <http://linx.revues.org/219>
doi : 10.4000/linx.219
Consulté le 12 août 2015
- Imbs, Paul (1960) *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*. Paris : Librairie C. Klincksieck
- Kilgariff, Adam & Grefenstette, Gregory (2003) « Introduction to the special issue on the Web as a corpus », *Computational Linguistics*, vol. 29, n°3, pp. 333-347. Accessible sur : <http://www.mitpressjournals.org/doi/pdf/10.1162/089120103322711569>
- Kilgariff, Adam et al. (2014) « The Sketch Engine: ten years on », *Lexicography*, n° 3, 2014, pp. 1–30, accessible sur :
url : <http://link.springer.com/article/10.1007/s40607-014-0009-9>
Consulté le 17 décembre 2015.
- Kleiber, Georges (1994) *Nominales. Essais de sémantique référentielle*. coll. Linguistique, Paris : Armand Colin
- Lamiroy, Béatrice et Jean René Klein (2005) « Le problème central du figement est le semi-figement », *Linx*, 52, accessible sur :
<http://linx.revues.org/271>
doi: 10.4000/linx.271
Consulté le 3 juin 2014
- Lamiroy, Béatrice et al. (2010) *Les expressions verbales figées de la francophonie: Belgique, France, Québec, Suisse*. Paris: Ophrys

- Laporte, Eric (2008) « Exemples attestés et exemples construits dans la pratique du lexique-grammaire », Mémoires de la Société de linguistique de Paris, Nouvelle série, vol. 16, Observations et manipulations en linguistique : entre concurrence et complémentarité, Louvain/Paris/Dudley : éd. Jacques François, Peeters, pp. 11–32
- Leclère, Christian (1990) « Organisation du lexique-grammaire des verbes français », Langue française, n° 87, Paris : Armand Colin, pp. 112-122, accessible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1990_num_87_1_6333
doi : 10.3406/lfr.1990.6333
Consulté le 19 novembre 2013
- Leclère, Christian (2013) « Les déverbaux dans les tables du lexique-grammaire », in Autour des verbes : constructions et interprétations, (éd.) Kozué Ogata, *Linguisticae Investigationes*, vol. 29, Amsterdam: John Benjamins, pp. 109-129
- Leech, Geoffrey (2007) “New resources, or just better old ones? The Holy Grail of representativeness” in M. Hundt, N. Nesselhauf and C. Biewer (eds.) *Corpus Linguistics and the Web*, Amsterdam: Rodopi, pp. 133-49
- Le Pesant, Denis & Mathieu-Colas, Michel (1998) Introduction aux classes d’objets. *Langages*, 32, n° 131, pp. 6-33, accessible sur :
url : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1998_num_32_131_2164
doi : 10.3406/lgge.1998.2164
Consulté le 8 novembre 2006
- Lombard, Alf (1930) Les constructions nominales dans le français moderne – étude syntaxique et stylistique, Thèse de doctorat, Uppsala/ Stockholm : Almqvist & Wiksell boktryckeri
- Lyons, John (2001[1977]) *Semantics*, vol. 2, Cambridge : Cambridge University Press
- Martins-Baltar, Michel (éd.) (1997) La locution entre langue et usages, coll. *Langages*, Fontenay/Saint-Cloud : ENS Editions
- Martinet, André (1970 [1997]) *Eléments de linguistique générale*, coll. *Cursus*, Paris : Armand Colin
- Martinet, André (1969) *Le français sans fard*, Coll. Sup « Le linguiste », Paris : PUF
- Mascherin, Laurent (2007) Analyse morphosémantique de l’aspectuo-temporalité en français. Le cas du préfixe RE-. Thèse de doctorat. Déc. 2007. Université de Nancy 2/ Atilf UMR 7118, accessible sur :
url : <tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/28/06/60/PDF/2007NAN21011.pdf>
Consulté le 10 octobre 2013
- Mathieu-Colas, Michel (1996) « Typologie de composition nominale », *Cahiers de lexicologie*, 69, pp. 65-118
- McEnery, Tony & Wilson, Andrew (2001) *Corpus Linguistics*, 2^e éd., Edinburgh : Edinburgh University Press
- McEnery, Tony & Hardie, Andrew (2012) *Corpus Linguistics*, Cambridge : Cambridge University Press
- Mejri, Salah (1998a) « Le figement et la linéarité du signe linguistique ». *L’Information grammaticale, Spécial Tunisie*, pp. 17-21
- Mejri, S. (1998b) « Le figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique », *L’Information grammaticale*, 76, pp. 50-51, accessible sur :
url : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/Igram0222-9838_1998_num_76_1_2893

- doi : 10.3406/Igram.1998.2893
 Consulté le 02 juillet 2014
- Mejri S. (2000a) « Figement et dénomination », *Meta*, vol. 45, n° 4, déc. 2000, Montréal : Presses Universitaires de Montréal, pp. 609-619, accessible sur :
 url : <http://www.erudit.org/revue/meta/2000/v45/n4/>
 Consulté le 12 octobre 2012
- Mejri S. (2000b) « Figement lexical et renouvellement du lexique : quand le processus détermine la dynamique du système », *Le français moderne*, vol. 68, n° 1, Paris : CILF, pp. 41-62
- Mejri S. (2002) « Le figement lexical : nouvelles tendances », *Cahiers de lexicologie*, 80, Paris : Honoré Champion, pp. 213-225
- Mejri, S. (2003) « Le figement lexical », *Cahiers de lexicologie*, 82, fasc. 1, CNRS, Paris : Honoré Champion, pp. 23-40
- Mejri S. (2004) « Introduction : Polysémie et polylexicalité », *Syntaxe et sémantique*, 1/2004, n° 5, p. 13-30, Caen : Presses universitaires de Caen
- Mejri, S. (2005) « Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement », *Linx*, vol. 53, accessible sur :
 url: <http://linx.revues.org/283>
 doi : 10.4000/linx.283
 Consulté le 12 octobre 2012
- Mejri, S. (2010) « Structuration sémantique des séquences figées » in Blumenthal P. et Salah Mejri Les configurations du sens, série Romanistik, *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, Beiheft 37, Stuttgart : Franz Steiner Verlag, pp. 59-71
- Mortureux, Marie-Françoise (2001) *La lexicologie entre langue et discours*. Paris : Colin
- Nakamura, Takyua (2013) « Constructions transitives et causative attributive du verbe *faire*, in *Autour des verbes : constructions et interprétations*, (éd.) Kozué Ogata, *Linguisticae Investigationes*, vol. 29, Amsterdam: John Benjamins, pp. 59-86
- Nazarenko, Adeline (2000) *La cause et son expression en français*, coll. L'Essentiel français, Paris : Ophrys
- Paumier, Sébastien (2008) *Unitex. Manuel d'utilisation 2.1*. Institut Gaspard Monge, Université de Marne-la-Vallée, accessible sur :
<http://igm.univ-mlv.fr/~unitex/UnitexManual3.1.pdf>
- Pruvost, Jean (2002) « Le Trésor de la langue française : Du « Grand chêne » au cyberspace », *International Journal of Lexicography*, vol.15, n° 1, Oxford : Oxford University Press, pp. 1-21, accessible sur :
 doi:10.1093/ijl/15.1.1-a
 Consulté le 23 mars 2014.
- Pruvost, J. (2000) *Dictionnaires et nouvelles technologies*, Paris : Presses Universitaires de France
- Riegel, Pellat, Rioul, (2011[1994]) *La grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France/Quadrige
- Rouget, Christine (2000) *Distribution et sémantique des constructions Nom de Nom*, Paris : Honoré Champion
- Sag, I. A., T. Baldwin, F. Bond, A. Copestake, and D. Flickinger (2002) « Multiword expressions: A pain in the neck for NLP » in *Proceedings of the Third International Conference on Intelligent Text Processing and Computational Linguistics (CICLing-2002)*, Mexico City, Mexico, pp. 1–15

- Saussure F. (2005[1916]) Cours de linguistique générale, Payot : Paris.
- Schwartz, A. (1970) « On interpreting nominalizations », *Progress in Linguistics. A collection of papers*, Bierwisch, M., K.E. Heidolp, Paris : Mouton, pp. 295-305
- Sinclair, John (2005) « Corpus and Text - Basic Principles » in *Developing Linguistic Corpora: a Guide to Good Practice*, (éd.) M. Wynne. Oxford: Oxbow Books, pp. 1-16, accessible sur :
url : <http://ahds.ac.uk/linguistic-corpora/>
Consulté le 28 mai 2008
- Smith, Carlota (1997) *The Parameter of Aspect*, 2^{ème} éd., Dordrecht/ Boston/ London : Kluwer Academic Publishers
- Svensson, Maria Helena (2004) *Critères de figement. L'identification des expressions figées en français contemporain*, thèse de doctorat, l'Université de Umeå : Umeå
- Vendler (1967) *Linguistics and Philosophy*, Cornell University Press
- Vivès, Robert (1993a) « Le lexique–grammaire du français, présentation », *L'information grammaticale*, n° 59, Louvain/Paris : Editions Peeters, pp. 7-8
- Vivès, Robert (1993b) « La prédication nominale et l'analyse par verbes supports », *L'information grammaticale*, n° 59, Louvain/Paris : Editions Peeters, pp. 8-16
- Wilmet, Marc (2010) *Grammaire critique du français*. 5^e éd. Bruxelles : Editions Duculot

Références lexicographiques et terminologiques

Dictionnaires sur papier

- Le Grand Larousse de la Langue Française (1989), Paris : Larousse
- Le Dictionnaire Historique de la Langue Française (1992) A. Rey (dir.), Paris : Dictionnaires Le Robert
- Le Grand Robert de la Langue Française (2001) A. Rey (dir.), Paris : Dictionnaires Le Robert
- Le Nouveau Petit Robert (2003) A. Rey (dir.), Paris : Dictionnaires Le Robert

Dictionnaires consultables en ligne

- Dictionnaire français-latin contenant les motz et les manieres de parler François tournez en latin, Estienne, Robert (1539), accessible sur :
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k505878>
- Thresor de la langue françoise, Nicot, J. (1606), accessible sur :
<https://artfl-project.uchicago.edu/content/dictionnairesdautrefois>
- Dictionnaire Universel Contenant généralement tous les mots François tant vieux que modernes, & les termes de toutes les Sciences & des Arts. Furetière, A. (1690), La Haye : A. et R. Leers, accessible sur :
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50614b.r=Dictionnaire%20universel%2C%20contenant%20g%C3%A9n%C3%A9ralement>
- Dictionnaire François contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue française: ses expressions propres, figurées & burlesques, la prononciation des Mots les plus difficiles, le Genre des Noms, le Régime des Verbes: avec Les Termes les plus connus des Arts & des Sciences. Le tout tiré de l'usage et des bons auteurs. Richelet, P.

(1680), Genève : J.-H. Widerhold, accessible sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k509323>
 Dictionnaire de l'Académie (éds. 1694, 1798, 1835 et 1932-35), accessible sur : <https://artfl-project.uchicago.edu/content/dictionnairesdautrefois>
 Dictionnaire critique de la langue française. Féraud, J.-F. (1787-1788), Marseille : Mossy, accessible sur : <https://artfl-project.uchicago.edu/content/dictionnairesdautrefois>
 Dictionnaire de la langue française, Émile Littré (1872-77), accessible sur : <https://artfl-project.uchicago.edu/content/dictionnairesdautrefois>
 Le Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^{ème} au XV^{ème} siècle, Godefroy, F. (1880-1895), accessible sur : <http://micmap.org/dicfro/introduction/dictionnaire-godefroy/>
 et son complément : <http://micmap.org/dicfro/introduction/complement-godefroy>
 Petit dictionnaire de l'ancien français, Van Daele, Hilaire (1901), accessible sur : <http://micmap.org/dicfro/search/vandaele-dictionary/>
 Glossaire de la Chanson de Roland, Bédier, Joseph (1927), accessible sur : <http://micmap.org/dicfro/introduction/glossaire-chanson-de-roland/>
 Trésor de la langue française Informatisé, accessible sur : <http://atilf.atilf.fr>
 Linguee, <http://www.linguee.com/>
 Wordreference, <http://www.wordreference.com>

Ressources terminologiques

FranceTerme, <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>
 InterActive Terminology for Europe, <http://iate.europa.eu/>
 TermSciences, <http://termsscience.fr/>

Ressources de données textuelles électroniques

Les corpus d'Est Républicain, CNRTL, www.cnrtl.fr/corpus/estrepublikain
 Cleaneval: <http://cleaneval.sigwac.org.uk/>
 GlossaNet: <http://glossa.fltr.ucl.ac.be/>
 Google Ngram Viewer <http://storage.googleapis.com/books/ngrams/books/datasetsv2.html>
 Sketchengine <https://www.sketchengine.co.uk/>
 Yahoo lab (<https://webscope.sandbox.yahoo.com/catalog.php?datatype=l>),
 WAC <https://www.sigwac.org.uk/>
 Webcorp: <http://www.webcorp.org.uk/live/>

Annexes

Annexe I : Mise en N repérées à l'aide de GlossaNet

Nous présentons ci-dessus une vue d'ensemble de toutes les *mise en Ns* qui ont été repérées et identifiées comme variantes distinctes. Pour la vue d'ensemble des analyses et leur classement en types *mise en N*, nous renvoyons à la table d'analyse ci-dessous (Annexe VII).

Mise en abîme/abyme	Mise en bouche
Mise en abysse	Mise en Bourse/bourse
Mise en accessibilité	Mise en bouteille
Mise en accusation	Mise en branle
Mise en acte	Mise en bruitage
Mise en action	Mise en cachot
Mise en activité	Mise en captivité
Mise en adéquation	Mise en cartons
Mise en adjudication	Mise en cause
Mise en affermage	Mise en cause
Mise en alerte	Mise en Centre d'enfouissement technique (CET)
Mise en alternance	Mise en cessation
Mise en apesanteur	Mise en cessation de paiement
Mise en appétit	Mise en chanson(s)
Mise en application	Mise en chantier(s)
Mise en assurance qualité	Mise en charge
Mise en autonomie	Mise en charme
Mise en avant	Mise en chômage technique/partiel
Mise en bacs	Mise en circulation
Mise en balles	Mise en classement
Mise en ballottage	Mise en cohérence
Mise en batterie	Mise en collectivité
Mise en beauté	Mise en columbarium
Mise en berne	Mise en commun
Mise en bière	Mise en communauté de brigades
Mise en boccal	Mise en compatibilité
Mise en boîte	Mise en compétitivité
Mise en boîte	Mise en compressions
Mise en bordiers autorisés	

Mise en concession	Mise en écoute
Mise en concurrence	Mise en écriture
Mise en condition ₁	Mise en emploi
Mise en condition ₂	Mise en enquête
Mise en conditions de N	Mise en épis
Mise en conditionnement	Mise en équation
Mise en confiance	Mise en équivalence
Mise en conformité	Mise en espace
Mise en congé	Mise en état ₁
Mise en connection	Mise en état ₂
Mise en conserve	Mise en étiquette
Mise en constitution	Mise en évidence
Mise en consultation	Mise en examen
Mise en contact	Mise en exécution
Mise en contexte	Mise en exergue
Mise en continuation	Mise en exploitation
Mise en couleur	Mise en fabrication à Crespin
Mise en coupe réglée	Mise en faillite
Mise en couveuse	Mise en fête
Mise en cul-de-sac	Mise en filières
Mise en culture	Mise en fonction
Mise en culture	Mise en fonctionnement
Mise en danger	Mise en forme
Mise en débat	Mise en forme
Mise en décharge	Mise en fourrière
Mise en déchetterie	Mise en frigo
Mise en défens	Mise en fuite
Mise en délibéré	Mise en gage
Mise en demeure	Mise en garde
Mise en dérouté	Mise en garde à vue
Mise en détention	Mise en gaz
Mise en deux fois deux voies	Mise en gestation
Mise en dialyse	Mise en gestion
Mise en difficulté	Mise en harmonie
Mise en disponibilité	Mise en hivernage
Mise en distribution	Mise en image(s)
Mise en double sens	Mise en inaptitude
Mise en doute	Mise en incubateur
Mise en eau	Mise en inculpation
Mise en échec	Mise en indisponibilité
Mise en écho	Mise en intercommunalité

Mise en jambe(s)	Mise en orphelinat
Mise en jeu	Mise en page
Mise en jugement	Mise en paiement
Mise en lecture	Mise en palettes
Mise en liaison	Mise en parallèle
Mise en liaison froide	Mise en pâture
Mise en liberté	Mise en peinture
Mise en liberté conditionnelle	Mise en perce
Mise en liberté provisoire	Mise en péril
Mise en liberté surveillée	Mise en perspective
Mise en lien	Mise en place
Mise en ligne ₁	Mise en plan de chasse
Mise en ligne ₂	Mise en plis
Mise en limonières	Mise en point
Mise en liquidation/liquidation judiciaire	Mise en portefeuille
Mise en location	Mise en pot
Mise en location-gérance	Mise en pratique
Mise en loyers libres	Mise en pré-retraite
Mise en lumière ₁	Mise en précarité
Mise en lumière ₂	Mise en prison
Mise en lumière ₃	Mise en procédure de sauvegarde
Mise en majesté	Mise en production
Mise en marche	Mise en produit
Mise en marché	Mise en quarantaine
Mise en marge	Mise en question
Mise en matière	Mise en rail
Mise en minorité	Mise en rapport
Mise en miroir	Mise en rayon(s)
Mise en mots	Mise en réaffecation
Mise en mouvement	Mise en recouvrement
Mise en musique	Mise en redressement /redressement judiciaire
Mise en norme de sécurité	Mise en réflexion
Mise en observation sous contrainte	Mise en regard
Mise en œuvre(s)	Mise en relation(s)
Mise en ondes	Mise en relief
Mise en opération	Mise en reproduction
Mise en opposition	Mise en réseau(x)
Mise en opposition	Mise en réserve
Mise en orbite	Mise en résidence surveillée
Mise en ordre	Mise en retrait
Mise en ordre de bataille	

Mise en retraite	Mise en vente
Mise en révision	Mise en version numérique
Mise en route	Mise en viabilisation
Mise en rythme	Mise en viabilité
Mise en sac(s)	Mise en vigueur
Mise en sachet	Mise en vitrine
Mise en sauvegarde	Mise en voie unique
Mise en scène	Mise en voie réservée
Mise en sécurité ₁	Mise en voix
Mise en sécurité ₂	Mise en zone 30
Mise en selle	
Mise en sens unique	
Mise en service	
Mise en situation	
Mise en situation de dépendance	
Mise en sommeil	
Mise en sons	
Mise en souscription	
Mise en souterrain	
Mise en spectacle	
Mise en stand-by	
Mise en stationnement payant	
Mise en sûreté	
Mise en sursis concordataire	
Mise en suspension	
Mise en synergie	
Mise en système	
Mise en tapis d'enrobé	
Mise en tas	
Mise en tension	
Mise en terre ₁	
Mise en terre ₂	
Mise en terre ₃	
Mise en tonneau	
Mise en tourisme	
Mise en train	
Mise en tunnel	
Mise en valeur ₁	
Mise en valeur ₂	
Mise en veille	
Mise en veilleuse	

Annexe II : Questionnaire concernant le(s) sens et l'emploi de quelques variantes mise en N.

La tâche était formulée comme suit :

« Commenter les [DET *mise en N*] dans les exemples ci-dessous en indiquant si vous les comprenez ou pas et, dans chaque cas, expliquer très brièvement (avec des mots-clés, voire une ou deux phrases) comment vous comprenez l'unité. Le cas échéant, commenter ce qui fait que vous ne comprenez pas ou ce qui rend l'exemple peu ou pas clair. »

Commentaires fournis par trois hommes avec le français comme langue maternelle (âge : 35-37, formation universitaire).

Exemples	Commentaires A	Commentaires B	Commentaires C
<i>Les tribulations administratives qui ont émaillé la mise en zone 30 km/h et le stationnement limité de la rue Agassiz, à Saint-Imier, sont terminées.</i>	Complicé. Veut dire qu'il y a eu plein de problèmes administratifs pendant les changements dans la rue Agassiz. Il s'agit d'un passage d'un état à un autre. C'est un terme productif.	Compris à la première lecture mais ne me paraît pas très naturel, formulation trop condensée je crois ; « la limitation à 30 km/h dans la rue A » ou « la réduction de la vitesse maximale à 30 km/h dans la rue A » serait plus naturel.	Comprends. La vitesse dans la rue Agassiz est désormais limitée à 30 km/h.
<i>Je n'avais aucune notion de la mise en rayon et aucun diplôme.</i>	Clair. C'est quelqu'un qui ne savait rien sur comment on met les produits en magasin. Mettre quelque chose en rayon dans un supermarché, c'est une expression très courante, donc la phrase est parfaitement claire. Mettre en rayon est figée.	Pas de problème de compréhension. « La façon dont il faut mettre les articles en rayon. »	Comprends. Il s'agit sûrement d'une personne qui commence à travailler dans une boutique ou un supermarché et qui ne savait pas comment y organiser les rayons avant de commencer.
<i>Sonatrach et NNPC estiment que la mise en gaz du pipeline, prévue donc en 2015, permettra un positionnement renforcé du gaz africain.</i>	Ça semble un terme technique qui veut dire qu'on met en service le pipeline dédié au gaz. Une expression sûrement technique, et figée.	Formule qui sonne technique pour pas grand-chose sans doute et qui a donc un côté jargon superflu ; y voir un calque de « mise en eau » ? « Mise en service », plus simple et plus naturel.	Je crois comprendre dans la limite de mes connaissances en ce domaine. Mise en service du pipeline qui transportera du gaz. On commence à faire circuler le gaz dans le pipeline.
<i>C'est Gérard Rigaud, le fameux « crieur public du Ministère</i>	Je ne comprends pas cette phrase. mise en fête: pour moi, « mettre	Première fois que je vois l'expression qui ressemble à une (très)	Incertain : peut-être l'organisation de la fête, mais je pense

<p><i>des rapports humains », habitué des « apéros » du CCO, qui a été chargé de la mise en fête.</i></p>	<p>en fête » ça ne veut rien dire. Je dirais « organiser une fête ». C'est un bon candidat pour une expression d'un français ailleurs que de France.</p>	<p>mauvaise traduction. « l'organisation de la soirée/réception » ?</p>	<p>plutôt que c'est l'ouverture des festivités, ou déclaration officielle que la fête a commencé.</p>
<p><i>Par des manœuvres manuelles de mise en compressions rapides et répétées sterno-costal, il aide à la libération des voies aériennes supérieurs (nez et gorge), à l'accélération mécanique du flux expiratoire de l'enfant.</i></p>	<p>Un terme technique de kinésithérapie qui décrit comment on enlève les sécrétions en trop quand un bébé a une bronchiolite en lui massant très violemment le haut du ventre Pas de différence entre mise en compressions et compressions, ne serait-ce que pour mettre un adjectif à la fin.</p>	<p>Compréhensible mais curieux, ne paraît pas rigoureux ; par analogie avec l'exemple 3, on peut croire que la compression est maintenue une fois qu'elle est exercée, ce qui n'est apparemment pas le cas. « mise en » pourrait être omis -> manœuvres manuelle de compression(s) rapides et...</p>	<p>Je pense qu'il n'y a pas de différence entre la « mise en compression » et la « compression », si ce n'est peut-être qu'ici, il n'y a pas de mouvement physique pour comprimer, mais peut-être seulement un mécanisme de différence de pression qui fait qu'une zone se retrouve comprimée sans qu'il y ait d'effort physique.</p>
<p><i>L'association se réjouit de la mise en classement du bois pour un an.</i></p>	<p>Pour moi, on parle d'une petite forêt dont on a demandé la protection en l'inscrivant à un patrimoine ou quelque chose comme ça. Mettre en classement n'existe pas.</p>	<p>Je crois voir ce que la phrase veut dire, sans en être sûr (ambiguïté sur bois (étendue boisée ou matériau) possible, la phrase serait peut-être plus claire si forêt était utilisé (si c'est bien le sens à retenir)). « Mesure de protection temporaire » ?</p>	<p>Pas sûr. Du rangement du bois ? Dans ce cas, c'est pas du très bon français.</p>
<p><i>La connaissance du répertoire de l'artiste et le travail sur la mise en écoute des élèves ont été ainsi vérifiés lors de cette rencontre.</i></p>	<p>Je ne comprends pas. Ça doit être un terme technique de musicologie. Je dirais que ça veut dire qu'on a fait écouter de la musique à des élèves, mais c'est une façon très curieuse de le dire, d'où mon sentiment qu'il doit s'agir d'un terme technique.</p>	<p>Pas sûr de comprendre. C'est la première fois que je rencontre cette expression, obscure voire fumeuse, qui fait en outre furieusement penser à une mise sur écoute ! « le travail sur l'écoute des élèves » ?</p>	<p>Pas très clair non plus. Semble évoquer le fait que les élèves ont été amenés par l'enseignant à écouter des chansons de l'artiste en question. Style pas très élégant.</p>

<p><i>Le compte à rebours est lancé pour la mise en Bourse de Neuf Cegetel. L'opérateur de télécoms sera coté dès le 25 octobre. L'action est proposée entre 19 euros et 22,08 euros.</i></p>	<p>Très clair, mais « introduction en bourse » est plus naturel. Très clair, parce que « mise en Bourse » n'est absolument pas ambigu. Même sans le contexte avec « coté » et « action », « la mise en Bourse de XXX » ne peut pas signifier autre chose que ça.</p>	<p>Pas de problème de compréhension, mais la formule est beaucoup moins courante que « l'entrée en Bourse de... » Emploi abusif, erreur ? Vérifier si on ne parlerait pas plutôt de « mise sur le second marché (donc boursier) » et donc s'il n'y a pas eu confusion entre les deux expressions.</p>	<p>Comprends. Neuf Cegetel va être coté en Bourse à partir du 25.10.</p>
<p><i>C'est depuis 2005 que la Chambre d'agriculture a conduit un travail de mise en assurance qualité de ses activités d'identification et de certification de la filiation.</i></p>	<p>Une phrase compliquée. Elle parle de la traçabilité des élevages (savoir de quelle origine sont les bêtes) en disant que des efforts sont faits pour que les éleveurs mettent en place des moyens de garantir cette traçabilité. J'ai l'impression que « mise en assurance qualité » évoque quelque chose comme une norme ISO sur les procédures que les éleveurs doivent suivre. Activité non finie.</p>	<p>Quelle soupe ! Du langage technocratique dans tout ce qu'il n'aura jamais de splendeur... « a renforcé/choisi de renforcer ses contrôles de qualité » ?</p>	<p>Crois comprendre. Les « activités d'identification et de certification de la filiation » (je sais pas ce que c'est...) ont commencé à être contrôlée à partir de 2005 pour assurer une meilleure qualité du service.</p>
<p><i>Ensuite, de consolider la gestion durable du secteur, par la mise en affermage dont la date butoir de l'application n'est jusqu'ici fixée.</i></p>	<p>On parle ici d'un terrain qui va être confié à un tiers pour qu'il l'entretienne en se payant en nature.</p>	<p>Pas compris sans l'aide du Petit Robert, mais c'est affermage qui pose problème ici et non le reste de l'expression. Une fois qu'on sait à quoi l'affermage renvoie, plus de problème. « ouverture à la location »</p>	<p>Ne comprends pas. Je sais pas ce qu'est « l'affermage » et le reste de la phrase ne me permet pas de deviner ce dont il s'agit.</p>
<p><i>Au même titre que les banques, les grands magasins seront en première ligne lors de la mise en circulation des euros.</i></p>	<p>Très clair. « mise en circulation d'une monnaie » n'est pas du tout ambigu, la phrase est donc très claire.</p>	<p>Pas de souci de compréhension. L'expression est simple et on l'a tellement entendue en presque quinze ans...</p>	<p>Comprends. Début de l'utilisation de l'euro.</p>

	Semi-figé.	« le remplacement du franc par l'euro ».	
<i>Autres faits marquants, le retrait du catalogue du triréacteur Falcon 50EX et la mise en gestation d'un nouvel appareil.</i>	L'utilisation de « gestation » (équivalent à grossesse) sous-entend qu'on parle du début de quelque chose qui va prendre des mois, comme ça semble être le cas si on parle de concevoir un avion. Semi-figé.	Pas de problème de compréhension, mais il y a des façons tellement plus simples et moins facilement cryptiques de dire les choses... « le début des travaux d'étude pour... » « la préparation de... »	Comprends. Le Falcon 50EX va être remplacé, mais pas immédiatement puisqu'on va commencer à réfléchir à la conception d'un nouvel appareil.
<i>Champagne pour une mise en bouche royale, vin blanc d'un excellent cru.</i>	« Mise en bouche » est un synonyme un peu pédant pour dire « apéritif ». Ça désigne vraiment la première chose qu'on va avaler avant un repas que ce soit liquide ou solide. Mot composé.	En toute simplicité ! Pas de problème de compréhension, mais la formule est nunuche. En fonction du contexte, apéritif ou début de repas.	Comprends. Pour dégustation royale. Champagne très bon.
<i>«Il faut agir», a-t-il lancé hier à l'occasion de l'ouverture de la mise en consultation de la réforme de la TVA, décidée par le Conseil fédéral.</i>	Je ne suis pas sûr de comprendre. « Mise en consultation » est un terme administratif suisse, j'ai vérifié. En français de France, ça ne me dit rien du tout, mais peut-être que c'est un terme très technique que j'ignore. J'ai plutôt l'impression que « mise en consultation », ça veut dire quelque chose comme « soumettre à un référendum ». Mais dans le doute, je préfère dire que je ne comprends pas. Le sens de « consultation » sème la confusion : consultation de la peuple ou soumettre quelque chose en examen.	Pas de problème de compréhension. « L'ouverture des débats sur » ou « la publication du projet de »	Comprends. La réforme de la TVA va être discutée, et cela a commencé « hier ».

<p><i>On parlera mise en scène, mise en piste plutôt, et on se rappellera, souvent, que ce sont les soviétiques qui ont beaucoup inventé, en cirque.</i></p>	<p>Clair, on parle de chorégraphie sur une piste de cirque. « Mise en scène » est un mot composé, et « mise en piste », dans le contexte du cirque en est un dérivé parfaitement compréhensible, à la limite du jeu de mot. Mise en scène est un mot composé parce que l'unité assume complètement les qualités nominales en pouvant s'employer tout seule.</p>	<p>Aucun problème de compréhension, l'expression est très courante en français ; « mise en piste » seul aurait été plus ambigu, mais dans le contexte aucun problème. « organisation scénique ».</p>	<p>Comprends. Utilise une expression qui vient du théâtre où on joue sur une scène, et modifie l'expression pour l'adapter au cirque où on se produit sur une piste.</p>
<p><i>Patrice Roberjot, chef de chœur de la Pré-Maîtrise de Dole, s'est entouré de Myriam Lacroix pour la mise en bruitage et la mise en espace, Françoise Mourlin pour la mise en scène et la chorégraphie.</i></p>	<p>C'est clair, mais c'est très pédant de dire « mise en bruitage » et « mise en espace ». Ça donne l'impression d'un commentaire tiré d'un journal très intello qui pète plus haut que son cul. Bien que ce soit très pédant, on comprend sans problème qu'il s'agit de gérer le son (mise en bruitage) et la disposition spatiale des choses (mise en espace). Même chose pour les expressions verbales et les dérivés agentifs.</p>	<p>Léger doute sur le concept de « mise en espace » (s'agirait-il de placer un satellite sur orbite ?), pas de problème pour le reste dans cet exemple presque parodique. « le bruitage », plus simple, quant à la mise en espace, elle semble faire double emploi avec la mise en scène et la chorégraphie... mystère.</p>	<p>Comprends. Idem ici. Adaptation de l'expression mise en scène pour les bruitages et l'utilisation de l'espace.</p>
<p><i>Moscou, qui construit la centrale nucléaire iranienne de Bouchehr et a annoncé la mise en exploitation du premier réacteur en 2006, rappelle régulièrement que Téhéran a le droit « d'exploiter le nucléaire à des fins pacifiques ».</i></p>	<p>Très clair. « Mise en exploitation » est un mot composé qui peut se combiner avec n'importe quel X désignant une usine ou une installation susceptible d'être exploitée (usine, plateforme pétrolière, complexe industriel, etc). Semi-figé.</p>	<p>Curieux, ce passage sent la mauvaise traduction ou la volonté d'en rajouter dans le technique puisque « mise en service » serait à la fois plus claire et plus naturelle. « Le démarrage ».</p>	<p>Comprends. Le réacteur va commencer à être utilisé.</p>

Annexe III : <DET> mise en <N> étiquetées dans Unitex

Le dictionnaire DELA dans Unitex a étiqueté au total 34 variantes différentes de *mise en N* dont le code grammatical est plus ou moins spécifique (cf. l'explication des codes en 4.3.3.). Nous avons inclus ci-dessous les unités telles qu'elles sont étiquetées dans le DELA, c'est-à-dire *mise en service* est enregistrée deux fois avec de des étiquettes légèrement différentes : *N+NPN+z1:fs* et *N+NPN:fs*

mise en abyme,.N+NPN:fs	mise en jambes,.N+NPN+z1:fs
mise en accusation,.N+NPN+z1:fs	mise en liberté sous caution,.N+NPNP:fs
mise en accusation,.N+NPN:fs	mise en liquidation,.N+NPN+z1:fs
mise en application,.N+NPN+z1:fs	mise en liquidation,.N+NPN:fs
mise en application,.N+NPN:fs	mise en liquidation judiciaire,.N+NPNA:fs
mise en bière,.N+NPN+z1:fs	mise en marche,.N+NPN+z1:fs
mise en bouteille,.N+NPN+z1:fs	mise en minorité,.N+NPN+z1:fs
mise en bouteilles à la propriété, mis en bouteilles à la propriété.A+EAPC+z1:fs	mise en minorité,.N+NPN:fs
mise en boîte,.N+NPN+Conc+z1:fs	mise en musique,.N+NPN:fs
mise en boîte,.N+NPN+z1:fs	mise en mémoire,.N+NPN+z2:fs
mise en cause,.N+NPN:fs	mise en orbite,.N+NPN:fs
mise en chantier,.N+NPN:fs	mise en page,.N+NPN+z1:fs
mise en circulation,.N+NPN+z1:fs	mise en perspective,.N+NPN+z1:fs
mise en condition,.N+NPN:fs	mise en perspective,.N+NPN:fs
mise en congé,.N+NPN:fs	mise en pierre,.N+NPN:fs
mise en culture,.N+NPN:fs	mise en place,.N+NPN+z1:fs
mise en danger,.N+NPN+z1:fs	mise en place,.N+NPN:fs
mise en danger,.N+NPN:fs	mise en production,.N+NPN+z2:fs
mise en demeure,.N+NPN+z1:fs	mise en production,.N+NPN:fs
mise en demeure,.N+NPN:fs	mise en quarantaine,.N+NPN+z1:fs
mise en décharge,.N+NPN:fs	mise en quarantaine,.N+NPN:fs
mise en détention,.N+NPN:fs	mise en rapport,.N+NPN:fs
mise en détention provisoire,.N+NPNA:fs	mise en redressement judiciaire,.N+NPNA:fs
mise en eau,.N+NPN+z1:fs	mise en relation,.N+NPN:fs

mise en eau,.N+NPN:fs

mise en équation,.N+NPN:fs

mise en évidence,.N+NPN:fs

mise en examen,.N+NPN+z1:fs

mise en examen,.N+NPN:fs

mise en exploitation,.N+NPN+z1:fs

mise en faillite,.N+NPN+z1:fs

mise en forme,.N+NPN+z1:fs

mise en forme,.N+NPN:fs

mise en fourrière,.N+NPN:fs

mise en garde,.N+NPN:fs

mise en hibernation,.N+NPN+z1:fs

mise en jachère,.N+NPN+z2:fs

mise en route,.N+NPN+z1:fs

mise en route,.N+NPN:fs

mise en réseau,.N+NPN+z1:fs

mise en réserve,.N+NPN:fs

mise en service,.N+NPN+z1:fs

mise en service,.N+NPN:fs

mise en situation,.N+NPN+z1:fs

mise en sommeil,.N+NPN+z1:fs

mise en terre,.N+NPN:fs

mise en valeur,.N+NPN+z1:fs

mise en valeur,.N+NPN:fs

mise en valeur du patrimoine,.N+NPNPN:fs

mise en veilleuse,.N+NPN+z1:fs

Annexe IV : <DET> mise en <N> : propriétés syntaxiques

Mise en N en position de sujet

Cette mise en appétit est suffisamment étayée

Cette mise en concession concerne

Cette mise en garde a été/aurait pu paraître/est apparemment

Cette mise en jambes permettra

cette mise en ligne est

cette mise en place a été/dépend

cette mise en scène est/prend/relève

cette mise en situation a le mérite

la mise en adjudication a

la mise en cause serait

la mise en columbarium a

la mise en danger existe

la mise en décharge oscille/ sera

la mise en demeure a réveillé/ passe

la mise en détention préventive est

la mise en eau aura lieu

la mise en examen suppose

la mise en exploitation a débuté

la mise en forme a suivi

la mise en images est

la mise en jambes commence

la mise en musique rappelle

la mise en œuvre devrait/ est/ fait/ paraît/

la mise en page a été aérée

la mise en place est en cours

la mise en réflexion puis en action a pris

la mise en route a été/sera/est prévue/sera précédée

la mise en scène a été confiée/est signée/est/manque/misera/opte/peut/prend/propose

la mise en service est prévue/fera gagner

la mise en train est

la mise en vente a été

une mise en scène peut

une mise en service est espérée/prévue
des mises en garde qui mettent en cause

Mise en N en position comme complément adnominal

absence de mise en N	charte de mise en N	exercice de mise en N
accusations de	circulaire de mise en N	notification de mise en N
acte de mise en N	code de mise en N	ordonnance de mise en N
action(s) de mise en N	communiqué de mise en N	période de mise en N
activités de mise en N	date de mise en N	phase de mise en N
agenda de mise en N	décision de mise en N	plan de mise en N
année de mise en N	déclaration de mise en N	plaquette de mise en N
annonce de mise en N	délais de mise en N	procédure de mise en N
arrêté de mise en N	demande de mise en N	processus de mise en N
association de mise en N	démonstrations de mise en N	programme de mise en N
atelier de mise en N	état de mise en N	projet de mise en N
avant-projet de mise en N	exercice de mise en N	recommandé de mise en N
avis de mise en N	histoire de mise en N	requête de mise en N
bouton de mise en N	lettre de mise en N	réquisitions de mise en N
cadre de mise en N	manœuvres de mise en N	séance de mise en N
calendrier de mise en N	messages de mise en N	situation de mise en N
campagne de mise en N	mesures de mise en N	stratégie de mise en N
centre de mise en N	méthode de mise en N	tâche de mise en N
cérémonie de mise en N	démarche de mise en N	travail/travaux de mise en N
chaîne de mise en N	démonstrations de mise en N	taxe de mise en N
chantier de mise en N	état de mise en N	

Les verbes précédant <DET> mise en <N>

il y a	une mise en scène, très chorégraphiée une mise en avant de N une mise en forme une mise danger d'autrui une mise en valeur de N
aborder	la mise en demeure de N
aboutir	la mise en lumière de N

accélérer	la mise en place de N la mise en œuvre de N sa mise en œuvre la mise en chantier de N
accepter	la mise en place de N la mise en conformité de N la mise en congé de Nhum la mise en liberté A de N notre mise en question
accompagner	la mise en œuvre de N la mise en place de N une mise en examen de mise en situation de N
accorder	une mise en disponibilité
accroître	la mise en réseau
achever	la mise en place de N la mise en œuvre
activer	la mise en place de N
adapter	la mise en scène
adresser	une mise en demeure à Nhum une mise en demeure une mise en garde à Nhum
afficher	sa mise en scène
affirmer	la mise en place de N
aider	la mise en œuvre de N la mise en place de N
aimer	la mise en scène de Nhum une mise en page A
ajouter	une mise en scène la mise en place de N la mise en examen de Nhum la mise en ligne de N
allier	la mise en valeur de N

alterner	la mise en page
améliorer	la mise en œuvre de N la mise en réseau de N la mise en valeur de N
amorcer	la mise en place de N la mise en ordre de N
analyser	la mise en place de N
annoncer	la mise en vente de N la mise en marche de N la mise en place de N une mise en examen A de Nhum la mise en application de N la mise en délibéré de N la mise en exécution de N la mise en exploitation de N sa mise en disponibilité sa mise en place A la mise en ligne de N la mise en œuvre par N de N la mise en œuvre de N la mise en orbite de N leur mise en place
annuler	leur mise en examen
anticiper	la mise en service de N
appeler	la mise en place de N
applaudir	cette mise en œuvre
apprécier	votre mise en exergue de N la mise en application de N la mise en batterie de N
apprendre	la mise en scène
approuver	la mise en place de N la mise en révision de N la mise en application de N
appuyer	la mise en place de N

	sa mise en cause
assurer	la mise en place de N la mise en espace de N la mise en œuvre de N la mise en route de N la mise en scène la mise en scène de N sa mise en ligne
atteindre	la mise en place de N
attendre	la mise en service de N sa mise en service la mise en chantier de N la mise en œuvre de N la mise en œuvre la mise en route de N sa mise en valeur par N une mise en accusation la mise en demeure de N la mise en place de N cette mise en lumière la mise en circulation de N
avoir	la mise en place de N une mise en page A une mise en lumière A une mise en route A
autoriser	la mise en place de N la mise en service de N
avancer	la mise en œuvre de N
bloquer	la mise en place de N
boycotter	la mise en place de N
céder	sa mise en jeu
chercher	la mise en commun de N
choisir	la mise en place de N une mise en scène une mise en disponibilité A

citer	la mise en place de N
combiner	une mise en espace de Nhum
commencer	la mise en application de N la mise en place de N la mise en conformité deN la mise en vente
communiquer	la mise en examen la mise en place de N
compléter	une mise en scène a de N la mise en chantier de N la mise en scène
compliquer	la mise en œuvre de N
comporter	la mise en place de N
composer	une mise en page
comprendre	la mise en place de N la mise en service de N la mise en terre de N
compromettre	la mise en place de N
compter	la mise en service de N
concéder	sa mise en jeu
concerner	la mise en cause de N la mise en comptabilité de N la mise en conformité avec la mise en fonctionnement de N la mise en œuvre de N la mise en place de N la mise en scène la mise en scène de N la mise en sécurité de N la mise en application de N la mise en beauté de N la mise en chantier de N la mise en vente de N
concevoir	leur mise en place une mise en application A de N

concocter	la mise en scène une mise en scène A
concrétiser	la mise en œuvre de N la mise en place de N
condamner	la mise en danger de N
confier	la mise en forme à N la mise en scène à Nhum la mise en scène de N à Nhum la mise en scène de N la mise en location la mise en œuvre de N à N
confirmer	la mise en place de N la mise en cause de Nhum par N la mise en examen de Nhum la mise en œuvre de N
considérer	la mise en place de N
constater	la mise en place de N
constituer	une mise en danger A de N
contaminer	la mise en scène
contester	leur mise en examen toute mise en examen
continuer	la mise en place de N la mise en réseau de Nhum la mise en scène
contredire	la mise en garde de Nhum
contrôler	la mise en limonières
coordonner	la mise en œuvre la mise en œuvre de N sa mise en place
craindre	une mise en place de N une mise en concurrence de N
créer	une mise en scène A

critiquer	la mise en bourse de N
débuter	la mise en place de N
décider	la mise en place de N la mise en œuvre A de N
déclencher	la mise en place de N
découvrir	la mise en scène A la mise en page leur mise en pratique une mise en lumière A
défendre	la mise en place de N
dégager	la mise en place de N
déléguer	la mise en œuvre de N sa mise en œuvre à N
délivrer	une mise en garde A à N
demander	la mise en examen de Nhum la mise en place de N une mise en disponibilité la mise en application de N la mise en détention de Nhum la mise en faillite de N la mise en redressement la mise en route de N sa mise en détention A sa mise en disponibilité une mise en observation la mise en liberté de Nhum sa mise en faillite une mise en œuvre A
démarrer	la mise en place de N
dénoncer	une mise en scène de N la mise en place de N une mise en scène A la mise en garde à vue de Nhum
dérouler, se	la mise en application de N

désirer	la mise en place de N
développer	une mise en scène A
diriger	la mise en œuvre de N
discuter	la mise en œuvre de N
donner	une mise en scène A de N de Nhum
éclairer	la mise en lumière de N la mise en place de N
écouter	la mise en garde
effectuer	la mise en bouteille de mise en place A la mise en place de N la mise en scène une mise en garde une mise en pratique la mise en bière la mise en conformité de N
élaborer	la mise en place de N
émailler	la mise en zone 30 km/h
émettre	une mise en garde A contre N
empêcher	la mise en lumière de N la mise en œuvre de N sa mise en application la mise en place de N la mise en route de N
empocher	sa mise en jeu
encourager	la mise en place de N la mise en valeur de N
encourir	une mise en examen pour N
engendrer	la mise en place de N la mise en sens unique de N
entamer	la mise en œuvre de N

entériner	la mise en place de N
entourer	la mise en place de N
entraîner	la mise en place de N la mise en alerte de N une mise en danger de Nhum la mise en détention provisoire une mise en examen la mise en question de N
entraver	la mise en œuvre de N la mise en place de N
entreprendre	la mise en marché de N la mise en place de N la mise en image
envisager	la mise en place de N la mise en valeur de N sa mise en vente
envoyer	une mise en demeure
espérer	une mise en chantier une mise en service la mise en place de N une mise en œuvre de N sa mise en faillite sa mise en œuvre
esquisser	la mise en place de N
être /c'est	la mise en application de N la mise en confiance de N la mise en harmonie de N la mise en ligne de N la mise en œuvre de N la mise en place de N la mise en pratique de N la mise en pratique la mise en réseau de N la mise en scène la mise en valeur A de N ma mise en condition sa mise en œuvre une mise en cause A

une mise en contact de Nhum
une mise en forme de N
une mise en garde à vue
une mise en jambes
une mise en location de N
une mise en lumière de N
une mise en musique de N
une mise en perce A
une mise en perspective A de N
une mise en retraite A
une mise en route A
une mise en route de N
une mise en service
une mise en spectacle
la mise en réseau de N
la mise en bourse de N
la mise en cause de N
une mise en évidence de N

estimer	sa mise en valeur
établir	la mise en scène
étudier	la mise en place de N la mise en œuvre de N une mise en bourse
évaluer	la mise en œuvre de N
éviter	la mise en orphelinat de N la mise en cessation de paiement la mise en faillite de N la mise en œuvre de N leur mise en décharge une mise en faillite
évoquer	la mise en place de N la mise en musique de N la mise en place de N la mise en pratique de N la mise en valeur de N une mise en abîme la mise en examen de Nhum
examiner	la mise en œuvre de N la mise en pratique de N
exclure	une mise en garde

exiger	la mise en application de N la mise en œuvre de N la mise en place de N la mise en conformité de N la mise en chantier de N
expliquer	la mise en place de N par N cette mise en liquidation
explorer	la mise en place de N
faciliter	la mise en ligne de N la mise en pratique la mise en relation de N la mise en œuvre la mise en jeu de N la mise en œuvre de N la mise en place de N la mise en état de N
faire	la mise en page de N la mise en page une mise en garde à Nhum une mise en scène une mise en application A de N
falloir	la mise en place de N une mise en scène A
favoriser	la mise en place de N la mise en œuvre de N la mise en relation A de N leur mise en réseau
figurer	la mise en place de N
filer	sa mise en jeu
finaliser	la mise en place de N
financer	la mise en place de N
freiner	la mise en application de N la mise en œuvre de N
gagner	sa mise en jeu
gêner	la mise en place de N

gérer	la mise en scène la mise en souscription la mise en œuvre de N
hâter	la mise en place de N
ignorer	une mise en garde de N
illustrer	cette mise en perspective de N
imaginer	la mise en place de N leur mise en scène la mise en valeur de N
impliquer	la mise en place de N une mise en commun de N une mise en œuvre de N une mise en perspective
imposer	la mise en conformité de N la mise en place de N une mise en concurrence
imputer	sa mise en examen
incarner	la mise en œuvre de N
inclure	la mise en place de N leur mise en service
indiquer	la mise en cause
induire	la mise en œuvre par Nhum
influencer	la mise en selle de N la mise en commun de N
inscrire	leur mise en place
inspiré	la mise en place de N une mise en scène
instaurer	la mise en place de N
interdire	la mise en circulation de N la mise en concurrence de N

intervenir	la mise en place de N
inventer	sa mise en scène
jauger	la mise en accusation
jouer	la mise en concurrence la mise en œuvre de N
juger	la mise en œuvre, par Nhum, de N
justifier	la mise en place de N la mise en scène la mise en demeure la mise en œuvre leur mise en examen pour
lancer	cette mise en garde des mise en garde contre de N une mise en garde une mise demeure la mise en œuvre la mise en place de N
lier	la mise en place de N
limiter	la mise en décharge de N
maintenir	sa mise en garde
maîtriser	la mise en place
manquer	la mise en lumière de N
marquer	la mise en place de N la mise en service de N
mériter	une mise en scène
modéler	sa mise en scène de N
montrer	la mise en œuvre de N
motiver	cette mise en œuvre la mise en place de N
nécessiter	la mise en place de N

	la mise en œuvre de N une mise en commun de N pl
négocier	la mise en place de N sa mise en place avec N±hum
notifier	(se faire ~) sa mise en examen pour (se voir ~) une mise en demeure de N
nuancer	la mise en garde
obtenir	la mise en vente de N la mise en place de N sa mise en liberté la mise en examen de Nhum sa mise en examen pour
offrir	une mise en bouche
officialiser	la mise en service de N une mise en relation avec des Nhum
opérer	une mise en réseau avec N
orchestrer	la mise en œuvre de N
ordonner	la mise en examen de Nhum la mise en place de N sa mise en liberté surveillée
organiser	la mise en place de N
oublier/ faire oublier/	la mise en abîme la mise en place de N une mise en contexte de N
ourdir	une mise en scène
parler	de mise en danger de N de mise en pré-retraite
peaufiner	la mise en place de N
permettre	la mise en œuvre de N la mise en place de N la mise en valeur de N une mise en confiance

la mise en application de N
la mise en circulation de N
la mise en marche de N
la mise en pratique
une mise en perspective de N
la mise en relation avec de Nhum
une mise en contact direct entre Nhum et Nhum
une mise en réseau
la mise en location de N
la mise en activité de N
la mise en contact de Nhum avec N
de mise en scène de Nhum
la mise en route de N
la mise en service de N
sa mise en service
une mise en commun de N
une mise en service
la mise en commun de N
la mise en cause de Nhum
la mise en examen de Nhum
la mise en forme de N
la mise en minorité de N≠hum
la mise en réaffectation de N

perturber	la mise en application de N
peupler	cette mise en scène
piloter	la mise en œuvre de N
pointer	la mise en œuvre de N la mise en activité de N la mise en exergue de N la mise en place de N
porter	une mise en garde à Nhum
postposer	la mise en œuvre de N la mise en place de N
poursuivre	la mise en œuvre de N sa mise en valeur de N la mise en place de N une mise en scène
pousser à	la mise en observation

précéder	la mise en eau de N la mise en service de N
préconiser	la mise en œuvre de N la mise en œuvres de N la mise en place de N une mise en réseau de N une mise en valeur de N la mise en route de N
préférer	la mise en place de N
prendre	la mise en jeu de Nhum la mise en pratique de N une mise en disponibilité
prendre en charge	la mise en pratique de N la mise en scène de N
prendre en compte	la mise en place de N la mise en valeur
préparer	la mise en bourse de N la mise en demeure la mise en place de N la mise en service de N
présenter	la mise en place de N±hum sa mise en espace de N
présupposer	la mise en congé
prévenir	une mise en examen de mise en danger la mise en jeu la mise en pratique
prévoir	la mise en place de N la mise en sens unique de N cette mise en lumière la mise en circulation de N la mise en œuvre de N une mise en route progressive
priver	la mise en scène de N
privilégier	la mise en valeur de N une mise en espace aérée

promettre	la mise en place la mise en œuvre
promouvoir	la mise en réseau
prôner	la mise en place
prononcer	la mise en redressement judiciaire sa mise en liberté provisoire la mise en liberté de mise en examen
proposer	la mise en place la mise en sens unique la mise en commun une mise en perspective une mise en scène une mise en lumière la mise en valeur
provoquer	la mise en portefeuille la mise en place la mise en liquidation de mise en quarantaine
publier	une mise en garde
ralentir	la mise en place la mise en route
rappeler	la mise en place la mise en œuvre
rater	ma mise en action la mise en vente la mise en scène
réactiver	la mise en lumière
réaliser	la mise en service une mise en lecture la mise en page
recevoir	une mise en demeure
réclamer	la mise en place

	la mise en œuvre la mise en conformité
recommander	la mise en place la mise en valeur
reculer	la mise en place
réguler	la mise en veille
remarquer	la mise en scène
reporter	la mise en bourse
représenter	la mise en cause la mise en place
reprocher	une mise en scène excessive
reprendre	la mise en scène
requérir	la mise en examen et N de Nhum
réserver, se	une mise en scène
respecter	la mise en scène
ressentir	la mise en place
rester	la mise en quarantaine une mise en scène la mise en valeur la mise en pratique la mise en contact
résulter	la mise en service
retarder	la mise en route la mise en place la mise en sursis la mise en œuvre
retenir	la mise en exergue la mise en examen
réussir	une mise en plis sa mise en abîme

	la mise en service
revoir	sa mise en scène
révolutionner	la mise en scène
rimer à	cette mise en scène
saluer	la mise en service la mise en place
servir de	de mise en jambes de mise en bouche
servir	une mise en demeure
signaler	la mise en chantier la mise en marche
signer	la mise en scène la mise en lumière
signifier	sa mise en examen leur mise en examen
situer	la mise en place
soigner	la mise en scène
solliciter	la mise en vigueur la mise en place
souhaiter	une mise en réflexion la mise en place une mise en chantier une mise en œuvre
soutenir	la mise en place la mise en vigueur la, sa mise en place la mise en œuvre
statuer	cette mise en place
stigmatiser	la mise en place de N
stimuler	la mise en place

subventionner	la mise en place
suggérer	la mise en place
suivre	sa mise en service sa mise en place la mise en œuvre la mise en garde à vue une mise en examen
supporter	la mise en œuvre
supposer	la mise en place
surveiller	la mise en œuvre la mise en place
susciter	sa mise en place cacaphonique
suspendre	la mise en place la mise en œuvre
témoigner	la mise en place
tenir	sa mise en jeu
terminer	la mise en service la mise en œuvre
tirer	une mise en scène hantée
traduire	la mise en pratique
travailler	la mise en place
valider	la mise en place
valoir	sa mise en examen la mise en situation une mise en garde une mise en scène
valoriser	une mise en scène
venir de	la mise en service

vérifier	la mise en concurrence
viser	sa mise en cause sa mise en examen
vivre	sa mise en cause sa mise en examen
voir	la mise en œuvre la mise en service la mise en abyme la mise en sens unique la mise en ligne la mise en place
voter	la mise en sens unique
vouloir	la mise en place une mise en place la mise en scène

Annexe V : Mise en N repérées dans le corpus Est Républicain

Trois corpus du journal *Est Républicain* (les années 1999, 2002 et 2003) sont disponibles sur le site du [CNRTL](#). Il s'agit alors de corpus traités selon le standard TEI, ce qui a permis de les utiliser comme corpus de référence. Les variantes contribuent à mettre en valeur l'ampleur de la variation de la construction *mise en N*.

Est Républicain 2003 :

mise en pêche, mise en signalisation, mise en appel d'offres, mise en coordination opérationnelle, mise en copropriété, mise en enrobé, mise en extinction, mise en herbe, mise en hibernation, mise en non-valeur, mise en parenthèse, mise en perce, mise en veille, mise en voie express, mise en équilibre, mise en arrêt, mise en correspondance, mise en éclairage, mise en volume.

Est Républicain 2002⁸⁷ :

mise en affectation, mise en alignement, mise en ambiance, mise en andais, mise en barquettes, mise en bitume, mise en branchement, mise en buée, mise en caisse, mise en caisson hyperbare, mise en carton(s), mise en catégorie, mise en cellule, mise en chauffe, mise en clignotant, mise en code informatique, mise en colis, mise en complémentarité, mise en concordance, mise en configuration, mise en connexion, mise en consignation, mise en constructibilité, mise en construction, mise en cuve, mise en dispense, mise en disposition, mise en douane, mise en double circulation, mise en dynamique, mise en dur, mise en écheveaux et en bobines, mise en emprunt, mise en énergie, mise en esclavage, mise en esthétique, mise en étude, mise en extérieur, mise en façade, mise en faillite, mise en faisselle, mise en feu, mise en fondation, mise en glace, mise en gratuité, mise en grille, mise en groupe, mise en haut gabarit, mise en impasse, mise en inactivité, mise en informatique, mise en instance, mise en intempérie, mise en internat, mise en jachère, mise en jardinières(s), mise en longueur, mise en longue maladie, mise en mémoire, mise en ménage, mise en mesure d'âge, mise en moule, mise en normes, mise en pack, mise en panne, mise en phase, mise en pièces de tôle et de mécanique, mise en population, mise en position, mise en projet, mise en protection, mise en pyjama, mise en régie, mise en règle, mise en réserve naturelle, mise en rétention, mise en rose, mise en rotation, mise en séparation, mise en spectacle, mise en stage, mise en station de N, mise en stères, mise en stock, mise en table, mise en technique discrète, mise en température, mise en tutelle, mise en uniformité, mise en verdure, mise en vie, mise en vigilance, mise en visibilité, mise en volée, mise en X mètres de N.

⁸⁷ L'édition 2002 comprenant un matériau textuel plus grand que les deux autres, elle offre donc naturellement plus de variantes.

Est Républicain 1999 :

mise en attente, mise en fond de coupe, mise en présence, mise en responsabilité, mise en consigne, mise en étanchéité, mise en isolément, mise en régime, mise en accompagnement, mise en bandes, mise en brique, mise en compétition, mise en complément, mise en dessin, mise en éveil, mise en fermentation, mise en fouille, mise en réalisation, mise en rimes, mise en secteur piétonnier, mise en têtard, mise en vrac, mise en vrille, mise en discussion, mise en théâtre.

Annexe VI : La chronologie d'enregistrements dictionnaires de mise en N/mettre en N

La table ci-dessous résume la chronologie des enregistrements de constructions *mise en N* et *mettre en N* dans des dictionnaires consultés.

	METTRE	MISE
ca 950	<i>Mittere</i> , lat. sens <i>ponere</i> , <i>mittere</i> + infinitif	
fin Xième siècle :	mettre en	
v. 980 :	mettre en reclus (<i>mettre en prison</i>)	
ca 1050 :	mettre en terre ; mettre en un sarqueu ; soi mettre an la bailie	
ca 1100 :	L'anme de tei seit mise en pareïs ; mettre en reng (1080) ; mettre en letre (<i>mettre par écrit, écrire dans un récit</i>) ; soi mettre en bandun, (<i>d'un combattant – offrir le combat, s'exposer aux copus</i>) ; soi mettre en mer (<i>prendre la mer, cingler</i>) ; soi mettre el repaire (<i>se mettre en route pour retourner</i>) ; (mettre a, soi mettre en , ca. 1100)	
1121-34 :	mettre en ubli	
1130-40 :	mettre en jugement (<i>accuser</i>), <i>mettre en vie</i>	
1150 :	mettre a letres (envoyer/mettre à l'école)	
1155 :	mettre en abandun (<i>exposer au danger</i>) ; mettre en memoire ; mettre en conrei (<i>regagner en ordre de bataille</i>) ; mettre en escrit ; soi mettre en barate, en aventure ; soi mettre en fuie ;	
1160 :	mettre en cendre (incendier)	
1165 :	mettre en romanz	Mise : « dépense, emploi de l'argent qu'on a dépensé » (BENOÎT DE STE-MAURE, Troie, 14980 ds T.-L.) TLFi
1160-1174 :	mettre le feu (<i>mettre le feu</i>) ; mettre fin (<i>mettre fin</i>) ; mettre en mein a ; soi mettre en sa rute	

1170 :	mettre desfans (s'opposer, résister)	
ca 1170	mettre a seür (<i>mettre en sûreté</i>) ; soi metre en genuilluns ; soi metre en galoz ;	
1175 ;	mettre en François	
1176/ 1178 ?	: metre an la voie (<i>mettre sur le bon chemin</i>) ; soi mettre an la merci	
1176-81 :	soi metre a genolz	
ca 1180-90:		« action de mettre en prison » (Renart) TLFi
Ca 1200 :	mettre en fu et en carbon	
1220 :	mettre en rime	
ca 1225	mettre en ire (mettre en colère)	« gageure, pari » (Comte Poitiers, 386) TLFi
1262		1262 « action de mettre quelque chose quelque part » GDF, TLFi
1283 :	mettre en vente	
1380 :	mettre en droit François	
1461		homme de belle mise « bien fait de la personne, spirituel, propre au commerce du monde » (CHASTELLAIN, Chronique, éd. Kervyn de Lettenhove, t.3, p. 294) TLFi
Av. 1564		n'estre ne de <i>mise</i> en de recepte « n'être pas valable, acceptable » (CALVIN, 73 (XXVII, 62) ; TLFi
Av. 1558		estre de mise « avoir cours (d'une monnaie) » (B. DES PERIERS, éd. K.Kasprzyk, 19, p.97); TLFi
1606:		Mise, f. penac. Est la despense qu'on fait par employ et fourniture de deniers Expensum, Les notaires en leurs contracts, synonymement ces mots Cousts, Frais, Mises et Despens. Aussi dit on mettre deniers ou argent pour employer, frayer et despandre, Pecuniam insumere, expendere, Mise aussi se prend pour les chapitres de despense d'un compte, Tabulae expensi, Selon ce on dit la Mise excede la recepte, Tabulae expensi, Accepti tabulas superant. NTF (p. 413)
1611		« ce qu'on met, soit au jeu, soit dans une affaire » ; TLFi
1694	Le DA 1 atteste d'un grand nombre de variantes <i>mettre en N</i> .	Mise s.f. L'employ de l'argent qu'on a receu, qu'on a depensé, & l'estat que l'on en dresse dans un compte. Chapitre de mise. chapitre de recette. la mise excede la recette. la mise doit tant à la recette. toute la mise monte à tant. <i>Mise</i> , Se dit aussi de toute sorte de

		<p>monnoye, & signifie, Le debit, le cours de la monnoye; mais en ce sens on ne l'employe guere que dans le cas oblique & au genitif, & dans ces sortes de phrases.</p> <p><i>Monnoye de mise. espece de mise. argent de mise. ces especes là ne sont plus de mise, c'est à dire, n'ont plus cours, ne sont plus de debit.</i></p> <p>On dit fig. qu'<i>Un homme est de mise</i>, pour dire, qu'Il est bien fait de sa personne, qu'il a de l'esprit, qu'il est propre au commerce du monde. DAl</p>
1636		<p>mise « ce qu'on met à une enchère», TLFi</p>
1762		<p>MISE. s.f. L'emploi de l'argent qu'on a reçu, qu'on a dépensé, & l'état que l'on en dresse dans un compte. Chapitre de mise, chapitre de recette. La mise excède la recette. La mise doit tant à la recette. Toute la mise monte à tant. Il commence à vieillir dans cette acception.</p> <p>MISE se dit encore de ce qu'on met, soit au jeu, soit dans une société de commerce. Sa mise étoit de cinquante louis.</p> <p>On le dit de même de ce qu'on met à une enchère. Ma mise a couvert la sienne.</p> <p>MISE EN POSSESSION est dans quelques Coutumes une formalité nécessaire pour la validité d'une acquisition.</p> <p>MISE signifie aussi Enchère. La dernière mise de cette maison est à tant.</p> <p>MISE se dit aussi du débit, du cours de la monnoie mais en ce sens on ne l'emploie guère que dans les phrases suivantes.</p> <p>Monnoie de mise. Argent de mise. Ces espèces-là ne sont plus de mise, c'est-à-dire, N'ont plus de cours, ne sont plus de débit.</p> <p>On dit fig. & fam. qu'<i>Un homme est de mise</i>, pour dire, qu'Il est bien fait de sa personne, qu'il a de l'esprit, qu'il est propre au commerce du monde.</p> <p>On dit aussi fam. qu'<i>Une raison, qu'une excuse n'est pas de mise</i>, pour dire, qu'<i>Une raison n'est pas valable, qu'une excuse n'est pas recevable.</i> DAF 4</p>
1765:	mettre en pages	
1783		<p>«manière de se vêtir» (RESTIF DE LA BRET., Contemp. mêlées, p.40). TLFi</p>
1787-1788:		<p>MISE, s. f. [Mîze; 1^{re} lon. 2^e e muet.] 1^o. Ce qu'on met au jeu ou dans une société de comerce. « Sa mise est de cinquante louis, de cent mille francs. = 2^o. Enchère. « La</p>

		<p>dernière mise est à tant. « Ma mise a couvert la siène. = 3°. Au Palais, mise en possession, formalités pour mettre en possession. = 4°. Être ou n'être pas de mise; avoir, ou n'avoir pas cours. « Argent de mise; ces espèces ne sont plus de mise. = Fig « Cet homme est de mise, il est présentable, recevable. « Cette raison, cette preûve, cette excûse n'est pas de mise, n'est pas admissible ou valable et recevable. DCF</p>
1795:		<p>dr. mise en liberté (SNETLAGE, Nouv. dict. fr. ds QUEM. DDL t.11), TLFi</p>
1798		<p>MISE. s. fêm. L'emploi de l'argent qu'on a reçu, qu'on a dépensé, et l'état que l'on en dresse dans un compte. <i>Chapitre de mise, chapitre de recette. La mise excède la recette. La mise doit tant à la recette. Toute la mise monte à tant.</i> Il commence à vieillir dans cette acception.</p> <p>Mise, se dit encore de Ce qu'on met, soit au jeu, soit dans une société de commerce. <i>Sa mise étoit de cinquante louis.</i></p> <p>Mise, signifie aussi Enchère. La dernière mise de cette maison est à tant. Ma mise a couvert la sienne.</p> <p>Mise, se dit aussi du Débit, du cours de la monnoie; mais en ce sens on ne l'emploie guère que dans les phrases suivantes. <i>Monnoie de mise. Argent de mise. Ces espèces-là ne sont plus de mise, c'est - à - dire, N'ont plus de cours, ne sont plus de débit.</i></p> <p>On dit figurément et familièrement, qu'<i>Un homme est de mise</i>, pour dire, qu'Il est propre à la société, qu'on peut le présenter par-tout.</p> <p>On dit aussi familièrement, qu'<i>Une raison, qu'une excuse n'est pas de mise</i>, pour dire, qu'Une raison n'est pas valable, qu'une excuse n'est pas recevable.</p> <p>Mise en possession, est dans quelques Coutumes une formalité nécessaire pour la validité d'une acquisition.</p> <p>Mise, se dit encore de Ce qu'on met, soit au jeu, soit dans une société de commerce. <i>Sa mise étoit de cinquante louis.</i></p> <p>Mise, signifie aussi Enchère. La dernière mise de cette maison est à tant. Ma mise a couvert la sienne.</p> <p>Mise, se dit aussi du Débit, du cours de la monnoie; mais en ce sens on ne l'emploie</p>

		<p>guère que dans les phrases suivantes. <i>Monnaie de mise. Argent de mise. Ces espèces-là ne sont plus de mise, c'est - à - dire, N'ont plus de cours, ne sont plus de débit.</i> On dit figurément et familièrement, qu'<i>Un homme est de mise</i>, pour dire, qu'Il est propre à la société, qu'on peut le présenter par-tout. On dit aussi familièrement, qu'<i>Une raison, qu'une excuse n'est pas de mise</i>, pour dire, qu'Une raison n'est pas valable, qu'une excuse n'est pas recevable. DAF 5</p>
1800:		mise en scène (Arch. Nat. AJ XIII, 55 ds QUEM. DDL t.5); TLFi
1832:		mise en cause (RAYMOND) TLFi
1834:		impr. mise en train (BOISTE) TLFi
1835:		mise en œuvre (Ac.) TLFi
1832-35		<p>MISE débit, cours de la monnaie: <i>Monnaie, argent de mise.</i> <i>Ces espèces-là ne sont plus de mise, N'ont plus de cours, ne sont plus de débit.</i> Fig. et fam., <i>Cet homme est de mise</i>, Il est fait pour la bonne compagnie, on peut le présenter partout. Fig. et fam., <i>être de mise</i> : être valable, recevable. <i>de mise</i>: de mode. MISE signifie aussi, Manière de se mettre, de se vêtir. En Jurisprud., <i>Mise en possession, Mise en accusation, en jugement, Mise en liberté, Mise en scène, Mise en vente</i>, En termes de Commerce, <i>Mise hors</i>, Argent déboursé, avancé pour les frais d'une entreprise. Mise en œ: L'action de mettre en œuvre une matière quelconque. En Imprim., <i>Mise en pages</i>, L'action de rassembler les paquets de composition pour en faire des pages et des feuilles, <i>Mise en train</i>, L'action de tout disposer pour le tirage d'une forme. DAF 6</p>
1839		mise en demeure
1872		sculpt. mise au point (BOUILLET d'apr. FEW t.6, 2, p.189b) TLFi
1903		phot. mise au point (Nouv. Lar. ill.) TLFi
1932-35		<p>Action de mettre. mise en bouteilles, mise en marche, mise en bière, mise au point, mise en valeur; mise en disponibilité, mise à la retraite, mise en état de siege; mise en possession; mise en accusation, en jugement; mise en cause; mise en délibéré; mise en demeure; mise en liberté; mise en scène; mise en vente; mise à prix; mise en œ; mise en pages, mise en train.</p>

		Mise bas Ce que l'on met au jeu ou dans 'affaire De mise: valable Manière de se vêtir, de se mettre DAF 8
1945		mise à prix «déclaration du prix qu'on indique comme point de départ d'une enchère» ; TLFi
1993		Mise en examen, remplace officiellement le terme <i>inculpation</i> , NPR

Annexe VII : La table d'analyse des variantes mise en N repérées

La table d'analyse ci-dessous affichent les résultats de nos analyses selon les critères d'évaluation présentés en 4.4.3. Précisons que les résultats sont basés sur les données dans notre corpus. Ceci veut dire que les significations notées pour chaque variante pourraient manquer d'acceptations particulières. Nous avons noté les sens et significations que nous avons pu identifier à partir de nos données.

L'acceptabilité des critères est marquée par +/- . Les cases + sont roses, et les – sont vertes. Les colonnes des critères s'enchaînent selon la présentation des critères en 4.4.3.

À part les étiquettes des types A, B, C et D, les variantes *mise en N* considérées figées ont été marquées LF (*locution figée*). Cela dit, parmi les résultats figurent des cas de types mixtes, c'est-à-dire des variantes dont l'appartenance typologique n'a pas été résolue pendant nos analyses. Nous avons alors noté les deux types possibles. Les doutes sur l'acceptabilité de certains critères ont été marqués avec un point d'interrogation et dans le cas de doutes sur l'interprétation des propriétés sémantiques du N, nous avons noté + sur les deux interprétations possibles.

mise en N	TYPE	signification	Restructurations syntaxiques										Restructurations morphologiques					Qualités sémantiques du N					Exemples																
			Mise en N <=> X NV	Mise en N <=> (X) être en N	Mise en N <=> (X) être Prép N	Mise en N <=> être AN	Mise en N <=> rendre NA	Mise en N <=> faire NV à X	Mise en N <=> Vsupp N		Mise en N <=> X être NVppé	Mise en N <=> X avoir NVppé	Mise en N <=> VN	ex.	Mise en N <=> NV	ex.	N_act	N_site	N_état	N_conc	de Nhum																		
Mise en abîme/abyme	LF	L'action ou le fait de superposer ou enchaîner des images, des récits, etc. Effet de miroir, de reflets (vs. <i>abymisation, abymiser</i>).	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	LIBBEI-20070305: e comme labyrinthe de canaux et ruelles. Et il construit dans le pavillon un labyrinthe de miroirs, une mise en abîme, comme le palais des grâces des foires de notre enfance. Les visiteurs y déambuler
Mise en abysse	LF	Cf. <i>mise en abîme/abyme</i> : abyme, abîme et abysse ont les mêmes racines en <i>abysme</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	LIBBEI-20070129: se poursuivre dans les escaliers, démultipliés en kaléidoscope _ du grand hall du Palais Garnier. La mise en abysse se poursuivra avec l'ouverture des diverses portes, d'autres lieux du mythe opé		
Mise en accessibilité	B	L'action ou le fait de rendre accessible	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	PALFR-20070322: (UCAM) et les dispositions du Plan Local d'Urbanisme (PLU) leur réservant le linéaire de l'avenue. La mise en accessibilité de plusieurs angles de rues, le remplacement des arbres et d'autres travaux		
Mise en accusation	A	L'action ou le fait d'accuser, le fait d'accuser quelqu'un, au sens juridique et au sens général.	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	LIBBEI-20070419: s'gens qui ont commis des crimes contre leur pays ?', a-t-il tonné suite à une question portant sur la mise en accusation du général Jaruzelski, ne craignant pas d'établir la comparaison avec les pour	

Mise en train	LF	L'action ou le fait de lancer; lancer; échauffement (sports)																			JUSU-20070601: initiale des Seeländers. Pour les Seeländers, cette rencontre aurait pu se composer de trois volets: la mise en train, le réveil et l'envoi. Durant le premier tiers, les locataires des Maraïs de Mâche
Mise en tunnel	B	L'action ou le fait d'aménager en un tunnel, créer un tunnel.																			JUSU-20061102: caractère architectural préservé et protégé. Le village vigneron a gagné en qualité de vie grâce à la mise en tunnel de la route nationale A5. Il en espère autant du chemin de fer qui a la particularité
Mise en valeur1	LF	L'action ou le fait de développer ou exploiter quelque chose (ici, le potentiel touristique et environnemental).																			POLL-20070406: mentaires venant s'ajouter à celui existant et à deux chambres d'hôtes. Cette opération participe à la mise en valeur du potentiel touristique et environnemental pour répondre aux objectifs du parc du
Mise en valeur2	D	L'action ou le fait de donner de la valeur, d'accentuer ou faire ressortir la valeur de quelque chose.																			(S)UNRF-20070425: plus de 700 donneurs avec 63 nouveaux. Une légère hausse qui ravit l'amicale.L'amicale participe à la mise en valeur du don du sang, d'organes et moelle osseuse. M. Génon a remercié les bénévoles et
Mise en veille	B	L'action ou le fait de mettre dans un état de veille, mettre en suspens, suspendre une activité.																			TempsSur-20070209: reen Light Programme, un éclairage plus écologique, et des modifications industrielles pour réguler la mise en veille des appareils lumineux, de chauffage ou de froid... Sur les carburants L'UE veut a
Mise en veilleuse	LF	L'action ou le fait de faire fonctionner au ralenti, mettre dans une activité réduite ou rendre inactif. En veilleuse : locution adjectivale et adverbiale. Voir mise en veille																			TriMag-20070624: née 2000, ne cesse de faire parler de lui après être devenu le sujet d'une controverse en raison de sa mise en veilleuse depuis l'armée dernière. On se souvient que l'été dernier, alors que l'on s'att

